

@

H. DE CHAVANNES DE LA GIRAUDIÈRE

LES CHINOIS

**pendant une période de
4458 années**

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

à partir de :

LES CHINOIS

pendant une période de 4458 années

Histoire, gouvernement, sciences, arts, commerce, industrie, navigation,
mœurs et usages

par Hippolyte DE CHAVANNES DE LA GIRAUDIÈRE
(18xx-19xx),

Ad. Mame, imprimeurs-libraires, Tours, 1854, 380 pages + 4 illustrations.

**Ouvrage numérisé grâce à l'obligeance des
Archives et de la Bibliothèque asiatique des
Missions Étrangères de Paris**

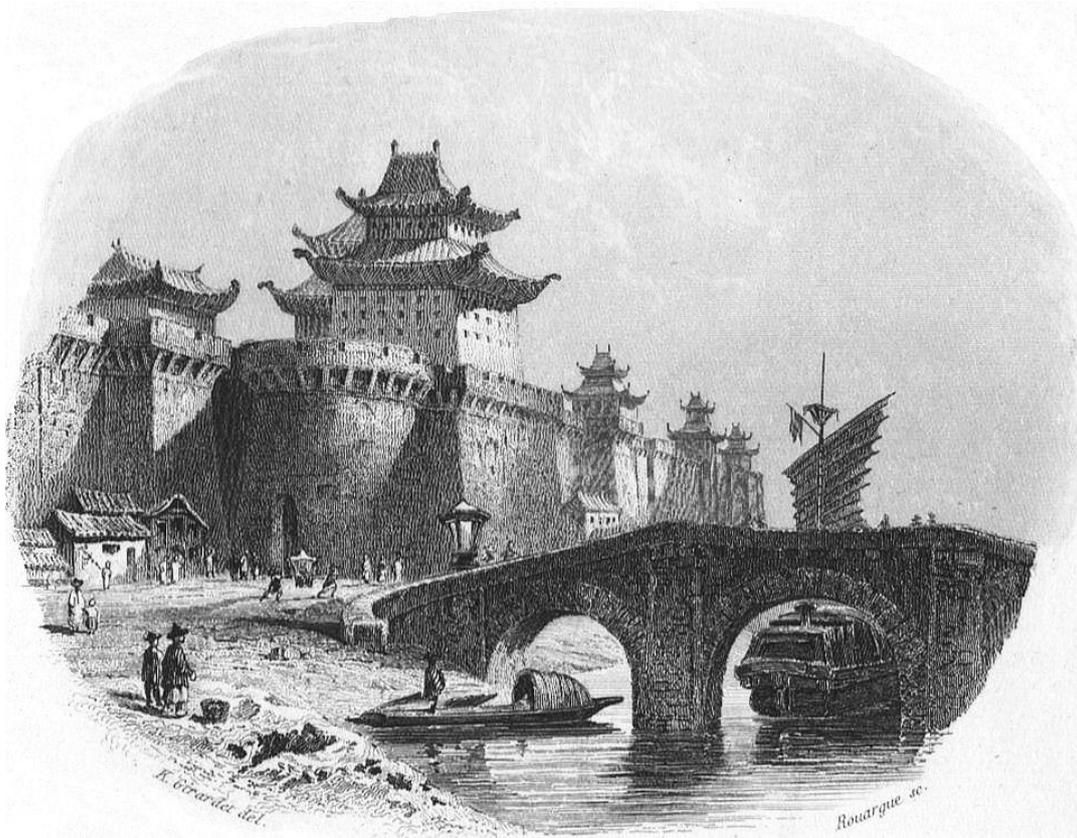


<http://www.mepasie.org>

Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
février 2012

Les Chinois
pendant une période de 4458 années



Porte de l'Ouest à Pe-King.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos

PREMIÈRE PARTIE

Précis historique

Géographie et statistique

Précis historique des missions catholiques en Chine

Table chronologique de tous les empereurs qui ont régné sur la Chine depuis Hoang-Ti jusqu'à nos jours.

DEUXIÈME PARTIE

I. Lois et gouvernement

II. Grande muraille, monuments, palais, villes, habitations, ameublement, habillement

III. Cuisine, repas, visites, voyages, mariages, fêtes et cérémonies, amusements

IV. Agriculture, règne végétal, règne animal

V. Sciences, arts, industrie, commerce, navigation

VI. Langue, littérature, enseignement, grades scientifiques et militaires

VII. Notices biographiques : Lao-Tseu, Khoung-Tseu, Meng-Tseu, Pan-Hoei-Pan, Y-Hang

VIII. Aperçu des relations des Chinois avec les Européens, motifs de la dernière guerre entre les Chinois et les Anglais, opérations militaires, traité de commerce.

AVANT-PROPOS

@

p.001 La Chine, autant par sa position géographique que par la politique de son gouvernement, était demeurée jusqu'à nos jours complètement isolée du reste du monde. Un évènement inattendu vient de clore brusquement son histoire ancienne et de la lancer dans une ère nouvelle.

Aveuglés par un amour-propre national poussé à l'extrême, les Chinois ne considèrent les autres nations que comme des barbares, dont l'histoire, la civilisation et les arts ne méritent aucune attention ¹. Jaloux des fruits innombrables d'un sol qu'une incroyable fertilité, une p.002 étendue embrassant plusieurs climats, rend propre aux cultures les plus diverses, ils ne voient dans les étrangers que les habitants déshérités d'une terre ingrate, forcés de venir au delà des mers chercher le riz, le thé et la soie, ce pain, ce vin, cette toile de la Chine. Opposer à la rapacité et aux violences de ces étrangers une infranchissable barrière, tel fut donc pour les empereurs le seul et unique objet de la politique extérieure.

Il s'ensuivit que cette immense contrée vécut, au physique comme au moral, de sa propre substance, et qu'aucun élément hétérogène n'influença le travail de sa civilisation. Ce travail séculaire s'accomplit lentement, uniformément, sans secousses, parce qu'il marcha toujours du même pas que les idées de la masse de la nation, et parce qu'aucune cause extérieure ne vint le stimuler.

Tandis que l'Europe vit tour à tour l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, devenir le foyer brûlant d'une de ces idées qui donnent la fièvre aux nations et les jettent dans des conflits et des

¹ Ceci ne doit s'appliquer qu'au peuple, car les lettrés connaissent l'Europe beaucoup mieux que nous ne le pensons communément. Mais le gouvernement, qui ne craint rien tant que l'introduction, dans l'empire, des idées européennes, s'efforce, par les plus ridicules calomnies, d'inspirer aux populations soumises à ses lois une aversion et un mépris profond pour les étrangers.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

expérimentations d'où jaillissent quelques traits de lumière, la Chine, pendant plus de trois mille ans, n'écoula que la voix de ses mandarins, de ses philosophes, qui toujours lui prêchèrent la même morale, les mêmes devoirs. En vain les idées, les arts et les prodiges de l'industrie débordèrent-ils de toutes parts ; les Chinois, confinés au bout de l'Asie, n'entendirent même pas leur retentissement ; et, après avoir devancé l'Europe de plusieurs siècles, on les vit devancés à leur tour, mais calmes et impassibles, ne prisant que leurs produits, n'admirant que leurs œuvres, continuer imperturbablement leurs travaux, creuser leur sillon, et arriver au mécanisme du tournebroche quand ailleurs on préludait à la découverte de la machine à vapeur.

Telle était la position de l'empire chinois, lorsqu'une brusque invasion vint porter un coup d'une incalculable ^{p.003} portée à toute sa constitution civile et politique. Devant le canon des Anglais tomba, avec les murs de Canton, cette croûte d'ignorance et de préjugés derrière laquelle vivait la vieille Chine. Qu'elle tente aujourd'hui de rajeunir ses institutions en y infusant les idées qui dominent l'humanité, ou qu'elle s'efforce de soutenir contre elles une lutte impossible, une ère nouvelle va commencer pour ce pays.

En effet, ses lois, son gouvernement, son culte, ses usages même, qui échappaient à la critique parce que toute comparaison était impossible, vont se trouver en parallèle avec la constitution religieuse, civile et industrielle de l'Europe. La liberté des échanges entraînera forcément la liberté des communications ; et l'envahissement de nos idées, de nos mœurs, ne tardant pas à s'accomplir, il est dans la nature des choses que la Chine ait bientôt son sultan Mahmoud.

C'est parce qu'il est évident pour nous que la Chine va perdre sa physionomie native et originale, que nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de la saisir et de la fixer avant que ce type unique dans le monde s'altère et s'efface.

Nous commencerons par exposer l'histoire générale du pays ; le présent d'un peuple se lie toujours intimement à son passé. Cette étude nous semble d'autant plus utile, que beaucoup de personnes ne se

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

doutent même pas que la Chine possède un corps d'histoire d'une authenticité incontestable, et embrassant une période de 4.458 années solaires.

Ce corps d'histoire n'est point l'œuvre d'un écrivain, comme toutes les histoires anciennes et modernes qui meublent nos bibliothèques ; c'est une relation officielle, un procès-verbal toujours ouvert, où un tribunal historique inscrit les événements à mesure qu'ils se produisent. Or ce tribunal historique, fondé par Hoang-Ti 2.637 ans avant la naissance ^{p.004} de Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'a pas cessé de fonctionner jusqu'à ce jour.

Le père de Mailla, qui pendant quarante-cinq ans vécut en Chine à la cour de Kang-Hi, entreprit le premier la traduction des grandes annales chinoises. Cette traduction, qui forme 12 gros vol. in-4°, a servi de base à notre résumé, que nous donnons pour une analyse rapide, mais d'une fidélité scrupuleuse.

Comme le fait observer très judicieusement l'abbé Grosier dans un discours qui sert d'introduction à l'histoire du père de Mailla,

« la sincérité des écrivains chinois se trouve garantie par une formalité qui s'est constamment observée à la Chine, et qui me paraît bien propre à écarter le mensonge des fastes d'un peuple. Cette formalité consiste à ne rédiger les faits du règne d'un empereur qu'après l'extinction de sa race entière, ou lorsque le trône a passé dans une autre famille. Pendant le cours d'une dynastie, les historiens publics recueillent chaque jour les faits dont ils sont témoins ; ils les inscrivent sur des feuilles volantes, et, sans se communiquer leurs observations les uns aux autres, ils les déposent dans une espèce de coffre ou bureau scellé de tous les sceaux de l'empire, et auquel on a pratiqué une ouverture propre à recevoir les papiers qu'on y jette. Le bureau reste inviolablement fermé tant qu'une même famille impériale subsiste sur le trône ; mais lorsqu'une autre la remplace et lui succède, on rassemble ces mémoires, on les confronte, on les discute, et d'après ceux qu'une critique

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

sévère a adoptés, le gouvernement fait écrire l'histoire de la dynastie qui a précédé. C'est de toutes ces parties réunies que s'est formé le grand ouvrage dont nous annonçons la traduction.

L'anecdote suivante, extraite des grandes annales chinoises, achèvera de donner une idée de la manière dont les ^{p.005} membres du tribunal historique ont toujours envisagé leurs devoirs.

« Tai-Tsoug, empereur de la dynastie des Thang (l'an 627 après J.-C.), demanda un jour à Tchou-Soui-Leang, président du tribunal des histoires de l'empire, s'il lui était permis de voir ce qu'il avait écrit de lui dans ses mémoires.

— Prince, répondit ce président, les historiens du tribunal écrivent les bonnes et les mauvaises actions des princes, leurs paroles louables ou répréhensibles, et tout ce qui se commet de bien et de mal dans leur administration. Nous sommes exacts et irréprochables sur ce point, et aucun de nous n'oserait y manquer. Cette sévérité impartiale doit être l'attribut essentiel de l'histoire, si l'on veut qu'elle serve de frein aux princes et aux grands, et qu'elle les empêche de commettre des fautes. Mais je ne sache point qu'aucun empereur jusqu'ici ait jamais vu ce qu'on écrivait de lui.

— Eh quoi ! dit l'empereur, si je ne faisais rien de bon, ou si je venais à commettre quelque mauvaise action, est-ce que vous, Tchou-Soui-Leang, vous l'écrieriez aussi ?

— Prince, j'en serais pénétré de douleur ; mais, étant chargé d'un emploi aussi important qu'est celui de présider le tribunal de l'empire, est-ce que j'oserais y manquer ?

Lieou-Ki, un des membres du tribunal, présent à cette conversation, ajouta :

— Tchou-Soui-Leang, tout président qu'il est de ce tribunal, ne serait pas le maître de substituer le mensonge à la vérité ; s'il était capable de cette faute, ses collègues mêmes

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

s'élèveraient contre lui, et ne manqueraient pas de faire mention dans leurs écrits de la prévarication de leur chef.

— Bien plus, ajouta le président, la demande de Votre Majesté et la conversation que je viens d'avoir avec elle seront infailliblement consignées dans nos mémoires. » (Le père de Mailla.)

Quelques mots encore sur la chronologie chinoise : cette ^{p.006} chronologie fut vivement attaquée lorsque le père Amiot envoya en Europe la *Table chronologique de tous les souverains qui ont règne sur la Chine, rangée par ordre de cycles, et exactement calculée sur les monuments authentiques depuis la 61e année du règne de Hoang-Ti jusqu'à l'empereur actuellement régnant (1769), après avoir subi tous les examens juridiques des différentes académies ou tribunaux littéraires* ¹. Une publication aussi inattendue devait être diversement accueillie, d'abord parce qu'elle ruinait de fond en comble les systèmes et les hypothèses d'une foule de savants, ensuite parce qu'il en coûtait à l'amour-propre européen de reconnaître que les Chinois avaient en civilisation précédé tous les peuples du monde.

Parmi les adversaires des Tables chinoises, les uns les rejetèrent purement et simplement comme un tissu de fables qui ne méritaient aucun examen. De nos jours quelques écrivains emploient encore cette méthode expéditive et commode. D'autres, plus consciencieux, étudièrent les documents et les traductions dues pour la plupart aux RR. PP. jésuites ; mais, trompés par des contradictions apparentes, et s'appuyant sur des passages d'auteurs chinois qui faisaient remonter l'antiquité de leur nation à des millions d'années, ils crurent devoir rejeter en bloc toute la chronologie chinoise. Enfin, les encyclopédistes, à leur tour, regardèrent les Tables chronologiques comme une bonne fortune inespérée, et y cherchèrent de nouvelles armes contre le catholicisme. Selon eux, l'histoire chinoise, dont ils se gardèrent bien de

¹ Le père Amiot ajoute : « J'espère que ceux qui cultivent les lettres me sauront gré de les avoir mis en état de voir par eux mêmes dans l'original tout l'ordre chronologique de l'histoire chinoise. » Cette Table envoyée par le savant missionnaire existe encore à la Bibliothèque royale.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

contester l'authenticité, contredisait formellement les textes sacrés et rendait un déluge universel impossible.

p.007 C'est alors que le père de Mailla écrivit une série de lettres, datées de Pe-King et adressées à M. Fréret, où il réduisit à leur juste valeur et les critiques et les fausses interprétations dont les Tables chronologiques et les grandes annales chinoises avaient été l'objet.

Il commença par établir que les observations astronomiques mentionnées dans les annales de l'empire sont d'une exactitude rigoureuse, et concordent parfaitement avec les dates que ces mêmes annales leur assignent.

A ceux qui prétendent que les Chinois eux-mêmes ne sont pas d'accord sur leur histoire, et qu'au milieu d'une infinité de fables et de dates absurdes ou contradictoires il est impossible de se reconnaître et de choisir, le père de Mailla répond qu'en Chine, comme en Europe, il y a eu de tout temps des faiseurs de systèmes et des songe-creux, qui prennent leurs rêveries pour la vérité ; mais qu'en Chine, comme en Europe, il est très facile de distinguer les ouvrages sérieux de contes faits à plaisir ; que d'un autre côté il y a en Chine un corps d'histoire officiel, généralement adopté, et offrant seul toutes les garanties de fidélité et d'exactitude ; que l'autorité dont jouit cette histoire est si grande, si imposante, que jamais auteur chinois n'a osé la contredire sur aucun point important, et que toutes les élucubrations citées ne s'occupent que des époques antérieures au règne de Hoang-Ti, règne auquel commencent les grandes annales chinoises.

Enfin il démontre jusqu'à la dernière évidence que la chronologie chinoise concorde très bien avec celle de nos livres sacrés.

Selon les Tables, Hoang-Ti régnait 2.698 ans avant J.-C. Nos livres sacrés assignent au déluge universel une date antérieure de 289 ans (2987). Cette période n'est-elle pas suffisante pour la fondation d'une colonie par un des fils de p.008 Noé ? Est-il impossible que cette colonie, conduite par un homme supérieur et favorisée par les circonstances, ait pris un accroissement rapide, et que dès le règne de Hoang-Ti, un des

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

plus grands législateurs connus, la Chine fut déjà un royaume régulièrement organisé ?

Les inondations dont parlent les auteurs chinois, et qu'ils placent sous le règne de Yu (2205 avant J.-C.), sont évidemment des débordements partiels et qui n'ont aucun rapport avec l'épouvantable cataclysme raconté dans la Bible.

Les bornes et le but de cet ouvrage ne nous permettent pas de nous arrêter plus longtemps sur ce sujet intéressant. Nous ne pouvons qu'indiquer aux personnes qui désireraient de plus amples éclaircissements les discours, les lettres et les pièces justificatives qui précèdent et suivent la grande histoire du père de Mailla, imprimée à Paris en 1777 (12 vol. in-4°).

PREMIÈRE PARTIE

Précis historique

@

p.009 En offrant à nos lecteurs cette esquisse rapide mais complète de l'histoire de la nation chinoise, nous croyons devoir prévenir que, laissant de côté tout esprit de système, nous nous efforcerons de résumer avec le plus de clarté possible les annales officielles de ce peuple, traduites avec une fidélité scrupuleuse par le père Moyriac de Mailla. Quant aux dates des événements et à la durée des dynasties, nous adopterons également la chronologie officielle, la plus nettement établie de toutes les chronologies profanes. Nous ne comprenons pas en effet comment, en face de documents historiques formant une chaîne non interrompue depuis Hoang-Ti jusqu'à nos jours, on puisse témérairement chercher à bouleverser toute la chronologie chinoise au moyen de quelques dates isolées, et très contestables de notre histoire ancienne.

p.010 En procédant ainsi, nous nous appuyons du reste sur des autorités imposantes ; car voici comment le père Amiot, l'un des plus savants missionnaires sinologues, formule son opinion après avoir longuement recherché tous les caractères d'authenticité offerts par l'histoire et la chronologie du Céleste-Empire :

« De tout ce qui précède, dit le père Amiot, je conclus :

1° Que les annales chinoises sont préférables aux monuments historiques de toutes les autres nations, parce qu'elles sont les plus dépouillées de fables, les plus suivies, les plus abondantes en faits ;

2° Qu'elles méritent toute notre confiance, parce qu'elles ont des époques démontrées par des observations astronomiques qui, jointes aux monuments de toute espèce dont ces annales

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

abondent, se servent réciproquement de preuves, s'étayent mutuellement, et concourent ensemble pour constater la bonne foi des écrivains qui les ont transmises jusqu'à nous ;

3° Qu'elles sont dignes de l'attention de tous les savants, parce qu'elles peuvent les aider à remonter sûrement jusqu'aux premiers siècles du renouvellement du monde, en leur fournissant pour cela les secours nécessaires et les guides qui peuvent les y conduire : tels sont les cycles sexagénaires, rangés tout nouvellement en tri-cycles, dont l'époque radicale est la 2637^e année avant l'ère chrétienne, la 61^e du règne de Hoang-Ti ; les généalogies des premiers souverains, généalogies qui portent avec elles l'empreinte de la vérité dans les petites lacunes qui s'y trouvent, et qu'on n'a osé remplir, quoiqu'il eût été très facile de le faire si l'on avait voulu y ajouter du sien ;

4° Enfin, que ces annales sont elles-mêmes l'ouvrage ^{p.011} de littérature le plus authentique qui soit dans l'univers, parce qu'il n'y en a point dans tout l'univers qui ait été travaillé pendant l'espace de près de dix-huit siècles, qui ait été revu, corrigé et augmenté à mesure que l'on faisait de nouvelles découvertes, par un si grand nombre de savants réunis, et pourvus de tous les secours possibles.

La période comprise entre les deux points les plus extrêmes de l'histoire chinoise renferme une durée de près de quatre mille cinq cents années. Depuis Hoang-Ti jusqu'à nos jours, vingt-deux dynasties se sont succédé, sans compter celle de ce prince, qui a donné neuf monarques à la Chine.

Il est à remarquer, toutefois, que les annales de l'empire nous représentent Yu comme le fondateur de la première dynastie, quoique Yu soit le dixième successeur de Hoang-Ti. C'est sans doute parce que avant Yu la couronne était élective, et qu'à la mort du prince régnant on cherchait dans tout l'empire l'homme le plus digne de lui succéder, quelles que fussent sa naissance et sa position. Depuis Yu, au contraire,

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

ce principe reçut une modification essentielle, en ce sens que le choix ne devait régulièrement tomber que sur un des fils de l'empereur défunt. Or il n'y a de dynastie possible qu'avec une forme de gouvernement qui perpétue la couronne dans une même famille.

État de l'empire chinois avant la première dynastie (2205 ans avant J.-C.)

Nous avons déjà vu que la première date certaine de l'histoire chinoise était celle de la soixantième année du ^{p.012} règne de Hoang-Ti, laquelle correspondait à l'an 2637 avant l'ère chrétienne.

Nous rangerons donc dans les temps fabuleux tous les souverains qui ont précédé Hoang-Ti, puisque la *chaîne non interrompue de documents historiques* ne remonte que jusqu'à ce prince.

Selon les plus anciens historiens chinois, ce fut un empereur nommé Fou-Hi, dont ils placent le règne l'an 2953 avant J.-C., qui tira les Chinois de l'état sauvage et jeta les premiers fondements de leur civilisation. Voici le portrait de ce prince, tel que le trace le père de Mailla :

« Fou-Hi, par des soins infatigables, travailla à rendre son peuple raisonnable et à lui inspirer des sentiments humains et conformes à la raison, dont jusque-là il avait paru dépourvu. Il mourut à Tchîn-Tou, où il fut enterré. On y voit encore aujourd'hui le lieu de sa sépulture.

Fou-Hi est l'inventeur du fameux livre *Y-Kin*, ou livre des mutations, qui fit pendant si longtemps le désespoir des lettrés chinois et ensuite des savants européens. Enfin, après bien des recherches, l'illustre Leibnitz reconnut avec étonnement que les lignes figurées dans ce livre, lignes tantôt brisées, tantôt entières et disposées d'une certaine façon, étaient une application rigoureuse du système de numération connu sous le nom de système binaire.

Malgré les histoires ridicules que, d'après des traditions populaires, les vieux chroniqueurs chinois racontent de Fou-Hi et de ses successeurs, il est assez facile de se former une idée des faits généraux

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

qui caractérisèrent cette époque reculée. Ainsi l'on peut considérer comme acquis à l'histoire que ce fut entre les règnes de Fou-Hi et de Hoang-Ti que la race chinoise fit ses premiers pas dans la carrière de la civilisation. Ne reconnaissant que ^{p.013} les droits de la force, exclusivement chasseurs, sans liens de famille, sans demeures fixes, les Chinois, jusqu'à Fou-Hi, étaient de véritables sauvages dominés plutôt que gouvernés par des chefs. Parmi ceux-ci, Fou-Hi, doué d'une intelligence relativement très supérieure, entrevit le premier les véritables destinées de l'homme sur la terre. Il établit des lois pour protéger les faibles contre les forts, et institua le mariage. Ses successeurs fécondèrent ces premiers rudiments sociaux, et, par la culture des terres, fixèrent les peuplades errantes dont ils étaient les pasteurs. Des buttes d'abord, des villages ensuite s'élevèrent bientôt de toutes parts, et, grâce à une vie plus régulière, à une nourriture moins incertaine, la population s'accrut rapidement.

Il ressort également de la situation de l'empire chinois sous Hoang-Ti, que cette nation passa sans transition et d'un seul élan des ténèbres de la barbarie à une organisation sociale assez complète. Hoang-Ti, à qui revient en partie la gloire d'un progrès si rapide, monta sur le trône à la suite d'une guerre civile. Le fils de son prédécesseur s'était révolté contre son père, et celui-ci s'était vu forcé d'abdiquer en sa faveur. Cette action souleva peuples et grands contre le rebelle. Attaqué à son tour par Hoang-Ti, il fut vaincu et périt les armes à la main.

Hoang-Ti avait une grande réputation de sagesse et de vertu. D'un consentement unanime il fut élu empereur ; son règne ouvre l'ère historique de la nation chinoise.

Nous allons examiner rapidement ce qu'était la civilisation chinoise sous Hoang-Ti et ses successeurs jusqu'au fondateur de la première dynastie. Un trait bien caractéristique de cette période nous a frappé. Chun, parmi les considérations dont il fait précéder une de ses ^{p.014} ordonnances, émet celle-ci : « Après avoir considéré l'antiquité ». Il y avait donc déjà une antiquité offrant des précédents à suivre pour un monarque qui vivait plus de deux mille ans avant notre ère.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Ce qu'il y a encore de positif, c'est qu'à cette époque le gouvernement chinois était régulièrement constitué ; neuf ministres, ayant chacun des attributions spéciales comme nos ministres actuels, administraient l'empire :

1° Le président du conseil, l'*instigateur* des autres ministres, suivant le texte chinois ;

2° Le ministre de l'agriculture ;

3° Le ministre de l'instruction publique ;

4° Le ministre des travaux publics ;

5° Le ministre de la justice ;

6° Le ministre des ponts et chaussées et des eaux et forêts ;

7° Le ministre des rites et cérémonies (cultes) ;

8° Le ministre de la musique (beaux-arts) ;

9° Enfin le ministre chargé de veiller sur ceux qui ont une mauvaise langue, et qui, par leurs discours, sèment la discorde. — La censure, à ce qu'il paraît, n'est pas chose nouvelle.

L'empire était divisé en douze provinces, chaque province en dix départements, chaque département en dix arrondissements, et chaque arrondissement en dix villes.

Un système uniforme de poids et mesures était en vigueur dans toute la Chine, et ce système avait pour base des proportions décimales.

Hoang-Ti, par l'institution d'un tribunal chargé d'enregistrer, à mesure qu'ils se produisaient, tous les faits historiques, astronomiques, météorologiques, tribunal qui n'a pas cessé de fonctionner jusqu'à nos jours, a doté ^{p.015} la Chine des archives les plus complètes du monde ¹.

L'empereur Chun entreprit d'immenses travaux de dessèchement et de canalisation ; par ses ordres, de grandes routes et des chaussées furent tracées dans des contrées presque inaccessibles ; le Kiang et le fleuve

¹ Les Chinois attachent à la statistique et à l'archéologie une grande importance. Aucun peuple ne fournit plus d'antiquaires. Une foule de savants passent leur vie à vérifier et à compiler des dates. Il est certain que le génie chinois est éminemment apte aux recherches minutieuses et à tous les travaux qui demandent plutôt de la patience et de l'exactitude que de la vigueur et de l'élévation d'esprit.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Jaune, détournés de leurs cours, allèrent dans un lit artificiel offrir un écoulement régulier aux eaux stagnantes qui inondaient, une partie de l'année, plusieurs provinces de l'empire. Pour arriver à ses fins, Chun fut obligé d'aplanir des collines et même de fendre une montagne. Il résulte de nombreux documents que les ingénieurs de ce prince connaissaient les propriétés du triangle rectangle et employaient la boussole.

Déjà avant Chun l'année solaire avait été exactement mesurée et l'époque des solstices fixée. Enfin, dans leurs calculs, les astronomes tenaient compte de la différence qui existe entre la durée de douze révolutions de la lune et d'une révolution du soleil.

L'industrie, de son côté, paraît avoir été à la hauteur de ces données scientifiques, puisque les auteurs indigènes mentionnent, sans commentaires et sans y attacher une idée de nouveauté, la fonte d'une certaine quantité d'énormes cloches, et qu'il résulte de leurs récits que l'usage des barques et des chars était général. Des règlements commerciaux attestent également l'importance des échanges que facilitait une monnaie d'or, d'argent et de cuivre.

Enfin si la seule création d'un ministère spécialement chargé de veiller aux intérêts et aux besoins des cultivateurs, fermiers ou propriétaires, ne permet pas de mettre raisonnablement en doute les progrès de l'agriculture, l'éducation des vers à soie prouve également que les Chinois savaient déjà tirer parti d'un produit qui, pour être utilisé, exige des connaissances mécaniques tant pour le dévidage des cocons que pour le tissage des étoffes.

Nous devons donc conclure de tout ce qui précède que, quelques siècles après le déluge, la Chine offrait le spectacle étrange, étonnant, d'une constitution sociale et politique aussi avancée que le furent jamais celles des Grecs et des Romains ¹.

¹ Voici une petite pièce de vers composée en l'honneur de Yao, le sixième successeur de Hoang-Ti, qui donnera à nos lecteurs une idée de la littérature de cette curieuse époque. Ils ont été traduits littéralement par M. Pauthier, savant orientaliste dont nous consulterons fréquemment l'ouvrage sur la Chine.

Dès que le soleil sort de l'orient, je me mets au travail ;
Dès qu'il disparaît, je me livre au repos ;
Quand j'ai soif, je bois l'eau de mon puits ;

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

1e dynastie

De 2205 à 1766 avant J.-C ; 18 souverains

Seul, parmi les princes de cette dynastie, Yu, son fondateur, se montra digne du pouvoir suprême. En montant sur le trône, il continua de donner l'exemple de toutes les vertus, et resta tel qu'il était lorsque Chun, reconnaissant sa haute capacité, l'avait chargé de l'exécution des gigantesques travaux qui illustrèrent son règne.

A quelques rares exceptions près, les successeurs de ^{p.017} Yu abandonnèrent les rênes de l'État à des ministres complaisants, afin de n'avoir à s'occuper que de chasses et de débauches. Aussi, par un sentiment de pudeur, les historiens chinois cherchent-ils à tirer un voile sur ces tristes règnes en se bornant à citer les noms des monarques avec cette simple annotation : Ils n'ont rien fait de digne d'être rapporté. Ce qu'il y a de remarquable encore, c'est qu'à partir de Yu ces mêmes historiens ne donnent plus aux souverains que le titre de roi, celui d'empereur leur semblant trop élevé pour de pareils hommes.

Les circonstances qui accompagnèrent une éclipse de soleil arrivée sous le règne de Tchoung-Kang nous permettent d'apprécier toute l'importance que le gouvernement attachait déjà à l'astronomie. A l'exemple du souverain, les membres du tribunal astronomique, songeant plus à leurs plaisirs qu'à leurs devoirs, omirent d'annoncer cette éclipse. Il en résulta une certaine confusion dans les cérémonies qu'indiquent les rites chinois en pareille occasion. Le dernier supplice punit l'ignorance ou l'oubli des deux premiers dignitaires du corps savant.

2e et 3e dynasties

De 1766 à 249 avant J.-C ; 68 souverains

La cruauté, les exactions et la prodigalité de Kie, dernier roi de la première dynastie, finirent par soulever contre lui une partie du peuple et des grands vassaux. Ces derniers se déclarèrent successivement indépendants et formèrent une ligue dans le but avoué de renverser

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Kie. Ils réunirent toutes leurs troupes, grossies d'un ^{p.018} nombre considérable de mécontents, en une seule armée, dont le commandement échut à Tching-Thang, le plus influent, le plus vertueux, le plus capable des grands vassaux de la couronne. Kie s'efforça vainement de lui résister ; vaincu d'abord, et abandonné ensuite, même par ses favoris, complices de ses crimes, il s'enfuit dans le sud et laissa le trône vacant.

Tching-Thang, du consentement de toute la nation, recueillit l'héritage impérial, et s'efforça de justifier le choix dont il avait été l'objet.

Ses premiers soins furent d'opérer de nombreuses épurations dans le personnel des fonctionnaires publics, qui, marchant sur les traces de l'ancien roi, vendaient publiquement la justice, rançonnaient impitoyablement le peuple, et « commettaient, dit un historien, les actes les plus honteux à la face du soleil ». Tching-Thang chassa ceux qui s'étaient le plus compromis, et les remplaça par des hommes sages et vertueux, qu'il fut quelquefois obligé d'aller chercher dans les plus basses classes, tant la corruption était grande et générale dans les hautes régions de la société. Il rétablit une équitable répartition dans les impôts, et fit, en un mot, reflourir la justice et la vertu dans tout le royaume.

Une longue sécheresse désola la Chine sous le règne de ce prince ; elle occasionna une épouvantable famine qui dura sept années. Tching-Thang regarda cette calamité comme une punition céleste ; et, pour fléchir l'Être suprême, il se rendit en grande cérémonie sur une montagne, où, après s'être dépouillé des ornements royaux, après avoir coupé ses ongles et ses cheveux, il s'accusa à haute voix de toutes les fautes qu'il avait commises et en demanda humblement pardon. Les annales chinoises placent cette famine l'an 1766 avant J.-C. C'est ^{p.019} probablement celle d'Égypte, prédite par Joseph, et à laquelle les livres sacrés assignent à peu près la même date.

Les descendants de Tching-Thang oublièrent bientôt, à ce qu'il paraît, les nobles exemples que ce prince leur avait laissés, et

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

s'abandonnèrent aux mêmes désordres qui avaient amené la chute de la première dynastie.

Sous le règne de Tai-Wou (1637 avant J.-C.), la Chine reçut des ambassadeurs de soixante-douze peuples inconnus qui vinrent implorer sa protection contre une armée innombrable qui s'avancait de l'ouest, et qui effaçait les empires sous ses pas. Ce fait ne nous donnerait-il pas la date positive de la grande expédition de Sésostris en Asie, qui a tant exercé la sagacité de nos savants ?

Cheou-Sin fut le dernier roi de la seconde dynastie. Un de ses grands vassaux, Wou-Wang, leva l'étendard de la révolte, et marcha contre lui. Cheou-Sin, ivre de sang et de débauches, rassembla à la hâte une armée pour couvrir sa capitale ; malgré de nombreuses défections, il attendit Wou-Wang de pied ferme et lui disputa courageusement la victoire dans une des plus sanglantes batailles dont l'histoire chinoise fasse mention. Quand Cheou-Sin vit ses soldats prendre la fuite, il courut s'enfermer dans la tour qui contenait ses trésors ; là il se revêtit de ses habits les plus magnifiques, se para de tous ses bijoux, et alluma un vaste incendie qui le consuma avec ses richesses.

Wou-Wang, en montant sur le trône, voulut récompenser les seigneurs qui avaient contribué à son élévation ; il leur distribua en conséquence des principautés et de petits royaumes, avec le droit d'en transmettre le gouvernement à leurs héritiers. Cette faute impardonnable devint la source de guerres intestines, qui, p.020 pendant plusieurs siècles, désolèrent l'empire et jetèrent les empereurs dans d'inextricables embarras. Malgré une concession si impolitique, les historiens chinois considèrent Wou-Wang comme un des plus grands monarques qui aient régné, et le citent comme un modèle de toutes les vertus.

On trouve, à cette époque de l'histoire de la Chine, un exemple de fidélité dynastique trop remarquable pour que nous le passions sous silence.

« Deux sages, nommés Pe-Y et Chou-Tchy, après avoir inutilement fait de vives remontrances à Cheou-Sin sur sa

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

conduite dépravée, s'étaient retirés de la cour. Mais après la mort fatale du roi, lorsque Wou-Wang fut monté sur le trône, Pe-Y et Chou-Tchi sortirent de leur solitude, allèrent à sa rencontre, et, prenant son cheval parla bride, lui dirent :

— Vous qui vous piquez de vertu, comment avez-vous osé vous révolter contre votre prince et contre votre père jusqu'à l'obliger à se donner la mort ? Où est votre fidélité ? où est votre obéissance ?

Les gardes qui accompagnaient le nouveau roi mirent le sabre à la main, et voulaient tuer ces deux hommes ; mais Wou-Wang s'y opposa. Les deux anciens serviteurs, voyant que tous leurs efforts en faveur de l'ancienne dynastie seraient inutiles, renoncèrent à tout commerce avec les hommes. Ils allèrent se cacher dans une montagne, résolus d'y vivre des racines et des herbes qui y croissaient, pour qu'il ne fût pas dit qu'ils fissent usage de grains appartenant à la nouvelle dynastie. Ils vécurent ainsi quelque temps, jusqu'à ce qu'une vieille femme, passant par cette montagne, et ayant su d'eux la vie qu'ils menaient et les motifs qui les y portaient, leur dit :

— Je trouve votre raisonnement singulier : vous ne voulez pas vivre de grains dont les hommes vivent, parce qu'un ^{p.021} usurpateur est monté sur le trône et que vous ne voulez pas vous nourrir de ce qui lui appartient ; est-ce que ces herbes et ces racines que vous mangez ne sont pas les productions d'une montagne qui appartient à Wou-Wang ?

Le raisonnement de la vieille femme leur parut sans réplique ; les deux sages, se regardant l'un l'autre, trouvèrent qu'elle avait raison : dès lors ils prirent la résolution de se laisser manquer de tout, de peur de porter atteinte à la fidélité qu'ils devaient à l'ancienne dynastie dont ils étaient nés sujets, et ils se laissèrent mourir de faim. Wou-Wang, en apprenant leur mort, en fut profondément affligé ; il loua publiquement leur fidélité et leur attachement à leur prince, et il se reprochait

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

d'en avoir été la cause ». (*Hist. gén. de la Chine*, tome I, page 273.)

Les premiers descendants de Wou-Wang, à l'exception d'un seul ¹ qui passait des mois entiers à la chasse, continuèrent à régner avec éclat ; tandis qu'au dehors ils repoussaient les invasions incessantes des nations barbares qui, attirées par les richesses de la Chine, y faisaient de fréquentes incursions, ils protégeaient au dedans les sciences et l'agriculture, et bâtissaient des palais et des édifices publics d'une grande magnificence.

Aussi longtemps qu'ils eurent le bras assez puissant pour maintenir dans une juste dépendance les grands vassaux de l'empire, la Chine fut tranquille ; mais des deux côtés la position était trop violente pour pouvoir durer. Les sages virent avec effroi les empereurs devenir p.022 plus exigeants à mesure que les possesseurs de fiefs à titre héréditaire se montraient plus hautains, et travaillaient sourdement à franchir les bornes imposées à leur autorité quasi-souveraine. Un dernier lien les attachait à la couronne, et, quoique ce ne fût qu'un vain hommage, il leur sembla bientôt trop lourd, et ils voulurent traiter d'égal à égal avec les successeurs de celui qui les avait faits ce qu'ils étaient.

Bientôt on les vit soutenir leur complète indépendance les armes à la main, tantôt contre l'empereur lui-même, et plus souvent encore les uns contre les autres.

Jusqu'au règne de Yeou-Wang (781 ans avant J.-C.), les empereurs conservèrent encore une certaine prépondérance au milieu de ces complots continuels ; mais, à partir de ce prince imbécile, l'histoire de la troisième dynastie, qui se maintint cependant encore pendant cinq cents ans sur le trône, n'est plus qu'une interminable suite de guerres civiles sans cesse renaissantes dont chaque épisode est souillé de meurtres et de trahisons.

¹ L'empereur Tchao-Wang, en se livrant à sa passion effrénée pour la chasse, dévastait avec ses meutes et ses chevaux les campagnes cultivées. Les paysans, fatigués de lui faire des représentations inutiles, résolurent sa perte ; ils disposèrent le bateau sur lequel ce prince devait traverser un grand fleuve de manière à ce qu'il s'entr'ouvrit tout à coup. Tchao-Wang fut effectivement noyé avec une partie de sa suite.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

La Chine offrit alors le triste spectacle d'un grand corps en dissolution, dont une foule d'ambitieux se disputaient avec un acharnement inouï les provinces, les villes et jusqu'aux moindres bourgades. Chacun voulait être roi, c'est-à-dire n'obéir qu'à ses caprices, vivre sans frein et sans contrôle, ne relever que de son épée.

Plusieurs de ces roitelets poussèrent l'aveuglement si loin, qu'on les vit tour à tour appeler à leur aide les Tartares occidentaux, et, dans l'intérêt de leurs misérables querelles, introduire ainsi au cœur de l'empire les peuplades sauvages qui devaient le conquérir un jour. Ce fut cet oubli du plus saint des devoirs, ce funeste effet de l'entraînement des guerres civiles, qui prépara et ^{p.023} facilita les épouvantables invasions dont la Chine, depuis cette époque, devint si souvent le théâtre. Les Tartares, attirés par les richesses et la fertilité de l'empire, ne s'éloignaient qu'en frémissant d'impatience des provinces fécondes dont ils assuraient la possession à d'indignes tyrans. Dans leurs fréquentes interventions, ils empruntèrent à la civilisation chinoise les armes qu'ils devaient un jour tourner victorieusement contre elle.

Voici du reste, d'après un ancien livre chinois, le portrait de ces Tartares ; il ne nous semble pas sans intérêt de donner ici le jugement que portait sur eux, 170 ans avant l'ère chrétienne, le premier ministre de l'empereur Hiao-Ouen-Ti.

« La manière des Tartares de faire la guerre est bien différente de la nôtre. Gravier et descendre les montagnes les plus escarpées avec une rapidité étonnante ; traverser à la nage les fleuves les plus profonds et les torrents les plus rapides ; souffrir le vent, la pluie, la faim, la soif ; faire des marches forcées, ne point être arrêtés par les précipices, accoutumer les chevaux à passer dans les sentiers les plus étroits, se rendre habiles à se servir de l'arc et de la flèche, tels sont les Tartares. Ils attaquent, prennent la fuite, et se rallient avec une promptitude et une facilité admirables. Dans les gorges, dans les défilés, ils auront toujours l'avantage sur nous. Mais en plaine, où nos chariots et notre cavalerie

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

peuvent aisément faire leurs évolutions, nous les battons toujours. Leurs arcs n'ont point la force des nôtres, leurs lances sont moins longues, et leurs armes et leurs cuirasses sont d'une trempe inférieure. En bataille rangée ils ne soutiendront pas l'impétuosité de nos troupes. Mettre pied à terre, se battre à l'arme blanche, manier la pique, présenter le front, se faire jour quand on est enveloppé, voilà ^{p.024} des manœuvres propres à nos troupes, que les Tartares ignorent et auxquelles ils ne peuvent résister ¹.

Ce curieux morceau nous permet d'apprécier avec beaucoup de justesse non seulement le caractère et les habitudes des Chinois et de leurs éternels ennemis, mais le degré de civilisation des deux peuples, et de plus, combien les grands vassaux de la couronne, en achetant à prix d'or la coopération des chefs tartares, précipitèrent la ruine de l'empire chinois.

Sans songer aux funestes conséquences que pouvait entraîner l'adjonction d'aussi dangereux auxiliaires, ils apprirent aux Tartares le grand art de la guerre. Ceux-ci, qui, pris individuellement, étaient meilleurs soldats que les Chinois, une fois disciplinés et familiarisés avec les règles de la stratégie, devaient fatalement les asservir, du moment où les innombrables peuplades de la grande famille mogole ou manchoue oublieraient leurs querelles intestines, et se ligueraient toutes ensemble pour la conquête du Céleste-Empire.

Sciences et arts des Chinois sous la 2^e et 3^e dynastie

Nous avons vu les Chinois déjà en possession de la boussole ; nous serons forcés aujourd'hui de reconnaître avec le père Amiot, 1^o que sous la troisième dynastie l'astronomie et la cosmogonie avaient fait des progrès assez prononcés pour mesurer le volume de la terre et remarquer l'aplatissement de ses pôles ; 2^o que les Chinois avaient non seulement découvert la poudre à canon, mais se servaient de canons et de bombes.

¹ Annales, traduit du père de Mailla.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Il existe à la Bibliothèque royale de Paris un ^{p.025} exemplaire en 42 vol. in-folio, avec dessins de tous les vases déposés au musée impérial de Pe-King ; parmi ces vases il en est un dont la matière, la forme et l'inscription attestent qu'il fut fabriqué pour être offert à l'empereur Wen-Wang, qui vivait 1.200 ans avant notre ère. Il y en a de plus anciens, mais celui-ci offre une particularité très remarquable eu égard à sa date. Ce vase, qui, par la beauté et la pureté de sa forme, peut rivaliser avec tout ce que notre antiquité nous a laissé de plus parfait, présente dans ses ornements cette espèce de méandre nommé Grecque, dont le nom indique suffisamment l'origine supposée. Or le vase dont nous parlons est au moins contemporain du siège de Troie. Serait-il donc déraisonnable de supposer que, bien loin d'être originaire de Grèce, l'ornement en question y aurait été importé on ne sait quand ni comment, peut-être avec la soie, sur les caisses et les enveloppes qui servaient à emballer cette précieuse matière ?

4e Dynastie

De 249 à 206 avant J.-C.

Si la quatrième dynastie ne se compose que de trois souverains, elle en compte un dont le souvenir resplendit au milieu de l'océan des âges, comme la cime d'un volcan sur l'immensité des mers.

Tshin-Chi-Hoang-Ti fut un de ces hommes exceptionnels qui ne peuvent traverser le monde sans y laisser une profonde empreinte de leurs pas. Ce prince avait vingt ans à peine lorsqu'il prit les rênes d'un empire qui s'en allait en lambeaux. Tous les désordres que la guerre civile entraîne à sa suite étaient arrivés à leur comble, et ^{p.026} si les dépouillés, les vaincus, invoquaient encore parfois dans leur détresse l'autorité suprême, les vainqueurs n'en avaient nul souci.

Une seule pensée animait Tshin-Chi-Hoang-Ti en montant sur le trône, et c'était une pensée d'orgueil et d'ambition : effacer par l'éclat de son règne l'éclat des règnes passés, exécuter des choses qui fissent le désespoir des ambitieux qui viendraient après lui, tel fut le rêve présomptueux à la réalisation duquel il consacra son indomptable énergie.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Avant tout, il voulut être empereur de fait comme il l'était de nom, et réunir dans sa main la puissance que l'imprévoyance de ses faibles prédécesseurs avait laissée s'éparpiller entre des vassaux devenus leurs égaux. Secondé par un ministre habile et dévoué, il se mit à l'œuvre. Trop faible encore pour marcher tête levée vers son but, son or et ses promesses allèrent jusqu'au fond des provinces chercher des partisans et solder des trahisons. Il trouva aussi le moyen de raviver toutes les querelles de ses vassaux, de les pousser les uns contre les autres ; en sorte que la Chine ne fut bientôt plus qu'un vaste champ de bataille où les ennemis de Tshin s'exterminaient mutuellement. Alors, selon les circonstances, vendant son appui tantôt aux forts, tantôt aux faibles, et prenant toujours à l'heure du partage la part du lion, il devint insensiblement l'arbitre du sort des batailles, et accoutuma les peuples à considérer son épée comme un gage de victoire.

Une telle politique, impitoyablement suivie, ne tarda pas à porter ses fruits. Au bout de quelques années, de tous les grands feudataires de la couronne, il ne restait plus que le roi de Tchou ; mais ce dernier vassal était, comme nous l'allons voir, un ennemi redoutable. La lutte ^{p.027} fut longue et acharnée. Au début de la campagne, la fortune sembla vouloir abandonner Tshin-Chi-Hoang-Ti : dans une grande bataille il perdit sept généraux et quarante mille hommes, et pendant trois jours les débris de son armée furent poursuivis l'épée dans les reins.

Un échec aussi complet, aussi inattendu, consterna l'empereur et son ministre ; dans leur perplexité, ils se ressouvirent d'un vieux général en disgrâce, qui seul leur parut capable de réparer un tel désastre. L'empereur, qui savait au besoin oublier sa fierté, se rendit lui-même dans la retraite de l'exilé, et lui offrit le commandement d'une nouvelle armée dont il lui confia l'organisation.

— Si vous vouiez que je ne vous laisse rien à désirer, lui répondit le guerrier sexagénaire, il me faut six cent mille combattants.

L'empereur les lui promit ; six cent mille hommes furent immédiatement levés, et partirent sous sa conduite.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Le roi de Tchou, au bruit de ces formidables préparatifs, réunit une armée de force égale, et en confia le commandement à un général consommé dans l'art de la guerre, mais moins prudent que son rival, qu'il ne put jamais décider à *confier ses espérances au sort d'une seule bataille*.

« Tshin-Chi-Hoang-Ti avait abondamment fourni son général de vivres et de munitions. Celui-ci se tint donc dans son camp, et s'y fortifia afin de mettre les ennemis dans la nécessité de ruiner leur pays par leurs propres troupes, dont le nombre égalait les siennes.

Le général de Tchou, qui n'avait pas prévu que l'armée de Tshin demeurerait si longtemps sans vouloir combattre, fit insulter leur camp pendant plusieurs jours sans aucun succès. Comme les vivres commençaient à lui manquer, il était obligé de faire escorter par de ^{p.028} gros détachements les convois qui lui venaient de fort loin. Après s'être ainsi dégarni, le général de Tchou fit faire à ses troupes un mouvement si mal à propos, que le lieutenant de Tshin-Chi-Hoang-Ti en profita pour le charger ; et le combat étant insensiblement devenu général, l'armée de Tchou fut obligée de céder le terrain et de se retirer en toute hâte. Poursuivi à outrance, le général de Tchou fit volte-face et se battit en grand capitaine. Il eût peut-être remporté la victoire s'il n'eût été tué au commencement de l'action. Sa mort répandit une telle consternation dans son armée, que chacun ne pensa plus qu'à fuir et à se mettre en sûreté ¹.

Dès ce moment le jeune empereur régna sans partage sur tous les États qui composaient le vaste empire chinois. Dans l'ivresse de son triomphe, il rendit un édit où il prenait officiellement le nom sous lequel nous l'avons désigné jusqu'ici, et qui signifie le premier souverain absolu de la dynastie des Tshin.

¹ [Annales de l'empire chinois](#), traduct. du père de Mailla.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Il s'occupa ensuite de refondre l'organisation de ses États ; et, voulant effacer les derniers vestiges de la féodalité, il résolut de subdiviser les provinces de l'empire et de les faire administrer par de simples gouverneurs révocables, n'ayant l'initiative d'aucune mesure importante et relevant directement des ministres.

Mais telle n'était pas l'opinion des principaux officiers de sa cour, qui, dans leur intérêt personnel et pour affaiblir le pouvoir suprême, désiraient ardemment que l'empereur conservât l'ancienne organisation et établit les princes de sa famille dans les royaumes des grands vassaux détrônés. Tshin-Chi-Hoang-Ti, qui, dans les circonstances décisives, ne manquait ni de dissimulation ^{p.029} ni d'habileté, convoqua un conseil pour examiner une affaire si importante ; mais il eut soin de le composer de personnes qui lui étaient entièrement dévouées.

Après une longue délibération, le conseil ouvrit l'avis suivant :

« Les empereurs de la dynastie des Tcheou établirent leurs fils et leurs frères princes des différentes provinces pour maintenir les peuples dans l'obéissance ; mais bientôt les liens de la parenté s'affaiblissant, l'envie, la jalousie et l'inimitié s'accrurent à un tel point entre eux, qu'ils se déchirèrent par des guerres continuelles que les empereurs n'ont jamais pu voir finir.

Maintenant que l'empire est réuni sous le glorieux gouvernement de Votre Majesté, l'avis de son conseil est qu'elle n'établisse personne de sa famille dans des principautés, mais plutôt qu'elle leur assigne dans quelque ville une pension proportionnée à leur rang et à leur naissance. Dès lors on ne reconnaîtra plus qu'un seul maître dans tout l'empire, on n'y suivra que ses ordres, les cœurs ne seront point partagés, et il ne sera pas difficile de le gouverner ¹.

Hoang-Ti ne manqua pas d'approuver cette décision et de rendre

¹ Annales de l'empire, traduct. du père de Mailla.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

immédiatement un décret en ce sens. Alors seulement l'empire chinois devint un grand corps homogène, dont tous les rouages administratifs reçurent l'impulsion du pouvoir central ; il n'y eut plus d'autorité que celle qui émanait du monarque, et ses vassaux devinrent ses sujets.

Ce même prince voulut ensuite, suivant les textes chinois, qu'il y eût des termes affectés à lui seul pour exprimer ses paroles et ses ordres, prétendant qu'on ne ^{p.030} devait pas rendre les actions d'un aussi grand prince que lui par des expressions communes à tout le monde. Par exemple, *tchi*, agir, faire, était le signe de ses paroles ; *tchao*, qui signifie instruire, exprimait ses ordres, voulant marquer par là qu'un prince ne parle à ses sujets que pour les instruire. Cependant, afin d'avertir les empereurs de ne pas trop s'enorgueillir de leur rang, il affecta en parlant de lui-même d'employer *tshin*, qui signifie le surplus, comme qui dirait le surplus dans l'empire. L'origine de ce titre modeste, qui s'est conservé jusqu'à nos jours, remonte à ce prince, de même que les deux autres expressions consacrées aux paroles et aux actions des empereurs.

« Pour rendre son nom immortel, il ordonna que ses successeurs à l'empire ne le changeraient point (c'est-à-dire qu'ils continueraient à porter son nom), malgré la coutume introduite depuis longtemps. Il voulut qu'après lui les empereurs fussent seulement distingués par l'ordre numérique, tels que Hoang-Ti II, Hoang- Ti III, Hoang-Ti IV, et ainsi de suite jusqu'à dix mille générations, ou, pour mieux dire, à l'infini ¹.

Ces changements et beaucoup d'autres qui annonçaient une ferme volonté de régner en maître et d'abaisser tout devant le pouvoir impérial, blessèrent profondément les mandarins et les lettrés ; ils virent avec effroi les saintes traditions de l'antiquité ouvertement foulées aux pieds, et osèrent adresser à l'empereur des observations respectueuses d'abord, mais bientôt énergiques et menaçantes. Hoang-

¹ Annales de l'empire, traduct. du père de Mailla.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Ti, bien décidé à ne point reculer, étouffa dans le sang de vingt-deux d'entre eux une opposition sur le point de dégénérer en révolte.

p.031 Ce coup d'État acheva de mettre à la disposition de Tshin-Chi-Hoang-Ti toutes les forces et toutes les ressources de l'empire. Alors il donna un libre cours à ses gigantesques projets. Il s'occupa d'abord des embellissements de sa capitale, où il résolut de se créer une demeure digne de lui.

Ce que les historiens chinois racontent de ce palais, ou plutôt de la réunion de ces palais, semblerait incroyable sans les minutieux détails dont ils accompagnent leurs descriptions. L'empereur avait précédemment fait lever les plans des châteaux et des maisons de plaisance des rois feudataires ; il voulut que tous ces palais, avec leurs dispositions les plus heureuses, leurs meubles et leurs ornements, fussent reproduits dans un immense jardin et reliés entre eux par une galerie à deux étages qui lui permît en toute saison de communiquer des uns aux autres. Ces constructions étaient si vastes, que dix mille soldats pouvaient manœuvrer dans quelques-unes des cours.

Pendant que ces travaux s'exécutaient, le monarque entreprit plusieurs grands voyages dans ses États pour examiner les lieux et indiquer les routes, les ponts et les canaux dont il projetait l'établissement. Partout il sembla vouloir défier la nature et changer la face de la terre : une seule de ses grandes routes donnera l'idée de ce qu'il osait entreprendre. Dans un pays montueux et coupé de gorges profondes et marécageuses, il traça lui-même une chaussée de soixante-douze myriamètres de développement (cent quatre-vingts lieues). Cette chaussée, bordée d'arbres qu'il avait fait transplanter adultes, ressemblait dans toute son étendue à la principale allée d'un parc, et n'offrait que des pentes et des sinuosités insensibles. Pour arriver à ce résultat, il avait fallu aplanir des montagnes, combler des vallées et raffermir le sol mouvant des p.032 marais. Quand cette route fut achevée, Tshin la trouva si parfaite, qu'il ordonna d'en construire plusieurs autres sur le même plan, afin d'établir des communications faciles entre sa capitale et les principales villes de l'empire.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Dans le grand voyage dont nous venons de parler, l'empereur échappa comme par miracle à une tentative d'assassinat. L'ancien ministre d'un des grands vassaux indépendants que Thsin-Chi-Hoang-Ti avait détrôné, voyant la famille de son prince éteinte, avait résolu de la venger. Suivant les annales chinoises, il s'aboucha avec un homme d'une force de corps prodigieuse, auquel il proposa de tuer Hoang-Ti, moyennant une somme considérable. L'homme, qui avait personnellement à se plaindre de l'empereur, refusa l'argent, et, s'armant d'une massue du poids de deux cents livres, alla attendre Hoang-Ti au pied d'une montagne. Il parvint, sans éveiller de soupçons, jusqu'auprès de l'empereur, et lui porta avec sa barre de fer un effroyable coup qui n'atteignit pas le monarque, mais fracassa la roue de son char. L'assassin profita du trouble et de la confusion inséparables d'un pareil événement pour s'esquiver, et se cacha si bien que les plus ardues recherches ne purent le faire retrouver.

De retour dans sa capitale, Hoang-Ti institua une commission chargée de dresser une statistique générale et détaillée de l'empire. La même année vit s'achever cet immense travail, le plus beau monument peut-être d'un règne déjà si remarquable, puisqu'il permit à l'avenir d'asseoir les impôts sur des bases certaines et équitables.

Cependant, quoique le monarque disposât de plus de cent mille bras, les travaux entrepris sur tant de points à la fois avançaient trop lentement au gré de son ^{p.033} impatience, et l'ennui le prit. Il demanda de nouvelles distractions à la guerre, et songea à étendre les limites de son empire, d'un côté jusqu'aux mers d'orient et du midi, et de l'autre jusqu'aux montagnes et aux déserts.

Il se mit donc en campagne à la tête d'une armée innombrable, et subjuga une infinité de peuples. Il pénétra jusqu'au Tonkin, qu'il rendit tributaire ; et, dit le père Amiot,

« l'empire chinois embrassa dès lors, du midi au septentrion, tout ce qui est entre l'île d'Haï-Nan et les déserts de la Grande-Tartarie, et, d'orient en occident, depuis la presqu'île de Corée jusqu'au royaume d'Ava.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Tshin-Chi-Hoang-Ti, qui était allé aussi loin qu'il avait trouvé des ennemis à combattre ¹ et jusqu'à ce que les éléments s'opposassent à sa marche, eut alors l'idée de séparer son empire du reste du monde, en construisant la fameuse muraille à laquelle nous consacrerons un article spécial.

De retour de son expédition, il vit avec une orgueilleuse satisfaction que pendant son absence les travaux avaient été poussés avec une incroyable activité. Les routes, les palais, les jardins semblaient être sortis de dessous terre ; l'aspect de tant de merveilles lui rappela pourtant qu'un dernier monument manquait à sa gloire : il n'avait pas songé au lieu de sa sépulture.

La montagne Li lui sembla un emplacement digne de son mausolée. Cet édifice, dont il donna les plans, pouvait passer pour une seconde montagne imposée sur la ^{p.034} première ; il avait cent soixante-cinq mètres d'élévation et deux kilomètres de circuit. Une immense salle en occupait le centre et renfermait le cercueil qu'il s'était destiné. Cette salle et plus encore le cercueil étaient décorés avec une profusion inouïe : l'or, l'argent et l'ivoire étincelaient de toutes parts ; des lampes et des flambeaux, alimentés de graisse humaine, éclairaient cette partie de l'édifice et ne devaient jamais s'éteindre.

Pour achever de peindre le règne et le caractère de Tshin-Chi-Hoang-Ti, il nous reste à le montrer dans ses démêlés avec les lettrés, démêlés qui eurent de si déplorables conséquences. L'opposition des lettrés avait commencé pour ainsi dire avec les premiers actes du monarque, et celui-ci, comme nous l'avons vu, répondit par des supplices aux représentations de ces fervents et dévoués apôtres du passé. Le seul résultat de mesures aussi extrêmes fut d'engager les lettrés à ne plus faire parvenir au souverain lui-même leurs doléances et leurs conseils ; ils continuèrent à l'attaquer dans une foule d'écrits et

¹ Il est à remarquer que les annales de l'empire chinois intitulées Tonc-Kien-Kang-Mou, que nous nous efforçons d'analyser et de suivre le plus fidèlement possible, glissent assez légèrement sur le règne de Tshin-Chi-Hoang-Ti, et, sans fausser la vérité, semblent exposer comme à regret les épisodes les plus glorieux du règne de ce prince, dont tout lettré chinois ne prononce encore aujourd'hui le nom qu'avec horreur.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

de pamphlets, où, sous mille formes différentes, ils reproduisirent leur éternel grief contre lui, « de ne tenir aucun compte des anciennes traditions, des anciens usages ».

Hoang-Ti, blessé au vif, eut cependant la force de se contenir, et différa sa vengeance pour la rendre plus éclatante et plus sûre. D'après les conseils de son premier ministre, il attendit que les lettrés, dont l'irritation croissait de jour en jour, se prononçassent ouvertement contre lui et lui fournissent l'occasion ou le prétexte de frapper le grand coup qu'il méditait. Son attente ne fut point trompée.

A la suite d'une fête magnifique et d'un grand repas auquel il avait convié les gouverneurs des provinces, les ^{p.035} grands officiers de sa cour et les plus célèbres lettrés, l'empereur monta sur son trône, et invita les assistants à lui exposer leurs vues et à l'éclairer de leurs conseils. Un mandarin prit le premier la parole, et termina son panégyrique du gouvernement et de la personne de l'empereur par ces paroles flatteuses :

— Vous surpassez tout ce qu'il y a de plus grand depuis l'antiquité jusqu'à nos jours ¹.

Les mandarins lettrés ne purent entendre, sans une profonde indignation, immoler ainsi l'antiquité aux pieds d'un monarque qu'ils abhorraient, et l'un d'eux osa s'exprimer ainsi :

« Cet homme qui vient de vous louer avec tant d'impudence ne mérite pas, seigneur, le nom de grand de l'empire dont il est décoré. Ce n'est qu'un lâche courtisan, qu'un vil flatteur, qui, basement attaché à une fortune dont il ne mérite pas de jouir, n'a d'autres vues que celle de vous plaire aux dépens du bien public, aux dépens de votre gloire. Je ne l'imiterai point, et, profitant de votre permission, je vous dirai librement ce que je pense.

¹ Nous nous servons de la traduction de M. G. Pauthier pour offrir à nos lecteurs les discours qui vont suivre.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Les dynasties qui ont donné des lois pendant plus de mille quatre cents ans ont donné des princes dont les noms ne mourront jamais, parce que leur sagesse, leurs vertus et leurs belles actions passeront de bouche en bouche, de génération en génération, jusqu'à la postérité la plus reculée. Vous n'avez rien de mieux à faire que de les prendre pour modèles. Ce n'est qu'en marchant sur leurs traces que votre nom peut devenir immortel !... Les fondateurs de ces dynasties, pour p.036 étayer leur trône, cherchèrent autour d'eux des appuis. Ces appuis, ils les trouvèrent dans les personnes qui étaient de leur sang. Ils leur firent des apanages ; ils érigèrent en leur faveur des principautés et des royaumes ; ils les élevèrent aux rangs de souverains... Voilà, seigneur, ce que vous devriez d'abord faire pour assurer l'empire à vos descendants.

L'orateur allait continuer sur ce ton, quand l'empereur l'interrompit d'un geste, et, se tournant vers son premier ministre, lui ordonna de répondre au mandarin.

Le ministre, après avoir indiqué avec beaucoup de justesse tous les inconvénients de la féodalité, et montré les grands vassaux s'oubliant jusqu'à déclarer la guerre à leur souverain légitime, s'écria :

— Il faut avouer que les gens de lettres sont en général bien peu au fait de ce qui concerne le gouvernement, non ce gouvernement de pure spéculation, qui n'est qu'un fantôme qu'on voit disparaître quand on s'en approche ; mais ce gouvernement pratique, qui consiste à retenir les hommes dans les bornes de leurs devoirs réciproques. Avec toute leur prétendue science, ils ne sont en ce genre que des ignorants. Ils savent par cœur ce qui s'est pratiqué dans les temps les plus reculés, et ils ignorent ou font semblant d'ignorer ce qui se pratique tous les jours, ce qui se passe même sous leurs yeux.

Prévenus en faveur de l'antiquité, dont ils admirent jusqu'aux sottises, ils sont pleins de mépris pour tout ce qui n'est pas exactement calqué sur les modèles d'une autre époque...

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Incapables de discerner ce qui était convenable autrefois d'avec ce qui ne convient nullement aujourd'hui ; ce qui était alors utile, et peut-être même nécessaire, d'avec ce qui serait certainement très préjudiciable dans p.037 le temps où nous vivons, ils voudraient que tout se fît conformément à ce qu'ils lisent dans leurs livres. Mais dans leurs livres mêmes, dans ces livres qu'ils citent à tout propos, ont-ils trouvé que les trois Hoang s'étaient tellement modelés l'un sur l'autre, que le second n'ajoutât rien, ne changeât rien à ce qu'avait fait le premier ? que le troisième s'attachât servilement à suivre tous les usages établis par ses prédécesseurs ?...

...Ce qu'il y a de vrai, c'est que chacun d'eux, abrogeant les lois devenues inutiles, n'a conservé que celles bonnes pour le temps où il vivait ; c'est que chacun d'eux s'est conduit non en imitateur servile de ce qui s'était pratiqué avant lui, mais en législateur éclairé qui se règle sur les besoins du temps.

...Que prétendent donc les lettrés en déchirant, comme ils le font à tout propos, un gouvernement qu'ils devraient admirer, et qu'ils admireraient sans doute s'ils étaient réellement instruits ? Pourquoi affectent-ils tant de louer les anciens et de blâmer tout ce que vous faites ? N'est-ce pas pour indisposer peu à peu les esprits, et pour porter ensuite les peuples à une révolte ouverte ? Prenez-y garde, seigneur, ces gens sont plus à craindre que vous ne le croyez...

...Les lettrés forment dans l'empire une classe d'hommes à part : pleins d'eux-mêmes et infatués de leur prétendu mérite, ils ne voient de bien que ce qui se fait conformément à leurs idées ; ils ne voient le beau que dans des âges surannés ; ils ne trouvent de véritablement utile que cette vaine science qui les élève si fort à leurs propres yeux, et qui, dans la réalité, les rend inutiles à tout le reste du genre humain. Oserai-je, seigneur, vous proposer sans détour ce qu'il me paraît que vous devriez faire ?...

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

p.038 Ce sont les livres qui inspirent à nos orgueilleux lettrés les sentiments dont ils se glorifient, ÔTONS-LEUR LES LIVRES. C'est en les privant pour toujours de l'aliment qui nourrit leur orgueil, que nous pouvons espérer de tarir la source féconde de leur indocilité. A l'exception des livres utiles, de ceux qui traitent de médecine, d'agriculture, etc., ordonnez qu'on brûle tout ce fatras d'écrits pernicieux ou inutiles dont nous sommes inondés, ceux surtout où les mœurs, les coutumes et les actions des anciens sont exposés en détail. N'ayant plus sous les yeux ces livres de morale et d'histoire, qui leur représentent avec emphase les hommes des siècles passés, ils ne seront plus tentés d'être leurs imitateurs serviles ; ils ne nous feront plus un crime de ne pas suivre leur exemple en tout ; ils ne feront plus cette comparaison, toujours odieuse pour nous dans leur bouche, du gouvernement de Votre Majesté avec celui des premiers empereurs de la monarchie.

Il est temps, ou jamais, de fermer la bouche à ces mécontents, de mettre un frein à leur audace ; qu'ils sachent que votre puissance n'a de bornes que celles que vous voulez bien lui prescrire ; qu'ils éprouvent enfin qu'un châtement longtemps différé n'en est que : plus terrible envers ceux qui ne se sont pas efforcés de s'y soustraire en se corrigeant.

N'achetez pas, seigneur, un repentir inutile par une bonté et une condescendance hors de saison. Le mal presse ; il est des plus violents ; le remède doit être proportionné ; il ne saurait être appliqué trop tôt. Commencez par ceux de vos mandarins qui président à l'histoire ; ordonnez-leur de réduire en cendres tous ces monuments inutiles dont ils conservent si précieusement le dépôt. Donnez un ordre pareil aux magistrats p.039 dépositaires des lois ; celles qui sont émanées de votre autorité suprême, auxquelles on peut joindre toutes les ordonnances particulières que vous avez faites, suffiront du reste pour leur instruction. Qu'ils en fassent un recueil

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

complet ; ce sera un code particulier qui les dirigera sûrement dans l'administration de la justice. Pour ce qui est des autres branches du gouvernement, Votre Majesté, dont l'esprit brille des plus vives lumières, dont l'entendement pénètre tout, dont la sagesse sait tout prévoir, y suppléera sans peine, à mesure que les circonstances l'exigeront. Le *Chou-King* et les autres livres, dans lesquels on cherchait ci-devant les règles de conduite, devenus désormais inutiles, doivent être oubliés pour toujours ; *qu'ils deviennent la proie des flammes.*

Défendez à vos sujets de conserver, sous quelque prétexte que ce puisse être, aucun des livres proscrits ; portez une loi rigoureuse qui les oblige à remettre aux mandarins dont ils dépendent tous ceux qu'ils possédaient avant la défense...

Nous avons donné de longs extraits de ce véritable réquisitoire, parce qu'il décida cette fameuse proscription *dont on a tant parlé*, dit le père Amiot, *et dont on parlera tant qu'il y aura sur la terre des hommes qui cultiveront les lettres.*

L'empereur lança un édit en tout point conforme aux conclusions de son ministre, et le chargea de veiller à sa stricte exécution.

Une innombrable quantité de livres et de documents historiques devinrent la proie des flammes ; mais si les incendiaires poussèrent leurs recherches avec vigueur, les lettrés n'hésitèrent pas à exposer leur vie pour arracher à la destruction les ouvrages proscrits. Ils ^{p.040} considérèrent cette tâche comme un devoir sacré qu'ils accomplirent avec un dévouement sans bornes. Le sein de la terre, les cavernes des montagnes, les tombeaux eux-mêmes, ces asiles inviolables, reçurent une foule de dépôts précieux.

Quand on réfléchit à l'étendue de l'empire, à l'importance de sa population savante, aux nombreuses bibliothèques particulières, à la facilité avec laquelle il était possible de cacher des livres gravés sur des planchettes de bois dur, planchettes capables de résister longtemps à l'humidité, on comprendra facilement que les pertes qu'éprouvèrent les

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

sciences et l'histoire furent loin de jeter de l'obscurité sur les faits principaux et saillants des annales du peuple chinois ¹. Cela est si vrai, que, lorsque l'empereur Hoeï-Ti leva l'interdiction lancée par son prédécesseur, on retrouva dans une infinité de cachettes, pratiquées jusque dans les murailles et les fondements des édifices, une énorme quantité de livres, dont le catalogue, dressé par une société de savants, rend complètement illusoire la plupart des conséquences que l'on a voulu tirer de l'incendie des bibliothèques publiques.

Cependant les persécutions dirigées contre leurs livres ne tardèrent pas à s'étendre aux lettrés eux-mêmes, qui, bien loin de s'humilier sous la main qui s'appesantissait sur eux, vengeaient la destruction des objets de leur culte par des diatribes et des satires sanglantes. Quarante cent soixante mandarins de lettres, interrogés sur leurs p.041 sentiments et leurs opinions, aimèrent mieux être précipités dans les fournaies allumées pour consumer leurs livres, que de rétracter le blâme et les regrets qu'ils avaient publiquement manifestés.

Tshin-Chi-Hoang-Ti survécut peu à cette barbare exécution. Il mourut la cinquantième année de son âge, après trois jours de maladie.

Tel fut ce prince extraordinaire, dont nous avons essayé d'esquisser le règne pour montrer que presque tous les peuples de la terre ont fourni un de ces hommes qui, par l'immensité de leur génie, de leur orgueil, de leurs vices, semblent la plus large expansion de la nature humaine.

Toute la dynastie des Tshin se personnifie pour ainsi dire en lui. Il n'avait pas encore fermé les yeux, et déjà de nombreux prétendants se disputaient son héritage, qu'ils ne tardèrent pas à se partager. Ce monarque, qui avait cru jeter les fondements d'une dynastie éternelle, n'eut qu'un seul héritier, et cet indigne successeur, vaincu par un de ses généraux, périt en le suppliant à genoux de le laisser vivre dans quelque obscure seigneurie.

¹ Il est certain que l'on ne brûla pas les livres où étaient les cartes géographiques et les mémoires sur l'état de chaque département de l'empire. ([Chronologie chinoise du père Gaubil, page 64.](#)) On peut encore consulter à ce sujet une dissertation du père Régis insérée dans le premier volume de la traduction du *Y-King*.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Jamais la Providence ne donna un si terrible exemple de la vanité des prétentions humaines !

Huit dynasties

De 206 avant J.-C. à 618 de notre ère

Nous ne dirons que quelques mots sur cette période de huit cent vingt-quatre ans.

L'empire fut presque continuellement déchiré par des guerres civiles, qui dévorèrent rois et dynasties avec une effrayante rapidité. Si un soldat parvenu, plus heureux ^{p.042} ou plus habile que ses compétiteurs, réussissait à faire reconnaître son autorité dans toute l'étendue de la monarchie, sa mort était le signal de nouveaux troubles, de nouveaux morcellements.

Au lieu donc de nous appesantir sur les règnes éphémères de princes qui, pour la plupart, déshonorèrent le trône, soit par leurs folies et leurs vices, soit par leur désespérante nullité, nous examinerons rapidement quelles étaient les relations extérieures de la Chine vers le commencement de l'ère chrétienne.

La première expédition importante que firent les Chinois hors de leurs frontières fut celle de Wou-Ti, l'an 120 avant J.-C. Elle fut dirigée contre les Hioug-Nou, qui, depuis plusieurs centaines d'années, harcelaient les provinces nord-ouest de l'empire. Ces Hioug-Nou étaient des peuplades tartares de race turque. Après avoir vainement essayé de pénétrer en Chine, ils tournèrent leurs efforts vers l'occident, et inondèrent l'empire romain, qui, dans sa décadence, ne put leur opposer qu'une inutile barrière. Les Chinois refoulèrent également vers l'ouest les peuples connus sous les noms de Gètes, Scythes et Goths.

Pan-Thao, l'an 80 de Jésus-Christ, fut de tous les généraux chinois celui qui s'avança le plus avant en occident. Après avoir soumis la Petite-Boukharie, il poussa ses conquêtes jusqu'à la mer Caspienne, et se préparait même à entamer l'empire romain, quand les Perses le détournèrent de son entreprise en lui exagérant la longueur du voyage et les difficultés que présentait la navigation dans les mers africaines.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

A peu près vers cette même époque, des relations commerciales s'établirent entre Rome et la Chine ; l'empereur Houan-Ti, l'an 166 après J.-C., reçut, suivant ^{p.043} les historiens chinois, des ambassadeurs de l'empereur romain An-Thun (Antonin ou Marc-Aurèle).

En 610, Yang-Ti soumit les îles Lieou-Khieou et réduisit les Coréens à le reconnaître comme suzerain. Ils furent incorporés à l'empire, mais conservèrent et conservent encore une forme de gouvernement particulière et une administration séparée ¹.

13e dynastie

De 619 à 909

Le dernier empereur de la douzième dynastie, Koung-Ti, attaqué de toutes parts par ses généraux révoltés, et menacé par le mécontentement général, sembla du moins vouloir remettre à un homme capable de le porter le sceptre qui s'échappait de ses débiles mains. Ce prince ne manquait pas de certaines qualités ; mais d'un caractère faible et irrésolu, il se laissait gouverner par ses eunuques et ses ministres, et signait sans les lire les plus monstrueux décrets.

Soit que Koung-Ti pressentît que l'autorité purement nominale dont il jouissait par droit de naissance ne tarderait pas à lui être arrachée, soit qu'il espérât se faire pardonner sa lâcheté et son impuissance en se donnant volontairement un successeur capable de relever la couronne impériale de l'abaissement où elle était tombée, on le vit reconnaître publiquement son lieutenant général comme empereur, et résigner dans ses mains le pouvoir suprême.

^{p.044} Ce lieutenant général s'appelait Kao-Tsou. Sans être un homme supérieur, Kao-Tsou, doué d'un esprit ferme et droit, d'une bravoure éprouvée, avait conservé au milieu de la corruption générale des sentiments élevés et un amour profond pour sa patrie. A l'époque où nous sommes arrivés, l'abdication même volontaire d'un empereur ne donnait à son successeur qu'un vain titre. La seule, la véritable

¹ Consulter à ce sujet le remarquable ouvrage de M. Abel-Rémusat : *Mémoires sur l'extension de l'empire chinois en Occident*.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

investiture était la force des armes, et celle-là, Kao-Tsou la reçut des mains de son fils. En vain une foule de princes et d'officiers qui avaient vu si souvent un soldat heureux parvenir au faite des grandeurs, voulurent-ils saisir l'occasion de tenter la fortune, aucun ne put résister au fils de Kao-Tsou.

Le premier acte du nouveau monarque fut un acte de justice et d'humanité : avant lui, l'avènement d'une nouvelle dynastie avait toujours été le signal de l'extermination de la famille déchue. Kao-Tsou ne suivit pas ces cruels précédents ; il fit, au contraire, à Koung-Ti et à ses parents un sort digne de leur ancienne splendeur, et prononça à cette occasion ces mémorables paroles :

— Dans le renouvellement de l'empire, une barbare politique, que la crainte fait envisager comme nécessaire, pousse les fondateurs des dynasties à exterminer tous ceux qui, en vertu de leur naissance, peuvent se flatter d'avoir quelques droits au rang suprême. Pour moi, loin de me conformer à un usage qui paraît consacré aux yeux des hommes sanguinaires, je ne veux fonder mon empire que sur la justice et l'humanité ¹.

Après un règne de dix années à peine, pendant lequel Kao-Tsou s'était efforcé de mettre un terme au désordre et à l'anarchie qui s'étaient glissés dans toutes les ^{p.045} branches de l'administration, il abdiqua à son tour en faveur de son fils.

Ce prince, en montant sur le trône, prit le nom de Tai-Tsoung. Quoiqu'il ne fût pas le premier monarque de la treizième dynastie, il serait juste de le considérer comme son fondateur. S'il ne prit pas la couronne, c'est qu'il ne le voulut pas ; et, plus que Koung-Ti, il la plaça sur la tête de son père.

De même que nous avons exposé avec quelques détails le règne de Tshin-Chi-Hoang-Ti, nous essaierons de faire passer sous les yeux de nos lecteurs les principaux événements du règne de Tai-Tsoung, dont les conquêtes, les lois et les règlements peuvent donner une idée

¹ *Mémoires sur les Chinois.*

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

complète de la civilisation de la Chine du cinquième au dixième siècle.

Quand Tai-Tsounq prit les rênes de l'empire, ses premières mesures indiquèrent à la fois une sérieuse étude des devoirs imposés aux souverains et une ferme volonté de les remplir. Comme cela arrive toujours à la suite de longues guerres civiles, la plupart des lois fondamentales de l'État avaient été faussées, et toutes les garanties données aux citoyens pour les préserver des injustices et des exactions n'étaient plus considérées par les fonctionnaires que comme de vaines et puérides prescriptions bonnes pour le temps passé ; les charges et les emplois publics, au lieu d'être donnés au concours et de devenir la récompense de la vertu, du savoir et du mérite, se vendaient publiquement ; enfin les gouverneurs des provinces, véritables fléaux des peuples, n'avaient d'autre souci que celui de s'enrichir le plus promptement possible.

Tai-Tsounq, en entrant dans la voie des réformes, crut devoir commencer par le palais impérial. Ses p.⁰⁴⁶ prédécesseurs, ne songeant pour la plupart qu'à leurs plaisirs, en avaient fait un lieu de délices, où les fêtes et les festins, les danses et les spectacles se succédaient sans interruption.

Non seulement le nouvel empereur congédia la foule dissolue qui souillait la majesté de sa demeure, mais il en bannit jusqu'à l'apparence de la prodigalité. Il accueillit dans son palais les savants et les lettrés, dont les conversations instructives et les travaux lui semblèrent seuls dignes d'occuper les loisirs d'un monarque.

Après avoir réglé sa maison avec tant de sévérité, l'empereur porta successivement dans toutes les branches de l'administration des réformes importantes. Il s'occupa d'abord des impôts qu'il divisa en deux classes : ceux que supportaient les riches et les propriétaires, et ceux qui pesaient plus directement sur le pauvre et l'artisan ; il maintint les premiers, mais profita de toutes les économies qu'il put opérer en réduisant les traitements des hauts dignitaires de l'État, pour rendre les seconds aussi légers que possible. Il s'efforça aussi d'établir un mode de perception offrant le double avantage d'être à la fois très

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

économique et de ne pas laisser aux collecteurs cette latitude dangereuse qui les rend presque toujours concussionnaires.

Il en résulta que les revenus de l'État, au lieu de baisser avec les impôts, s'accrurent au contraire dans une proportion assez forte pour que l'empereur pût rendre un édit par lequel toutes les provinces ravagées par l'intempérie des saisons furent autorisées à demander une diminution d'impôts proportionnelle à l'étendue de leurs pertes. Un second édit plus caractéristique encore suivit ce premier à quelques jours d'intervalle. Il intimait aux mandarins l'ordre de dresser une liste de tous ceux qui, ^{p.047} soit par vieillesse, soit par maladie, soit par toute autre cause indépendante de leur volonté, se trouvaient dans le besoin, et de prendre immédiatement des mesures pour les entretenir aux frais de l'État aussi longtemps qu'ils seraient dans l'impossibilité reconnue de gagner leur vie.

Il soumit ensuite les lois civiles à une complète révision, coordonna leurs textes, simplifia leurs formules et réduisit toutes leurs prescriptions en cinq cents articles, d'une interprétation accessible aux plus humbles intelligences.

Le code criminel fut également modifié, et le même esprit qui présida à l'adoucissement des peines multiplia les récompenses affectées aux actions vertueuses.

Après les finances et la législation ce fut le tour de l'armée. Pour la première fois elle reçut une organisation méthodique et régulière. Tai-Tsoug la divisa en huit cent quatre-vingt-quinze corps portant le même nom (comme nos régiments) ; l'effectif de ces corps, selon qu'ils étaient de première, de seconde ou de troisième classe, variait de huit à douze cents hommes.

Contrairement à l'usage adopté par ses prédécesseurs, l'empereur ne voulut point confier la garde de la capitale et de sa personne à un corps privilégié ; tous les régiments de l'armée partageaient cet honneur à tour de rôle, et leur service ne durait qu'un mois.

A la fin de chaque hiver, des officiers supérieurs, nommés par le

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

tribunal de la guerre, se rendaient dans les cantonnements pour exercer les fonctions des inspecteurs divisionnaires d'aujourd'hui ; c'étaient eux qui distribuaient les récompenses et les grades aux soldats dont la bonne conduite était attestée par leurs chefs, et dont ils reconnaissaient eux-mêmes l'aptitude à l'instruction militaire. Il est impossible de ne pas reconnaître la haute ^{p.048} sagesse de cette disposition, qui rendait les passe-droits et les injustices excessivement rares.

Il est également remarquable que Tai-Tsoung rendit une ordonnance qui obligeait tout soldat à s'exercer alternativement comme cavalier et comme fantassin, tandis qu'aujourd'hui, chez nous, l'on commence à peine à initier nos dragons à l'école de peloton.

Des gymnases où l'instruction théorique et pratique était donnée aux officiers, d'immenses magasins affectés spécialement au service de l'armée et contenant des vivres, des armes, des approvisionnements de toute espèce, complétèrent une organisation militaire que nous ne saurions trop admirer en songeant qu'elle a quinze cents ans de date.

Au milieu des immenses travaux que nécessitaient ses réformes, l'empereur trouva encore le temps de s'occuper des sciences et des arts. Il attira à sa cour les poètes et les historiens, et logea dans son propre palais ceux dont le mérite était le plus éminent.

Pour donner plus d'ensemble à leurs productions et illustrer son règne par une œuvre capitale, il fonda une académie composée des principaux lettrés de son royaume. Cette académie fut chargée de donner une nouvelle édition des livres sacrés (historiques), enrichie de notes et de commentaires qui en fixassent invariablement le sens, et servissent de base aux leçons des professeurs.

Quant à l'instruction publique, elle reçut aussi une organisation nouvelle, et souvent on vit l'empereur parcourir les classes et les salles du grand collège de sa capitale, qui contenait dix mille élèves, pour s'assurer par lui-même si les maîtres qu'il avait choisis étaient à la hauteur de leurs devoirs.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Jusqu'ici nous avons peint Tai-Tsoung en racontant ^{p.049} ses œuvres ; pour achever le portrait de ce prince vraiment accompli, nous allons le laisser exposer lui-même à son fils une partie des devoirs d'un roi. Ce morceau est extrait d'un ouvrage intitulé *le Miroir d'or*, dont l'empereur ne permit la publication qu'après sa mort. Depuis quinze cents ans on a beaucoup écrit sur l'art de gouverner ; mais en lisant *le Miroir d'or* il est bien difficile de ne pas reconnaître avec un vieux sage chinois que *l'humanité passe sa vie à apprendre et à oublier !*

Devoirs d'un roi

« Après avoir donné chaque jour le temps nécessaire à expédier les affaires de mon empire, je me fais un plaisir de donner ce qui m'en reste à promener ma vue et mes pensées sur les histoires du temps passé : j'y examine les mœurs de chaque dynastie, les exemples bons et mauvais de tous les princes, les révolutions et leurs causes ; je le fais toujours avec fruit, et je l'ai tant fait, que j'en puis parler. Quand j'examine d'où vient que, tous les princes souhaitant de régner tranquilles et de transmettre leur famille à une nombreuse postérité, il arrive cependant tant de troubles et de si fréquentes révolutions, je trouve qu'il n'y a point de causes plus ordinaires que le peu de soin qu'ont les princes de réfléchir sur eux-mêmes, et l'éloignement qu'ils ont d'entendre ce qui peut leur déplaire. Par là ils demeurent jusqu'à la fin aveugles sur leurs devoirs et sur leurs fautes, et cet aveuglement cause leur perte.

C'est pour éviter cet aveuglement, qu'après avoir vu, par la lecture de l'histoire, quels sont les principes du bon gouvernement et quelles sont les sources des plus ^{p.051} grands troubles, je me fais à moi-même de tout cela comme un miroir où je puisse voir mes défauts, pour travailler à les corriger.

Le caractère le plus essentiel d'un bon gouvernement, c'est de n'appeler aux grands emplois que des gens de vertu et de

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

mérite. Un empereur, élevé au plus haut degré d'honneur où puisse monter un homme, est en même temps obligé d'aimer tous ses peuples et de travailler à les rendre heureux. Pour cela il faut deux choses : le bon ordre et la sûreté. Pour le bon ordre, il doit faire des règlements et les soutenir par son exemple ; pour la sûreté, il faut des troupes qui puissent ôter l'envie aux ennemis de rien entreprendre sur les frontières ; car, comme il ne convient point d'user de la terreur des armes pour contenir son peuple dans le devoir, de même il est rare que la bonté toute seule et la vertu du prince contiennent les barbares et assurent les frontières.

Régner est une chose bien difficile, disent les uns ; c'est une chose bien facile, disent les autres. Ceux-ci, pour prouver leur sentiment, disent que la dignité d'empereur élève un prince au-dessus du reste des hommes ; il a un pouvoir absolu ; les récompenses et les châtiments sont dans ses mains ; non seulement il possède les richesses de tout l'empire, mais il se sert à son gré des forces et des talents de tous ses sujets. Que peut-il donc souhaiter qu'il n'obtienne ? que peut-il entreprendre qu'il n'exécute ?

Ceux qui sont d'un avis contraire raisonnent autrement. Le prince, disent-ils, vient-il à manquer de respect envers le souverain du ciel (Thian-Li), surviennent les prodiges et naissent les meurtres ; outrage-t-il les esprits, souvent une mort funeste l'en punit. S'il veut se satisfaire en quelque chose, comme en faisant venir de loin des ^{p.051} choses rares et de grand prix, en faisant de vastes parcs, de beaux étangs, de grands bâtiments, il faut pour cela surcharger le peuple d'impôts, au moins de corvées, et l'agriculture en souffre. De là les disettes et les famines. Les peuples gémissent, murmurent, succombent. Si le prince y est insensible et néglige d'y remédier, il est regardé comme un tyran, né pour le malheur des peuples ; il est l'objet de l'exécration publique.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Qu'y a-t-il de plus à craindre ? Or tout prince qui a soin de sa réputation doit par conséquent être attentif à diminuer autant qu'il est possible les impôts, à éviter tout ce qui peut surcharger les peuples, et à procurer leur bonheur et leur tranquillité. Mais il ne peut faire tout cela qu'en se refusant beaucoup à lui-même et en réprimant ses inclinations les plus naturelles : c'est déjà une chose assez difficile.

Une autre difficulté encore plus grande est de bien choisir les gens qu'il met en place, d'employer chacun selon son talent. Rejeter ceux qui ont du talent, c'est se priver d'un secours utile ; reconnaître des gens vicieux et ne pas les éloigner, c'est par là que commencent les plus grands troubles. Les gens même auxquels on ne connaît pas de vices n'ont pas de talents égaux ; on ne doit pas les employer indifféremment à tout.

Entre les divers talents, faire toujours le meilleur choix, le faire entre les personnes dont le talent est le même, ce sont choses difficiles et cependant nécessaires pour bien régner ¹.

p.052 Toutes les réformes de Tai-Tsung, que nous avons groupées ensemble, ne se succédèrent pas aussi rapidement qu'on pourrait se l'imaginer ; elles se répartirent au contraire sur toute la durée de son règne. En Chine, quels que soient la popularité et le génie d'un monarque, il rencontre les plus sérieux obstacles à ses projets dès qu'il veut porter la main sur l'antique organisation de l'État. Le peuple, par habitude et pour ainsi dire par instinct ; les savants, par orgueil, entourent d'une espèce de culte toute loi, tout usage qui a pour lui la sanction des siècles. A leurs yeux une institution est respectable par cela seul qu'elle est ancienne. On dirait que la profonde vénération qu'inspirent les vieillards rejaillit sur les choses inanimées quand elles ont obtenu l'inviolable consécration de l'âge. C'est en tenant compte de ce sentiment de répulsion que l'on peut réellement apprécier la puissance réformatrice déployée par Tai-Tsung. Bien différent de Tsin-

¹ [Du Halde, tome II](#), page 581.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Chi-Hoang-Ti, qui au besoin éteignit dans des flots de sang toutes les résistances qu'il rencontra, Tai-Tsoung acheva son œuvre par l'ascendant de sa capacité, de sa sagesse et de sa patiente énergie, sans avoir eu une seule fois recours à la violence. Il offrit enfin au monde le spectacle unique d'un législateur, d'un réformateur procédant uniquement par la voie de la persuasion.

Nous remarquerons encore que ce prince, dont les talents militaires étaient incontestables, qui devait sa couronne à son épée, ne se laissa jamais éblouir par le vain éclat des triomphes. Il disait hautement qu'un monarque n'ayant d'autres titres de gloire que des batailles gagnées et des provinces conquises devait peu compter sur l'admiration des sages, la seule qu'il ambitionnât. S'il prit deux fois les armes pour protéger les frontières menacées, ^{p.053} ce fut, dit un historien, non pour se donner la satisfaction de cueillir quelques nouvelles palmes, mais pour entourer son front de cette auréole de gloire dont il connaissait la puissance sur l'imagination des peuples, toujours plus disposés à accepter des innovations que leur présente une main victorieuse.

Il laissa presque toujours à ses généraux le soin de contenir les royaumes tributaires, qui s'étendaient, à l'ouest, jusqu'à la mer Caspienne et la Perse, et, au nord, jusqu'aux monts Altaï.

Tai-Tsoung mourut la cinquante-troisième année de son âge, après avoir occupé le trône pendant vingt-trois ans. Sa mort fut un sujet de deuil non seulement pour l'empire, mais pour tous les pays tributaires, qui, dit un auteur chinois, payèrent à sa mémoire un immense tribut de larmes.

Nous terminerons cette notice sur Tai-Tsoung en montrant à nos lecteurs comment les Chinois apprécient ce monarque. Le trait est trop caractéristique pour que nous le laissions échapper. Après avoir rendu un éclatant hommage à son génie, à ses vertus,

« cet empereur, ajoutent-ils, n'eut qu'un seul défaut : son penchant pour les étrangers et pour les choses étrangères était trop vif. Au lieu de ne chercher de nobles exemples et de

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

grands enseignements que dans les archives de l'empire, il affaiblit son antique constitution en y introduisant des éléments barbares, et fit de dangereux emprunts aux nations voisines.

C'est sous la treizième dynastie qu'une femme sortie des derniers rangs de la société usurpa l'autorité impériale, et, moitié par ruse, moitié par force, vit toute la Chine à ses pieds. Elle s'appelait Wou-Heou. A la mort de Tai-Tsoug, dont elle avait été l'une des femmes de second ^{p.054} ordre, elle resta dans le palais, et devint, par les grâces de sa figure et de son esprit, la favorite du nouveau monarque, qui l'éleva au rang d'impératrice.

En perdant son second époux, au lieu de se servir de son influence pour placer sur le trône son fils, légitime héritier de l'empire, Wou-Heou le relégua au fond d'une province, et osa prendre ouvertement les rênes du gouvernement.

Chose étonnante, en Chine surtout, tous les grands corps de l'État plièrent devant le génie de cette femme supérieure, dont le règne eût été comparable à ceux des plus grands princes, si souvent elle n'avait mis au service de ses caprices, de ses fantaisies, l'habileté et l'énergie toute masculine dont elle était douée.

Vers la fin de sa vie (elle mourut à quatre-vingt-onze ans) Wou-Heou rappela l'empereur exilé, et lui remit les signes extérieurs de la royauté. Mais cet acte d'une audace incroyable ne l'empêcha pas de conserver jusqu'à son dernier jour la direction de toutes les affaires.

Aucun événement historique digne d'une mention spéciale dans une analyse aussi rapide que la nôtre, ne se produisit jusqu'à la fin de la treizième dynastie. Nous remarquerons seulement que les eunuques, de simples préposés à la garde intérieure du palais, s'élevèrent insensiblement jusqu'à des dignités de premier ordre, et devinrent enfin un corps puissant dans l'État. Leur rapacité, leurs intrigues, leur ambition, ne connurent plus de bornes, et ils devinrent la cause d'une foule de troubles et de rébellions qu'ils fomentaient souvent pour

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

maintenir les empereurs sous leur ignoble tutelle. Mais un dernier attentat causa leur ruine : douze d'entre eux avaient osé renfermer leur souverain dans une maison de p.⁰⁵⁵ plaisance, où ils le retenaient prisonnier, pour exercer en son nom l'autorité souveraine.

Un général indigné résolut d'affranchir à la fois l'empereur et le pays de la domination des eunuques. Il n'eut pas plutôt manifesté son projet et fait un appel aux mécontents, que tous les griefs accumulés contre les eunuques firent pour ainsi dire explosion. Les corps de l'État se prononcèrent unanimement contre eux, et bientôt, traqués dans toutes les parties de l'empire et jusque dans la salle du trône, ils furent arrêtés et mis à mort. Véritable massacre, qui, quoique entouré de formes judiciaires, n'en eut pas moins tous les caractères d'une réaction impitoyable. Trente de ces infortunés furent néanmoins réservés ; mais une loi les affecta exclusivement au balayage des cours et des galeries intérieures du palais.

L'empereur s'efforça de récompenser dignement l'homme qui venait de lui rendre la liberté. Il le combla d'honneurs et de distinctions, et le nomma généralissime des armées et prince de Liang. Mais il est de ces services qu'un sujet ne saurait impunément rendre à son souverain : ou le souverain devient ingrat, ou le sujet devient rebelle. C'est ce qui arriva en cette circonstance ; le général avait vu le trône de trop près pour n'être pas tenté de s'y asseoir. Soit pudeur, soit dissimulation, il se contenta quelque temps, et ce ne fut que lorsqu'il vit tous les pouvoirs réunis dans sa main qu'il contraignit l'empereur d'abdiquer, et se posa comme fondateur d'une nouvelle dynastie.

Malheureusement pour lui et pour l'empire, les gouverneurs des provinces trouvèrent l'occasion de se déclarer indépendants trop belle pour la laisser échapper ; non seulement ils refusèrent de reconnaître l'usurpateur, p.⁰⁵⁶ mais ils prirent eux-mêmes le titre d'empereurs. De là une succession de guerres civiles sans cesse renaissantes jusqu'à l'avènement de la dix-neuvième dynastie.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e ET 19^e dynasties

De 909 à 1279

Le soldat de fortune que nous venons de voir monter sur le trône ne tarda pas à être assassiné par son fils. Ce fils lui-même fut à son tour renversé et mis à mort par son frère.

Cinq dynasties se succédèrent ainsi avec une inconcevable rapidité. Le fondateur de la dix-neuvième dynastie, Tai-Tsou, fut investi de l'autorité suprême par tous les grands corps de l'État, qui virent en lui le seul homme capable de repousser d'une main les Tartares et de reconstituer de l'autre l'imposante unité de l'empire.

Tai-Tsou était digne en effet de la haute position que lui faisait l'accord unanime de la nation. C'était un général plein de talent, d'un patriotisme éprouvé, sans orgueil comme sans faiblesse. La Chine, sous son administration sage et régulière, vit peu à peu ses plaies se cicatriser, et retrouva, après les plus épouvantables bouleversements, des jours calmes et prospères.

Le nouvel empereur s'appliqua surtout à réprimer les habitudes de violence et d'oppression, qui partout avaient succédé au règne des lois. Une des conséquences les plus funestes des guerres civiles est une certaine exaspération des caractères les plus pacifiques ; chacun, habitué à voir couler le sang, n'attache plus qu'une médiocre importance aux exécutions capitales, qui se multiplient sans exciter ni indignation, ni pitié.

p.057 Tai-Tsou, pour combattre cette déplorable tendance, ne laissa échapper aucune occasion de témoigner le plus profond respect pour la vie humaine ; il répétait souvent à ce sujet,

« que la vie de l'homme était ce qu'il y avait de plus précieux sous le ciel, et que les dépositaires de l'autorité ne pouvaient apporter trop de soins à ne jamais ôter la vie à qui que ce fût sans y être contraints par la nécessité ou par les lois.

Il rendit même un édit pour retirer aux plus hauts fonctionnaires le droit de faire exécuter un condamné. C'est lui qui, dans le même but,

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

institua un nouveau tribunal, dit des criminels. Les membres de ce tribunal devaient examiner tous les procès où la peine capitale avait été requise par les autres juridictions de l'empire ; ils pouvaient, sans consulter l'empereur, adoucir et commuer la punition ; mais s'ils pensaient que le coupable avait mérité la mort, ils devaient en référer à l'empereur, qui, seul, décidait en dernier ressort si l'exécution aurait lieu.

Dans un monarque élevé au milieu des dissensions et du fracas des armes, une telle mansuétude annonçait une grande et belle âme. Grâce à une foule de mesures dictées par le même esprit, la Chine éprouva peu de réactions sanglantes, et les haines les plus envenimées s'éteignirent rapidement.

Les cinq premiers successeurs de Tai-Tsou semblèrent prendre à tâche de marcher sur ses traces. Si tous, selon la puissance et la diversité de leurs facultés intellectuelles, ne brillèrent que comme protecteurs des lettres, guerriers ou législateurs, tous du moins, soit par la force des armes, soit par des traités, conservèrent l'intégrité de l'empire, sans cesse menacé par les Tartares.

Mais Jin-Tsoung, le sixième prince de la treizième ^{p.058} dynastie, ne comprenant pas qu'une paix sans dignité et achetée par des bassesses ne saurait être durable, se soumit aux plus dures conditions pour éviter une nouvelle prise d'armes. Cette faute prépara le triomphe de voisins entreprenants, dont la puissance s'accrut par tant de faiblesse ; et dès ce moment ils purent considérer l'empire chinois comme une proie qui ne devait pas leur échapper.

Les eunuques, ces vils artisans de la ruine d'une autre dynastie, consommèrent encore la perte de celle-ci. Hœi-Tsoung, par une fatale condescendance, leur ayant insensiblement rendu leurs anciens privilèges, ne tarda pas à se laisser circonvenir par leurs intrigues et leurs obsessions. En accordant à quelques-uns d'entre eux des gouvernements et des principautés, il s'aliéna les mandarins et les généraux, qui, mécontents, irrités, oublièrent l'intérêt de l'État pour ne songer qu'à leurs griefs personnels. Les Tartares-Mongols, toujours aux aguets, fondirent sur les provinces septentrionales, où, grâce à la

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

mollesse de la défense, ils s'établirent définitivement. Alors, pour la première fois, on vit leurs chefs gouverner une partie de la Chine du consentement d'un des descendants de Tai-Tsou, qui, après avoir sanctionné le démembrement de l'empire par un traité, régna simultanément avec un empereur étranger.

A partir de cette époque, la lutte entre la race tartare-mongole et la race chinoise n'eut plus d'alternatives de succès et de revers. La puissance de l'une grandissait sans cesse, tandis que celle de l'autre allait s'effaçant de plus en plus.

Enfin une dernière bataille navale consumma la ruine de la plus vieille monarchie du monde, et soumit une des plus belles parties du globe à la domination d'un petit-fils de Tchinggis-Kan (Gengis-Kan). Dans cette p.059 bataille, où la flotte chinoise fut littéralement anéantie, on vit un premier ministre se précipiter dans les flots avec l'unique et dernier rejeton de la dix-neuvième dynastie.

Par une réaction subite, la nation, qui n'avait fait que de médiocres efforts pour prévenir cette révolution, protesta contre son accomplissement par des tentatives désespérées. Il y eut des dévouements sublimes ; une foule de généraux et de magistrats, après avoir prolongé la lutte avec une opiniâtreté héroïque, préférèrent se donner la mort plutôt que de subir le joug étranger ; un grand nombre de villes soutinrent des sièges meurtriers et ne livrèrent à l'ennemi que des monceaux de cendres et de cadavres.

20e dynastie

De 1279 A 1367

Le Tartare-Mongol qui venait de soumettre la Chine s'appelait Khoubilaï-Khan ; mais les historiens lui donnent le nom de Hou-Pi-Lie. Petit-fils de Tchinggis-Kan, il avait comme lui le génie des conquêtes. D'habiles généraux le secondèrent, il est vrai, et parmi eux se trouvait Pé-Yen, qui, selon les historiens,

« possédait au plus haut degré l'art de faire manœuvrer deux cent mille combattants comme un seul homme.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

En subjuguant la Chine, Hou-Pi-Lie se vit à la tête du plus vaste empire que jamais homme eût courbé sous son sceptre. Les princes de sa famille, qui régnaient en Moscovie, en Perse, en Assyrie, se considéraient comme ses vassaux, et lui-même donnait des lois aux immenses provinces du Thibet, des deux Tartaries, du Turkestan et des Oours. Les royaumes de Siam, de la Cochinchine, ^{p.060} du Tonquin, de la Corée, faisaient partie de ses États. Le Japon, protégé par sa position insulaire, parvint seul à se soustraire à sa domination.

Mais ces mêmes Tartares qui, comme une avalanche, engloutirent la civilisation européenne sous une épaisse couche de barbarie et d'ignorance, rencontrèrent en Chine une organisation politique et sociale d'une telle vitalité, que non seulement elle survécut à la conquête, mais absorba les conquérants. Au lieu d'abrutir la population vaincue, les vainqueurs, dominés par l'ascendant d'une antique civilisation, acceptèrent les lois, les usages et jusqu'aux croyances des Chinois. Il était réservé à ce peuple de nous montrer ce fait unique peut-être dans les annales du monde, d'une nuée de barbares fascinés par les sciences et les arts, rendant hommage à la supériorité intellectuelle, mettant leur gloire à se dépouiller de leur ignorance, et prenant pour instituteurs et pour maîtres ceux qu'ils prétendaient asservir.

Il est vrai que l'empereur Hou-Pi-Lie seconda ce mouvement et accéléra de tout son pouvoir cette étrange métamorphose. Jamais souverain ne protégea plus magnifiquement les savants, les poètes, les historiens, et ne leur témoigna plus de déférence. D'après leurs conseils il fonda une foule de collèges et d'académies, et ouvrit des écoles publiques jusque dans les moindres villages. De grands travaux d'utilité publique, des règlements pleins de sagesse, un respect profond pour les institutions fondamentales de l'État, achevèrent de témoigner que les mêmes hommes qui dévastaient à cette époque la moitié de la terre, n'étaient entrés en Chine que pour travailler à leur tour à l'œuvre de la civilisation et du progrès.

Hou-Pi-Lie mourut à quatre-vingts ans dans la ville de Pe-King, qu'il avait fondée, et dont la grandeur et la ^{p.061} magnificence sont attestées

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

par Marco-Polo, le célèbre marchand vénitien ¹.

Il avait choisi un de ses petits-fils, Tching-Tsoung, pour lui succéder. Ce prince recueillit en effet ce splendide héritage, et son règne, sans être brillant, prouva que son aïeul ne s'était pas trompé en lui léguant sa couronne au détriment de ses propres enfants.

Nous ne dirons que quelques mots des empereurs qui succédèrent à Tching-Tsoung. Les Tartares, en perdant leur écorce rude et sauvage, avaient perdu leur énergie ; et quand cette fougue impétueuse, cette soif de périls et de conquêtes se fut éteinte chez eux, il ne leur resta plus rien de ce qui constituait leur supériorité sur les Chinois. Bien plus, ces hommes du Nord, accoutumés à une vie âpre et besogneuse, recherchèrent avec une avidité insatiable toutes les douceurs de la vie civilisée, douceurs qui avaient pour eux le puissant attrait de la nouveauté ; ils devinrent ainsi plus mous et plus efféminés que les vaincus eux-mêmes.

Ce revirement d'habitudes et de caractère qui s'opéra dans toute la race mongole fut bien plus complet encore chez les souverains. A l'exception de trois d'entre eux, qui subordonnèrent leurs plaisirs aux devoirs de la couronne, tous ne se servirent de leur puissance que pour étendre le cercle de leurs voluptueuses folies. Des révolutions de palais, dans lesquelles plusieurs empereurs périrent assassinés, furent les sanglants préludes de la chute de la dynastie étrangère, dont le dernier représentant, Chun-Ti, accéléra la ruine par ses débordements et sa cruauté.

p.062 Les mandarins chinois, qui suivaient avec une joie secrète la démoralisation de plus en plus rapide de leurs vainqueurs, surent habilement tirer parti des désordres de Chun-Ti pour exaspérer les esprits contre un joug doublement odieux. Ils montrèrent aux populations pressurées pour satisfaire d'ignobles passions, le Ciel livrant sans défense à leurs coups les Tartares énervés et un monarque

¹ Marco-Polo arriva en Chine sous le règne de Hou-Pi-Lie, qui l'employa près de sa personne pendant dix-sept ans. La relation de son voyage et de son séjour en Chine offre tous les caractères d'une grande sincérité.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

profanant la majesté impériale. Des révoltes ne tardèrent pas à éclater sur différents points. Comprimées d'abord, elles furent bientôt si nombreuses, que, pour renverser la dynastie mongole, il ne manquait plus aux rebelles qu'un homme capable de réunir en un faisceau tous les efforts isolés.

Cet homme se trouva ; et pendant que Chun-Ti, se reposant sur ses généraux du soin de lui conserver sa couronne, s'abandonnait avec frénésie à tous les raffinements de la débauche, un autre Spartacus, échappé d'une pagode qu'il était chargé de balayer, rejoignait un corps de rebelles et en devenait le chef. Bientôt sa réputation d'habileté et de sagesse se répandit au loin. De tous côtés on accourut vers lui, en sorte qu'au bout de quelques mois l'ancien domestique des bonzes se trouva à la tête d'une puissante armée, avec laquelle il assiégea et prit deux capitales de province. Alors proclamé empereur par ses troupes, il se posa comme le libérateur de la Chine, et s'entoura des hommes les plus influents par leurs vertus et leur patriotisme ; puis, sans perdre de temps, il lança une espèce de proclamation, véritable chef-d'œuvre du genre, où, après avoir vivement stigmatisé les crimes de Chun-Ti et les vices de son gouvernement, il appelait tous les Chinois aux armes. Ce manifeste, répandu avec profusion, produisit un effet magique. Vaincus en plusieurs rencontres, les généraux mongols furent refoulés jusque sous les murs de Pe-King, d'où le dernier successeur de Hou-Pi-Lie sortit en fugitif avec une partie de sa cour.

Ainsi finit la dynastie tartare-mongole, après avoir occupé le trône pendant environ un siècle.

21e dynastie

De 1368 à 1644

« Tout homme, disent les Chinois, qui sait mettre à profit le concours de certaines circonstances pour établir sa fortune et s'élever au-dessus de sa condition, a nécessairement quelque mérite ; mais un homme qui, du sein de la pauvreté la plus extrême et de l'état le plus abject et le plus vil, a pu se frayer

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

une route jusqu'au faite des grandeurs humaines et se placer glorieusement sur le premier trône de l'univers, celui-là a dû être sans doute un homme d'un mérite supérieur, un grand homme, un homme extraordinaire, destiné à tenir la place du Ciel pour gouverner les hommes sur la terre. (Le P. Amiot.)

Ces réflexions, si justes en général, s'appliquent merveilleusement à Houg-Wou, fondateur de la vingt-unième dynastie, qui, en quelques années, franchit l'intervalle immense séparant le trône de la domesticité.

Les traits les plus distinctifs du caractère de cet empereur étaient un dévouement absolu à sa patrie, et une abnégation personnelle dont les annales des peuples offrent si peu d'exemples. Le but constant de ses efforts fut de rendre la Chine heureuse et indépendante ; les honneurs et les dignités le cherchèrent plutôt qu'il ne les rechercha lui-même. Ce ne fut ni à des intrigues ni à de profondes combinaisons politiques qu'il dut la p.064 couronne ; elle vint naturellement à lui parce qu'il se trouva l'homme le plus digne et le plus capable de la porter. Dans sa haute position il resta toujours le même, simple et bon, ne s'écartant jamais du sentier de la justice, et travaillant avec une infatigable sollicitude à la prospérité de l'État. Les moyens violents, l'intimidation répugnaient à sa nature.

« Avec de la patience et de la douceur, disait-il, on fait ce que l'on veut des grands et du peuple ; mais il ne faut pas confondre, comme tant de gens le font, la négligence avec la douceur, l'exactitude avec la rigueur. Le peuple n'observe les lois, ajoutait-il, ne remplit ses devoirs que quand il est heureux ; le rendre heureux est donc la première tâche du souverain. (Le P. Amiot.)

Qu'on nous permette encore une citation qui achèvera le portrait de Houg-Wou.

Quand, selon l'usage de l'empire, les mandarins, les gouverneurs et les magistrats vinrent, à l'occasion du nouvel an, lui adresser leurs hommages et leurs félicitations, voici la réponse qu'il leur fit :

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

« Vous me souhaitez toutes sortes de prospérités et un règne des plus heureux ; c'est de vous en partie que tout cela dépend. Aidez-moi de toutes vos forces à bien gouverner mes sujets, à faire le bonheur de mes peuples, vous me rendrez heureux moi-même. Je ne puis pas être partout en même temps, je ne puis tout voir ni tout entendre ; c'est à vous de m'instruire, c'est à vous de me ramener dans la bonne voie si je m'égaré. (Le P. Amiot.)

Il est facile de se figurer quel dut être le sort du peuple sous le gouvernement d'un tel prince. Jamais la Chine ne jouit d'un calme plus profond et n'atteignit un si haut point de prospérité.

^{p.065} Nous avons déjà parlé de l'activité et de la vigilance de Houg-Wou. Ni les fatigues d'une vie si remplie, ni les glaces de l'âge, ne ralentirent son ardeur ; jusqu'à sa dernière maladie aucun détail administratif n'échappa à sa surveillance, et, depuis ses ministres jusqu'au plus obscur de ses agents, aucun des fonctionnaires publics ne pouvait se flatter de commettre la plus légère injustice sans que le monarque en fût averti ; et comme, par compensation, ils étaient certains de voir leurs services dignement appréciés et récompensés, il régnait parmi eux une noble émulation qui tournait tout entière au bien général.

Nous ne pouvons, dans notre court résumé, mentionner les lois, les institutions, les règlements dont ce monarque dota la Chine. Ceux relatifs à l'avancement des mandarins l'instruction publique, à l'agriculture, aux secours dus aux vieillards et aux orphelins, pourraient encore aujourd'hui servir de modèles.

Il fit dresser une carte générale de l'empire, qui non seulement indiquait la position géographique des villes, des villages, des fleuves, des lacs, des montagnes, des vallées, mais renfermait des détails statistiques tellement minutieux, qu'en les consultant on connaissait la nature des terres et des produits agricoles et manufacturiers de chaque localité.

Houg-Wou mourut à soixante-onze ans, après avoir, dans un testament rendu public quelques mois avant sa mort, désigné l'un de

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

ses petits-fils pour lui succéder.

Contemporain de Tamerlan, Houg-Wou compta ce dernier au nombre de ses tributaires ¹, et il est assez curieux que le farouche conquérant qui ravagea une partie p.066 de l'Asie et de l'Europe, que le vainqueur de Bajazet, fût un vassal de l'empire chinois !

L'héritier que Houg-Wou s'était donné ne régna pas plus de quatre ans. Vaincu dans un combat et détrôné par un de ses oncles, après avoir longtemps mené une vie errante et misérable, il fut reconnu et jeté dans une prison, où il termina ses jours.

Les premiers actes de l'usurpateur furent empreints d'une sévérité extraordinaire ; il poursuivit avec acharnement tous ceux qui avaient entravé ses ambitieux projets. Mais une fois sa vengeance assouvie et son pouvoir assuré, il sembla vouloir faire oublier, par une administration aussi sage qu'habile, les cruautés dont il avait souillé le commencement de son règne.

Jusqu'en 1600, ses successeurs maintinrent les Tartares-Mongols et Mantchoux dans une certaine dépendance, ou du moins repoussèrent leurs excursions. Ils durent ces heureux résultats autant aux ruses de la politique qu'à la force des armes.

Houg-Wou, en délivrant la Chine du joug des Tartares, n'avait négligé aucun moyen de dompter et d'affaiblir des voisins aussi turbulents, aussi dangereux. D'abord il avait divisé leur pays en principautés indépendantes les unes des autres et détruit autant que possible le pacte fédéral qui unissait leurs innombrables tribus ; ensuite il s'était efforcé de leur inspirer le goût de l'agriculture et de tourner leur activité vers des travaux utiles et pacifiques. Les empereurs qui vinrent après lui, témoins de la prospérité et de la puissance croissante des États tartares-mantchoux, virent avec effroi ces hordes à moitié sauvages s'initier rapidement aux sciences, aux arts, à l'industrie, fonder des villes florissantes et se soumettre à un gouvernement

¹ Tamerlan fut le premier prince tartare qui reconnut l'autorité de Houg-Wou et lui envoya un tribut en signe de soumission.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

régulier. Ils voulurent ^{p.067} étouffer dans son berceau cette civilisation naissante, et, peu scrupuleux dans le choix des moyens, employèrent tour à tour la force et la perfidie pour arriver plus promptement à leur but. Ce but, qu'ils ne se donnèrent même pas la peine de dissimuler, était, sinon l'extermination des Mantchoux, du moins leur abaissement et leur ruine. Ils violèrent donc ouvertement les traités, rançonnèrent sans pitié princes et peuples, et, sous les plus futiles prétextes, commirent les plus sanglantes injustices.

Le résultat de tant d'exactions, de tant d'avaries, fut de raviver chez les Tartares le sentiment de nationalité qui les avait si longtemps réunis, et qui, quoique affaibli par des dissensions intestines, par d'ardentes rivalités d'intérêts, se réveilla plus puissant que jamais pour résister à l'ennemi commun. Non seulement les Tartares orientaux formèrent une ligue redoutable, mais ceux du nord et de l'orient, qui jusque-là, plus patients ou plus ménagés, n'avaient donné au gouvernement chinois aucun sujet de plainte, se joignirent à leurs frères de l'est, et, tous ensemble, ils franchirent encore une fois les frontières du Céleste-Empire.

Si à cette époque les destinées de la Chine avaient été confiées à un prince de la trempe de Koubilai-Kan, de Tai-Tsou ou de Houng-Wou, il est hors de doute que l'invasion eût été victorieusement repoussée, tant était grande et incontestable la supériorité des Chinois, arrivés à l'apogée de leur puissance et possédant toutes les ressources d'un État fortement organisé. Mais jamais sceptre ne passa successivement en de si débiles mains. Tandis que, vainqueurs en plusieurs grandes batailles, les Tartares subjuguèrent les unes après les autres des provinces entières où ils s'établissaient solidement avant de pousser ^{p.068} leurs conquêtes plus loin, les empereurs, livrés à de ridicules superstitions, ne voyant que par les yeux des eunuques, cherchaient à négocier pour gagner du temps, et confiaient leurs armées à des généraux qui n'avaient d'autre mérite que celui d'une aveugle complaisance et d'une basse servilité.

Pour subvenir à la solde et à l'entretien de ces armées, sans cesse battues et anéanties, il fallut augmenter les impôts et pressurer sans relâche les populations. Tour à tour pillées par les Tartares et par les

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

mandarins chargés de lever des contributions extraordinaires, toutes les provinces étaient en alarme ; dans plusieurs il se forma des bandes nombreuses, qui vécurent de brigandages. Ces bandes, grossies par une foule de déserteurs et de gens sans aveu, finirent par se fondre en une seule et par devenir une véritable armée sous la conduite d'un chef audacieux. Ce chef s'appelait Li-Tseu-Tching ; enhardi par ses succès, il osa aspirer à la dignité impériale, et s'avança jusque dans les provinces restées fidèles à l'empereur, brûlant, saccageant tout sur son passage. Rien ne put arrêter ce farouche conquérant, qui, après trois jours de siège, prit la ville de Pe-King. Pour ne pas tomber entre les mains d'un tel vainqueur, le dernier descendant couronné de Houng-Wou se donna la mort, et, au milieu du sac de Pe-King livré à toute la brutalité d'une horde de brigands, Li-Tseu-Tching se fit proclamer empereur.

Un seul général chinois refusa de reconnaître l'usurpateur, et s'enferma dans la capitale de la province de Liao-Toung. Tseu-Tching marcha contre lui et investit la place. Vigoureusement repoussé dans plusieurs attaques, pour dompter le courage du général chinois, il eut recours à un moyen bien digne de lui. Ayant fait dresser en vue des remparts une espèce d'échafaud, il y ^{p.069} exposa le père du général, auquel il fit dire que, s'il ne mettait sur-le-champ bas les armes, il allait être témoin de la mort lente et ignominieuse de l'auteur de ses jours.

A l'aspect de son père chargé de chaînes et entouré de bourreaux, le général se jeta à genoux, et, pour toute réponse à Li-Tseu-Tching, supplia son père de lui pardonner s'il sacrifiait sa tendresse filiale à son devoir envers son souverain et sa patrie ¹. Mais le désir de venger la mort de son père rendit le dévouement du général chinois bien funeste à son pays ; car, voyant qu'il lui serait impossible de résister longtemps, il envoya un message à l'empereur tartare, le conjurant de se joindre à lui pour exterminer Li-Tseu-Tching et son armée de brigands.

¹ Pour apprécier l'atrocité de cette action, il faut se placer au point de vue chinois. Le respect de ce peuple pour la paternité et la vieillesse a toujours été extrême. La puissance du père sur ses enfants est absolue. Un fils ne parle jamais à son père qu'avec les marques de la plus profonde vénération, et la tendresse filiale passe, en Chine, pour la première et la plus importante des vertus.

Les Chinois
pendant une période de 4458 années



Cruauté de Li-Tseu-Tching.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

L'empereur tartare s'empressa d'accourir à la tête de quatre-vingt mille hommes. L'usurpateur ne l'attendit même pas : vigoureusement poursuivi, il se réfugia d'abord à Pe-King ; mais à l'approche des Tartares il quitta à la hâte cette malheureuse ville, après l'avoir de nouveau pillée, et se retira dans l'ouest, où son armée se débanda. Comme on n'entendit plus jamais parler de lui, on suppose que ses richesses fabuleuses tentèrent l'avidité de ses soldats, et qu'ils l'égorèrent pour le dépouiller.

En s'avancant vers Pe-King, l'empereur tartare était mort presque subitement. Il avait, par un même édit, légué sa couronne à l'un de ses fils, nommé Chun-Ti, et confié la régence à l'oncle du jeune prince, à Amavang, p.070 que nous verrons bientôt assurer à son pupille l'entière possession de tout l'empire chinois.

Chun-Ti fit son entrée solennelle à Pe-King au milieu des plus vives acclamations. Il fut accueilli comme un libérateur ; et les habitants, que d'épouvantables calamités venaient de frapper, oublièrent que Chun-Ti était un Tartare, pour ne voir en lui que le fils du vainqueur de Li-Tseu-Tching.

22e dynastie

(tartare-mantchoue, actuellement régnante)

1616 ¹

Quoique maître de Pe-King et d'une grande partie des provinces septentrionales de l'empire chinois, Chun-Ti, ou plutôt Amavang, était loin de posséder encore l'héritage de la vingt-unième dynastie. Les Chinois, si divisés, si imprudents tant que leur cause n'était pas tout à fait perdue, tentaient toujours un suprême effort lorsqu'une suite de revers et de désastres ne leur laissaient plus aucune chance de sauver leur nationalité. Il semble que, pour essayer sérieusement de secouer le joug étranger, les Chinois aient besoin de le sentir peser sur leurs épaules.

¹ Cette date est celle de l'avènement de Chun-Ti. Celle de 1644, indiquée plus haut, est celle de la pacification complète de la Chine par la mort du dernier prince de la vingt-unième dynastie, qui, à la tête de quelques troupes, prolongea une résistance désespérée.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Malgré les qualités guerrières d'Amavang, l'un des plus grands capitaines que l'Asie ait produits, il lui fallut toute son habileté pour triompher de la résistance des Chinois. Ils soutinrent avec une constance et un dévouement sublimes la plus inégale des luttes, et plus p.071 d'une fois la victoire vint ranimer leurs espérances. Malheureusement pour eux, leurs efforts furent toujours isolés. Cinq à six descendants de la vingt-unième dynastie, au lieu de s'entendre et d'agir de concert, combattirent chacun de son côté ; en sorte qu'Amavang les défit successivement.

Cette guerre fut donc, de la part des Chinois, une véritable guerre de partisans. Presque toutes les villes importantes et fortifiées furent emportées d'assaut, ou n'ouvrirent leurs portes qu'à la dernière extrémité. La résolution des habitants de ces cités, la plupart opulentes, était d'autant plus admirable, que les généraux tartares ne manquaient jamais de traiter avec une impitoyable rigueur toutes les places qui n'ouvraient pas leurs portes à la première sommation ¹.

Malgré cette épouvantable perspective, les villes de Kien-Ning, Pin-Gan-Fou, Kouang-Tcheou (Canton) soutinrent des sièges mémorables, et aimèrent mieux voir l'ennemi pénétrer à travers les brèches de leurs murailles que par leurs portes : dernière et sublime protestation d'un peuple écrasé par la force, mais préférant s'exposer au ressentiment d'un vainqueur irrité, plutôt que de lui donner l'ombre d'un droit par une soumission volontaire !

Le dernier épisode de la conquête tartare fut la révolte d'un général chinois qui gouvernait pour Chun-Ti la province de Tai-Toung. Gravement offensé par un prince du sang, il porta ses plaintes à l'empereur lui-même, qui n'osa ou ne voulut pas lui accorder une légitime satisfaction.

p.072 Ce général, indigné, souleva sa province, et appela tous les

¹ Le père Martini, qui habitait la Chine à cette époque et qui nous a laissé une histoire de la conquête tartare-mantchoue, raconte des faits atroces dont il fut témoin. Il cite entre autres boucheries celle dont la ville de Kien-Ning fut le théâtre, et où trois cent mille personnes périrent.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Chinois aux armes. La plupart des bandes armées qui, sur une multitude de points, continuaient contre les Tartares une guerre d'embuscades et d'escarmouches, se joignirent à lui, et il se trouva bientôt à la tête d'une armée de deux cent mille hommes, que des renforts successifs grossirent encore et portèrent enfin à quatre cent mille combattants.

Amavang, pour réparer les défaites de plusieurs de ses généraux, se mit lui-même à la tête de troupes choisies, et marcha contre le général chinois ; mais, au lieu de risquer une grande bataille dont la perte eût entraîné peut-être l'expulsion des Mantchoux, ou du moins eût gravement compromis leur autorité naissante, il se borna à couper toutes les communications du général chinois avec le reste des provinces, et à circonscrire la rébellion dans le gouvernement où elle avait pris naissance. L'armée chinoise, manquant de vivres, de munitions, et forcée de subsister dans un pays ruiné, s'affaiblit rapidement et se décomposa dans l'inaction.

Une faute capitale du général chinois acheva sa ruine. Il eut l'imprudence de se renfermer dans une place forte. Amavang, toujours fidèle à son système de prudence, l'y bloqua étroitement, sans tenter aucun assaut. Une épouvantable famine régna bientôt dans la ville assiégée, et le général chinois, réduit à la perspective de mourir de faim, préféra tenter une sortie, dans laquelle il périt les armes à la main. Ses troupes, privées de leur chef, se dispersèrent ou se rendirent, et dès ce moment l'empereur Chun-Ti put se considérer comme solidement assis sur son trône conquis.

Amavang ne survécut point à la pacification de la Chine, et son neveu prit à son tour les rênes du ^{p.073} gouvernement. Ce prince eut l'ingratitude d'outrager la mémoire d'Amavang, aux talents, à l'activité et au courage duquel il devait sa puissance. D'après ses ordres, on détruisit le tombeau et l'on décapita le cadavre de son tuteur. Le prétexte de ces actes impies fut la prétendue découverte d'un complot formé par Amavang, dans le but de dépouiller son neveu de la couronne pour la donner à l'un de ses propres enfants.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Il est difficile de ne pas regarder cette accusation posthume comme une calomnie ; car si tels avaient été les projets d'Amavang, il n'aurait pas attendu que Chun-Ti fût arrivé à l'âge de vingt-quatre ans pour le renverser d'un trône dont il lui avait aplani tous les degrés. Rien ne lui eût été plus facile que de se défaire de son pupille lorsqu'il n'était encore qu'un enfant sans défense, un vain fantôme d'empereur.

Chun-Ti ne manquait ni de prudence, ni d'activité ; il eut le bon esprit de n'introduire aucune modification importante dans le gouvernement chinois, dont il respecta les bases et adopta les traditions ¹. Si son règne n'occupe dans l'histoire qu'une place secondaire, c'est qu'il fut complètement éclipsé par son successeur, Khang-Hi, que les missionnaires comparent volontiers à Louis XIV, dont il fut le contemporain.

De tous les princes qui ont gouverné la Chine, Khang-Hi est le plus connu des Européens. Initié par les jésuites, qu'il protégea d'une manière toute spéciale, à nos arts, à nos sciences, à nos institutions civiles et p.074 politiques, il se montra l'un des monarques les plus éclairés et les plus sages qui aient commandé au plus vaste empire du monde.

L'abaissement complet, ou pour mieux dire la destruction de la puissance des eunuques, fut un des événements les plus importants du commencement de son règne. Il fit graver, sur une table d'airain du poids de cinq cents kilogrammes, une loi qui excluait à perpétuité les eunuques de toute charge et de toute dignité ; leur chef fut décapité, et, depuis ce moment, cette caste, qui, par ses intrigues, ses complots, sa rapacité et ses funestes conseils, avait perdu cinq dynasties et avait si souvent rempli l'État d'agitation, disparut complètement de la scène politique.

Khang-Hi, en montant sur le trône, s'efforça d'effacer jusqu'au dernier vestige des désordres qui survivent toujours à une révolution. Il comprit

¹ Outre son ingratitude, on peut reprocher à Chun-Ti une mesure à la fois violente et impolitique. Jusqu'à l'invasion mantchoue, les Chinois portaient les cheveux longs ; un édit de Chun-Ti les contraignit, sous peine de mort, à se raser à la manière tartare. On s'imaginerait difficilement avec quelle invincible répugnance les vaincus se soumièrent à ce caprice, et combien cette humiliation imposée aux Chinois prolongea leur résistance. Un grand nombre d'entre eux se laissèrent tuer plutôt que de renoncer à une mode nationale.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

toutes les difficultés de sa position et en triompha. Il sut à la fois se faire pardonner son usurpation, s'attacher ses nouveaux sujets et assurer l'avenir de sa dynastie. Il atteignit ce double but par la sagesse et la douceur de son administration, et par l'adresse avec laquelle il exclut les Chinois des dignités militaires sans blesser leur amour-propre. Il leur fit entendre que, s'il ne leur confiait que des emplois civils, c'était par une juste déférence pour leur intelligence et leur capacité, et parce que les Tartares, bons soldats, mais pauvres administrateurs, n'avaient d'autre carrière ouverte devant eux que la carrière des armes. Les mandarins et les lettrés se laissèrent facilement éblouir, leur vanité trouvant son compte dans cette répartition des charges et des places.

Khang-Hi profita de cette disposition des esprits pour éliminer complètement les vaincus des grades élevés, et ^{p.075} pour placer à la tête de ses troupes des lieutenants et des généraux mantchoux, sur la fidélité desquels il lui était permis de compter.

Cependant les Mongols, qui, eux aussi, avaient possédé la Chine, ne virent pas sans une secrète jalousie les Mantchoux conquérir à leur tour un si puissant empire. Galdan, ce fameux chef des Éleuths, qui venait à cette époque de réunir sous sa domination presque toute la race mongole, et semblait vouloir marcher sur les traces de Tchenggis-Kan, avait déjà rassemblé une formidable armée, quand Khang-Hi résolut de ne pas lui laisser le temps de consolider sa puissance. La guerre entre les Mongols et les Mantchoux fut longue et sanglante ; mais, grâce à la rapidité de la décision de l'empereur, la Chine n'en fut pas le théâtre, et ses frontières ne se trouvèrent même pas menacées. La mort de Galdan vint seule terminer une lutte, qui dura près de dix ans, et mit en relief les qualités militaires de Khang-Hi.

Les missionnaires jésuites qui avaient pénétré en Chine sous le règne de Chin-Toung, en 1581, et éprouvé des persécutions violentes, trouvèrent dans Khang-Hi, sinon un néophyte, du moins un admirateur sincère de leurs vertus et de leurs talents. Contrairement à tous les précédents, il nomma le P. Verbiest président du bureau astronomique, et chargea une commission entièrement composée de jésuites de

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

vérifier les anciennes cartes de l'empire et d'en lever de nouvelles. Cependant, malgré toutes les marques de bienveillance et les nombreuses preuves d'estime que Khang-Hi ne cessait de donner aux missionnaires, ce ne fut qu'après bien des démarches, des sollicitations et des conférences, qu'ils obtinrent enfin, le 20 mars 1692, un édit par lequel le catholicisme était publiquement toléré.

p.076 Il est très probable que, sans les démêlés à jamais regrettables qui survinrent quelques années plus tard entre les jésuites et les dominicains, le catholicisme eût jeté en Chine des fondements inébranlables, et que le nombre prodigieux de convertis eût rendu toute persécution impossible ; mais ces démêlés nécessitèrent l'envoi d'un légat apostolique, dont la présence éveilla les défiances du gouvernement chinois, qui ne sut pas distinguer le caractère et l'autorité purement spirituelle dont cet évêque était revêtu. Il vit en lui un étranger qui prétendait empiéter sur les droits de l'empereur ; dès ce moment, jésuites et dominicains tombèrent dans une égale disgrâce, et une persécution, qui dure encore aujourd'hui, commença contre les chrétiens, plus violente ou moins rigoureuse, selon le caractère plus ou moins sévère des empereurs et des gouverneurs des provinces.

A Khang-Hi succédèrent : ¹ — Khian-Long, qui acheva la conquête du pays des Éleuths et recula les limites de l'empire chinois jusqu'aux frontières de la Perse ² ; — Kia-King, qui régna de 1796 à 1820 ; — enfin Tao-Kouang, l'empereur actuel. Ces deux derniers princes

¹ [c.a. : ne pas oublier Young-Tching...]

² C'est à ce prince guerrier, législateur et poète, que furent adressés les vers suivants, à propos d'un de ses poèmes intitulé : *Éloge du thé*, dont la traduction parut à Paris en 1670.

Reçois mes compliments, charmant roi de la Chine !
Ton trône est donc placé sur la double colline !
On sait dans l'Occident que, malgré mes travers,
J'ai toujours fort aimé les rois qui font des vers.
O toi que sur le trône un feu céleste enflamme,
Dis-moi si ce grand art dont nous sommes épris
Est aussi difficile à Pékin qu'à Paris.
Ton peuple est-il soumis à cette loi si dure
Qui veut qu'avec six pieds d'une égale mesure,
De deux alexandrins côte à côte marchant,
L'un serve pour la rime et l'autre pour le sens ?
Si bien que, sans rien perdre en bravant cet usage,
On pourrait retrancher la moitié d'un ouvrage ?

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

fournissent un nouvel exemple de l'influence énervante que la civilisation chinoise exerce pour la seconde fois sur la race tartare.

Kia-King mena une vie lâche et efféminée. Les révoltes et les conspirations auxquelles son gouvernement et sa personne furent en butte, ne purent même pas le faire sortir de son apathie. Enfermé au fond de son palais, ne songeant qu'à varier ses plaisirs, il sembla ne chercher qu'à s'étourdir et à gagner du temps. Plus d'une fois il aima mieux étouffer des séditions à prix d'or et par d'indignes concessions, plutôt que de réduire les rebelles par la force des armes.

Quand parut sur les côtes orientales de l'empire une nuée de hardis pirates qui osèrent attaquer et piller les escadres impériales, Kia-King s'abaissa jusqu'à traiter avec eux. A force de largesses, il parvint à désorganiser cette puissante association de brigands, dont les chefs furent non seulement comblés de richesses, mais, ce qui est plus étrange, de dignités et d'honneurs.

Quant à Tao-Kouang, il paraît que ses derniers démêlés avec les Anglais l'ont fortement impressionné, et qu'il songe sérieusement à nouer des relations diplomatiques et commerciales avec les nations civilisées. Il semble comprendre que le moment est venu où la Chine doit prendre dans les affaires du monde le rôle qui convient à l'un des plus grands empires du globe ¹.

@

¹ Nous consacrerons à l'expédition anglaise contre la Chine un chapitre spécial, dans lequel nous exposerons sommairement les véritables motifs de cette agression.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Géographie et Statistique

Géographie

@

p.078 L'empire chinois, tel qu'il se compose aujourd'hui, enveloppe dans ses immenses frontières toute la portion de l'Asie bornée par la Sibérie, le Turkestan, l'Afghanistan, et baignée par la Manche de Tartarie, la mer du Japon, la mer Orientale, la mer de la Chine et le golfe du Tonquin. De son extrémité septentrionale à l'île d'Haï-Nan il y a trois cent soixante myriamètres (neuf cents lieues), et six cents myriamètres (quinze cents lieues) séparent la ville orientale de Nan-King du pays de Kach-Gar.

Mais parmi les peuples répandus sur ce vaste espace, si tous reconnaissent l'autorité de l'empereur de la Chine, quelques-uns, les plus récemment conquis, ont conservé des princes héréditaires qui les gouvernent d'après des lois et des usages respectés par les vainqueurs. La position de ces provinces est à très peu de chose près celle des grands fiefs de l'ancienne France féodale.

Les habitants de la Mantchourie, de la Mongolie, du p.079 Thibet, sont dans ce cas. Soumis à l'empereur, qu'ils considèrent comme leur maître et leur père, qu'ils servent comme soldats, auquel ils payent des impôts levés en son nom, ils ont cependant une administration indépendante, un culte particulier et des lois spéciales.

Du reste, comme nous ne possédons, à l'égard de ces peuples, d'origines diverses, sans histoire, sans civilisation avant leur réunion à la Chine, aucun document qui puisse nous guider avec sécurité, nous nous bornerons relativement à eux aux indications succinctes que nous venons de donner.

La Chine proprement dite, la vieille Chine, semble, par sa position géographique, avoir été appelée à devenir le berceau d'un peuple jaloux de poursuivre dans un isolement complet l'enfantement d'une

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

œuvre sociale essentiellement autochtone. Bornée au nord par de vastes déserts, par des landes stériles et inhabitables, à l'est et au sud par une mer semée d'écueils, à l'ouest par une chaîne de montagnes inaccessibles, la Chine forme un immense territoire de deux cents myriamètres de diamètre, affectant une forme presque carrée, et qu'enclosent de toutes parts de puissantes barrières naturelles.

Mais la Providence, en destinant cette contrée à une longue séquestration, eut soin de la doter de toutes les richesses géologiques, zoologiques et végétales du globe. Les montagnes qui la sillonnent, non seulement recèlent dans leurs flancs l'or, l'argent, le fer, le plomb, le cuivre et l'étain, mais influent tellement par leur masse et leurs cimes couvertes de neige sur les climatures environnantes, que les Chinois possèdent des plateaux, des pentes et des plaines, dont la température est assez variée pour se prêter à la culture de presque toutes les plantes connues.

p.080 La même cause a multiplié en Chine la majeure partie des animaux sauvages et domestiques répandus sur le reste de la terre, depuis le renne qui vit au milieu des glaces éternelles, jusqu'à l'éléphant qui ne prospère que dans les contrées les plus brûlantes.

L'air de la Chine est en général pur et sain. Les annales de l'empire, qui embrassent une période de plus de quarante siècles, font très rarement mention d'épidémies même locales, et citent au contraire une infinité de cas de longévité.

Deux fleuves principaux arrosent la Chine : le Kiang (fleuve par excellence) et le Hoang-Ho (fleuve Jaune). Le Kiang, qui descend des montagnes du Thibet, après s'être, pendant une cinquantaine de myriamètres (cent vingt-cinq lieues), dirigé droit au sud, rencontre une chaîne de hautes collines qui lui barrent le chemin ; grossi vers ce point par une rivière importante, et devenu un fleuve de premier ordre puisqu'il a déjà deux kilomètres de large, il remonte vers le nord et s'enfonce dans le cœur de l'empire pour courir définitivement vers l'est et se jeter dans la mer Jaune, après avoir absorbé une infinité d'affluents secondaires et fécondé le pays sur une étendue de deux

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

cent quarante myriamètres (six cents lieues). Les plus gros navires de commerce peuvent remonter le Kiang pendant plus de quarante myriamètres (cent lieues environ), et cela d'autant plus facilement, que l'influence des marées de l'Océan se fait sentir jusqu'à cette distance de son embouchure.

Le Hoang-Ho, fleuve Jaune, prend sa source dans un lac situé sur le mont Kouen-Lun, l'Olympe de la mythologie chinoise. Parti d'un point très rapproché de celui de la naissance du Kiang, qui, ainsi que nous l'avons dit, suit d'abord une pente méridionale, le Hoang-Ho ^{p.081} fait au contraire un brusque crochet vers le nord, traverse la Mongolie, le désert de Cobi, pour fléchir insensiblement vers le sud-ouest, se rapprocher du Kiang et aller, après d'interminables méandres, se perdre comme lui dans la mer qui porte son nom.

La profondeur et le volume du Hoang-Ho sont loin d'être aussi considérables que ceux du Kiang, quoique le cours de ce dernier ne soit pas sensiblement plus long. Cela tient sans doute à la rapidité de la pente du fleuve Jaune et au peu d'élévation de ses rives, qu'il franchirait chaque fois que les fontes des neiges enflent ses eaux fangeuses, si depuis plus de quatre mille ans le gouvernement n'avait entrepris des travaux gigantesques et dépensé des sommes fabuleuses pour l'endiguer solidement, et même pour rectifier son cours. On lit en effet dans les instructions de l'empereur Yao, en 2357 avant J.-C., que ce prince rappela un officier en disgrâce, nommé Kouan, seul jugé capable de maîtriser une grande inondation. Kouan, disent les historiens, travailla pendant neuf ans sans succès.

Outre ces deux artères principales, la Chine est coupée en tous sens par plusieurs rivières navigables, qui, jointes aux canaux, facilitent singulièrement le transport des hommes et des marchandises, et suffisent à tous les besoins de l'agriculture ¹.

On connaît fort peu la constitution géologique de la Chine. La

¹ Les Chinois possèdent depuis un temps immémorial un système complet d'irrigation. Voir pour plus de détails le chapitre consacré à l'agriculture.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

science qui s'occupe de ces questions est toute nouvelle en Europe, et n'a pas même été effleurée par les Chinois. Leurs livres se bornent à nous apprendre que la couche végétale de la majeure partie du pays est poreuse, profonde et d'une culture facile ; que les ^{p.082} terrains argileux et compactes sont comparativement très rares ; que les produits minéraux, et les gisements houillers et tourbeux sont dans quelques provinces très abondants et d'une exploitation facile ¹.

L'empire chinois est divisé en seize provinces, ayant chacune un vice-roi faisant les fonctions de gouverneur. Chacune de ces provinces forme plusieurs districts ou départements.

DIVISION POLITIQUE DE L'EMPIRE CHINOIS ²

PREMIÈRE PROVINCE : Pe-Tche-Li (Pe-King)

Cette province paraît avoir été le berceau de la nation chinoise. Sa ville capitale, Pe-King, devint la capitale de tout l'empire et le séjour habituel des souverains à l'époque où ils sentirent la nécessité de se tenir sans cesse prêts à repousser les hordes tartares qui venaient continuellement se précipiter sur la Chine comme sur une proie.

Le sol de Pe-Tche-Li est d'une fertilité médiocre, mais son exubérante population y supplée par de véritables prodiges de culture. On comprend à peine comment des terres aussi maigres et aussi sablonneuses peuvent produire l'énorme quantité de riz, de froment, de millet et de légumes qu'on en retire tous les ans.

^{p.083} Cette province présente un phénomène météorologique assez singulier : les rivières y gèlent tous les hivers, et cela très fortement, puisque la glace résiste au poids des plus lourds fardeaux, sans que la température s'abaisse d'une manière très sensible.

¹ Voir pour plus de détails les chapitres Agriculture et Industrie.

² Nous croyons devoir prévenir que la description qui va suivre n'est qu'une analyse de la *Nomenclature de l'empire chinois* par le père de Mailla (1 vol. in-4°). Le long séjour de ce savant missionnaire dans les diverses provinces de la Chine, dont l'empereur lui avait ordonné de dresser la carte, rend les renseignements fournis par son livre extrêmement précieux.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

« Les glaces se forment presque subitement et durent plus de quatre mois, dit le P. de Mailla, sans que l'on éprouve les grands froids que l'on ressent en Europe. Pour expliquer, ajoute-t-il, ce phénomène, on a recours aux exhalaisons nitreuses du climat, qui accélèrent la congélation.

DEUXIÈME PROVINCE : Kiang-Nan

Kiang-Nan peut être considérée comme la province la plus étendue et la plus fertile de tout l'empire chinois. Pendant longtemps elle fut même la plus florissante sous le rapport des arts, des sciences et du commerce ; mais depuis que le siège de l'empire a été transporté à Pe-King, elle est bien déchuée de son ancienne splendeur. Deux gouverneurs, l'oriental et l'occidental, l'administrent et commandent chacun à neuf départements.

Nan-King est la capitale du Kiang-Nan. Quoique délaissée depuis des siècles par la cour et cruellement dévastée lors de la dernière invasion tartare, cette ville comptait encore, du temps du P. Lecomte, autant d'habitants que Pe-King, et cependant son enceinte primitive offre des plaines immenses, aujourd'hui livrées à l'agriculture.

Parmi les villes de la province, les plus remarquables sont : Sou-Tcheou-Fou, dont la situation offre beaucoup d'analogie avec Venise. C'est une ville de plaisir ; Y-Hing-Hien, où se fabrique une porcelaine renommée et qui ^{p.084} communique au thé une excellente odeur ; Tchou-Kiang-Fou, célèbre par son commerce, qu'elle doit à son port sur le Kiang ; elle passe pour une des clefs de l'empire ; enfin, Ouei-Tcheou-Fou, dont le territoire produit une espèce de thé d'une qualité supérieure : les mines d'or, d'argent et de cuivre qui s'exploitent presque à ses portes contribuent singulièrement à son importance.

TROISIÈME PROVINCE : Chan-Si

Chan-Si, l'une des plus petites provinces de l'empire, est peut-être la mieux cultivée et la plus productive. Outre ses richesses végétales, elle fournit du musc, du porphyre, du marbre, du jaspe, du lapis-

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

armenus et beaucoup de fer. Elle possède des manufactures de soie et de tapis qui rivalisent avec celles de la Turquie et de la Perse.

Elle est divisée en cinq départements. Ses villes principales sont : Ping-Hiang, l'une des plus anciennes villes du monde, puisque Yao y tenait sa cour 2.357 années avant l'ère chrétienne ; Fen-Tcheou, renommée par ses sources thermales et par le vin de riz qu'on y fabrique : c'est le Bordeaux du gourmet chinois.

QUATRIÈME PROVINCE : Chan-Tong

« Quoiqu'il pleuve rarement dans cette province, dit le P. de Mailla, elle est arrosée par un si grand nombre de rivières, de lacs et de canaux, qu'elle produit toutes sortes de graines en abondance. La volaille, le gibier et le poisson y sont si communs, qu'ils s'y donnent à vil prix. On y ^{p.085} trouve des fruits de toute espèce, et entre autres une figue délicieuse inconnue en Europe.

Le Chan-Tong forme six départements.

CINQUIÈME PROVINCE : Ho-Nan

Cette province a été surnommée la fleur du milieu, parce qu'elle se trouve située presque au centre de l'empire. D'après les missionnaires, le Ho-Nan n'est qu'un vaste et magnifique jardin : l'abondance et la variété de ses productions, la beauté de son climat et le bien-être de ses habitants surpassent tout ce que l'on peut imaginer.

Ses villes remarquables sont : Cai-Foug-Fou, célèbre par les nombreux sièges qu'elle a soutenus ; et Nan-Yang-Fou, l'une des plus considérables de la Chine. — Neuf départements.

SIXIÈME PROVINCE : Chen-Si

Chen-Si, la plus occidentale des provinces de l'empire, est en partie enclose par la grande muraille. Ce pays doit sa richesse à ses produits minéraux et à ses larges bassins houillers. Il est divisé en huit

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

départements. Sa capitale est Sin-Gan-Fou, où se trouve le monument qui semble prouver que les Syriens pénétrèrent en Chine vers l'an de Notre-Seigneur 782, et y portèrent les lumières du christianisme.

SEPTIÈME PROVINCE : Tché-Kiang

Tché-Kiang est une des provinces maritimes ; sa capitale, située à l'embouchure du Kiang, est appelée à ^{p.086} devenir le port le plus important de la Chine, si le gouvernement consent à ouvrir franchement des relations commerciales avec les autres peuples.

Le Tché-Kiang produit beaucoup de soie. Nulle part on ne cultive le mûrier avec plus de soin et d'intelligence. Une innombrable quantité de canaux et de rivières coupe le pays en tous sens, et y rend les voyages par eau plus faciles et plus fréquents que partout ailleurs.

Dix-huit départements composent cette province, dont nous citerons les villes de Hang-Tcheou, capitale, et Kia-Hang-Fou, dans laquelle chaque rue a son canal et sa galerie où l'on circule à couvert ; Kin-Hoa-Fou, qui doit sa réputation à l'excellence de ses jambons et de ses prunes sèches, dont elle exporte des quantités énormes ; Wing-Po, centre du commerce avec le Japon.

HUITIÈME PROVINCE : Kiang-Si

Cette province, malgré sa fertilité, nourrit à peine la population agglomérée qui la couvre. Elle est de toutes parts environnée de hautes montagnes aux flancs escarpés, aux gorges profondes, qu'habitent des peuplades à moitié sauvages. Ces peuplades ont constamment refusé de reconnaître l'autorité de l'empereur, et vivent encore aujourd'hui dans une complète indépendance. Tous les efforts tentés pour les soumettre ont été impuissants.

Ils se donnent le nom de Miao-Tseu, ne se rasent point la tête à la manière chinoise, et parlent une langue particulière. Jamais les Chinois n'ont pu pénétrer, soit en corps, soit isolément, dans leurs montagnes, qui abondent en forêts magnifiques et en mines de cuivre, ^{p.087} de

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

plomb, d'or et d'argent. Bois et métaux, les Miao-Tseu livrent tout dans la plaine, et apportent dans les transactions une bonne foi et une exactitude remarquables.

Il n'est point de contes ridicules que les Chinois ne débitent sur ces montagnards, dont l'indépendance les pique au vif. Ainsi ils prétendent qu'ils ont des queues comme des animaux, qu'ils roussissent les pieds de leurs enfants pour les mettre en état de courir sans se blesser sur les épines et les cailloux, etc.

En 1832, les Miao-Tseu se levèrent en masse et descendirent en bandes formidables de leurs inaccessibles retraites. Pendant plusieurs mois ils portèrent le fer et le feu dans les provinces voisines, et prirent des villes fortifiées.

Les troupes dirigées contre eux éprouvèrent des échecs multipliés, et le gouvernement tartare, craignant que les Chinois ne missent à profit cette puissante diversion pour proclamer, eux aussi, leur indépendance, se hâta de traiter sous main avec les Miao-Tseu, qui regagnèrent tranquillement leurs foyers, chargés à la fois des dépouilles des peuples et des présents de l'empereur.

Cette retraite, chèrement achetée, fut néanmoins célébrée comme un triomphe éclatant. Mais la partie éclairée de la nation ne fut pas dupe de la comédie, et des pamphlets très offensants pour Sa Majesté impériale circulèrent jusque dans son palais.

Du reste, il paraît certain que les vieux patriotes chinois, qui n'attendent que le moment de chasser une seconde fois les Tartares, entretiennent de secrètes relations avec les montagnards du Kiang-Si. Plusieurs membres influents et gravement compromis des associations politiques, aujourd'hui si nombreuses et si actives ^{p.088} en Chine, ont trouvé un asile inviolable chez les Miao-Tseu. Enfin le refrain d'une chanson séditieuse est celui-ci : « La liberté descendra tôt ou tard des sommets de Kiang-Si ».

Le Kiang-Si est divisé en treize départements, et ses villes principales sont : Jao-Tcheou, où se fabrique la plus belle porcelaine :

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

cinq cents fours la cuisent sans relâche, et plus d'un million de travailleurs vivent de cette riche industrie ; — Kouang-Sin, renommée par ses manufactures de papier et de chandelles, et ses fonderies de cristal ; — Choui-Tcheou, que les Chinois appellent *la ville au riz*, à cause de l'abondance et de la beauté du riz qui croît dans son territoire.

NEUVIÈME PROVINCE : Hou-Kouang

Cette province, située au centre de l'empire, passe pour son grenier. Outre des céréales de toute espèce, elle exporte une innombrable quantité de citrons et d'oranges. Dans l'un des dix-sept départements qui divisent le Hou-Kouang, se trouvent plusieurs fabriques de cette fameuse bougie blanche dont les Chinois font tant de cas et qu'ils payent très cher. Selon les missionnaires, la base de cette bougie est un petit insecte assez semblable à la *teigne*.

Villes principales : Wou-Tchang, sur le Kiang. Les plus gros navires marchands pourraient venir s'amarrer aux quais de cette ville, située à six cents kilomètres de la mer. Son étendue et son commerce en font une des premières villes du monde. Le P. de Mailla affirme avoir vu pendant plus de deux lieues un triple rang de barques aux abords de cette florissante cité. — Chin-Tcheou, dont le territoire possède des mines ^{p.089} de vif-argent. — Tchang-Te : à une petite distance de cette ville se trouve un canton parfaitement abrité des vents froids, où l'on cultive une espèce d'orange d'hiver, qui mûrit juste à l'époque où les oranges conservées cessent d'être bonnes, sans que les nouvelles aient encore paru ; ces oranges d'hiver s'expédient en petites caisses jusqu'aux extrémités de l'empire.

DIXIÈME PROVINCE : Sse-Tchuen

Le Sse-Tchuen, qui contient quinze départements, est une des provinces les plus occidentales de la Chine. Ses habitants entretiennent avec les Thibétains leurs voisins des relations commerciales que le gouvernement chinois tolère avec regret, mais qu'il ne pourrait empêcher.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

L'élève des chevaux a pris un très grand développement dans le Sse-Tchuen ; ces animaux sont, il est vrai, les meilleurs et les plus estimés de l'empire. L'aimant est, dit-on, très commun dans les montagnes de la province, qui possède des mines d'alun et de plomb dont le revenu est considérable.

Villes principales : Tching-Tou. Cette malheureuse ville s'est acquis une épouvantable célébrité par les atrocités qu'y commit un chef de parti, ou plutôt un chef de brigands, nommé Tchang-Hien-Tchoung. Quelques années avant l'invasion mantchoue, la Chine, déchirée par les révoltes, tournait contre elle-même les armes qui auraient pu la défendre. A cette époque (1640), un monstre à figure humaine, après avoir dévasté les provinces du Ho-Nan, du Kian-Nang et du Kiang-Si, vint fondre sur le Sse-Tchuen. Il s'établit avec sa bande (qui, sauf la discipline, était une véritable armée) dans la ^{p.090} ville de Tching-Tou. Si les boucheries dont cette cité devint le théâtre n'étaient attestées par les missionnaires, dont l'un faillit être victime de sa charité, on n'oserait y ajouter foi. Plusieurs fois Tchang-Hien-Tchoung fit mettre à mort tous les habitants d'une rue pour punir la plus légère infraction à ses ordres. Un eunuque ayant refusé de lui accorder le titre d'empereur, il condamna au dernier supplice cinq mille de ces infortunés. Dix mille lettrés, convoqués par lui pour subir des examens publics, furent égorgés séance tenante, sous prétexte que leurs dissertations inspiraient au peuple des sentiments de révolte. Enfin, lorsque ce tigre altéré de sang quitta Tching-Fou, il emmena avec lui, chargées de chaînes, six cent mille personnes, qu'il fit, le lendemain et les jours suivants, passer au fil de l'épée. — Kia-Ting. Cette ville est connue dans toute la Chine pour ses préparations musquées. — Liu-Tcheou, où se rendent de fort loin les malades atteints de fièvres rebelles. L'air des environs de cette ville passe, chez les Chinois, pour un véritable fébrifuge.

ONZIÈME PROVINCE : Fou-Kien

Le Fou-Kien, d'une médiocre étendue, est en partie baigné par la mer du Japon ou mer Orientale. Malgré son sol montagneux et aride,

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

ses habitants, au moyen d'un réseau serré de canaux d'irrigation, cultivent le riz avec succès. A force de travail et de patience ils sont parvenus à tailler leurs montagnes en terrasses superposées ; vues à distance, elles présentent l'aspect d'un immense escalier, dont les murs qui soutiennent les terres simulent les marches. L'on rencontre ^{p.091} fréquemment dans cette province des tuyaux de bambou conduisant l'eau d'une montagne à l'autre. Bravant les défenses et les prohibitions, les villes et les bourgs du littoral font un grand commerce avec le Japon et les Philippines. Les principaux articles d'exportation sont l'or, le coton, les pierres précieuses, le vif-argent, le musc, les soieries, le fer et l'acier, brut ou travaillé. Les cargaisons de retour se composent de clous de girofle, de cannelle, de bois de sandal, d'ambre et de corail.

La population maritime a, malheureusement pour elle, une réputation de turbulence et de piraterie qui semble du reste assez méritée. Aussi le gouvernement chinois ne se fait-il pas faute d'imposer au Fou-Kien des tributs extraordinaires, qui dégénèrent quelquefois en véritables exactions.

Fou-Tcheou, capitale du Fou-Kien, est la résidence d'un vice-roi, qui, placé entre les exigences du gouvernement central et les ménagements indispensables vis-à-vis d'administrés fort enclins à la mutinerie, se trouve habituellement dans une position très difficile. Les navires européens de cinq à six cents tonneaux pourraient venir s'amarrer aux quais de cette ville, en aval d'un pont magnifique de plus de cent arches. Il est construit en pierres blanches et enrichi de balustres et de lions qui en relèvent la beauté.

Sieuen-Tcheou, autre port de mer situé presque en face de l'île Formose, est remarquable par l'élégance de ses maisons et la propreté de ses rues, pavées en briques encadrées dans deux rangs de pierres carrées. Le père Martini, dans sa description de cette cité, où il a résidé plusieurs années, dit qu'outre un grand nombre d'arcs de triomphe, on y voit deux tours d'une hauteur ^{p.092} prodigieuse, dont chaque étage est ceint de galeries extérieures où l'on peut se promener. Le pont, ajoute-t-il, construit au nord-ouest de la ville sur

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

un passage dangereux, est un ouvrage gigantesque. Bâti tout entier en pierres d'un bleu foncé et très dures, ce pont est soutenu par trois cents piliers formant deux angles aigus destinés à rompre la violence des flots. Cinq pierres égales en longueur et en épaisseur occupent l'espace entre chaque pilier ; elles sont posées à plat et unies ensemble par des liens de fer. Quatorze cents de ces pierres, dont chacune a six mètres de longueur, forment le tablier de ce pont singulier. Des deux côtés il est bordé de balustrades ornées, à distances égales, de globes, de lions et de pyramides.

Le père Navarette, qui a également mesuré ce monument, lui donne trois mille trois cent soixante-deux de ses pas. Or, en évaluant chacun de ces pas à soixante centimètres, on aurait deux kilomètres dix-sept mètres. Nous ne croyons pas qu'il y ait un pareil pont en Europe.

Outre les deux villes que nous venons de citer, on trouve encore dans le Fou-Kien : Kien-Ning, dont les Tartares, lors de l'invasion, passèrent tous les habitants au fil de l'épée, pour se venger de leur résistance opiniâtre ; Yen-Ping, où l'on ne parle que la langue savante : elle passe pour une des plus fortes places de la Chine ; Chao-Fou, renommée pour ses fabriques de toile écrue ; Tchang-Tcheou, qui fait un grand commerce de cristal de roche, recueilli dans son voisinage ; enfin, Fou-Ning, près de laquelle coule un ruisseau dont les eaux, naturellement azurées, communiquent cette couleur aux étoffes que l'on y laisse tremper pendant un certain temps.

DOUZIÈME PROVINCE : Kouang-Tong

p.093 Mieux connue sous le nom de Canton, cette province, qui forme neuf départements, est la plus importante de toutes celles situées dans la partie méridionale de l'empire. Un proverbe chinois attribue trois particularités au Canton : un ciel sans neige, des arbres toujours verts et des habitants qui crachent du sang. La situation méridionale de la province explique les deux premières propositions du proverbe ; pour comprendre la dernière, il faut savoir que les habitants de cette contrée ont tous l'habitude de mâcher continuellement du bétel, qui communique

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

à leur salive, dont ils se débarrassent fréquemment, une couleur rougeâtre.

La fertilité du Kouang-Tong est incroyable. Le riz y donne deux récoltes par an, et la canne à sucre y prospère. Les autres productions végétales sont, sans compter une énorme quantité de légumes, les citrons, les oranges, les raisins, les ananas, les châtaignes et les cocos. Les richesses minérales ne sont pas moins abondantes dans cette province privilégiée. On y trouve de l'or, du cuivre, du fer, du vif-argent, du salpêtre, des pierres précieuses et des perles.

Nulle part on ne voit autant de canards. Éclos artificiellement, ils sont conduits par bandes au bord de la mer, où ils pâturent. Le soir ils rentrent, à l'appel de leurs gardiens, dans des espèces de barques où ils passent la nuit. Après avoir été ainsi élevés et engraisés sans presque aucune dépense pour leurs propriétaires, ceux-ci les tuent, les salent, et les expédient dans cet état jusqu'à Pe-King.

p.094 Canton, ou mieux Kouang-Tcheou, capitale de la province, était la seule ville chinoise dont un quartier fût ouvert aux Européens avant le dernier traité. Elle est placée au bord d'un fleuve accessible aux vaisseaux ; des forts, qui n'ont point arrêté les Anglais, la défendent. C'est sur la rivière de Canton que vit dans des barques une population nombreuse. Ces barques, ou plutôt ces maisons flottantes, symétriquement rangées, offrent de véritables rues toujours encombrées de passants.

Les principales villes de la province sont : Nan-Hioug. Entre cette ville et celle de Nan-Ngan, située dans le Kiang-Si, on compte environ dix lieues. Pour aller de l'une à l'autre, il faut franchir la haute montagne de Mey-Lin, ce qui rendait autrefois les communications très difficiles. Mais un gouverneur de Nan-Hioug ayant, dit le P. Gaubil, « fait tailler à ses frais le Mey-Lin, une route pavée et commode relie aujourd'hui les deux villes. Les jours de marché cette chaussée est couverte de monde comme les rues de Paris ». — Ping-Lo, située sur le bord oriental de la rivière Li, est renommée par ses cires et ses étoffes fabriquées avec les feuilles rouges d'une plante nommée *musa*.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Le Li, qui baigne les murs de Ping-Lo, est plutôt un torrent qu'une rivière. Ses eaux se précipitent avec un bruit effroyable à travers les roches dont son lit est semé. Trois cent soixante cataractes s'opposent à toute navigation sur cette rivière.

L'île d'Hai-Nan forme l'un des départements du Kouang-Tong ; elle abonde en gibier de toute espèce. Outre les productions de la Chine, on y récolte du tabac, de l'indigo et des noix d'aréca.

Les montagnes qui occupent le centre de l'île sont habitées par des aborigènes indépendants comme les ^{p.095} Miao-Tseu. Ils ne reconnaissent point le gouvernement chinois, qui, après de nombreuses tentatives pour les dompter, a fini par les laisser tranquilles.

Si d'effroyables ouragans, connus sous le nom de typhons, ne dévastaient pas presque périodiquement Hai-Nan à l'époque du changement de mousson, le séjour de cette île serait délicieux. Mais on ne saurait se faire une idée de la violence des combats que semblent se livrer les éléments dans ces parages. Rien ne résiste à la fureur des vents et des trombes ; les édifices les plus solides, les plus grands végétaux, sont parfois arrachés du sol rasé comme une aire à battre le blé.

La capitale d'Hai-Nan est Kiong-Tcheou.

TREIZIÈME PROVINCE : Kouang-Si

« Cette province, dit le P. de Mailla, semble n'avoir été ainsi nommée qu'à raison de sa position occidentale à l'égard du Kouang-Tong. Elle n'est point comparable aux autres provinces ni pour son étendue ni pour ses richesses et son commerce, et n'est bien cultivée que dans ses parties orientales et méridionales, où le pays est plat et où l'on respire un air plus doux. Les parties qui regardent le septentrion sont remplies de hautes montagnes couvertes d'épaisses forêts. La partie cultivée est pleine de rivières et de canaux d'arrosage, et si fertile en riz, qu'elle fournit

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

pendant six mois la province de Kouang-Tong, dont les nombreux habitants auraient peine à subsister sans ce secours. Dans les montagnes du Kouang-Si il se trouve des mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain et de plomb.

Cette province est divisée en huit départements.

p.096 Villes principales : Siang-Tcheou. Près de cette ville se trouve une montagne escarpée dont le sommet sert de bassin à un lac poissonneux. — Ping-Nan-Hien. Dans ses environs croît une herbe textile nommée *Yu* dont on fait des draps meilleurs et plus estimés que ceux de soie. On y trouve également une excellente cannelle, qui possède des propriétés plus stimulantes et une odeur plus agréable que la cannelle de Ceylan.

QUATORZIÈME PROVINCE : Yun-Nan

Le Yun-Nan est une des provinces les plus occidentales de l'empire chinois. Elle est bornée par les royaumes de Ton-King, de Laos, de Pegou, d'Aracan, d'Ava et du Thibet. Ses habitants, comme tous ceux des frontières, ont emprunté à leurs voisins une partie de leurs croyances, de leurs mœurs et de leurs usages, en sorte qu'ils sont aujourd'hui plutôt Indiens que Chinois. Il s'élève dans le Yun-Nan beaucoup de chevaux et d'éléphants. Ces derniers, presque tous dressés pour la guerre, sont achetés par le gouvernement. Yun-Nan, la capitale de la province, possède des fabriques de tapis, de couvertures et d'une certaine étoffe de soie connue sous le nom de *satin de la mer Orientale*. Cette étoffe passe pour inimitable.

Les autres villes importantes sont : Ta-Li, qui, assise non loin du lac auquel les Chinois ont donné le nom emphatique de mer Orientale, fait un grand commerce des marbres exploités dans son voisinage ; — King-Tong, célèbre par son pont suspendu jeté sur un précipice, et dont les habitants se prétendent les plus robustes et les plus braves soldats de l'empire.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

QUINZIÈME PROVINCE : Houei-Tcheou

p.097 Les huit départements qui constituent cette province, la plus petite et la moins productive de la Chine, sont situés au pied des montagnes habitées par les Miao-Tseu. Tout le pays est hérissé de forts et de camps retranchés, destinés à contenir ces turbulents voisins. Malgré le peu d'efficacité de ce système de défense, le gouvernement chinois y persiste, ou plutôt s'en contente. Voici, du reste, comment les choses se passent régulièrement chaque fois que les Miao-Tseu, rarement agresseurs, se décident à une levée de boucliers. Ils laissent les défenseurs des forts, trop peu nombreux pour tenter une sortie, parfaitement tranquilles derrière leurs murailles, s'abattent comme une nuée d'oiseaux de proie sur les riches provinces du Canton et du Kouang-Si, puis, avant que les armées impériales se soient ébranlées, ils regagnent leurs montagnes, chargés d'un immense butin.

SEIZIÈME PROVINCE : Leao-Tong

Cette province septentrionale s'étend au delà de la grande muraille. Avant l'invasion tartare-mantchoue, elle appartenait à cette nation, qui l'a conservée et incorporée dans l'empire conquis. La population du Leao-Tong est presque exclusivement tartare, et le petit nombre de familles chinoises qui l'habitent sont les descendants d'exilés et de proscrits.

Statistique

@

p.098 Dans l'impossibilité où nous sommes, faute de documents authentiques, ou du moins fournis par des hommes compétents, de donner la statistique actuelle de l'empire chinois, nous croyons ne pouvoir mieux faire que d'offrir à nos lecteurs un résumé de *l'Aperçu sur la population, la richesse et les revenus de l'empire chinois*, du P. Martini, qui s'est livré à de longues et minutieuses recherches à ce sujet. C'est à Pe-King, sur les registres officiels, que les PP. Magalhan et Martini ont travaillé, et il nous semble plus raisonnable de nous en

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

tenir à une statistique qui remonte à l'année 1650, que de répéter après tant d'autres des chiffres et des données n'offrant aucun caractère de certitude et de vérité.

Seulement nous engageons les personnes qui, d'après la situation de l'empire chinois en 1650, voudraient se rendre compte de son état actuel, de ne pas perdre de vue que les tableaux statistiques du P. Martini ont été dressés presque au moment où la Chine, épuisée par une lutte suprême, acceptait la domination des Mantchoux ; que depuis cette époque l'empire a joui d'une paix profonde ; enfin que Khang-Hi, l'un des plus grands et des meilleurs monarques qui aient régné, s'efforça de réparer les désastres, suite inévitable d'une conquête achetée par des flots de sang et la destruction de villes entières.

Selon le P. Magalhan, les quinze provinces formant l'empire chinois ¹ contiennent :

321 ponts remarquables ; p.099

1.472 fleuves et rivières navigables, lacs poissonneux, fontaines chaudes, médicinales et merveilleuses ;

2.099 montagnes fameuses, soit parce qu'elles ont été taillées en forme d'idoles monstrueuses, soit à cause de leurs sources, de leurs herbes et de leurs minéraux doués de grandes vertus, ou par leur hauteur extraordinaire, ou par des beautés qui les distinguent des autres ;

1.159 tours, arcs de triomphe et autres semblables ouvrages magnifiques, élevés en l'honneur des empereurs illustres, des hommes célèbres par leur valeur ou leur science, des veuves et des filles renommées par leur chasteté et leurs vertus ;

272 bibliothèques embellies de beaucoup d'ornements, abondantes en livres, et bâties avec de grandes dépenses ;

2.099 pièces antiques fameuses, comme statues, peintures

¹ La seizième province, celle de Leao-Tong, n'était pas encore incorporés à l'empire. Elle dépendait de la Mantchourie.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

célèbres, vases d'un grand prix et d'une grande célébrité ;

709 temples construits par les Chinois en divers temps en mémoire de leurs ancêtres, et considérables par leur grandeur et par la beauté de leur architecture ;

480 temples d'idoles, célèbres et très fréquentés à cause de leurs richesses ou des fables que l'on raconte de leurs idoles : dans ces temples et dans les autres de tout l'empire, dont le nombre est incroyable, habitent 580.000 bonzes patentés ;

685 mausolées fameux par leur architecture et par leurs richesses. On comptait en Chine à la même époque : 3.636 Hommes illustres et renommés par leurs vertus, par leur science, par leur courage et leur valeur, etc. ;

208 filles, femmes ou veuves, qui, par leur chasteté, leur courage et leurs actions héroïques, se sont rendues dignes d'une éternelle mémoire ; p.100

90.000 bacheliers, qui ont étudié dans autant de collèges qu'il y a de villes de tous les ordres.

D'après les catalogues chinois, imprimés quatre fois par an avec des types mobiles, il y avait en Chine : 13.647 mandarins de lettres dans tout l'empire, et 18.520 mandarins d'armes.

Selon le P. Martini et les livres chinois qu'il a consultés, il y avait sous les derniers empereurs des Ming :

185 métropoles ou capitales des provinces ;

1.312 villes secondaires ;

10.728.787 familles ;

58.917.683 hommes faits, sans les personnages remarquables cités par le P. Magalhan.

Le revenu de l'empereur (c'est-à-dire du pouvoir exécutif) était en nature de :

32.108.052 sacs de riz, de millet et de froment ; chaque sac pesant

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

cent vingt livres ;

8.611 livres de lin fin ; la livre étant de vingt onces ;

135.286 pièces ou rouleaux d'étoffes de soie ;

394.169 livres de soie écrue ;

6.638 livres de soie filée ;

158.561 livres de coton ;

39.418.625 bottes de paille et de foin, tirées de sept provinces, pour les chevaux de l'empereur ;

1.944.261 mesures de sel ; chaque mesure pesant cent vingt livres, tirées de sept provinces.

La quantité de sacs de riz envoyés annuellement en tribut à la cour, des provinces méridionales, par la voie du grand canal, et transportés sur plus de 9.000 navires (chargés chacun de 500 sacs), excédait 4.500.000 sacs.

@

Précis historique des missions catholiques en Chine

@

p.101 Parmi les tentatives les plus remarquables et les plus glorieuses qui aient été faites dans les derniers siècles pour répandre les lumières du catholicisme sur les contrées lointaines où le nom du vrai Dieu était inconnu, il n'en est aucune qui puisse être comparée par son importance aux missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans le Céleste-Empire. Le récit de ces pieuses croisades, entreprises par des hommes qui joignaient à une foi vive et profonde, à un courage à toute épreuve, un mérite incontestable comme littérateurs et comme savants, doit tenir une place importante dans un ouvrage destiné à reproduire tous les faits saillants qui se rattachent à l'histoire de la nation chinoise.

En effet, soit que l'on considère au point de vue purement social et politique l'œuvre immense entreprise par les missionnaires, de faire entrer dans la grande famille des nations un peuple qui vit retranché derrière ses murailles, comme si à lui seul il constituait la portion p.102 intelligente de l'humanité ; soit qu'envisageant avec les yeux de la foi les efforts de ces nouveaux apôtres (efforts qu'aucune difficulté n'étonna, qu'aucune persécution ne ralentit) pour attirer des millions d'infidèles dans le sein de l'Église, il est impossible de ne pas accorder aux missionnaires un juste tribut de reconnaissance et d'admiration.

Ces sentiments deviendront encore plus vifs si l'on réfléchit aux obstacles presque insurmontables que devait nécessairement rencontrer la prédication de l'Évangile dans l'empire chinois. Jusque-là les missionnaires s'étaient adressés, en général, aux peuplades pauvres, ignorantes, à moitié sauvages, répandues sur les contrées à peine explorées des deux Amériques, de l'Afrique, de l'Océanie. Ils étaient arrivés parmi elles forts de cet ascendant que l'homme civilisé exerce sur le barbare ; ils étaient arrivés parmi elles, leur apportant à la fois le pain du corps et le pain de l'âme ; mais, en entreprenant la

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

conversion des Chinois, il s'agissait de se poser comme les instituteurs d'une nation aussi méfiante qu'orgueilleuse, toujours à genoux devant ses œuvres, et regardant ses lois, ses croyances, ses usages, comme le type de la perfection ; il s'agissait non seulement de convaincre d'ignorance et d'erreur les lettrés et les mandarins, mais de faire adopter à ces fanatiques admirateurs de Confucius une religion *étrangère*, une religion de sacrifice et d'abnégation, une religion qui prêche le mépris des choses terrestres, les seules dont au fond se préoccupent les Chinois.

En ne reculant pas devant une telle tâche, que compliquaient encore, et la difficulté de pénétrer en Chine, et l'étude d'une langue sans analogie avec tous les idiomes connus, les RR. PP. jésuites prouvèrent que rien n'est ^{p.103} impossible à l'homme embrasé du feu de la charité chrétienne ¹ et profondément convaincu que Dieu est avec lui.

La première tentative pour prêcher l'Évangile en Chine remonte à saint François Xavier. Le passage suivant, du P. Nicolas Trigault, ne laisse aucun doute à cet égard, et nous le citerons dans sa naïve simplicité.

« Xavier demuroit au Japon et entendoit souvent les sacrificateurs des idoles, quand ils étoient trop vivement pressés en leurs disputes, avoir recours à l'autorité des Chinois ; car, à cause que les Japonais défèrent la première louange de prudence et de sagesse aux Chinois pour ce qui concerne le culte des choses sacrées, la religion et l'administration de la république, de là provenoit qu'ils mettoient tous vulgairement en avant que si la religion tenue par les chrétiens étoit vraie, sans doute les Chinois, doués d'une grande sagesse, la recevroient. C'est pourquoi Xavier fit résolution de se transporter promptement vers eux, afin qu'ayant vaincu la superstition chinoise, il pût en après plus

¹ « Le zèle de la gloire divine et du salut des âmes, écrivait le P. Trigault, n'est pas insensible et stupide ; mais il brûle et ronge les entrailles de ceux dans lesquels il est vraiment embrasé. »

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

facilement en délivrer les Japonais par l'introduction de l'Évangile. (*Histoire de l'expédition chrétienne en Chine.*)

Saint François Xavier partit donc du Japon et arriva dans l'île de Sancian, où les Portugais, qui n'étaient point encore à cette époque établis à Macao, trafiquaient avec les Chinois. Là il rencontra « Jacques Pereria ¹, pilote expérimenté, non moins riche que fort son ami », auquel il communiqua ses desseins. Pereria, qui, dans ^{p.104} ses nombreux voyages d'exploration le long des côtes de la Chine, avait pu mieux que personne apprécier jusqu'à quel point il était difficile de pénétrer dans le Céleste-Empire, « à cause de l'aversion et de la méfiance qu'inspiroient les étrangers au gouvernement et au peuple », se laissa néanmoins entraîner par les instances de saint François Xavier. Il lui promit son concours actif et dévoué, et lui offrit « libéralement lui-même, ses peines, ses biens et son navire ».

Après de mûres réflexions, voici le plan auquel ils s'arrêtèrent : c'était de décider le vice-roi des Indes et l'évêque de Goa à envoyer une ambassade à l'empereur de la Chine, ambassade dont ils feraient partie, et avec laquelle ils arriveraient jusqu'au cœur du royaume.

Le vice-roi et l'évêque, après quelques hésitations qui ne firent qu'enflammer davantage saint François Xavier, consentirent à sa demande et délivrèrent les patentes et les lettres de créance indispensables pour donner un caractère officiel à l'ambassade, dont Jacques Pereria, « homme de grande auctorité et en certaine façon fait au vouloir et désir de Xavier », fut déclaré chef.

Xavier, pénétré d'une sainte joie et généreusement secondé par Pereria, qui avait mis à sa disposition trente mille écus d'or pour acheter des présents et subvenir aux frais de l'expédition, termina si promptement tous les préparatifs, qu'au bout de deux mois l'ambassade quitta Goa.

Le vice-roi avait engagé saint François à toucher à Malaca, dont le

¹ Ce Jacques Pereria est le même qui, comme navigateur, jouit d'une certaine célébrité.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

gouverneur, pensait-il, pourrait lui être d'une grande utilité. Xavier suivit ce malheureux conseil. Le gouverneur de Malaca accueillit d'abord le saint homme avec beaucoup de déférence ; mais à peine celui-ci eut-il parlé de l'ambassade et de son chef, que ^{p.105} le gouverneur, ennemi personnel de Pereria et animé contre lui d'une basse jalousie, déclara brusquement que l'expédition n'aurait point lieu, et qu'au besoin il la retiendrait de force.

Saint François Xavier essaya de faire sentir au gouverneur combien il se rendait coupable devant Dieu

« de retarder le cours de l'Évangile ; il le conjura avec larmes de revenir à des sentiments plus dignes d'un chrétien, et, voyant ses prières inutiles, le menaça, comme homme, de la colère du roi, et, comme chrétien, des foudres de l'Église romaine. Tout fut inutile, et, de toutes les traverses et fâcheries que Xavier avoit endurées toute sa vie, rien ne lui arriva jamais de plus grief et de plus insupportable, que de voir cette expédition réduite à néant par celui qui ne devoit pas s'y opposer.

Dans l'impossibilité de pénétrer ouvertement en Chine, saint François, toujours ferme et inébranlable dans son dessein d'annoncer l'Évangile dans ce pays, et n'écoulant que son ardeur et son courage, prit alors la résolution de se faire déposer sur un point quelconque de la côte par le premier navire dont le capitaine voudrait lui rendre ce service. Le saint homme avait entendu dire que les magistrats se saisissaient immédiatement des étrangers qui osaient franchir les frontières, et les jetaient en prison. Cette cruelle perspective, qui eût épouvanté un autre, lui sourit au contraire, parce que, disait-il,

« étant parmi les captifs, ceux-ci ayant reçu tout premièrement la foi de Jésus-Christ, ils la pussent en après communiquer à leurs voisins quand ils seroient élargis.

Ces faits se passaient vers 1552. Saint François Xavier employa une grande partie de cette année à la recherche ^{p.106} d'un capitaine qui consentit à le débarquer en Chine. La crainte d'irriter les Chinois et d'entraver les intérêts du commerce était si forte, qu'aucun ne se laissa

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

fléchir.

Miné par les fatigues, les privations et, par-dessus tout, par la douleur de se consumer en efforts impuissants, saint François Xavier contracta une maladie pestilentielle et expira à Sancian, dans la cabane d'un matelot portugais qui l'avait recueilli par charité.

Ainsi mourut Xavier, que l'Église devait bientôt compter au nombre de ses saints. S'il ne prêcha pas l'Évangile aux Chinois, le premier il tourna les yeux vers ces immenses contrées, et légua comme un héritage « à ses compagnons et à ses enfants » la riche moisson qu'ils furent appelés à recueillir.

Cependant, soit que les obstacles devant lesquels avait échoué saint François Xavier subsistassent toujours ; soit que les religieux des ordres de Saint-François, de Saint-Dominique et même de la Compagnie de Jésus, fussent occupés ailleurs, plus de vingt-cinq ans s'écoulèrent avant que le projet d'une mission en Chine fût sérieusement repris et reçût un commencement d'exécution.

L'honneur en revient, selon le P. Trigault, au R. P. Valignan,

« prêtre italien de notre Compagnie, venu d'Europe, dénommé visiteur de toute l'Inde par le Père général, qui ralluma l'ardeur de cette expédition déjà presque éteinte.

Il fallut au P. Valignan toute l'énergie et toute la persévérance dont il était doué pour mettre un terme à l'espèce d'abandon dans lequel on laissait l'*œuvre de la Chine*, pour nous servir du langage du temps ;

« rien que d'y songer, écrivait un missionnaire, nous nous sentions pris d'un profond découragement, découragement qu'entretenoit encore ^{p.107} l'opinion générale alors ¹ que les Chinois n'étoient nullement disposés à se convertir.

Du reste, pour apprécier combien étaient vives les préventions

¹ Le passage suivant ne laisse aucun doute à cet égard : « .. Or il y avoit même en notre Compagnie des personnes signalées par long usage en la connoissance des affaires de la Chine, qui réprouvoient l'opinion du visiteur, assurans que ce seroit temps perdu d'essayer à gagner les Chinois, auxquels le B. Xavier n'avoit jamais su parvenir avec des désirs si ardens et une si prodigieuse dépense ». (N. Trigault, même ouvrage.)

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

contre les Chinois, il suffit de considérer que les RR. PP. jésuites, après avoir fondé un établissement et bâti une église à Macao, dans le principal but de travailler plus efficacement à l'instruction des habitants de la Chine, en étaient venus au point, sinon de renoncer à toute nouvelle tentative en leur faveur, du moins de se résigner à attendre que la Providence divine, par un événement imprévu, rendît la tâche de ses serviteurs moins impossible.

Le P. Valignan profita de l'arrivée du P. Michel Roger à Macao pour l'engager à se livrer exclusivement à l'étude de la langue chinoise. Le P. Roger était un homme d'un grand mérite ; bon mathématicien, il possédait en astronomie et en géographie des connaissances très étendues.

Le visiteur, qui, de prime abord, avait compris qu'aussi longtemps que les ouvriers évangéliques seraient obligés, pour communiquer avec les Chinois, d'employer l'office d'interprètes, ils n'arriveraient à aucun résultat satisfaisant, s'efforça de faire sentir au P. Roger toute l'importance du service qu'il était appelé à rendre à la religion en se familiarisant avec la langue et l'écriture chinoises.

Le P. Roger se mit donc à l'œuvre, et, après deux années environ d'un travail opiniâtre, il parvint non seulement à parler assez couramment la langue des lettrés, ^{p.108} mais à lire la plupart de leurs livres ¹. Ainsi le P. Roger fut le premier sinologue européen ; il composa le premier vocabulaire latin-chinois, et recueillit des notions grammaticales qui facilitèrent les études du P. Matthieu Ricius, lorsque, sur la demande du visiteur, il vint partager les travaux du P. Roger.

L'avarice et la rapacité du président chinois du tribunal de la province de Fou-Kien, voisine de Macao, offrit bientôt au P. Roger l'occasion de mettre à profit les nouvelles connaissances qu'il avait acquises.

Ce magistrat, dans l'espérance de tirer quelque argent des Portugais

¹ Un peintre chinois, en disgrâce, et résidant à Macao, avait pris le P. Roger en affection. Il lui fut d'un grand secours dans l'étude de sa langue. Lorsque le P. Roger se trouvait embarrassé et dans l'impossibilité, faute de dictionnaires, de se rendre compte de la valeur d'un signe ou d'un caractère chinois, le peintre dessinait l'objet représenté par le signe, « ce

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

de Macao,

« envoya des patentes par lesquelles étoit enjoint à l'évêque et au gouverneur de la ville de paroître au premier jour devant son tribunal... La chose étant mise en délibération à Macao, il fut arrêté que deux seroient envoyés à la place des dénommés.

Le choix, comme on le pense bien, tomba sur le P. Roger, qui, dans ce premier voyage, sut, autant par sa prudence et son habileté que par ses présents, non seulement gagner les bonnes grâces des magistrats, mais nouer des relations amicales avec des Chinois de distinction.

Dès ce moment les Pères n'eurent plus qu'une seule pensée, celle d'obtenir du vice-roi des provinces de Canton ou de Fou-Kien la permission de résider dans une ville capitale, et d'y acheter, ou du moins d'y louer, une maison. Nous n'entrerons pas dans tous les détails des négociations qui eurent lieu pour cet objet. Ce ne fut qu'après une année entière de démarches et de refus, ^{p.109} que le vice-roi de Fou-Kien adressa enfin au P. Roger des lettres patentes qui accordaient l'autorisation demandée pour lui et ses compagnons.

Voici comment le P. Nicolas Trigault, dans son livre intitulé *Histoire de l'expédition chrétienne en Chine*, dont nous avons extrait presque tous les détails qui précèdent, raconte la première entrevue du gouverneur de Sciau-Quin et des Pères de la Compagnie de Jésus ¹.

« Les nostres estoient partis du collège (de Macao) au commencement du mois de septembre l'an M.D.LXXXIII, et arrivèrent à Sciau-Quin le dixième jour du même mois, sans qu'aucun retardast leur chemin. Aussi tost ils furent menez au palais du gouverneur, lequel séant sur son siège les reçut fort bénignement à genoux, comme tous les autres, et les interrogea, qui ils estoient, d'où ils venoient et à quelle fin. A

qui aida beaucoup, dit le P. Trigault, notre confrère Roger à en venir à son honneur. »

¹ Nous avons cru devoir nous attacher au récit donné par le P. Trigault, parce que, témoin oculaire des faits qu'il raconte, il a été mieux que tout autre à même de les apprécier. Ce qui nous a encore engagé à le prendre pour guide, c'est que son livre nous a semblé écrit avec une candeur, une naïveté et une bonne foi bien remarquables.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

quoi eux répondirent presque en cette sorte : Qu'ils estoient hommes religieux, adorans le seul Seigneur du ciel pour Dieu ; qu'ils estoient venus des dernières parties de l'Occident par un chemin de trois à quatre années, attirés en cet empire des Chinois par la renommée d'iceluy ; qu'ils désiroient y trouver quelque lieu où, loin du bruit des marchands et des empêchements des choses profanes, ce qu'ils auroient trouvé trop importun à Macao, il leur fust permis de construire une petite maison pour leur demeure, et une église pour adorer Dieu ; que c'est là l'institution qu'ils avoient résolu de garder jusqu'au dernier jour de leur vie. Ils le supplioient donc humblement de ne rejeter leurs prières, et de les obliger à perpétuité par un si signalé bienfait : attendu principalement qu'ils promettoient ne faire aucune fascherie ou dépense à personne. — C'estoit, ajoute le narrateur, un homme doux et enclin à bien faire, par quoi il reçut tout soudain les nostres en amitié et les a toujours depuis favorisés en tout ce qu'il a pu. Il leur répondit donc presque en cette manière : Qu'il ne doutoit en rien de leur probité ou prud'homie, ni de ce qu'ils disoient ; que leur première vue l'esmouvoit à les recevoir en sa protection ; qu'ils allassent donc par la ville, visitassent toutes les places, et en choisissent une propre à leur désir ; qu'il feroit en sorte que le vice-roi leur accorderoit tout ce qu'ils voudroient.

Une telle réception combla les RR. PP. de la plus vive joie. Ils se hâtèrent de choisir un emplacement convenable, et dans le courant de l'année suivante ils se virent possesseurs d'une maison à l'europpéenne, dont une des salles leur servit provisoirement de chapelle.

Le P. Michel Roger, qui devait à sa prudence et à son extrême circonspection l'heureuse tournure que prenaient les affaires de la religion, voulut, avant d'annoncer ouvertement l'Évangile, gagner l'estime et la bienveillance des Chinois par la sainteté de sa vie et la stricte observance des lois du pays. Cette conduite eut pour résultat de

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

calmer les méfiances, et de donner une haute idée d'une religion dont le ministre était cité comme un modèle de toutes les vertus.

La demeure des Pères devint insensiblement un point de réunion où les lettrés et les magistrats, séduits par l'urbanité, la sagesse et les connaissances à la fois profondes et variées des missionnaires passaient des heures entières à discourir avec eux. La conversation roulait ^{p.111} ordinairement sur les mathématiques, l'astronomie, et des questions de morale. Le P. Roger s'efforçait toujours de résoudre ces dernières au point de vue chrétien ; en sorte qu'il préparait insensiblement ses auditeurs à recevoir au moment opportun une instruction réellement religieuse. Cette occasion se présenta naturellement lorsque les Chinois, frappés des signes extérieurs du catholicisme, interrogèrent les missionnaires sur l'usage du tabernacle et des vases sacrés, sur les images et les statues qui décoraient la chapelle. Alors, sans les engager encore directement à embrasser le culte du vrai Dieu, ils firent ressortir dans toute sa magnificence la supériorité de la religion chrétienne sur les grossières croyances et les puériles pratiques des sectes de Bouddha et de Lao- Tseu, et même sur le vague déisme de Confucius.

Il en coûta beaucoup aux RR. PP. de procéder aussi lentement, mais des résultats inespérés vinrent bientôt les dédommager du frein qu'ils avaient imposé à leur zèle. Leur réputation s'étendit de tous côtés ; on s'entretenait partout des sages et savants étrangers qui étaient venus du fond de l'Occident pour étudier la langue, l'histoire et les usages de la Chine, et qui, n'adorant que le roi du ciel, lui rendaient un culte digne de sa majesté suprême.

La tolérance de l'opinion et du gouvernement à l'égard des différentes sectes religieuses surprit d'autant plus agréablement les missionnaires, qu'ils ne s'y attendaient nullement ¹. Encouragés par

¹ Le P. Trigault établit ce fait d'une manière irréfutable. Voici ses propres paroles : « On nous proposa d'adorer les idoles, mais, sur notre refus, on n'insista point... car entre les Chinois il n'y a pas de force ni de contrainte en fait de religion, ains une grande liberté, et mesme confusion de sectes, ce qui néanmoins n'a pas peu de valeur pour l'avancement de nos affaires. »

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

leurs débuts, ils se livraient aux plus magnifiques espérances ; pouvaient-ils, ^{p.112} en effet, supposer que la vérité ne jouirait pas en Chine des mêmes privilèges que l'erreur, et qu'un jour eux et leur troupeau seraient en butte aux plus cruelles persécutions ?

Telles furent les diverses circonstances qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent l'entrée des jésuites dans l'empire chinois ; nous avons cru devoir les reproduire minutieusement, parce que, comme tous les faits peu connus, elles peuvent être facilement défigurées.

Depuis l'année 1583 jusqu'en 1601, ce ne fut qu'en vertu d'autorisations délivrées soit par des vice-rois, soit par des gouverneurs et des magistrats, que les missionnaires résidèrent dans différentes provinces du Céleste-Empire ¹. Leur position y était par conséquent excessivement précaire. A un protecteur déclaré succédait un mandarin tantôt hostile, tantôt indifférent, qui, dans la crainte de se compromettre, forçait les Pères de s'éloigner de l'étendue de sa juridiction. Ces cruelles péripéties se renouvelaient souvent avec trop de rapidité pour que le séjour momentanément des ouvriers évangéliques dans une ville pût avancer les affaires de la religion.

Dans l'espoir de mettre un terme à cet état de choses, les missionnaires avaient successivement adressé des mémoires à l'empereur, afin d'obtenir un édit qui changeât la tolérance dont ils étaient l'objet en une autorisation formelle de résider en Chine, et notamment à ^{p.113} Pe-King. Ces mémoires restèrent sans réponse jusque vers la fin de l'année 1600 ; mais alors, au moment où ils s'y attendaient le moins, les Pères reçurent un rescrit impérial qui leur enjoignait de se rendre en toute hâte à Pe-King. Ils partirent immédiatement avec une escorte d'honneur que commandait un officier

¹ Voici quelles furent pendant cette période les villes où les Pères séjournèrent le plus longtemps, en suivant l'ordre chronologique : Sciau-Quin, — Xaucea, — Chan-Si, — Nan-Quin.

Nous avons adopté les dénominations et l'orthographe du R. P. Trigault, quoiqu'elles nous semblent évidemment erronées et vicieuses relativement aux villes de Sciau-Quin et Xaucea. Mais, dans l'impossibilité où nous sommes de présenter autre chose que des conjectures à ce sujet, nous avons cru devoir nous en tenir rigoureusement au texte de l'historien que nous avons pris pour guide dans cette partie de notre travail.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

du tribunal des cérémonies, chargé de traiter les lettrés étrangers sur le pied des ambassadeurs ¹.

Le P. M. Ricius ne connut que dans la suite la circonstance vraiment providentielle qui lui avait ouvert si inopinément les portes de Pe-King.

L'empereur, dans un moment de désœuvrement, s'était tout à coup rappelé, mais fort confusément, d'avoir entendu parler d'une mécanique qui sonnait et marquait les heures, sans que l'on y touchât pendant des semaines entières. Ce souvenir éveilla vivement la curiosité du monarque. Son premier ministre, mandé sur-le-champ pour donner des explications à ce sujet, répondit qu'il avait été question d'une machine de ce genre dans un placet envoyé par des étrangers, placet auquel il n'avait pas été répondu. L'empereur se le fit aussitôt représenter, le lut, et décida que les Pères seraient sans retard appelés dans la capitale, où ils arrivèrent le 24 janvier 1601.

Chin-Tsoung occupait à cette époque le trône impérial. Ce prince parut émerveillé des présents que lui offrirent les missionnaires. Les statuettes, les peintures et la grosse horloge surtout le ravirent d'admiration et lui donnèrent ^{p.114} une haute opinion des lettrés étrangers ². Cependant, malgré le désir qu'il manifesta de s'entretenir avec eux et de les admettre en sa présence, il n'osa s'affranchir des règles de l'étiquette de la cour, qui s'opposaient à ce que l'empereur se

¹ « Les magistrats assignèrent huit chevaux et trente portefaix pour le voyage des nostres, qui les changeoient tous les jours partout où ils passoient, et estoient logés dedans les palais des magistrats, où on les traitoit splendidement sans qu'il leur en coustast rien. Au controire, ils estoient respectés d'un chacun avec un fort grand honneur à cause qu'ils avoient été ainsi appelés par le roi ». (N. Trigault.)

² Ce nom avait été donné aux missionnaires par suite de leur adoption du costume des lettrés chinois. Ils avaient obtenu du pape et du général la permission de quitter momentanément l'habit de l'ordre, qui, par une coïncidence fâcheuse, se rapprochait singulièrement des vêtements des bonzes ou sacrificateurs, avec lesquels ils craignaient beaucoup d'être confondus. Un autre motif les engagea encore à adopter l'uniforme des lettrés chinois. Le voici, d'après le P. Trigault : « ... Car encore que les magistrats et les gens de lettres portassent toujours beaucoup d'honneur aux nostres, incités à le faire par l'opinion qu'ils ont de leur vertu et de leur doctrine, toutefois le vulgaire avoit des yeux trop hébétés pour entrer dans ces considérations. Et ainsi par notre faute les grands ne pouvoient nous traiter avec égalité, de peur de passer les bornes de la civilité et bienséance à cause de l'habit profane que nous portions contre l'usage du pays... Quand donc ils alloient aux tribunaux des magistrats ou rendoient des compliments de visite selon la coutume des lettrés, ils invitaient par ce moyen les magistrats à leur rendre le mesme devoir. »

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

montrât à des étrangers. Les Pères ne purent donc communiquer avec le monarque que par des intermédiaires, dont ils eurent souvent à se plaindre. Ils obtinrent néanmoins l'autorisation tant désirée d'habiter Pe-King, et dès ce moment-là ils commencèrent à prêcher ouvertement L'Évangile. Leurs efforts furent couronnés des plus heureux succès. Le P. M. Ricius, que sa réputation avait précédé à Pe-King, vit les personnages les plus considérables s'empresser autour de lui et se montrer avides de le voir, de l'entendre, de l'interroger. L'austérité de ses mœurs, la sagesse de ses maximes, la profondeur de son savoir, lui attirèrent de tous côtés de nombreux témoignages d'estime et de respect. Ce fut sur les instances de ses disciples, dont le nombre s'accroissait de jour en jour, qu'il composa successivement en langue chinoise divers ouvrages dont la publication mit le sceau à sa renommée.

Parmi ces derniers nous citerons une traduction des premiers livres d'Euclide, un catéchisme où étaient ^{p.115} exposées les vérités fondamentales de la religion, un Traité de morale chrétienne, un Traité d'astronomie et de cosmogonie, enfin un Précis de géographie générale, orné de cartes et de figures.

Nous avons plusieurs fois insisté sur le profond respect que les lettrés professent pour Confucius, et nous verrons, dans le chapitre consacré à cet homme célèbre, que dans ses livres, considérés comme canoniques et sacrés, il ne touche nullement aux questions religieuses, et se renferme dans l'exposition des principes de la morale et de ceux qui doivent présider au gouvernement des peuples.

Le P. Matthieu Ricius sut habilement tirer parti de ces deux circonstances pour s'attirer la confiance des lettrés, qui lui ouvrirent leurs rangs et furent heureux de trouver en lui un puissant auxiliaire dans leurs discussions avec les sectateurs de Bouddha et de Lao-Tseu. Ces derniers adoraient les idoles, tandis que les lettrés, s'attachant purement et simplement aux livres de Confucius, ne reconnaissaient qu'un seul Dieu souverain créateur de toutes choses.

« Confucius, disait le missionnaire, ne fut pas seulement un grand législateur, un grand philosophe, mais il donna un

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

admirable exemple au monde, en n'employant jamais son génie et son autorité à répandre et à accréditer des erreurs. Né plusieurs siècles avant l'incarnation du divin Rédempteur des hommes, il ne pouvait connaître les vérités révélées. Il s'en tint donc à la loi naturelle, et préféra garder le silence sur toutes les questions qui se rattachent à Dieu et à la religion, plutôt que de parier de ce qu'il ne savait pas ¹.

p.116 Par cette explication, le P. Ricius facilita singulièrement la conversion de bon nombre de personnes appartenant à la classe des lettrés, la plus instruite et la plus influente de l'empire, et compta bientôt parmi ses néophytes des mandarins et des magistrats, dont l'exemple agit puissamment sur un peuple habitué à accorder la plus grande confiance aux dépositaires de l'autorité.

Mais pendant que la mission de Pe-King, protégée par la faveur impériale, portait les plus heureux fruits, les ouvriers évangéliques restés à Macao, à Nancian, à Xaucea, à Nan-King, subissaient parfois de rudes épreuves. Souvent les bonzes et les prétendus sectateurs de Lao-Tseu, dont les ridicules superstitions, attaquées à la fois par les lettrés et par les Pères, perdaient insensiblement leur prestige aux yeux des populations, employaient les plus infâmes moyens pour perdre les missionnaires, et travaillaient sans relâche à leur expulsion. Tantôt ils

¹ « Quant à la secte des lettrés, non seulement ne la blasmoit pas (le P. Ricius), mais au contraire la louoit grandement, et recommandoit raesme Gonfucius, prince d'icelle, en ce qu'il avoit mieux aimé taire ce qu'il n'avoit pas sçu de l'autre vie, que de controuver des fables, et avoit accommodé les préceptes de sa loi à bien former la vie d'un chacun, à bien gouverner sa famille et le royaume selon le droit de l'équité... Toutes les sectes pareillement divulguées entre les Chinois estoient réfutées en ce volume (un des livres du P. Ricius), excepté celle qui a pris son origine de la loi naturelle, et laquelle a principalement été déclarée par le prince Confucius, et est communément appelée la secte des lettrés. Car il y a peu de choses en celle-ci, comme elle est écrite par les anciens, lesquelles on puisse justement reprendre : tant un homme sobre et retenu à parler de ce qu'il n'estimoit pas bien savoir a commis peu d'erreurs. Les nostres donc virent cette secte de leur costé ; et disent qu'il y faut seulement ajouter ce qui est arrivé depuis Confucius, car il avoit précédé de cinq cents ans environ la venue du Sauveur en terre. C'est pourquoi il me semble que le docteur Paul répond fort à propos en toute compagnie où il se trouve. Car toutes fois qu'il est interrogé en quoi principalement consiste la loi chrétienne, dit : Elle retranche les idoles et accomplit la loi des lettrés... Le second précepte de charité : Ne fais point à autrui ce que tu ne veux pas l'être fait à toi-mesme, est amplement expliqué dedans les livres des lettrés... Et certes tant s'en faut que leurs statuts, excepté quelques-uns, soient controires à la religion chrétienne, que mesme elle en reçoit beaucoup d'aide et d'accomplissement, (Le P. N. Trigault, ouvrage déjà cité.)

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

excitaient des tumultes et des séditions et ameutaient la populace, tantôt ils gagnaient à prix d'or des magistrats ^{p.117} qui accusaient les chrétiens et leurs pasteurs des crimes les plus odieux. Ceux-ci étaient alors inopinément arrachés de leurs demeures et traînés comme des malfaiteurs devant les tribunaux, où des témoins subornés déposaient contre eux.

Toujours l'innocence des Pères finit par être reconnue ; mais ces accusations continuelles, auxquelles il fallait répondre, les détournèrent de leurs travaux et paralysaient leur zèle, car ce n'était jamais qu'après de longues et fastidieuses démarches auprès des autorités supérieures, qu'ils parvenaient à confondre leurs calomniateurs.

La justice du vice-roi de Canton fut cependant un jour trop tardive, et il ne put que punir un président de district qui, abusant de la manière la plus cruelle de son pouvoir discrétionnaire, avait si rudement fait fouetter le F. François Martinez, sous prétexte de conspiration, que celui-ci expira sous le bambou, et cueillit ainsi le premier, en Chine, la palme du martyre.

Le P. Ricius, que nous avons vu si providentiellement appelé à la cour, mourut à Pe-King le 11 mai 1610,

« regardé par les païens comme le plus sage et le plus habile homme de son siècle, par les chrétiens comme leur père, par les prédicateurs de l'Évangile comme un parfait modèle ¹ ».

L'empereur ordonna que sa mémoire fût honorée d'une manière toute particulière, et indiqua lui-même le lieu de sa sépulture.

Après la mort du P. Ricius ², Chin-Tsoung continua ^{p.118} de favoriser les travaux des missionnaires jusqu'en 1615 ; mais à cette époque ce prince, trompé et circonvenu par un mandarin de premier ordre, nommé Chin-Kio, ne voulut plus entendre parler des chrétiens et des Pères, les laissa complètement à la merci de son ministre, et celui-ci se montra le plus

¹ Le P. Lecomte, [Mémoire sur les Chinois](#) [p.2.218]

² Le véritable nom de ce Père est Matthieu Ricci. Quoique nous n'ayons pas compris dans quel but le P. Trigault avait latinisé ce nom, nous l'avons conservé pour faciliter les recherches de nos lecteurs.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

habile et le plus implacable ennemi que la religion ait eu en Chine.

Chin-Kio,

« pour dissiper plus facilement le troupeau, attaqua principalement les pasteurs ; les uns furent cruellement battus, les autres exilés, presque tous emprisonnés et conduits ensuite à Macao, après avoir eu l'honneur de souffrir mille opprobres pour l'amour de Jésus-Christ ¹.

Cette persécution dura six années entières, et ne finit qu'avec le règne de Chin-Tsoung ; Hi-Tsoung, son successeur, ayant eu de graves motifs de mécontentement contre Chin-Kio, ce dernier fut traduit devant une espèce de cour martiale, et condamné à perdre la tête (1621). Sa mort laissa respirer les chrétiens, et les RR. PP. de l'ordre de Saint-Dominique étant venus joindre leurs efforts à ceux des jésuites, les conversions devinrent plus éclatantes et plus nombreuses que jamais. Au milieu des troubles, des révoltes et des épouvantables calamités qui accompagnèrent et suivirent l'invasion tartare, les missionnaires continuèrent à prêcher l'Évangile ; n'écoutant que leur charité, ils s'exposèrent à toutes les horreurs des sièges et des batailles pour adoucir les derniers moments des Chinois convertis.

Chun-Tchi, le fondateur de la dynastie tartare, dont nous avons ailleurs signalé les hautes qualités, frappé des talents et des vertus de la plupart des Pères, fit tout ^{p.119} ce qui dépendait de lui pour les attirer et les fixer à sa cour. Il donna au P. Adam Schaal la présidence du tribunal des mathématiques,

« et, par un privilège spécial, permit à ce Père de s'adresser uniquement à lui pour tout ce qui concernait les missionnaires, sans passer par les formalités des tribunaux, qui étaient peu favorables aux étrangers ².

Le P. Adam avait conçu l'espérance que Chun-Tchi embrasserait tôt ou tard le christianisme, dont ce prince comprenait toute la sublimité.

¹ Le P. Lecomte, ouvrage cité.

² Le P. Lecomte, même ouvrage.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

« Il visitait souvent nos églises, dit le P. Lecomte, se prosternait devant les autels, et ne tarissait pas d'éloges sur la beauté et la pureté de notre sainte loi. Malheureusement il considérait quelques-uns des préceptes de la religion comme au-dessus des forces humaines, et le P. Schaal raconte que plus d'une fois l'empereur lui répéta :

— Vous avez raison ; mais, au fond, comment voulez-vous que l'on puisse pratiquer toutes vos maximes ? Retranchez deux ou trois des plus difficiles, et peut-être ensuite pourrai-je m'accommoder du reste !

Cependant le zélé missionnaire se rebutait d'autant moins, que Chun-Tchi lui témoignait la plus vive affection et lui accordait toutes ses demandes. Ainsi il autorisa successivement l'érection de deux églises à Pe-King, et permit de rebâtir ou de restaurer celles qui avaient été détruites soit pendant la persécution de Chin-Kio, soit par suite des désastres de l'invasion.

Malheureusement pour les affaires de la religion, cet empereur mourut à la fleur de son âge, sans avoir pu se décider à recevoir les eaux saintes du baptême. Quelques moments avant de rendre le dernier soupir, il appela le^{p.120} P. Schaal pour lui adresser ses adieux. Le missionnaire, attendri jusqu'aux larmes, se jeta à genoux au pied du lit du prince,

« qu'il avait élevé comme son enfant, dans l'espérance d'en faire un jour le chef de la religion... L'empereur, qui le vit attendri, ne voulut pas qu'il lui parlât à genoux ; il écouta ses avis avec moins de prévention qu'à l'ordinaire, et le renvoya enfin avec des marques de tendresse qui le pénétrèrent jusqu'au fond du cœur, et auxquelles il fut d'autant plus sensible, qu'il ne put jamais s'en prévaloir pour lui inspirer une véritable conversion ¹.

Le fils de Chun-Tchi, trop jeune encore pour prendre les rênes du

¹ Le P. Lecomte, ouvrage cité.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

gouvernement, fut confié à quatre tuteurs ou régents ; ceux-ci, jaloux de l'influence que les missionnaires avaient acquise, résolurent de les perdre avant la majorité du nouvel empereur. Il est à remarquer que la persécution qu'ils suscitèrent fut plutôt politique que religieuse, et que les régents ménagèrent systématiquement les chrétiens en frappant cruellement les Pères.

Mais de quel crime accuser des hommes dont la puissance et l'autorité n'étaient que la conséquence naturelle et inévitable de leur savoir et de leurs vertus ? Si ingénieuse que fût la haine que les régents portaient aux missionnaires, elle ne put découvrir contre eux aucun grief tant soit peu plausible. Mandés à Pe-King de toutes les parties de l'empire, on les laissa longtemps languir dans les cachots avant de les mettre en jugement. Ils comparurent enfin devant un tribunal dont les membres, choisis parmi les créatures des régents, condamnèrent les Pères à être étranglés. Cette sentence parut si inique aux régents eux-mêmes, qu'ils n'osèrent la faire mettre à exécution, et p.121 décidèrent que les missionnaires attendraient en prison l'époque de la majorité du nouvel empereur.

Dieu voulut que ce prince, passionné pour les sciences, eût étudié les mathématiques, l'astronomie, la physique et la géographie dans les livres composés par les missionnaires. Le premier usage qu'il fit de son autorité fut de vouloir apprécier par lui-même les étrangers dont il avait admiré les ouvrages. Le père Schaal, plus usé par les souffrances et les travaux que par les années, était mort ; mais le P. Verbiest, digne héritier de son vaste savoir, lui avait succédé. Il n'eut pas de peine à convaincre l'empereur de l'innocence de ses compagnons. Le monarque reconnut publiquement la fausseté des accusations portées contre les missionnaires, et, pour réparer autant que cela pouvait dépendre de lui les persécutions dont ils avaient été l'objet, il donna au P. Verbiest la présidence du tribunal des mathématiques,

« rappela les anciens missionnaires dans leurs églises... La mémoire du P. Schaal fut bientôt en bénédiction à la cour même. On lui rendit (quoique mort) ses charges et ses titres

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

d'honneur, on ennoblit ses ancêtres, et l'empereur destina des sommes considérables à lui élever un magnifique mausolée ¹.

Ces actes, d'une haute impartialité et dignes en tout point d'un des plus grands monarques qui aient régné sur la Chine, remplirent le cœur des missionnaires d'espérance et de joie. Ils adressèrent à Khang-Hi (c'est le nom de cet empereur, contemporain de Louis XIV) un placet dans lequel ils lui témoignaient leur profonde gratitude, et lui renouvelaient l'assurance de leur respect et de leur dévouement. La réponse du prince fut polie, mais plutôt froide que bienveillante ; car, comme il l'avoua ^{p.122} depuis au P. Verbiest, il voulait, avant de se déclarer ouvertement le protecteur des Pères, s'assurer s'ils étaient réellement dignes de cette faveur, si la sainteté et la pureté de leur vie répondait à l'austérité de leur morale.

Pour lever toutes ses incertitudes à cet égard, l'empereur entoura les Pères d'espions qui, sous divers prétextes, s'insinuèrent dans leurs demeures et surveillèrent leurs moindres actions. Le résultat de cette inquisition fut extrêmement favorable aux RR. PP., et dès ce moment Khang-Hi, convaincu que les intrigues et les dérèglements imputés aux missionnaires étaient d'infâmes calomnies, accueillit à sa cour les PP. Verbiest, Gerbillon, de Mailla, Bouvet et quelques autres, et se livra avec eux à des travaux scientifiques pour lesquels il sentait un invincible attrait.

Toutefois, malgré la faveur éclatante dont ils jouissaient, les missionnaires, à peine échappés à une persécution récente, et s'estimant trop heureux d'être tolérés, n'osèrent pas encore demander à l'empereur qu'il abrogeât les édits portés contre la religion et ses ministres sous la dernière régence. Ils n'ignoraient pas les dispositions hostiles des membres du tribunal des rites ², et le mauvais vouloir de plusieurs vice-rois, que la seule crainte de déplaire au souverain, dont

¹ Le P. Lecomte, ouvrage cité.

² L'aversion que le tribunal des rites témoigna toujours aux missionnaires prenait sa source dans les fonctions mêmes de ce tribunal. Gardiens sévères et incorruptibles des anciens usages, les membres du tribunal des rites se croyaient obligés de s'opposer de toutes leurs forces aux innovations, de quelque nature qu'elles fussent.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

les sentiments étaient connus, retenait momentanément. Ils attendirent donc que la Providence leur fournît l'occasion de rendre de nouveaux services à Khang-Hi, avant de tenter une démarche décisive dont l'issue devait les perdre ou les sauver.

p.123 Dieu permit que le cours des événements justifiât l'espérance de ses serviteurs et leur offrît les moyens de gagner complètement les bonnes grâces de l'empereur. A l'époque où nous sommes arrivés (1673), la domination tartare, violemment imposée à la Chine, n'était pas encore solidement assise. Des ferments de rébellion couvaient encore dans la plupart des provinces, et Khang-Hi ne doutait pas que la nationalité vaincue ne tentât un suprême effort pour secouer un joug trop nouveau pour ne pas blesser.

Ce fut le fameux Ou-San-Koueï ¹ qui leva l'étendard de la révolte. Ses victoires furent si rapides, si décisives, que bientôt il se vit maître de toutes les provinces occidentales de l'empire, où il s'établit et se retrancha dans des positions inexpugnables, attendant que son exemple et ses succès soulevassent toute la Chine contre les Tartares.

Khang-Hi se trouvait dans un terrible embarras, car d'un côté il ne pouvait marcher contre Ou-San-Koueï sans artillerie, et, d'un autre côté, le poids énorme de ses canons rendait leur transport impossible à travers les montagnes et défilés qu'il fallait franchir pour rejoindre les rebelles.

Dans cette perplexité, le monarque songea au P. Verbiest. En sa qualité de président du tribunal des mathématiques, il avait fait fondre quelques instruments de précision, et, pour plaire à l'empereur, il s'était même occupé de métallurgie.

« Il lui ordonna, dit le P. Lecomte, de fondre diverses pièces de canons selon la forme et la manière des Européens.

¹ C'est le même général chinois qui eut l'imprudence d'appeler les Tartares à son secours pour résister à un usurpateur. Il reconnut trop tard qu'en voulant se débarrasser des chiens il s'était exposé à la dent des lions. — Voir la partie historique.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Le missionnaire lui représenta ^{p.124} respectueusement que, ministre d'un Dieu de paix, il était resté complètement étranger aux choses de la guerre, et que le seul rôle qui lui convînt, c'était d'appeler sur ses armes les bénédictions du Ciel.

Cette réponse satisfit d'autant moins Khang-Hi, que les ennemis du P. Verbiest ne manquèrent point d'exploiter son refus de manière à attirer sur lui la colère du monarque,

« auquel ils persuadèrent que ce que Sa Majesté demandait n'était nullement contraire à l'esprit de la religion, et qu'il n'y avait pas plus d'inconvénients à fondre du canon que des machines et des instruments mathématiques, surtout quand il y allait du bien public et du salut de l'empire ; qu'assurément le P. Verbiest s'entendait secrètement avec les révoltés, ou du moins qu'il avait peu d'affection pour sa personne ; de sorte que le prince lui fit comprendre que s'il n'obéissait, non seulement sa vie était en danger, mais encore la religion ¹.

Le Père, malgré ses scrupules, ne crut pas devoir résister plus longtemps, et sacrifia sa répugnance en vue de la gloire de la religion. Guidé par des ouvrages apportés d'Europe, il se mit à l'œuvre, et dirigea si heureusement les ouvriers des arsenaux de l'empire, qu'il fit exécuter des canons à la fois légers et solides. L'empereur assista en personne aux expériences auxquelles ils furent soumis ;

« il en fut tellement ravi, qu'il se dépouilla devant toute sa cour de sa veste et la donna au Père pour marque de son estime ².

Cet important résultat, dont l'empereur reporta tout le mérite au P. Verbiest, ne fut pas le seul service signalé que les missionnaires rendirent à Khang-Hi. Le ^{p.125} P. Gerbillon accompagna, sur les instances du monarque, l'ambassade envoyée en 1686 sur les frontières septentrionales de l'empire, pour régler avec les plénipotentiaires

¹ Le P. Lecomte, ouvrage cité.

² Le P. Lecomte, ouvrage cité.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

moscovites certaines délimitations de territoire. Arrivés en présence, les ambassadeurs ne tardèrent pas à s'aigrir mutuellement, et des discussions d'étiquette faillirent dégénérer en voies de fait. Toute négociation était rompue, lorsque le P. Gerbillon offrit sa médiation ; elle fut acceptée, et ce missionnaire déploya tant d'habileté, qu'un traité définitif fut signé à la satisfaction des deux parties.

Malgré de si grandes preuves de zèle et de dévouement, les missionnaires hésitaient encore à demander à l'empereur l'abrogation des édits lancés pendant sa minorité. Ils prêchaient ostensiblement l'Évangile,

« les églises étaient ouvertes, les fidèles s'y assemblaient en liberté, et les conversions devenaient si nombreuses, que les ouvriers suffisaient à peine à la moisson. — Pourquoi, se disaient-ils, compromettre le calme dont nous jouissons, par un placet qui ravivera les vieilles haines de nos ennemis en ce moment assoupies, mais non pas éteintes. Les lois promulguées contre la religion ne sont-elles point abrogées de fait, sinon de droit ? Au fond, nous avons beaucoup à perdre et presque rien à gagner ¹.

Tels étaient les sentiments auxquels s'abandonnaient les missionnaires. Tout entiers aux rudes travaux de leur saint ministère, uniquement préoccupés du salut des âmes, ils ne s'apercevaient pas qu'autour d'eux les prêtres de Bouddha et de Fo, les sectateurs de Lao-Tseu (ceux du moins qui outrageaient la mémoire de ce philosophe en se prétendant ses disciples) ourdissaient ^{p.126} contre la religion du Christ un épouvantable complot. L'âme de cette machination était un vice-roi de la province de Tché-Kiang, homme d'une intelligence peu commune, rusé, entreprenant, et chez qui, sous un extérieur froid et compassé, fermentaient des passions indomptables. Jamais on ne put expliquer pourquoi il avait juré la perte des chrétiens ; car il ne cachait pas son mépris pour les superstitions des bonzes, et son intégrité

¹ Le P. Gerbillon, *Lettres*.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

reconnue ne permet point de supposer qu'il cédât à des motifs d'intérêt.

Quand il crut le moment favorable pour donner un libre cours à ses vengeances, sous un prétexte des plus futiles il fit exécuter avec les dernières rigueurs les édits rendus à différentes époques contre les missionnaires et contre les Chinois convertis. Il s'attendait bien que les Pères en appelleraient à l'empereur des violences dont ils étaient l'objet ; mais il comptait que l'affaire serait portée devant le tribunal des rites, dont la plupart des membres voyaient d'un très mauvais œil le progrès de l'Évangile.

« L'empereur, écrivait ce vice-roi dans une lettre tombée plus tard entre les mains des missionnaires, n'osera prendre parti pour la religion étrangère, dans la crainte de se brouiller avec les Tartares occidentaux, et de donner aux Chinois sujet de murmurer par la violation des lois fondamentales de l'État. Sa puissance n'est pas encore assez affermie pour qu'il ose mécontenter à la fois les Tartares et les Chinois. Ses amis les plus dévoués le blâmeraient également, si, sans nécessité et par amour pour quelques misérables étrangers, il exposait son empire à d'épouvantables catastrophes ¹.

p.127 Ces considérations n'étaient malheureusement que trop puissantes, et les longues hésitations de l'empereur prouvèrent que le vice-roi avait démêlé avec une grande pénétration les véritables causes qui paralysaient le bon vouloir de Khang-Hi à l'égard des missionnaires.

L'un des premiers actes du vice-roi fut de chasser le P. Intorcetta de son église, et d'abandonner aux bonzes le temple du vrai Dieu. Il n'osa toutefois faire emprisonner le missionnaire ; mais il le força de comparaître devant plusieurs tribunaux, espérant qu'Intorcetta, soumis à de longs et nombreux interrogatoires, finirait par laisser échapper une réponse compromettante et capable de servir de base à des poursuites pour crime d'espionnage. Quant aux chrétiens, il ne leur laissa ni repos

¹ Le [P. Le Gobien, Histoire de l'édit de Khang-Hi en faveur de la religion.](#)

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

ni trêve ; la plupart souffrirent mille avanies, et les plus renommés par leur piété et leur zèle furent cruellement bâtonnés.

Lorsque la nouvelle d'une persécution si inattendue arriva à Pe-King, la désolation des missionnaires fut d'autant plus grande, que l'empereur se trouvait occupé au fond de la Tartarie. Ils écrivirent en toute hâte au P. Gerbillon, qui accompagnait le monarque. Ce Père, avant de s'adresser directement à Khang-Hi,

« consulta un prince du sang, l'un des plus puissants ministres de l'empire et son ami particulier ¹.

Ce prince ne jugea point prudent d'instruire l'empereur de ce qui se passait, et écrivit de sa propre main une lettre au vice-roi, dans laquelle il l'engageait à réfléchir combien sa conduite était en opposition avec celle de son souverain, qui, malgré les anciens arrêts contre les chrétiens, se faisait un plaisir de les combler de témoignages d'estime p.128 et de bienveillance. Le vice-roi ne tint aucun compte de cette lettre, malgré la haute position du signataire, et continua de sévir contre tous les habitants de sa province qui s'avouaient chrétiens.

Alors les missionnaires, regrettant amèrement leur prudence, se repentirent de n'avoir point, par un acte public, supplié l'empereur d'abroger les édits contraires à la religion, et d'accorder aussi bien aux Chinois qu'aux étrangers admis dans l'empire, le libre exercice du culte catholique. Ils comprirent que le moment était venu de sortir de la fausse position où ils se trouvaient, et de risquer le tout pour le tout.

A l'issue d'une messe célébrée en grande pompe pour invoquer les secours du Tout-Puissant, ils remirent à l'empereur, de retour dans sa capitale, un placet dans les formes accoutumées où ils se posèrent en accusateurs du vice-roi.

« Dans ce placet, dit le P. Lecomte, nous exposâmes d'abord les excès atroces du vice-roi, tant à l'égard des missionnaires qu'à l'égard des chrétiens de son gouvernement ; nous

¹ Le P. Le Gobien, *Histoire de l'édit de Khang-Hi*.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

ajoutâmes que nous souffrions depuis longtemps sans nous plaindre, dans l'espérance que leur patience pourrait peut-être adoucir son esprit ; mais que, comme le mal devenait de jour en jour plus grand, sans aucune espérance de remède, nous venions nous prosterner aux pieds de l'empereur, comme l'asile ordinaire de l'innocence opprimée, pour le prier très humblement de donner à nos frères dans les provinces cette heureuse paix dont nous jouissions nous-mêmes à Pe-King à la vue et sous la protection de Sa Majesté.

Soit que l'empereur voulût éprouver la constance des Pères, soit qu'il craignît de susciter de nouveaux embarras à son gouvernement, il se contenta d'envoyer une réponse verbale par quelques-uns de ses officiers. Cette ^{p.129} réponse était loin d'être satisfaisante :

« Est-il possible, leur fit-il dire, que vous soyez toujours occupés d'un monde où vous n'êtes pas encore, et que vous comptiez presque pour rien celui où vous vivez présentement : croyez-moi, chaque chose a son temps. Usez mieux de ce que le Ciel vous met entre les mains, et remettez après la vie tous les soins qui ne sont bons que pour les morts. Pour moi, je ne m'intéresse guère à toutes les affaires de l'autre monde, et je ne me mêle point de décider des procès entre des esprits invisibles ¹.

Ce langage railleur, auquel les missionnaires n'étaient pas accoutumés, les jeta dans un profond découragement. Le vice-roi de Tché-Kiang, instruit par ses amis de toutes les démarches des Pères, triomphait de l'abandon où les laissait le souverain, et poursuivait sans relâche son œuvre de destruction.

Dans ces tristes circonstances, les PP. Verbiest, Gerbillon et Bouvet s'adressèrent de nouveau au prince de Sosan. Arrivés en sa présence, ils se jetèrent à ses genoux, « qu'ils arrosèrent de leurs larmes ». Le prince, touché de leur état, s'efforça de les rassurer, et leur laissa

¹ Le P. Le Gobien, *Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine*.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

même entrevoir que l'empereur n'avait pas dit son dernier mot. Ces paroles furent pour les missionnaires un trait de lumière, car ils connaissaient trop la prudence et la circonspection du prince, pour supposer qu'il s'avancât si loin sans être sûr de son fait.

L'événement ne tarda pas à justifier l'insinuation du prince. Le lendemain, les missionnaires reçurent un message de l'empereur, par lequel ce monarque leur offrait deux moyens de faire cesser la persécution dont la province Tché-Kiang était le principal théâtre. Le premier ^{p.130} consistait dans une lettre que lui, Khang-Hi, écrivait au vice-roi pour lui ordonner de s'abstenir de toute violence contre les chrétiens et leurs pasteurs ; le second était d'adresser eux-mêmes une requête au tribunal des rites, afin d'obtenir un arrêt favorable qui, approuvé par lui, aurait force de loi.

Les Pères, qui venaient de faire une cruelle expérience de la puissance et de l'audace de leurs ennemis, pensèrent que le premier moyen proposé par l'empereur ne leur procurerait qu'une tranquillité passagère, et que des persécutions sans cesse renaissantes les mettant dans la nécessité d'avoir fréquemment recours au monarque, celui-ci finirait par se lasser ;

« qu'au contraire, si la loi chrétienne était une fois approuvée par un édit public, rien ne pourrait à l'avenir en troubler l'établissement ; que les ministres de Dieu, entrant librement dans le vaste champ de l'Évangile, y sèmeraient sans aucune contradiction cette sainte parole, qui produirait alors au centuple ¹.

L'espérance d'un si grand bien déterminait les Pères à tenter ce dernier moyen, et voici la requête qu'ils présentèrent. Malgré la longueur de cette pièce, nous la mettrons tout entière sous les yeux de nos lecteurs ².

¹ Le P. Le Gobien.

² Ce document est d'autant plus curieux que sa rédaction est en grande partie due à l'empereur lui-même. Khang-Hi, après avoir lu la requête des Pères, ne la trouva pas écrite de manière à faire impression sur les mandarins et les officiers du tribunal des

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

La requête, quoique adressée au nom de tous les missionnaires présents dans l'empire, ne fut signée que par les PP. Pereyra et Thomas. Seuls, en vertu de leur charge ^{p.131} de vice-présidents du tribunal des mathématiques, ils avaient qualité pour adresser directement une requête à l'empereur. Lorsque de simples citoyens veulent, en Chine, présenter un placet au souverain, ce placet ne peut arriver sous ses yeux qu'après avoir été examiné par divers tribunaux, ce qui entraîne toujours d'interminables lenteurs. C'est pour les éviter que les PP. Thomas et Pereyra signèrent seuls la pièce que l'on va lire :

« Nous, vos sujets, Pereyra et Thomas, présentons cette requête à Votre Majesté avec tout le respect et toute la soumission dont nous sommes capables, pour l'informer d'une affaire qui nous regarde et pour la supplier d'en prendre connaissance. Votre sujet Intorcetta, qui demeure à Hang-Tcheou, nous envoya ici un exprès dans le neuvième mois de la présente année pour nous donner avis que le vice-roi de Tché-Kiang, qui agit de concert avec les officiers de sa province, veut abattre les églises, rompre les planches ¹ des livres que ce Père a fait imprimer, exterminer et proscrire des lieux de sa juridiction la religion chrétienne, qu'il traite de secte fausse et pernicieuse. Si nous manquions présentement de représenter à Votre Majesté, qui nous tient lieu de père, les fatigues et les travaux qu'il nous a fallu essuyer pour venir dans ses États des extrémités de l'Occident, après un voyage de plusieurs mille lieues, il nous serait difficile d'éviter dans la suite les effets malheureux de la vengeance et des ressentiments de nos ennemis. Nous considérons, avec un

rites. Il prit la peine de la corriger de sa propre main, et après de nombreux changements il la remit aux Pères, en les engageant à la recommencer. Ceux-ci s'empresèrent d'obéir, et insérèrent textuellement dans la nouvelle requête toutes les corrections et annotations proposées par l'empereur. (Le P. Le Gobien et le P. Lecomte.)

¹ Les Pères veulent parler ici des planches gravées qui servent en Chine à l'impression des livres. Ces planches restent ordinairement en possession des auteurs, qui par ce moyen tirent autant d'exemplaires de leurs ouvrages qu'ils en ont besoin. Des imprimeurs ambulants portant tout leur matériel avec eux rendent ce procédé fort commode.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

profond respect, que Votre Majesté, par son autorité suprême, commande à tous les États du monde ; qu'elle ^{p.132} gouverne toute la terre ; qu'elle ne met aucune distinction entre ceux qui sont au dedans et ceux qui sont au dehors de son empire, et que, regardant indifféremment comme ses sujets ceux qui sont dans les provinces voisines et ceux qui sont dans les plus éloignées et dans les plus barbares, elle n'a d'autre crainte que celle qu'il se trouve quelqu'un sur la terre qui ne soit pas dans l'état de bonheur et de félicité qui convient à sa condition ; et l'on peut dire qu'à cet égard vous l'emportez sur vos ancêtres, et même sur les plus anciens empereurs. Mais si la vraie religion doit être proscrite, et si elle ne peut trouver de place dans l'univers, Votre Majesté, visitant ses provinces méridionales, aurait-elle fait la faveur aux missionnaires européens de les entretenir, de leur parler obligeamment, et de les laisser demeurer dans leurs églises ? C'est pourtant ce qui est de notoriété publique. Comment donc le vice-roi de Tché-Kiang, votre sujet, peut-il présentement traiter de secte fausse et pernicieuse la religion que ces missionnaires professent ? Feu Adam Schaal, votre sujet, a reçu des marques extraordinaires de l'affection de l'empereur votre père. Il s'appliqua avec un travail infatigable à corriger les erreurs de l'ancienne astronomie : les règles dont il se servit se trouvèrent conformes aux mouvements du ciel. Il entreprit ce grand ouvrage pour reconnaître par ce petit travail les bontés et l'amour que ce grand prince avait pour lui ; mais il ne savait pas que cette correction même, si utile et si nécessaire, devait le rendre coupable et le faire accuser, avec la dernière injustice, d'avoir manqué de fidélité au prince : sur quoi Yam-Quam-Sien et ses fauteurs le firent condamner à un supplice qu'il ne méritait pas. Votre Majesté, par un effet de cette haute sagesse qui éclate dans toute sa conduite, ordonna aux princes du conseil d'État, aux ^{p.133} grands officiers du palais, aux neuf principaux officiers de

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

l'empire, aux présidents du tribunal qui a soin des équipages, et aux censeurs du dedans et du dehors, de s'assembler pour connaître tous ensemble de cette affaire. Ils le firent, et il leur fut aisé de découvrir de quel côté était le bon droit et de quel côté était l'injustice.

Après la mort d'Adam Schaal, votre sujet, Votre Majesté appela Ferdinand Verbiest auprès de sa personne ; elle le combla de bienfaits, l'éleva aux charges, et lui donna l'intendance de l'astronomie. Des grâces si particulières l'obligèrent d'enseigner tout ce qu'il savait, et il le fit sans rien celer. Il y a plus de vingt ans que nous sommes occupés dans votre palais à travailler et à mettre en chinois et en tartare toutes les sciences auxquelles on s'applique en Europe, telles que sont la géométrie, l'astronomie, l'arithmétique, la musique et la philosophie ; et nous ne cessons point de le faire encore tous les jours. Mais comme Votre Majesté a une parfaite connaissance de toutes ces choses, il serait inutile de lui en faire un plus long détail. Si le vice-roi de Tché-Kiang prétend que notre religion est une fausse secte qui ne mérite point de créance, pourquoi donc, depuis la première année de Chun-Tchi jusqu'à présent, nos prédécesseurs ont-ils reçu ordre des empereurs de faire travailler à des machines de guerre ? pourquoi Philippe Grimaldi a-t-il traversé les mers pour aller en Moscovie en qualité d'envoyé, avec une patente scellée du sceau de la cour de la milice ? pourquoi vos sujets Pereyra et Gerbillon ont-ils été envoyés au traité de Nip-Chou avec un rang égal à celui des mandarins du troisième ordre, et cela par deux fois ?

Si l'on nous croit coupables, notre crime ne vient donc pas de n'avoir pas servi l'empereur, mais de n'être ^{p.134} pas fidèles et d'avoir de mauvais desseins ; mais si nous sommes fidèles, et si nous n'avons pas de mauvais desseins, il n'est personne qui ne doive nous approuver. Si au contraire nous ne le sommes

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

pas, nous ne méritons pas qu'on ait aucune considération pour nous, et l'on doit nous regarder comme des gens qui combattent ouvertement la raison. Nos prédécesseurs, qui ont traversé tant de mers et parcouru tant de pays pour venir ici, n'y ont point été portés par l'intérêt ou par le désir de la gloire. Ce n'est pas non plus l'envie d'amasser des richesses ou d'acquérir des honneurs qui les y a attirés : leur dessein a été d'annoncer aux peuples la doctrine de la vraie foi quand ils en verraient des occasions favorables.

Dès qu'ils furent entrés dans la Chine, ils éprouvèrent aussitôt les effets de la bonté des empereurs. Chun-Tchi, la dixième année de son règne, créa en leur faveur la charge de second président du tribunal des mathématiques, et quatre ans après il leur donna un emplacement pour bâtir une église et élever un monument. Ferdinand Verbiest étant mort la vingt-septième année de votre empire, Votre Majesté lui donna un titre glorieux ; elle l'honora d'un éloge et lui fit faire des obsèques magnifiques, proportionnant tous ces honneurs au rang de second président d'une des six cours. On peut consulter les actes publics sur tout ce que nous avançons.

Parce que nous avons de la facilité à apprendre la langue des Mantchoux, Votre Majesté nous a donné un ordre exprès de nous y appliquer. Nous traduisons dans le palais toutes les dépêches qui se font pour la Moscovie et autres lieux : quel bonheur pour nous de voir qu'un si sage empereur daigne se servir ainsi de nous avec une confiance sans réserve ! Si, parce que nous ne sommes ^{p.135} pas Chinois, on veut nous exclure, Votre Majesté ne réunit-elle pas toute la terre sous son empire, et ne se sert-elle pas sans distinction de gens de tous les pays ? Pourquoi donc n'y aura-t-il que le seul Intorcetta qui ne pourra trouver aucune place dans l'empire ? A la vérité, quand nous venons à faire réflexion sur toutes ces choses, nous sommes pénétrés de douleur, et nous ne

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

pouvons retenir nos larmes. Nous sommes vos sujets et des orphelins ; nous n'avons aucun appui ni aucune protection. Nous ne pouvons disputer de nos droits avec personne. Nous désirons seulement que Votre Majesté daigne se servir de cette haute sagesse qui règle sa conduite pour examiner et pour reconnaître que nous n'avons point de mauvais desseins et que nous sommes dignes de compassion, et enfin pour terminer et conclure cette affaire. C'est à ce dessein que nous avons dressé cette requête, que nous lui présentons avec une crainte respectueuse. Nous attendons avec un tremblement que nous ne pouvons arrêter, les ordres de Votre Majesté sur cela. — Fait le seizième jour de la douzième lune de la trentième année de Khang-Hi (2 février 1692).

Le P. Le Gobien, auquel nous empruntons ce document, croit devoir l'accompagner des réflexions suivantes :

« On sera peut-être surpris de ne point trouver dans cette requête aucune raison prise de l'excellence de la religion chrétienne ; mais l'empereur, qui la voulut dresser tout entière, crut que ces raisons seraient moins propres à toucher les mandarins chinois que celles qu'il jugea à propos de leur substituer, et les Pères, qui n'avaient en vue que le succès de leur affaire, crurent devoir s'en rapporter à lui.

L'empereur, après avoir reçu cette requête avec le cérémonial accoutumé, l'envoya à la cour souveraine des ^{p.136} rites, seule compétente pour connaître des affaires de religion.

Les missionnaires ne supposaient pas que, malgré son aversion notoire pour la loi chrétienne, cette cour osât formuler un avis défavorable et se mettre en opposition avec un monarque tel que Khang-Hi. Cependant, après une délibération longue et orageuse, elle rendit un avis qui peut se résumer ainsi :

« Les lois qui régissent cette matière existent ; — elles ont été rendues et promulguées après un mûr examen et dans les

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

formes voulues.— Il n'y a aucun motif de revenir sur ce qui a été fait.

Un pareil résultat était bien capable d'atterrer les missionnaires.

« Nous étions tellement étourdis, dit le P. Bouvet, que nous marchions à droite et à gauche sans savoir où nous allions.

Trois jours après ils apprirent officiellement que l'empereur, tout en exprimant hautement ses regrets et son mécontentement, avait signé et par conséquent ratifié la délibération du tribunal des rites. Cette nouvelle acheva de les accabler. Comment eussent-ils conservé le moindre espoir d'obtenir jamais en Chine le libre exercice du culte chrétien, quand l'empereur lui-même reculait devant la fermeté des grands corps de l'État, et ratifiait une décision qui froissait évidemment ses sympathies et ses affections ?

Le désespoir des missionnaires toucha tellement le prince de Sosan, qu'il prit sur lui de faire une nouvelle démarche auprès de Khang-Hi. Il est permis de croire que le premier dignitaire de l'empire, malgré toute l'amitié qu'il portait au P. Gerbillon, n'eût pas si chaudement embrassé la cause de la religion, s'il n'avait eu à cœur de prouver au vice-roi de Tché-Kiang qu'on ne méprisait pas impunément ses recommandations. Nous avons vu comment ce vice-roi n'avait tenu aucun compte ^{p.137} d'une lettre du prince de Sosan. Celui-ci, fier et vindicatif comme tous les Chinois, dut en conserver un vif ressentiment, qu'accrut encore le triomphe du vice-roi.

L'empereur, aux premiers mots que le prince prononça en faveur des missionnaires, l'interrompit par ces paroles :

— Vous savez bien que je partage vos sentiments à l'égard de ces étrangers. Je me suis déjà dit tout ce que vous pourriez me dire. Mais les mandarins se sont opiniâtres, l'arrêt est signé ; que voulez-vous que je fasse aujourd'hui ?

Sosan profita de cet aveu du monarque, qui annonçait les dispositions les plus bienveillantes, pour lui exposer combien il serait digne de sa gloire de soutenir envers et contre tous des hommes

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

inoffensifs et injustement opprimés. Il fit valoir avec tant de feu les services qu'avaient rendus les missionnaires, parla si éloquemment de leurs talents et de leurs vertus, fit ressortir avec tant de bonheur la supériorité, dans l'ordre politique, de la religion prêchée par les missionnaires sur les sectes remuantes et dissolues autorisées dans son empire ¹, que Khang-Hi se laissa persuader et finit par chercher avec le prince les moyens d'annuler la délibération du tribunal des rites.

D'après un antique usage, l'empereur, en certaines circonstances, a droit d'en appeler d'une décision du tribunal des rites devant une cour suprême composée des premiers princes du sang, des présidents de tous les conseils (*colaos*), des censeurs de l'empire, enfin des membres du tribunal des rites. Sosan, en quittant l'empereur, emporta la promesse que le dernier arrêt de la cour des rites serait déféré à l'assemblée souveraine dont nous venons de parler.

p.138 Pendant que les Pères, prosternés jour et nuit au pied des autels, invoquaient celui qui tient dans ses mains les volontés humaines ; pendant que tous les fidèles de la Chine priaient et jeûnaient, le prince de Sosan employait toute son influence pour gagner à la cause des étrangers les membres les plus considérables de l'assemblée dont l'avis allait décider sans retour du sort des chrétiens dans l'empire chinois.

Le conseil se réunit six fois. Sosan prit continuellement part à la discussion, et arracha pour ainsi dire à ses collègues un arrêt qui reconnaissait aux Chinois le droit d'embrasser et de professer publiquement le culte chrétien.

Voici cette pièce :

« Moi, votre sujet Coupa-Taï, premier président de la cour souveraine des rites, et chef de plusieurs autres tribunaux, je présente avec respect cette requête à Votre Majesté, pour obéir à ses ordres avec soumission. Nous avons délibéré, moi

¹ Le P. Le Gobien a conservé le discours de Sosan à l'empereur. La longueur de cette pièce remarquable ne nous a pas permis de la donner *in extenso*.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

et mes assesseurs, sur l'affaire qu'elle nous a communiquée, et nous avons trouvé que ces Européens ont traversé de vastes mers, et sont venus des extrémités de la terre, attirés par votre haute sagesse et par cette incomparable vertu qui charme tous les peuples, et qui les tient dans le devoir. Ils ont présentement l'intendance de l'astronomie et du tribunal des mathématiques. Ils se sont appliqués avec beaucoup de soin à faire faire des machines de guerre et à faire fondre des canons, dont on s'est servi dans les dernières guerres civiles. Quand on les a envoyés à Nip-Chou avec nos ambassadeurs, pour y traiter de la paix avec les Moscovites, ils ont trouvé moyen de faire réussir cette négociation : enfin ils ont rendu de grands services à l'empire. On n'a jamais accusé les Européens qui sont dans les provinces, d'avoir fait aucun mal, ni d'avoir commis aucun désordre. La doctrine ^{p.139} qu'ils enseignent n'est point mauvaise, ni capable de séduire le peuple et de causer des troubles. L'on permet à tout le monde d'aller dans les temples des lamas, des hochans, des taossé : et l'on défend d'aller dans les églises des Européens, qui ne font rien de contraire aux lois ; cela ne paraît pas raisonnable. Il faut donc laisser toutes les églises de l'empire dans l'état où elles étaient auparavant, et permettre à tout le monde d'y aller adorer Dieu, sans inquiéter dorénavant personne sur cela : nous attendons l'ordre de Votre Majesté pour faire exécuter cet arrêt dans toute l'étendue de l'empire. — Fait par les officiers en corps, le troisième jour de la seconde lune de la trente-unième année du règne de Khang-Hi (le 20 mars 1692) ¹.

Dès que cet édit, immédiatement ratifié par l'empereur, parvint dans les provinces, la joie des chrétiens égala celle des missionnaires. Partout ils coururent aux églises, qui retentirent de *Te Deum* et de prières d'actions de grâces. Le vice-roi de la province de Tché-Kiang reçut l'ordre de préparer une réception magnifique au P. Intorcetta, et

¹ Le P. Lecomte.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

d'élever un nouveau temple aux frais de la province.

« On célébra à Macao, dans cette ville qui avait servi de berceau à cette chrétienté naissante, une fête solennelle, accompagnée de toutes les marques d'allégresse publique, et que la dévotion du peuple rendit encore beaucoup plus célèbre ¹.

« Alors on vit de toutes parts, dit le P. Le Gobien en terminant son *Histoire de l'édit de l'empereur Khang-Hi en faveur de la religion chrétienne*, des conversions extraordinaires. Le nombre des personnes qui s'adressaient aux ^{p.140} Pères était si grand, qu'ils n'y pouvaient suffire. Des mandarins considérables par leurs emplois et leur science, que le respect des lois avait arrêtés jusque-là, se firent instruire et demandèrent le saint baptême.

Pendant les années qui suivirent le mémorable édit de 1692, aucun événement ne vint troubler les missionnaires dans les fonctions de leur apostolat. Les Chinois fréquentaient en toute liberté les instructions des pasteurs, et embrassaient la foi chrétienne sans être inquiétés ni dans leurs personnes ni dans leurs biens. Enfin les mandarins et les officiers civils et militaires conservaient, après leur conversion, les titres et les emplois dont ils étaient revêtus. Aussi les progrès de l'Évangile furent-ils d'une rapidité vraiment étonnante ; sur tous les points de l'empire, dans les cités, comme dans les simples bourgs, on vit s'élever des églises et des chapelles, dont l'enceinte contenait à peine les fidèles qui s'y pressaient.

Lorsque le P. Gerbillon jeta les fondements de l'église qu'il avait obtenu l'autorisation de bâtir à Pe-King, dans une des cours extérieures du palais impérial, Khang-Hi voulut contribuer pour sa part à l'érection de cet édifice ; non seulement il fit remettre aux Pères une somme assez importante,

¹ Le P. Lecomte.

Les Chinois
pendant une période de 4458 années



Khang-Hi visite l'église des jésuites à Pe-King.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

« mais il fournit une partie des matériaux, et nomma des mandarins pour présider aux ouvrages ¹.

Quand l'église fut presque terminée, le même prince, de son propre mouvement, offrit aux Pères trois inscriptions, écrites de sa main, l'une destinée à être gravée sur le frontispice du temple, et les deux autres sur deux colonnes placées à droite et à gauche du portail. Le sens de ces inscriptions prouve que le monarque chinois s'était fait une juste idée des divers attributs du Dieu des chrétiens. p.141

Frontispice :

AU VRAI PRINCIPE DE TOUTES CHOSES

Colonne de gauche :

IL EST INFINIMENT BON ET INFINIMENT JUSTE ;
IL ÉCLAIRE, IL SOUTIENT, IL RÈGLE TOUT AVEC UNE SUPRÊME
AUTORITÉ ET AVEC UNE SOUVERAINE JUSTICE

Colonne de droite :

IL N'A POINT EU DE COMMENCEMENT ET IL N'AURA POINT DE FIN ;
IL A PRODUIT TOUTES CHOSES DÈS LE COMMENCEMENT ;
C'EST LUI QUI LES GOUVERNE ET QUI EN EST LE VÉRITABLE SEIGNEUR

Telle était la situation du catholicisme en Chine, lorsque des dissensions à jamais regrettables éclatèrent entre les missionnaires des divers ordres qui étaient venus prêcher une religion de paix et de concorde. Sans vouloir traiter à fond ces questions brûlantes, qu'il nous soit permis de dire, pour rendre hommage à la vérité, que les RR. PP. jésuites se montrèrent infiniment plus éclairés et plus modérés surtout que les RR. PP. dominicains, leurs antagonistes. Ceux-ci, entraînés par l'ardeur d'un zèle louable dans son principe, mais funeste par la perturbation qu'il jeta dans la chrétienté naissante, crurent s'apercevoir que les Chinois mêlaient certaines pratiques idolâtriques aux honneurs qu'ils rendaient à leurs ancêtres, et accusèrent les jésuites de tolérer

¹ Le P. Jartoux, *Lettres*.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

ces pratiques par une aveugle et coupable condescendance.

Les Pères de la Compagnie de Jésus répondirent qu'ils étaient depuis trop longtemps en Chine, et qu'ils avaient trop profondément étudié les coutumes, les usages et les lois du pays, pour ne pas les connaître parfaitement, surtout dans ce qui avait trait aux questions religieuses ; que les cérémonies prescrites par le tribunal des rites pour ^{p.142} honorer les ancêtres, n'avaient rien de religieux ; que, pour éviter tout scandale et toute fausse interprétation, les chrétiens s'étaient en toute occasion clairement expliqués à ce sujet ; qu'enfin il n'était ni prudent, ni sage, de proscrire un usage et un cérémonial, ridicule peut-être aux yeux des Européens, mais qui n'avait rien de répréhensible, et auquel les Chinois tenaient beaucoup, comme à tout ce qui est ancien.

Les dominicains insistèrent, et en appelèrent à l'autorité du souverain pontife. Un légat du saint-siège vint en Chine pour trancher le différend. L'arrivée de ce légat blessa profondément Khang-Hi, ses premiers ministres et ses principaux officiers, qui ne comprirent jamais, à ce qu'il paraît, le caractère et le pouvoir purement spirituels dont cet envoyé du saint-père était revêtu. Ils pensèrent qu'un étranger prétendait faire acte d'autorité dans l'empire, et dès ce moment Khang-Hi, tout en continuant de protéger les missionnaires et de les traiter avec la distinction due à leurs vertus et à leur science, s'inquiéta des progrès du christianisme dans ses États, et crut sa couronne et son autorité compromises par la conversion de ses sujets.

L'édit de 1692 fut sensiblement modifié par de nouvelles ordonnances. En 1711, un mandarin présenta une requête qui ne tendait à rien moins qu'à proscrire complètement la religion. Cette requête allait être approuvée et recevoir force de loi, quand les Pères, par leurs sollicitations et leurs démarches, conjurèrent l'orage ; mais il éclata en 1717. Alors la persécution contre les chrétiens devint générale ; la ville de Pe-King fut seule exceptée ¹.

¹ Les chrétiens de Pe-King continuèrent même sous Young-Tching de fréquenter publiquement les églises. Le motif de cette tolérance nous est fourni par les missionnaires. « L'empereur, dit l'un d'eux dans une lettre, sait bien qu'il n'y a que le

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

p.143 Néanmoins les vice-rois et les gouverneurs des provinces, qui connaissaient les dispositions bienveillantes de l'empereur à l'égard des missionnaires, menacèrent plus souvent qu'ils ne frappèrent. Khang-Hi lui-même se laissa en plusieurs circonstances toucher par les supplications et les larmes des pasteurs de Pe-King, auxquels il avait voué une véritable affection, et tempéra souvent par des ordres secrets la rigueur des condamnations prononcées contre des Chinois convertis.

Mais la mort de ce prince (22 décembre 1722) laissa les chrétiens sans défense et à la merci des vice-rois et des gouverneurs, qui, selon leurs dispositions et leur caractère, se montrèrent plus ou moins ardents, plus ou moins impitoyables.

Le successeur de Khang-Hi, Young-Tching, ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il manifesta hautement sa ferme résolution d'extirper de ses États *la religion étrangère* ¹ ; il envoya dans ce sens des ordres à tous les officiers publics, avec l'autorisation de recourir, s'il le fallait, aux mesures les plus rigoureuses.

« Comment vous exprimer, écrivait le P. de Mailla en 1724, l'accablement et la douleur où nous sommes ? Ce que nous appréhendions depuis plusieurs années, ce que nous avons tant de fois prédit, vient enfin d'arriver. Notre sainte religion est entièrement proscrite à la Chine. Tous les missionnaires, à la réserve de ceux de Pe-King, sont p.144 bannis de l'empire. Les églises sont ou démolies, ou destinées à des usages profanes. Les édits se multiplient, où, sous les peines les plus rigoureuses, il est ordonné aux chrétiens de renoncer à la foi, et défendu aux autres de l'embrasser : tel est le déplorable état où se trouve réduite une mission qui, depuis près de deux cents ans, nous a coûté tant de sueurs et de travaux !

motif de la religion qui nous amène, et que, s'il venait à ordonner la fermeture de nos églises et à nous interdire les prédications » nous quitterions immédiatement sa cour. C'est ce qu'il redoute, parce que les connaissances et les talents que possèdent plusieurs d'entre nous lui sont aussi utiles qu'agréables. (Le P. Attiret, peintre au service de l'empereur de la Chine — *Lettres*)

¹ Il est à remarquer que dans ses édits ce prince employa constamment cette expression.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

L'empereur, qui semblait vouloir inaugurer son règne par une persécution, n'obéissait cependant, en agissant ainsi, ni à des sentiments de haine, ni à la cruauté de ses instincts. En arrêtant dans sa source les développements que prenait le catholicisme, il croyait travailler au bonheur et au repos des peuples confiés à ses soins ¹.

L'erreur de ce monarque provenait de ce que, considérant la religion sous un point de vue exclusivement chinois, il s'en faisait nécessairement une idée fautive et incomplète. Nous verrons qu'en Chine les lois civiles et religieuses émanent de la même source, qu'il n'y a aucune trace de distinction entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, dont au contraire la fusion est entière. Young-Tching, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par ses réponses, soit écrites, soit orales, aux placets des missionnaires, ne concevant pas d'autre organisation politique que celle de son pays, se persuada qu'en devenant chrétien le peuple chinois passerait de fait sous ^{p.145} l'autorité des missionnaires, soumis eux-mêmes à un pouvoir supérieur dont il avait entendu proclamer l'infaillibilité, et invoquer la décision souveraine lors des débats survenus entre les dominicains et les jésuites. Il considéra donc les progrès du catholicisme dans son empire, du même œil qu'il eût considéré une invasion ennemie contre laquelle il avait à défendre sa couronne et la nationalité chinoise.

Tous les efforts tentés par les Pères de Pe-King pour désabuser l'empereur furent inutiles. Chaque fois qu'ils abordaient ce sujet délicat, le monarque donnait des signes visibles d'impatience ; son parti était irrévocablement pris.

Nous insistons sur ces détails, afin de constater que Young-Tching

¹ Tous les missionnaires sont unanimes pour reconnaître que ce prince, juste, humain, travailleur infatigable, ennemi de la flatterie et des folles dépenses, méritait à tous égards le respect et l'amour de ses sujets.

On ne saurait trop admirer en cette circonstance la bonne foi et l'impartialité des missionnaires, qui, frappés sous Young-Tching dans l'endroit le plus sensible de leur âme et chassés de ville en ville, ne cessèrent pas un instant de rendre justice à ce prince. Le P. Constantin, en décembre 1724, au fort de la persécution, consacra une longue lettre à énumérer les titres de l'empereur à la reconnaissance de la postérité. « Tout aliéné qu'il est de notre religion, on ne peut s'empêcher, dit ce Père, de louer les qualités qui le rendent digne de l'empire ».

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

ne se montra si hostile à la religion que par des motifs purement politiques. Il admirait au contraire l'élévation des dogmes, la pureté de la morale évangélique, la sagesse des préceptes de l'Église.

— Mais, disait-il dans ses entretiens avec les missionnaires, entretiens qu'ils nous ont rapportés dans leurs lettres, qu'avons-nous besoin de votre nouvelle loi ? N'avons-nous pas nos antiques usages, qui nous ont suffi pendant des siècles, et nos préceptes, dont la plupart des vôtres ne sont que la répétition ?... Vous prétendez que votre loi n'est pas une loi fausse, je le crois... Que diriez-vous, si j'envoyais une troupe de bonzes ou de lamas dans votre pays pour y prêcher leur loi et changer les coutumes établies par vos sages ? Comment les recevriez-vous ? Ce qui convient à un pays ne convient pas à un autre... Vous voulez que tous les Chinois se fassent chrétiens, votre loi le demande, je le sais bien ; mais, dans ce cas-là, que deviendrions-nous ? *les sujets de vos rois*. Les chrétiens que vous faites ne reconnaissent que vous ; dans un temps de trouble ^{p.146} ils n'écouteront pas d'autre voix que la vôtre. Je sais bien qu'actuellement il n'y a rien à craindre, mais quand les vaisseaux d'Europe viendront par mille et dix mille, alors il pourrait y avoir du désordre... Du reste, ne vous imaginez pas que j'aie rien contre vous, ou que je veuille vous opprimer... Ce que je fais contre votre loi, c'est en ma qualité d'empereur ; mon unique soin est de bien régler l'empire, je m'y applique du matin au soir, etc.

On le voit, le grand mobile de Young-Tching était la crainte. Il lui semblait qu'en devenant chrétiens les Chinois lui échappaient, *passaient à l'étranger*. Mais comment ces sentiments s'étaient-ils développés à la cour et dans les conseils du Céleste-Empire ? Nous dirons toute notre pensée. Il nous semble très probable que, si les RR. PP. jésuites étaient seuls restés chargés de la conduite et de la direction des affaires de la religion en Chine, le catholicisme dans ce pays de tolérance en matière religieuse se serait paisiblement établi à

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

côté des diverses sectes répandues dans la Chine ; la partie la plus intelligente de la nation, les lettrés, les disciples de Confucius, qui avaient conservé presque intacte la loi naturelle, étaient dans d'excellentes dispositions pour adopter la loi révélée. Aussi longtemps que les Pères de la Compagnie de Jésus donnèrent l'impulsion, la ligne de conduite qu'ils suivirent, aussi sage que prudente, les dédommagea amplement par d'éclatants succès des immenses travaux auxquels ils s'étaient livrés. Ils avaient en effet profondément étudié l'histoire, les usages, les lois, le caractère du peuple chinois ; ils avaient compris que sa conversion n'était possible qu'en maintenant leurs prédications dans une sphère purement religieuse, qu'en respectant scrupuleusement les antiques usages du pays, dont aucun, sauf la polygamie, n'était opposé à la morale ^{p.147} chrétienne. C'est ainsi qu'ils étaient parvenus à acquérir en Chine une grande et légitime autorité, sans avoir éveillé les susceptibilités d'un gouvernement ombrageux et excessivement jaloux de son autorité.

L'édit de 1692 est là pour prouver ce que nous avançons. Un tel succès cependant n'éblouit pas les Pères : ils se firent de plus en plus Chinois, qu'on nous passe l'expression, et tâchèrent de démontrer par leur conduite et par leurs paroles, au gouvernement et aux peuples, que le christianisme n'avait rien d'antipathique avec la constitution sociale et politique du pays ; en un mot, qu'en devenant chrétien, le mandarin, comme l'artisan, ne cessait nullement pour cela de s'acquitter de tous les devoirs imposés aux sujets de l'empereur.

Ce fut alors, au moment où les églises consacrées au vrai Dieu s'élevaient de tous côtés, que les RR. PP. dominicains et ceux des autres ordres qui étaient venus partager la glorieuse moisson des jésuites, accusèrent ces derniers d'avoir toléré des pratiques idolâtriques, et firent promettre aux Chinois qui demandaient le saint baptême, de s'abstenir d'honorer les ancêtres d'après les rites consacrés : c'était porter la main sur le vieil édifice chinois, c'était introduire des changements dans l'État, crime impardonnable dans le Céleste-Empire. Les missionnaires jésuites luttèrent en vain pour prévenir les malheurs qu'ils entrevoyaient ; le

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

coup était porté, et nous avons déjà commencé la triste énumération de ses funestes conséquences.

Revenons au fragment de la lettre du P. de Mailla, dans laquelle le missionnaire annonce à ses amis d'Europe la désolation de la vigne du Seigneur, *cette désolation qu'il appréhendait depuis plusieurs années, et qu'il avait si souvent prédite*. Dans sa lettre, le P. de Mailla rend ^{p.148} compte des nombreuses démarches tentées par les missionnaires résidents à Pe-King, pour adoucir les ordres de Young-Tching. Ils adressèrent à ce prince plusieurs placets ; mais ses réponses ne laissèrent aucun espoir. La proscription de la religion chrétienne avait été froidement résolue pour des raisons d'État, et les Pères savaient que rien n'est irrévocable comme une décision où la passion n'a pris aucune part.

Tous les missionnaires répandus dans les diverses provinces de l'empire reçurent presque en même temps l'injonction de se rendre immédiatement à Canton ¹ ; des officiers furent chargés de les accompagner, autant pour veiller à la sécurité des proscrits, que pour assurer l'exécution de la sentence. Quoique l'empereur eût recommandé aux mandarins et aux gouverneurs d'empêcher que les Pères ne fussent, pendant leur voyage, molestés d'aucune manière, plusieurs d'entre eux eurent beaucoup à souffrir de leurs conducteurs, et arrivèrent presque mourants au lieu de destination.

L'exil des missionnaires laissa plus de trois cents églises entre les mains des infidèles, et plus de trois cent mille chrétiens sans pasteurs et destitués de tout secours spirituel. Les églises reçurent des destinations diverses. Quelques-unes furent livrées aux bonzes et aux lamas, et de grossières idoles souillèrent les autels consacrés au vrai Dieu ; d'autres devinrent des greniers publics, des écoles, des salles de justice. Quant aux ornements qui décoraient ces églises et servaient à la célébration des divins mystères, la plupart furent brûlés ou profanés.

¹ Les premiers ordres portaient que les missionnaires seraient conduits à Macao ; mais ils obtinrent l'autorisation de rester à Canton, autorisation qui fut retirée l'année suivante.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Nous ne pouvons, dans cette simple notice, raconter ^{p.149} même une partie des épreuves auxquelles furent exposés les Chinois convertis, ni les admirables exemples de courage et de résignation qu'ils donnèrent à leurs frères. Parmi ces glorieux confesseurs, nous citerons cependant une famille du sang impérial, dont la constance ne put être ébranlée ni par la perte de son rang et de ses titres, ni par la confiscation de ses biens, ni par les rigueurs d'une étroite prison, ni par la menace d'une mort ignominieuse et cruelle ¹.

La persécution, sous Young-Tching, eut un caractère particulier et distinctif qu'il nous semble indispensable de faire ressortir. Ce prince, nous l'avons dit, n'était mu par aucun sentiment de haine contre les chrétiens : il poursuivait la religion, parce que, dans son erreur, il la considérait comme dangereuse au point de vue de la politique. Il n'avait donc aucune vengeance à exercer contre les Chinois convertis ; il ne voulait ni leur mort, ni leur perte, mais leur abjuration.

Toutes les instructions communiquées aux gouverneurs, aux magistrats, furent rédigées dans ce sens. Pour s'y conformer, les juges évitaient ordinairement de condamner définitivement les chrétiens traduits devant eux ; mais, sous prétexte que les réponses des accusés n'étaient ni complètes ni explicites, ils les renvoyaient en prison. Là commençait pour les confesseurs de Jésus-Christ une ^{p.150} interminable suite d'interrogatoires, toujours accompagnés d'injures, de menaces et de mauvais traitements. En butte aux questions les plus insidieuses, à une obsession de tous les instants, exposés avec un raffinement atroce aux plus dangereuses tentations, il fallait que ces néophytes fussent doués de toute la force que peut donner une foi naïve et profonde pour

¹ « Pendant quatre années on vit, dit le P. Duhalde, des princesses du sang royal, qui avaient toujours vécu dans l'éclat et l'abondance, tomber comme par degrés dans la plus affreuse indigence ; n'avoir plus ni maris qui les soutinssent, ni parents qui les secourussent, ni amis qui les consolassent : elles n'avaient devant leurs yeux que des fils enchaînés et destinés à la mort, et de jeunes demoiselles plus malheureuses encore, et dont le sort était plus accablant que la mort même. On les vit éprouver tous ces malheurs sans que ce déluge de maux ait été capable d'ébranler la foi de ces nouvelles chrétiennes ni même d'arracher de leur bouche un seul mot de plainte. N'y a-t-il pas dans cette fermeté quelque chose d'aussi admirable et d'aussi héroïque que ce que nous lisons de la constance des héros chrétiens dans les premiers siècles de l'Église ? »

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

lasser la patience de leurs bourreaux. Plus d'une fois les magistrats, voyant leurs pièges inutiles, leurs fouets et leurs bambous impuissants, élargirent secrètement les confesseurs, après une incarcération de plusieurs mois, pour éviter la confusion d'être vaincus en plein tribunal.

Si ce mode de persécution fit peu de martyrs, il était d'autant plus dangereux pour la religion, que les chrétiens, tourmentés à huis-clos, harcelés avec une persistance incroyable, n'avaient pour soutenir leur courage, ni les regards, ni les exemples de leurs frères. Dans le fond des cachots ils ne voyaient que visages méprisants, ils n'entendaient qu'insultes et moqueries. Il est sans doute bien plus difficile de sortir victorieux de semblables épreuves, que de marcher au supplice au milieu d'un concours de peuple.

Ce qui achève de donner à cette époque une physionomie étrange, c'est que Young-Tching, « en déchirant les ouailles, n'inquiétait point les pasteurs, et les laissait tranquilles au sein de sa capitale ¹ ». En effet, les violences commises envers quelques-uns des missionnaires renvoyés à Canton avaient été sévèrement blâmées. Ceux qui étaient restés à Pe-King continuaient de recevoir de l'empereur des témoignages publics de considération et de bienveillance. Un jour de cérémonie ils furent tous ^{p.151} appelés à la cour. Le monarque les reçut dans la salle du trône, leur fit servir une collation par ses eunuques, s'entretint familièrement avec eux, les congédia avec des présents, et voulut qu'on leur rendît en cette circonstance tous les honneurs accordés aux premiers dignitaires de l'État. Triste et étrange situation ! car le même prince qui comblait de vaines faveurs les ministres d'une religion proscrite, destituait les officiers des provinces dont les poursuites contre les chrétiens semblaient se refroidir.

Les motifs qui retenaient les missionnaires près de Young-Tching sont trop faciles à comprendre pour que nous prenions la peine de réfuter les reproches qu'on n'a pas craint de leur adresser à cette occasion. Tant qu'ils restaient à Pe-King, tout espoir n'était pas perdu de ramener le

¹ Le P. Parennin, *Lettres*.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

prince à des sentiments meilleurs ; de plus, son successeur pouvait ne pas partager ses préventions ; enfin les chrétiens trouvaient dans les missionnaires des défenseurs infatigables et dévoués.

De leur côté, les Pères exilés à Macao ne restèrent pas dans l'inaction : bravant les dangers de toute espèce, plus d'une fois ils s'avancèrent jusqu'au cœur de l'empire et parcoururent en secret les provinces où la persécution sévissait avec le plus de violence.

« Dans ces tournées pastorales nous cherchons, écrit le P. Étienne Le Couteux, à consoler les chrétiens, à les soutenir et à leur procurer les secours spirituels qui leur manquent. Mais dans les tristes conjonctures où se trouve la religion, la haine des infidèles pour ceux qui l'ont embrassée gêne et fatigue extraordinairement le missionnaire. Les instructions peuvent bien se faire à diverses reprises pendant le jour, mais il ne peut entendre les confessions que pendant la nuit, et la messe doit toujours être achevée avant le point du jour ; dans les terres, les familles ^{p.152} sont souvent éloignées de l'endroit où le missionnaire est logé ; outre que ces bonnes gens ne quittent leur travail que fort tard, celui chez qui il loge a soin de les avertir de ne venir qu'assez avant dans la nuit, et lorsque tous les voisins sont couchés. Il en est à peu près de même sur les rivières. Il n'y a de sûreté que pendant la nuit, parce que durant le jour tout est à craindre des barques voisines, de ceux qui ont leurs maisons sur le bord de la rivière, et du concours des autres qui vont et viennent pour leur commerce. On est soutenu dans ces fatigues par la ferveur et la piété des fidèles, que ni la distance, ni les rigueurs des saisons, ni les incommodités des chemins, ni le danger d'être reconnu et surpris, ne peuvent arrêter quand ils sont avertis de la présence du missionnaire.

Aucun événement important ne vint modifier d'une manière notable la situation de la chrétienté chinoise à la mort de Young-Tching. L'empereur Khian-Loung, son successeur, partagea à l'égard du

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

christianisme toutes les idées, toutes les préventions de son père.

La seule différence entre la conduite de ces deux monarques, qui d'une main caressaient les missionnaires et de l'autre signaient coup sur coup des édits de proscription, c'est que Khian-Loung, d'une nature ardente et énergique, se montra à la fois plus bienveillant envers les pasteurs et plus hostile envers les ouailles.

Khian-Loung, en effet, avide de s'initier à tous les prodiges scientifiques, artistiques ¹ et industriels de p.153 l'Europe, rechercha la société des missionnaires, et se plut à témoigner publiquement l'estime et l'affection que lui inspiraient leurs vertus et la variété de leurs connaissances.

La situation aussi pénible qu'anormale des ministres de l'Évangile pendant les deux règnes précédents se dessina donc plus vivement sous Khian-Loung. Elle est sans exemple, sans analogie dans l'histoire de l'Église depuis les apôtres jusqu'à nous. Dans toutes les persécutions qu'éprouva le catholicisme, ce furent toujours les pasteurs qui devinrent les premières victimes de ceux qui avaient juré la perte de la religion. En Chine, au contraire, à l'époque où nous sommes arrivés, les mesures rigoureuses dont les chrétiens furent l'objet ne s'étendirent jamais jusqu'aux missionnaires de Pe-King, et s'ils frappèrent quelquefois ceux qui, bravant les ordonnances, continuèrent à porter dans les provinces les lumières du christianisme, ce fut contre la volonté secrète de l'empereur.

Rien n'étonne et ne confond la pensée comme la lecture réfléchie des lettres des missionnaires écrites sous le règne de Khian-Loung. C'est une antithèse perpétuelle entre les faveurs dont ils sont l'objet et le récit des maux qui accablent leurs disciples fugitifs, jetés dans les fers, soumis à la plus cruelle question. Vingt fois nous nous sommes surpris à confronter la date de deux lettres, écrites à quelques jours

¹ Khian-Loung aimait beaucoup la peinture. Il attacha spécialement à sa personne les PP. Sikelpaut et Attiret, peintres distingués, qu'il combla des plus insignes faveurs. Le P. Attiret reçut l'ordre d'accompagner l'empereur dans son grand voyage en Tartarie. Le monarque passait souvent des heures entières à côté du chevalet du P. Attiret, s'entretenant familièrement avec lui. (*Lettres diverses.*)

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

d'intervalle, et dans l'une desquelles on raconte qu'un missionnaire vient de refuser le titre de mandarin que lui offrait l'empereur, tandis que l'autre retrace dans une page éloquente l'héroïque fermeté de toute une famille de chrétiens qui lasse la patience des bourreaux.

Khian-Loung ne montrait jamais plus de bienveillance ^{p.154} envers les Pères que lorsque les nouvelles des provinces annonçaient une recrudescence dans les poursuites dirigées contre les Chinois convertis. Ces nouvelles, du reste, étaient soigneusement cachées aux missionnaires, autant sans doute pour éviter leurs placets et leurs prières que pour ne pas les affliger.

De leur côté, les vice-rois et les fonctionnaires placés sous leurs ordres, sauf quelques exceptions dont nous parlerons plus tard, basaient en général leurs actes plutôt sur les sentiments connus de l'empereur que sur les édits émanés de lui. Ainsi, malgré les défenses faites aux missionnaires relégués à Canton et à Macao de parcourir les provinces, lorsque ceux-ci s'échappaient du lieu de leur exil et allaient porter les secours spirituels à leurs ouailles abandonnées, les mandarins fermaient les yeux ; et si les apôtres évangéliques étaient dénoncés par de faux frères, ou même par la clameur publique, les magistrats ordonnaient, il est vrai, avec beaucoup d'éclat et d'appareil des recherches minutieuses, mais ils avaient soin d'envoyer leurs agents du côté où les Pères n'étaient plus. Si les autorités chinoises l'eussent réellement voulu, presque toujours elles auraient, en peu d'heures, fait arrêter les missionnaires, malgré les déguisements dont ils usaient, plutôt pour ne pas attirer des persécutions sur ceux qu'ils visitaient que par crainte de se compromettre eux-mêmes ¹.

Mais si telle fut la marche suivie par le plus grand ^{p.155} nombre des fonctionnaires publics, deux vice-rois, celui du Fo-Kien et celui du

¹ Les missionnaires étaient eux-mêmes si convaincus de cette vérité, qu'ils se cachaient seulement pour la forme. L'extrait suivant d'une lettre du P. Attiret ne laisse aucun doute à cet égard :

« Ceux de nos Pères qui sont dans les provinces n'y sont pas tellement cachés qu'on ne pût les découvrir si on voulait ; mais les mandarins ferment les yeux, *parce qu'ils savent sur quel pied nous sommes à Pe-King...* Notre figure est trop différente de la chinoise pour que nous puissions rester inconnus. » ([Lettres, vol. XII](#), p. 407, édit. in-8°.)

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Kiang-Nan, poussés par une haine aveugle et excités par les bonzes, se décidèrent à exécuter à la lettre les édits impériaux, en se saisissant des pasteurs qui se trouvaient dans l'étendue de leurs juridictions. Sept missionnaires se virent donc presque immédiatement arrêtés. Ce furent, dans le Fou-Kien, Mgr l'évêque de Mauricastre, avec les PP. Royo, Alcober, Serrano et Diaz, tous cinq de l'ordre de Saint-Dominique ; et dans le Kiang-Nan, les frères Tristan Artemis et Antoine Henriquez, de la Compagnie de Jésus.

Le vice-roi du Fou-Kien, qui voulait à tout prix une condamnation capitale, accusa les missionnaires de crimes tellement atroces, tellement absurdes, que les premiers juges qu'il leur donna, dans l'impossibilité de recueillir la moindre preuve de culpabilité, se virent forcés de déclarer les généreux confesseurs innocents des charges portées contre eux.

Cet acquittement jeta le vice-roi dans un véritable accès de fureur. Il s'emporta contre le tribunal, et, voyant que, malgré ses invectives et ses menaces, les juges maintenaient leur décision, il les fit tous accuser par un de ses officiers de s'être laissé corrompre à prix d'argent.

Cet infâme faussaire jura

« qu'il savait pertinemment que des chrétiens étaient venus de Fou-Gnan avec des sommes considérables, qu'ils avaient répandues abondamment dans les tribunaux, et que les soldats, les greffiers et généralement tous les officiers de justice étaient gagnés ¹.

Sur cette accusation, destituée de preuves, le ^{p.156} vice-roi cassa toutes les procédures, et porta l'affaire devant une autre cour criminelle. Les interrogatoires et les perquisitions recommencèrent ; les missionnaires furent plusieurs fois soumis à la question : mais plus l'accusation était étudiée, plus l'innocence des accusés devenait évidente.

« Le vice-roi, dit le P. Chauseaume, pressait les juges de porter un arrêt de condamnation. Ceux-ci, au désespoir de ne pas

¹ *Relation d'une persécution en Chine*, par le P. Gaspard Chanseume.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

trouver matière à une sentence qui pût être de son goût, avaient beau recommencer les procédures, ils trouvaient tout au plus matière à faire condamner les missionnaires à l'exil. L'embarras de ces juges n'était pas d'accorder la droiture naturelle avec la condamnation qu'on attendait d'eux ; ils étaient résolus à sacrifier la justice à la faveur du vice-roi, ou du moins à la crainte de son ressentiment ; mais il fallait garder une forme dans le jugement, et faire parler la loi dans une sentence où ils portaient la sévérité jusqu'au dernier supplice.

La cour rendit enfin son arrêt. Ce jugement (nous l'avons sous les yeux, mais sa longueur démesurée nous empêche de le transcrire) serait au besoin une nouvelle démonstration de cette vérité, déjà si vieille, que les formes juridiques ne sont qu'une bien faible garantie pour l'innocent à la merci de juges iniques et serviles. Il prouverait encore que les Chinois sont peut-être nos maîtres dans l'art honteux de dresser un acte d'accusation avec des faits insidieusement présentés, perfidement commentés, avec des présomptions et des hypothèses. Cependant, soit pudeur, soit calcul, les nouveaux juges avaient écarté les deux griefs ¹ principaux qui p.157 avaient servi de base au premier procès. Malgré cela, la peine de mort était requise contre les cinq accusés. Toutes les pièces furent immédiatement envoyées à Pe-King, parce que, d'après les lois chinoises, aucun condamné ne peut être exécuté sans l'autorisation de l'empereur.

Le vice-roi, en se conformant brutalement aux édits de son maître, le plaçait dans la cruelle alternative, ou de frapper les missionnaires d'un coup aussi inattendu que terrible, ou de se contredire à la face de son empire et d'infirmier radicalement ses ordonnances contre la religion, ordonnances dont, plus que jamais, il voulait l'exécution dans de certaines limites ². Khian-Loung sacrifia aux impitoyables calculs de

¹ Ceux de magie et d'impudicité.

² Khian-Loung partageait complètement, nous l'avons dit, les opinions de Young-Tching à l'égard de la religion chrétienne. Comme lui il redoutait les conséquences politiques de la conversion des Chinois.

« L'empereur, écrit à ce sujet le P. Venturon, et les grands conviennent de l'excellence de la religion. S'ils s'opposent à ce que l'on la prêche publiquement, et

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

sa politique les missionnaires arrêtés, et ratifia la sentence des juges du Fou-Kien ; toutefois la suite des événements prouva que ce ne fut pas sans un profond ressentiment contre le ministre assez osé pour lui arracher un arrêt de mort, et forcer ainsi la puissance impériale à devenir l'instrument de ses haines personnelles.

p.158 L'année suivante, en effet, le vice-roi se vit lui-même accusé par la cour des rites de s'être rasé la tête pendant le deuil de l'impératrice. Cet oubli de l'étiquette prit rapidement les proportions d'un crime abominable : l'empereur se montra inflexible ; le vice-roi fut dégradé, exilé et condamné à rebâtir à ses frais une vieille forteresse ruinée. Mais la vengeance de Khian-Loung n'était pas satisfaite ; de nouvelles accusations surgirent contre le ministre disgracié, et il n'obtint qu'à grande peine la singulière faveur de s'étrangler de ses propres mains et d'échapper ainsi à l'infamie du bourreau.

Le vice-roi du Kiang-Nan, qui avait, de son côté, obtenu un arrêt de mort contre les PP. Artemis et Henriquez, arrêt également ratifié par l'empereur, partagea la disgrâce de son collègue du Fou-Kien. Moins coupable peut-être aux yeux de Khian-Loung, parce qu'il n'avait fait que céder aux suggestions du premier, il en fut quitte pour perdre ses honneurs, ses dignités, ses biens, et pour se voir réduit à balayer toute sa vie les cours extérieures du palais.

Quant aux généreux martyrs que les missionnaires de Pe-King avaient inutilement tenté de sauver, ils marchèrent au supplice en dignes confesseurs de Jésus-Christ. A ce moment suprême qui sépare le temps de l'éternité, on vit un rayon de joie illuminer leurs visages, et

s'ils ne souffrent pas les missionnaires dans les terres, ce n'est que par des raisons de politique, et dans la crainte que, sous prétexte de la religion, nous ne cachions quelque autre dessein. Ils savent en gros les conquêtes que les Européens ont faites dans les Indes, ils craignent à la Chine quelque chose de pareil. Si l'on pouvait les rassurer à cet égard, bientôt on aurait toutes les permissions que l'on désire. »

Le même missionnaire fait un grand éloge de Khian-Loung.

« C'est, dit-il, un grand prince. Il voit tout et entend tout par lui-même. Dès la pointe du jour, hiver comme été, il monte sur son trône et commence les affaires. Je ne comprends pas comment il peut entrer dans de si grands détails. Dieu veuille le conserver encore longtemps ! Si le Dieu des miséricordes daignait lui faire embrasser l'Évangile, la religion gagnerait en Chine ce qu'elle perd en Europe. Du caractère dont il est, il est capable de tout entreprendre, et de réussir en tout ;... son esprit lui fournit des ressources dans les événements les plus imprévus. »

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

le dernier regard qu'ils adressèrent au ciel, fut pour remercier Dieu de les avoir jugés dignes de donner leur vie pour la gloire de son nom ¹.

Cette persécution, dont nous avons indiqué les motifs et raconté les principales circonstances, donne à nos ^{p.159} lecteurs une idée complète de la situation de la chrétienté chinoise pendant la fin du règne de Khian-Loung. Ce furent pour les chrétiens des provinces, comme pour leurs pasteurs, des alternatives perpétuelles de paix et de combats. En général, jusqu'à la mort de l'empereur, les vice-rois continuèrent de témoigner une grande répugnance à poursuivre les chrétiens. Quand éclatait une persécution, ou, pour parler plus exactement, quand une famille convertie à la foi ou un prêtre étranger était traduit devant les tribunaux, rarement le vice-roi avait poursuivi d'office. Mais voici comment les choses se passaient : un magistrat subalterne, corrompu par les bonzes, faisait, en vertu du décret existant, arrêter et jeter en prison les chrétiens qui, par leur position sociale ou par l'ardeur de leur zèle, se trouvaient le plus en évidence. Pour placer le vice-roi dans l'impossibilité de ne pas donner suite à l'affaire, les bonzes ne manquaient pas de susciter un certain tumulte et de provoquer des manifestations publiques contre les confesseurs de Jésus-Christ. Le vice-roi, mis en demeure d'exécuter les ordonnances impériales, ne pouvait plus reculer, et, selon sa sévérité ou sa douceur naturelle, il se montrait plus ou moins impitoyable envers les chrétiens.

Quelquefois il aurait été très facile aux missionnaires d'obtenir leur liberté, s'ils avaient consenti à l'acheter au prix du plus léger mensonge. Quand M. Gleyo, qui languit pendant huit années dans les prisons et lassa ses bourreaux par sa constance, comparut devant le Toutai-Ye de Tchon-Kin ², ce prince fit sortir tous les assistants, et soutint à M. Gleyo qu'il se prétendait faussement Européen, et qu'il était Chinois comme lui. Si le généreux ^{p.160} confesseur eût voulu, même par son silence, renier

¹ Mgr l'évêque de Mauricastre fut décapité le 26 mai 1747. Ses compagnons, réservés pour les exécutions d'automne, furent étranglés le 28 octobre. Les deux jésuites avaient subi le même supplice le 12 septembre.

² Le Toutai-Ye de Tchon-Kin était beau-père de Khian-Loung, mandarin de première classe et honoré du titre de prince.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

son caractère et sa nationalité, le procès se serait terminé là. Le vice-roi le désirait évidemment, et ne cherchait qu'un prétexte de laisser M. Gleyo tranquille ; nous disons un prétexte, car il ne pouvait douter que M. Gleyo ne fût étranger. Enfin, impatienté de voir son prisonnier refuser d'entrer dans ses vues, et prenant pour de l'orgueil et de l'entêtement la droiture et la candeur du missionnaire :

— Tu ne t'embarrasses donc pas, lui dit-il, de faire mourir les gens avec ton nom d'Européen ¹ ?

et aussitôt il le fit si rudement souffleter, qu'au cinquième coup le confesseur tomba sans connaissance.

Pendant que M. Gleyo languissait dans les cachots, le P. Benoît mourait à Pe-King, honoré et respecté par l'empereur et par toute sa cour. Khian-Loung voulut qu'il fût enterré à ses frais, et lui fit faire de magnifiques funérailles. L'année suivante, un incendie détruisit de fond en comble une des principales églises de Pe-King ; cette église, bâtie à l'européenne, était attenante à la maison des RR. PP. jésuites. Ce monument dominait tous les édifices de la capitale, et, selon l'expression du P. Bourgeois, « annonçait la gloire du vrai Dieu dans une terre infidèle ». Le jour de la fête de sainte Catherine de Ricci, grande tante du missionnaire de ce nom, le prêtre chinois qui dit la dernière messe sentit une odeur sulfureuse sortir de dessous l'autel. Il en avertit le sacristain, dont les recherches n'aboutirent à aucun résultat. Deux heures après, de longs tourbillons de flammes s'élançaient par toutes les fenêtres de l'église. Le P. Procureur voulut au moins préserver le Saint-Sacrement, et se précipita au milieu des poutres embrasées ; mais il tomba ^{p.161} bientôt à la renverse, à demi suffoqué, et quelques domestiques eurent beaucoup de peine à le retirer par ses habits. Revenu à lui, il tenta de nouveau de pénétrer jusqu'à l'autel par une autre voie ; mais les Pères l'empêchèrent de s'exposer plus longtemps à une mort certaine.

Les missionnaires de Pe-King étaient consternés : ils ne doutaient

¹ Il faisait allusion aux compagnons de captivité de M. Gleyo.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

pas que l'embrassement de l'église n'eût été l'œuvre de leurs ennemis, et ils se voyaient tous infailliblement perdus si Khian-Loung ne venait à leur secours et ne leur donnait des marques éclatantes de sa protection. Cette protection ne leur fit pas défaut, et le même empereur qui avait fulminé les édits les plus violents contre le catholicisme et signé l'arrêt de mort de plus de vingt martyrs, fit appeler les Pères de Pe-King, compatit à leur malheur, s'informa de ce qu'avait coûté la construction de l'église incendiée, et, d'après la réponse des missionnaires, ordonna immédiatement à son ministre des finances de mettre à leur disposition un ouan de 10.000 onces d'argent (soixante-quinze mille francs de notre monnaie). Les travaux de reconstruction furent commencés sur-le-champ, et quelques années suffirent pour édifier un nouveau temple dans le style européen.

Khian-Loung, jusqu'à la fin de son règne (il abdiqua en faveur de son fils en 1796), se montra malheureusement trop fidèle au système qu'il avait adopté à l'égard des missionnaires et de la religion. Un peu avant cette époque, les missions de la Chine ressentirent cruellement le contrecoup des événements qui agitèrent l'Europe et la France. Dans une lettre datée du 15 octobre 1780, le P. Dollières déplore douloureusement l'abandon et le dénûment où se trouvaient les apôtres évangéliques sur cette terre éloignée :

« Les nouvelles que nous recevons d'Europe, p.162 écrit-il, nous font craindre une ruine prochaine. Le Portugal n'envoie plus de sujets : la France nous en fait passer quelques-uns, mais ce ne sont plus des sujets qui aient reçu toute leur éducation, ni qui aient passé, eux et leur vocation, par les épreuves si sagement établies... Nous avons grand besoin que Dieu nous regarde en pitié... Il est impossible, si nous ne recevons des renforts, que la mission se soutienne longtemps dans l'état où nos désastres l'ont réduite. Nous sommes bien peu d'ouvriers ; on ne peut plus désormais nous en envoyer qui aient été élevés comme nous. Il faut donc recourir à quelques communautés où il règne beaucoup de piété, un

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

grand zèle pour le salut des âmes, beaucoup de douceur, de modération et de patience, d'abnégation et de charité, et aussi quelque goût pour les sciences...

Nous verrons un peu plus loin si les vœux du saint missionnaire furent exaucés.

A Khian-Loung succéda l'empereur Kia-King. Ce prince, moins éclairé que son père, faisait peu de cas des sciences et des arts, et ne songea qu'à ses plaisirs. Au milieu des désordres d'une vie licencieuse il négligea complètement les missionnaires, et s'il ne les chassa pas de sa capitale, ce fut moins par déférence pour eux que par respect pour la mémoire de son père. Aussi, lorsqu'en 1808 le P. Govea, évêque de Pe-King, mourut président du tribunal des mathématiques, Kia-King ne le fit point remplacer par un missionnaire.

Ce fut dans la même année que M. Lenondal, procureur des missions françaises à Macao, fonda dans l'île du Prince-de-Galles ¹ (détroit de Malaca) un séminaire, p.163 plus connu sous le nom du séminaire de Pulo-Pinang ; ce séminaire, destiné spécialement aux jeunes Chinois que leur vocation appelle dans les ordres sacrés, fut placé sous la juridiction de l'évêque de Goa. Il existe encore, et tout récemment les élèves de cette maison ont échangé avec les élèves du grand séminaire de Lyon des lettres très édifiantes.

En 1805, Kia-King avait fait effacer les inscriptions qui décoraient les églises de Pe-King, inscriptions données par son père et tracées de sa propre main. Pour la première fois aussi il fut enjoint aux missionnaires de Pe-King de fermer les temples du vrai Dieu, et de n'y plus recevoir aucun Chinois. En 1811, les édits de proscription furent renouvelés, et trois églises de la capitale détruites par l'ordre du prince. En 1814 éclata une persécution générale.

« Le séminaire de la province de Sse-Tchuen fut envahi par une bande de soldats, pillé et brûlé. Les élèves s'échappèrent

¹ L'Ile du Prince-de-Galles, anciennement nommée Pulo-Pinang, appartient aux Anglais.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

heureusement, et la plupart se réfugièrent dans l'établissement de Pulo-Pinang, dont nous avons précédemment parlé. La persécution continua jusqu'en 1820, où elle parut se ralentir. Mais elle coûta la vie au vénérable évêque de Tabraca et à M. Clet, qui, avec un grand nombre de chrétiens, cueillirent les palmes du martyre. Au moment où l'orage cessa, le clergé se trouva diminué d'un tiers, et les écoles destinées à le renouveler avaient péri. Le vicariat apostolique de Sse-Tchuen ne comptait plus qu'un évêque, son coadjuteur, un prêtre européen et quinze prêtres indigènes. Les deux autres vicariats, du Chan-Si et du Fou-Kien, avaient peut-être moins souffert, mais ces vastes juridictions embrassaient un territoire trop étendu pour en atteindre tous les points ; plusieurs chrétientés étaient demeurées pendant dix ans privées de la parole et du sacrifice. Que pouvaient quelques missionnaires au milieu de trois cent mille néophytes et d'un peuple païen de deux cent millions d'hommes ? » (*Annales de la propagation de la foi.*)^{p.164}

Kia-King mourut en 1820. Dans son testament, ce prince se fait gloire d'avoir poursuivi la religion étrangère. Depuis l'établissement des missionnaires catholiques à Pe-King, aucun empereur ne s'était montré aussi hostile à la doctrine chrétienne et à ses pasteurs. Il conserva néanmoins auprès de lui le P. Lamiot, qui, en 1818, remplissait à la cour les fonctions d'interprète ¹.

A Kia-King succéda Tao-Kouang. La religion gagna peu de chose à ce changement. Tao-Kouang confirma toutes les ordonnances de ses prédécesseurs, qui défendaient sous les peines les plus sévères de prêcher et d'embrasser le catholicisme. Cependant, depuis 1834, aucun

¹ Ce fait est trop honorable à la religion pour que nous ne donnions pas quelques explications à ce sujet :

Le gouvernement de Pe-King entretient des relations assez suivies avec l'empereur de Russie. Les lettres envoyées par ce dernier sont toujours en latin. La cour chinoise, excessivement méfiante, a été depuis longtemps tellement frappée de la loyauté et de la bonne foi des *ministres du Dieu du ciel*, que, pour les traductions, elle n'a de confiance qu'en eux. Aussi l'astronomie et le besoin d'interprètes sûrs et instruits empêcheront-ils toujours les empereurs chinois de renvoyer les missionnaires de Pe-King.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

martyr n'a donné sa vie pour la défense de la foi. Dans quelques provinces, les chrétiens sont obligés de se cacher pour n'être pas emprisonnés, torturés, condamnés à de grosses amendes, tandis que dans d'autres districts ils sont assez libres pour se réunir et prier en commun : tout dépend des sentiments des mandarins ; malheureusement les fonctionnaires et les officiers publics d'un rang inférieur prennent de plus en plus l'habitude de rechercher les chrétiens, par pure spéculation, et pour ^{p.165} forcer les amis et les parents des fidèles incarcérés à payer chèrement leur délivrance.

Tel est le résumé succinct, mais exact, des travaux des missionnaires catholiques depuis saint François Xavier jusqu'à nos jours. Forcé de nous borner à l'énonciation et à l'appréciation des faits généraux, nous avons, avec regret, dû passer sous silence les innombrables traits de courage, d'abnégation et de charité qui composent en quelque sorte toute la vie des pieux conquérants de la Chine spirituelle : aussi que de noms à jamais glorieux dans les fastes de l'Église nous n'avons pas même cités ! que de vertus surhumaines auxquelles nous n'avons pu accorder une simple mention !

Quels hommes, en effet, plus dignes de nos respects que ces missionnaires dont lord Macartney, Anglais et protestant, apprécie en ces termes le sublime désintéressement dans le récit de son ambassade en Chine ?

« C'est un spectacle singulier, dit-il, de voir des hommes animés par des motifs si différents de ceux de la plupart des actions humaines, quittant pour jamais leur patrie, leurs familles, leurs amis, et se consacrant pour le reste de leur vie à changer la religion d'un peuple qu'ils n'ont jamais vu ! En poursuivant leurs desseins, ils courent toutes sortes de dangers, s'exposent aux plus cruelles persécutions, et renoncent à toutes les douceurs de la vie. Mais, à force de génie, de talent, de persévérance, d'humilité, d'application et d'études étrangères à leur première éducation, en cultivant des arts entièrement nouveaux pour eux, ils parviennent à se

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

faire connaître et protéger. Ils triomphent du crime d'être étrangers, dans un pays où les étrangers sont proscrits, et où c'est un crime d'avoir abandonné le tombeau de ses pères. Ils obtiennent enfin des établissements nécessaires à la p.166 propagation de la foi, sans employer leur influence à SE PROCURER DES AVANTAGES PERSONNELS ¹ !

Mais si nous avons été sobre de récits et d'anecdotes, si nous avons peu parlé des hommes et des mérites individuels, nous avons cherché à indiquer par quelle suite d'épreuves a passé l'Église de Chine. Nous avons présenté dans leur ensemble, en cherchant à les expliquer, les événements qui ont préparé et accompagné son établissement. Nous avons montré cette Église grandissant tantôt à l'ombre du trône et tantôt au milieu des persécutions.

Les *Lettres édifiantes et curieuses* abondent en détails et en faits ; mais ces lettres offrent le défaut de tous les recueils épistolaires, elles manquent de liaison et d'unité : aussi est-il impossible, en les lisant, d'embrasser d'un coup d'œil l'histoire de la chrétienté chinoise. Nous avons voulu suppléer à cet inconvénient par cette notice, où nous avons tenté de relier et de coordonner tous les renseignements fournis par la correspondance des missionnaires. Nous oserions espérer d'avoir atteint notre but, si le succès répondait toujours aux efforts les plus consciencieux.

@

¹ Lord Macartney, en écrivant ces lignes, ne songeait pas sans doute qu'il traçait la ligne de démarcation qui sépare les évangélistes catholiques des missionnaires de sa communion. Ceux-ci, la plupart du temps, ne cessent point d'être négociants, et mènent de front la prédication et le commerce.

Table chronologique de tous les empereurs qui ont régné sur la Chine depuis Hoang-Ti ¹ jusqu'à nos jours

@

Observation

En compulsant les dates de la Table chronologique, le lecteur s'apercevra sans doute qu'elles ne s'accordent pas constamment avec celles données dans notre résumé historique (p. 21-84). Voici l'explication de ces variations plus apparentes que réelles.

A chaque changement de dynastie, la chronologie officielle de l'empire chinois (dont la Table ci-contre n'est qu'une reproduction fidèle) ne fait dater l'avènement du fondateur d'une nouvelle dynastie que du jour où il règne sans aucune opposition de la part des rejetons ou des représentants de la famille déchue.

Nous n'avons pas cru devoir, dans notre résumé historique, suivre cette manière de procéder, excellente par sa rigueur même dans une nomenclature, mais capable de donner une fausse idée de la marche des événements. Nous avons donc daté le commencement des dynasties du jour où les fondateurs de ces dynasties commençaient à régner, sinon de droit, du moins de fait. Ainsi la Table chronologique place l'avènement de Chun-Ti ou Chun-Tchi en 1651, et nous, dans notre résumé, nous donnons la date bien antérieure de 1616, parce qu'en 1616 Chun-Ti fit son entrée solennelle à Pe-King, et commença à présider aux destinées de l'empire chinois, malgré la résistance longue et opiniâtre de plusieurs descendants de la vingt-unième dynastie, que la Table chronologique décore du titre d'empereurs, mais qui ne furent en réalité que des chefs de parti.

¹ Les Chinois font dater de la soixante-unième année du règne de Hoang-Ti le commencement de leur ère officielle. Tous les événements antérieurs à cette époque sont considérés, sinon comme fabuleux, du moins comme incertains.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Années

av. J.-C.

2698 — Hoang-Ti	2366 — Ti-Tchi
2597 — Chao-Hao	2357 — Yao
2513 — Tchouen-Hio	2255 — Chun
2435 — Ti-Ko	

Première dynastie : Les Hia

2205 — Yu	2014 — Mang
2197 — Ki	1996 — Sie
2188 — Tai-Kang	1980 — Pou-Kiang
2159 — Tchoung-Kang	1921 — Kioung
2146 — Siang	1900 — Kin
2118 — Chao-Kiang	1879 — Koung-Kia
2097 — Han-Tsou	1848 — Kao
2057 — Tchou	1837 — Fa
2040 — Hoai	1818 — Kie-Koueï

Deuxième dynastie : Les Chang

1783 — Tching-Tang	1433 — Nan-Keng
1753 — Tai-Kia	1408 — Yang-Kia
1720 — Wou-Ting	1401 — Pan-Keng
1691 — Tai-Keng	1373 — Siao-Sin
1666 — Siao-Kia	1352 — Siao-Y
1649 — Young-Ki	1324 — Wou-Ting
1637 — Tai-Wou	1265 — Tsou-Keng
1562 — Tchoung-Ting	1258 — Tsou-Kia
1549 — Waï-Jen	1225 — Lin-Sin
1534 — Ho-Tan-Kia	1219 — Kang-Ting
1525 — Tsou-Y	1198 — Wou-Y
1506 — Tsou-Sin	1194 — Tai-Ting
1490 — Wou-Kia	1191 — Ti-Y
1465 — Tsou-Ting	1154 — Tchéou ou Cheou-Sin

Troisième dynastie : Les Tchéou

1134 — Wou-Wang	651 — Siang-Wang
1115 — Tching-Wang	618 — King-Wang
1078 — Kang-Wang	612 — Kouang-Wang
1052 — Tchao-Wang	606 — Ting-Wang
1001 — Mou-Wang	585 — Kien-Wang
946 — Koung-Wang	571 — Ling-Wang
934 — Y-Wang	544 — King-Wang
909 — Hiao-Wang	519 — Keng-Wang
894 — I-Wang	475 — Youan-Wang
878 — Li-Wang	468 — Tching-Ting-Wang
827 — Siouan-Wang	440 — Kao-Wang
781 — Yeou-Wang	425 — Wei-Lie-Wang
770 — Ping-Wang	401 — Ngan-Wang
719 — Hing-Wang	375 — Lie-Wang
696 — Tchouang-Wang	368 — Hien-Wang
681 — Li-Wang	320 — Chin-Tsen-Wang
676 — Hoeï-Wang	314 — Nan-Wang

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Quatrième dynastie : Les Thsin

250 — Hiao-Wen-Wang	221 — Thsin-Chi-Hoang-Ti
249 — Tchouang-Siang-Wang	209 — Lulh-Chi-Hoang-Ti
246 — Wang-Tching	206 — Tsou-Pa-Wang

Cinquième dynastie : Les Han

202 — Taï-Tsou-Kao-Hoang-Ti	25 — Kouang-Wou-Hoang-Ti
194 — Hiao-Hoeï-Ti	58 — Hiao-Ming-Ti
187 — Kao-Hoang-Heou-Liu-Chi	76 — Hiao-Tchang-Ti
179 — Hiao-Wen-Ti	89 — Hiao-Ho-Ti
156 — Hiao-King-Ti	106 — Hiao-Chang-Ti
140 — Hiao-Wou-Ti	107 — Hiao-Ngan-Ti
86 — Hiao-Tchao-Ti	126 — Hiao-Chun-Ti
73 — Hiao-Hiouan-Ti	145 — Hiao-Tchoung-Ti
48 — Hiao-Youan-Ti	146 — Hiao-Tchi-Ti
32 — Hiao-Tching-Ti	147 — Hiao-Hiouan-Ti
6 — Hiao-Ngaï-Ti	168 — Hiao-Ling-Ti
1 — Hiao-Ping-Ti	190 — Hiao-Hien-Ti
8 — Jou-Tseu-Yng	221 — Tchao-Lie-Ti
9 — Wang-Mang	223 — Hian-Tchou
23 — Ti-Youan	264 — Youan-Ti

Sixième dynastie : Les Tcin

265 — Wou-Ti	345 — Mou-Ti
290 — Hiao-Hoeï-Ti	362 — Ngaï-Ti
307 — Hiao-Hoaï-Ti	366 — Ti-Y
313 — Ming-Ti	371 — Kian-Wen-Ti
317 — Youan-Ti	373 — Hiao-Wou-Ti
326 — Tching-Ti	397 — Ngan-Ti
343 — Kang-Ti	419 — Koung-Ti

Septième dynastie : Les Soung

420 — Wou-Ti	465 — Ming-Ti
423 — Ying-Yang-Wang	473 — Tchou-Yu
424 — Wen-Ti	454 — Hiao-Wou-Ti
	477 — Chun-Ti

Huitième dynastie : Les Tsi

479 — Kao-Ti	499 — Tchou-Pao-Kiouao
483 — Wou-Ti	501 — Ho-Ti
494 — Ming-Ti	

Neuvième dynastie : Les Liang

502 — Wou-Ti	552 — Hiao-Youan Ti
550 — Kian-Wen-Ti	556 — King-Ti

Dixième dynastie : Les Tchou

557 — Wou-Ti	569 — Hiouan-Ti
567 — Tchou-Pe-Tsoung	

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Onzième dynastie : Les Souï

581 — Wen-Ti	605 — Yang-Ti
601 — Wou-Ti	617 — Koung-Ti

Douzième dynastie : Les Thang

618 — Kao-Tsou	806 — Hien-Tsoung
627 — Tai-Tsoung	821 — Mou-Tsoung
650 — Kao-Tsoung	825 — King-Tsoung
684 — Tchoung-Tsoung ¹	827 — Wen-Tsoung
710 — Jouï-Tsoung	841 — Wou-Tsoung
713 — Ming-Hoang-Ti	847 — Hiouan-Tsoung
756 — Sou-Tsoung	860 — Y-Tsouag
763 — Tai-Tsoung	874 — Hi-Tsoung
780 — Te-Tsoung	889 — Tchao-Tsoung
805 — Chun-Tsoung	905 — Tchao-Hiouan-Ti

¹ L'impératrice Wou-Heou chasse du trône le prince son fils, le relègue en Tartarie et gouverne à sa place. Elle le rappelle en 705 et lui rend volontairement sa couronne.

Treizième dynastie : Les Liang postérieurs

907 — Tai-Tsou	915 — Tching
913 — Tchou-Tching	

Quatorzième dynastie : Les Thang postérieurs

923 — Tchouang-Tsoung	934 — Min-Ti
926 — Ming-Tsoung	934 — Lou-Wang

Quinzième dynastie : Les Tsin postérieurs

936 — Kao-Tsou	943 — Thou-Tchoung-Koueï
----------------	--------------------------

Seizième dynastie : Les Han postérieurs

947 — Kao-Tsou	948 — Yu-Ti
----------------	-------------

Dix-septième dynastie : Les Tchéou postérieurs

960 — Tai-Tsou	976 — Tai-Tsoung
----------------	------------------

Dix-huitième dynastie : Les Soung

951 — Tai-Tsou	1068 — Chin-Tsoung
954 — Chi-Tsoung	1086 — Tchi-Tsoung
998 — Tchoung-Tsoung	1104 — Hoeï-Tsoung
1023 — Sin-Tsoung	1115 — Tai-Tsou
1064 — Yng-Tsoung	1118 — Hoeï-Tsoung

Dix-neuvième dynastie : Les Kin.

1123 — Tai-Tsoung	1190 — Kouang-Tsoung
1126 — King-Tsoung	1190 — Tchang-Tsoung
1127 — Kao-Tsoung	1195 — Ning-Tsoung
1138 — Hi-Tsoung	1209 — Tchou-Young-Ki
1149 — Tchou-Liang	1213 — Hiouan-Tsoung
1161 — Chi-Tsoung	1224 — Ngai-Tsoung
1163 — Hiao-Tsoung	1234 — Li-Tsoung

Vingtième dynastie : Les Youan ¹

1260 — Chi-Tsou	1308 — Wou-Tsoung
1264 — Li-Tsoung	1312 — Jin-Tsoung
1265 — Tou-Tsoung	1321 — Yng-Tsoung
1275 — Ti-Hien	1324 — Tai-Ting-Ti
1276 — Touan-Tsoung	1328 — Wen-Tsoung
1278 — Ti-Ping	1333 — Chun-Ti
1295 — Tchou-Tsoung	

¹ Invasion et conquête de la Chine par les Tartares-Mongols.

Vingt-unième dynastie : Les Ming

1368 — Tai-Tsou	1488 — Hiao-Tsoung-King-Ti
1398 — Kian-Wen-Ti	1506 — Wou-Tsoung-Y-Ti
1403 — Tchoung-Tsou-Wen-Ti	1522 — Chi-Tsoung-Sou-Ti
1425 — Jin-Tsoung-Tchang-Ti	1567 — Mou-Tsoung-Tchouang-Ti
1426 — Hiouan-Tsoung-Tchang-Ti	1573 — Chin-Tsoung-Hien-Ti
1436 — Yng-Tsoung-Jouï-Ti	1620 — Kouang-Tsoung
1450 — King-Ti	1621 — Hi-Tsoung
1457 — Yng-Tsoung-Jouï-Ti	1628 — Hoai-Tsoung
1465 — Tchou-Ti	

Vingt-deuxième dynastie : Les Tai-Thing

1651 — Chun-Tchi, règne sur tout l'empire chinois	1736 — Khian-Loung
1662 — Khang-Hi	1796 — Kia-King
1723 — Young-Tching	1821 — Tao-Kouang.

DEUXIÈME PARTIE

I

Lois et Gouvernement

@

p.175 Dans la constitution native d'un peuple se trouvent en germe toutes les conditions de sa force et de sa durée. C'est principalement en étudiant l'histoire de la Chine, qu'on est frappé de cette influence profonde qu'exercent sur les destinées d'une nation les principes invoqués par ses premiers législateurs. Mais s'il est vrai que la loi providentielle qui préside au développement de l'humanité, pousse tous les peuples, à travers les mêmes épreuves, vers un but déterminé, il n'est pas moins vrai que le point de départ d'une nation modifie profondément la nature des agitations et des vicissitudes qu'elle devra subir.

Ainsi, tandis que les Grecs, les Romains, les peuples modernes, ont tour à tour essayé de diverses formes de gouvernement, ont perpétuellement oscillé entre la p.176 république et la monarchie absolue, en passant successivement par toutes les phases intermédiaires de ces deux points extrêmes, la Chine, deux fois conquise et acceptant vingt-deux fois la domination d'un usurpateur, a toujours été gouvernée en vertu des mêmes principes ; elle a conservé intacte sa constitution politique et sociale, vieille de plus de 4.000 ans. Même en reconnaissant qu'il faut accorder une large part à l'influence de l'isolement dans lequel les Chinois ont vécu et grandi, isolement qui a dû les préserver de la manie d'imitation, il nous semble rationnel de chercher dans la base du gouvernement chinois, dans la forme de sa constitution primitive, la cause première de sa durée.

Or le principe fondamental du gouvernement chinois, le principe dont toutes les lois, toutes les ordonnances, tous les règlements

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

dérivent, est l'autorité paternelle. Le gouvernement chinois est essentiellement patriarcal, et l'on peut dire que l'empereur règne sur ses millions de sujets, comme Abraham régnait sur sa famille, en vertu de ce droit naturel qui naquit avec le premier enfant. On concevra facilement la puissance d'une telle organisation sociale, et combien un peuple dont chaque individu est habitué dès ses plus tendres années à considérer l'empereur comme un père, doit être porté à l'obéissance. Bien plus, l'autorité du monarque étant à la fois la sanction et une délégation de l'autorité paternelle, il s'ensuit que chaque père de famille a un intérêt direct à donner à ses enfants l'exemple d'une soumission absolue aux volontés du souverain, afin d'être lui-même obéi et respecté par les siens.

Un autre caractère distinctif du gouvernement chinois, est la solidarité. Chaque père de famille est responsable, dans toute l'étendue du mot, des crimes et des délits ^{p.177} commis par ses enfants, dont, par contre, les mérites ou les belles actions lui valent des honneurs et des récompenses. Le gouverneur d'une ville, d'une province est dans la même position ; on lui tient compte de la moralité de ses administrés ; que l'un d'eux se distingue par un trait éclatant d'humanité, de probité ou de courage, le gouverneur aura une large part dans la récompense ; mais aussi, en cas de révolte ou même d'un crime atroce commis dans sa juridiction, le gouverneur peut payer de sa tête des désordres que, d'après les idées chinoises, sa bonne administration aurait dû prévenir et rendre impossibles.

L'histoire nous fournit des exemples trop remarquables et trop curieux de l'application de ce système, pour que nous n'en citions pas quelques-uns :

« En 1818, sous le règne de Kia-King, le district de San-Yang, dans la province de Kiang-Nan, fut inondé ; alors l'empereur ordonna que le trésor public vînt au secours de ceux qui avaient souffert. Wang-Chin-Han, le magistrat du district de San-Yang, s'empara de l'argent alloué par le trésor, et l'appliqua à son propre usage, sans le distribuer au peuple. Le

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

vice-roi de Kiang-Nan commit un mandarin nommé Ly-Yo-Tchang pour aller examiner l'affaire. Wang-Chin-Han, s'étant effrayé de son arrivée, et pensant pouvoir le corrompre, lui proposa dix mille taëls d'or pour assoupir l'affaire. Ly-Yo-Tchang, homme probe et droit, refusa cette offre, et résolut de rapporter le véritable état des choses au vice-roi. Dans cette occurrence, le magistrat coupable corrompit trois serviteurs de Ly-Yo-Tchang, en leur promettant deux mille taëls d'argent, s'ils voulaient empoisonner leur maître, et faire passer sa mort pour un suicide.

Ceux-ci consentirent. Après avoir commis le crime, ^{p.178} ils placèrent le corps de leur maître dans un cercueil précieux, et l'envoyèrent à sa demeure pour y être enterré. La veuve du fidèle magistrat défunt soupçonna le crime ; et son oncle étant du même avis, ils se rendirent à Pe-King pour le dénoncer au tribunal des peines. Celui-ci se hâta de faire arrêter les trois domestiques qui avaient empoisonné leur maître, et qui avouèrent toute la vérité dans leur interrogatoire. L'empereur, furieux de ce crime, ordonna que le vice-roi fût envoyé en exil dans une contrée éloignée, et que tous les mandarins du district de San-Yang subissent la peine capitale. La famille entière du magistrat concussionnaire et homicide, sans aucune exception, subit le même châtement ; et l'un de ses fils, qui n'avait alors qu'environ trois ans, fut mis en prison sur l'ordre de l'empereur, pour attendre l'âge de seize ans, afin de pouvoir être aussi décapité. Quant au malheureux Ly-Yo-Tchang, l'empereur composa une élogie de trente vers pour célébrer ses vertus, et il ordonna que ces vers fussent gravés sur une table de pierre et placés devant son tombeau, pour instruire tous les hommes qu'il est dix mille fois plus glorieux de mourir en conservant son intégrité, que de vivre en avide fripon. Les trois domestiques qui avaient empoisonné leur maître furent, par ordre de l'empereur, coupés en morceaux devant le

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

tombeau du défunt, auquel on offrit leurs cœurs en sacrifice expiatoire. La veuve fut élevée au rang de grande dame, et son oncle, qui avait plaidé sa cause, fut aussi récompensé par une promotion ; et comme il n'avait pas d'enfant, le mandarin du district reçut l'ordre de lui choisir dans son commandement un jeune homme distingué pour devenir son fils d'adoption, afin de transmettre son nom à la postérité, et d'hériter de ses honneurs. (*Indo-Chinese Gleaner*, n° 6.)

p.179 En 1831, le gouverneur de Canton reçut des marques éclatantes de satisfaction de la part de l'empereur ; il jouissait du plus grand crédit. En 1832, les montagnards du nord-ouest font une irruption dans sa province, et y causent une certaine fermentation ; ni les services que ce gouverneur avait rendus, ni les éloges dont il avait été précédemment l'objet, ne purent le soustraire à une disgrâce complète. Ses biens furent confisqués, il perdit ses grades et ses honneurs, et ne dut qu'à de puissantes protections d'échapper à la peine capitale, qui fut commuée en un exil perpétuel en Tartarie.

Si l'un des habitants d'une ville ou d'un district commet un crime atroce, comme un parricide ou un meurtre, accompagné de circonstances qui dénotent une profonde perversité, non seulement la famille entière du coupable est bâtonnée et exilée, mais toute la ville est punie par la perte de quelques-uns de ses privilèges. La plupart des magistrats qui l'administrent sont révoqués, et ses étudiants ne peuvent plus se présenter aux examens publics avant un certain nombre d'années. Enfin la maison du coupable est rasée, et la place où le crime a été commis est déclarée infâme.

La personne de l'empereur est, pour les Chinois, l'objet d'un véritable culte ; mais il faut reconnaître que ce culte remonte au *souverain du ciel*¹, dont il est le représentant sur la terre. Ainsi les

¹ Les Chinois ont une idée confuse de la Divinité, et quoique le mot dont ils se servent pour exprimer cette idée soit celui de *Ciel*, les missionnaires catholiques ont reconnu que par ce mot ils entendaient non pas le ciel matériel, mais le créateur, le souverain du ciel. C'est pour cela qu'ils ont cru devoir conserver sans inconvénient le mot chinois ciel ou firmament pour traduire en cette langue notre mot *Dieu*.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Chinois *adorent* l'empereur, mais l'empereur adore *le souverain du ciel*, auquel seul il peut adresser des prières et des sacrifices.

p.180 Jamais un grand dignitaire et même un prince du sang ne s'adressera au monarque ou ne parlera de lui sans lui donner les titres de fils du ciel et d'unique maître du monde.

« Ses ordres sont réputés saints, ses paroles tiennent lieu d'oracles ; tout ce qui vient de lui est sacré. On le voit rarement, on ne lui parle qu'à genoux ; les grands de la cour, les princes du sang, ses propres frères, se courbent jusqu'à terre non seulement en sa présence, mais encore devant son trône. Il y a des jours fixés chaque semaine ou chaque mois pour les assemblées des seigneurs qui se rendent dans une des cours du palais, pour reconnaître par des salutations profondes l'autorité du prince, quoiqu'il n'y soit pas en personne.

Dès qu'il est malade, surtout si la maladie est dangereuse, le palais est plein de mandarins de tous les ordres, qui, en habits de cérémonie, passent le jour et la nuit à genoux au milieu d'une vaste cour, pour lui marquer leur douleur et pour demander au Ciel sa guérison. La pluie, la neige, le froid, ne sont pas des raisons pour s'en dispenser ; et tandis que l'empereur souffre, dès qu'il est en danger, ses sujets ne doivent pas s'apercevoir qu'il y ait pour eux autre chose à craindre en ce monde que sa perte (Le P. Lecomte, *Mémoire sur les Chinois*).

Le jour de la naissance de l'empereur est donc la première et la plus grande fête religieuse et politique de Chinois. Ils la célèbrent avec une pompe et une magnificence extraordinaires ; le plus singulier, c'est que tous les grands corps de l'État viennent adresser leurs hommages à un trône vide ; l'empereur, peut-être pour mieux figurer la Divinité, reste invisible pendant toute la cérémonie, et laisse ainsi à son fauteuil le rôle principal.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Personne ne peut passer à cheval ou en voiture devant ^{p.181} l'entrée du palais impérial ; les gouverneurs, les vice-rois et tous les magistrats ne décachètent jamais une lettre revêtue du sceau de l'empereur sans brûler de l'encens et sans se prosterner neuf fois jusqu'à terre, la face tournée vers Pe-King.

Le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel se résument en Chine dans la personne du monarque, considéré par la nation comme le représentant de la Divinité, le dernier échelon de l'humanité, l'intermédiaire entre Dieu et l'homme. Son autorité est sans limites ¹, et n'a d'autre contrepoids que l'ascendant de l'opinion publique, que la vitalité des antiques traditions gouvernementales. Ce frein, qui paraîtra à nous autres Français bien léger et incapable d'offrir de sérieuses garanties contre les abus du pouvoir, semble à la nation chinoise le meilleur et le plus sûr gage d'une bonne administration.

Pour s'expliquer cette confiance, il faut se mettre au point de vue chinois. Un empereur, en montant sur le trône, a sa ligne de conduite toute tracée devant lui, et il ne peut s'en écarter sans soulever une animadversion générale. N'oublions pas que le mot progrès a en Chine une signification diamétralement opposée à celle que nous lui donnons. Il signifie, dans le Céleste-Empire, un retour en arrière, et non point un pas en avant : un retour en arrière vers les maximes gouvernementales des grands monarques de cette antiquité dont le prestige semble s'augmenter avec les siècles. Le prince chinois n'a donc qu'à modeler sa conduite sur celle de ses aïeux, et qu'à ^{p.182} suivre les exemples légués par les premiers possesseurs de sa couronne, dont la politique, les lois et les règlements sont aujourd'hui encore regardés comme des types de perfection. Or, ces lois et ces règlements, consignés dans les livres canoniques, forment la base de l'éducation et des études classiques de toute la nation, sont cités à tous propos comme des axiomes, et

¹ Rien n'échappe à la juridiction, à la compétence, qu'on nous passe l'expression, d'un empereur chinois. Il a droit de surveillance sur la conduite privée de ses sujets, peut se faire rendre compte de la bonne gestion de leur patrimoine, censurer leurs habitudes et leurs amusements, punir leur avarice ou leur prodigalité. Tout, jusqu'aux mots de la langue nationale, dont il fixe le sens, permet ou défend l'usage, est soumis à son bon plaisir.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

rappellent sans cesse à l'empereur qu'il est le GRAND PÈRE de ses sujets, et que ses devoirs envers eux sont ceux d'un père de famille. D'un autre côté, vingt-deux changements de dynastie sont là pour lui prouver que l'abus de sa puissance ou l'oubli de ses devoirs recevront un terrible châtement. Enfin, le prince trouve toujours dans les grands corps de l'État des censeurs sévères et incorruptibles, prêts, au besoin, à s'exposer à son ressentiment, à sacrifier leur vie pour l'éclairer et pour dessiller ses yeux obscurcis par les passions. Les annales du peuple chinois fournissent de trop nombreux exemples de dévouement de la part de ces conseillers officieux, pour que nous ne citions pas le suivant :

Tsin-Chi-Hoang-Ti, peu de temps après être monté sur le trône, s'aperçut que, malgré son âge, sa mère s'abandonnait à des écarts licencieux ; Hoang-Ti, sans égards pour les liens du sang, exila l'impératrice, et, pour s'affranchir des remontrances qu'une action aussi inouïe ne manquerait pas de lui attirer, défendit à qui que ce fût, sous peine de vie, de lui parler de sa mère.

Cette menace, loin d'intimider les mandarins, sembla exalter leur courage. Ils ne voulurent pas, par un lâche silence, devenir les complices du crime de l'empereur, et résolurent de périr tous les uns après les autres plutôt que de manquer à leurs devoirs.

Le premier qui osa présenter une requête au monarque ^{p.183} fut immédiatement exécuté. Un second et un troisième eurent le même sort. Le quatrième se rendit au palais, précédé de son cercueil, que ses domestiques portaient devant lui. Admis en présence de Hoang-Ti, il lui dit ces sublimes paroles que l'histoire a conservées :

— Prince, nous aimons mieux mourir que d'être plus longtemps témoins de votre crime. Que perdons-nous en mourant, si ce n'est la vue d'un prince que nous ne pouvons regarder sans horreur ? Puisque vous ne voulez pas nous entendre, nous allons trouver vos ancêtres et ceux de l'impératrice, votre mère ; ils écouteront nos plaintes, et

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

peut-être que durant les ténèbres de la nuit vous entendrez leurs ombres et les nôtres vous reprocher votre injustice ¹.

L'empereur inflexible fit périr dans les tourments l'audacieux conseiller ; mais d'autres lui succédèrent, et vingt-un mandarins s'exposèrent successivement à une mort certaine. Leur constance lassa la cruauté de Hoang-Ti, qui rappela sa mère de son exil, et ne cessa plus, dès ce moment, de la traiter avec le plus profond respect.

En Chine il n'y a point de noblesse ; aucun emploi, aucun titre n'est héréditaire. Les seuls descendants de Confucius jouissent de certaines prérogatives. Pour obtenir les hautes dignités de l'État, les princes de la famille impériale sont obligés de prendre ; leurs grades et de surpasser leurs rivaux dans les concours publics ².

Mais si, comme nous l'avons déjà dit, le mécanisme du gouvernement chinois n'a encore reçu aucune ^{p.184} modification malgré les révolutions et les changements de dynastie, il offre cependant de nombreuses analogies avec les États les plus avancés de l'Europe : un certain nombre de ministères sont chargés de l'étude et de l'expédition des affaires. Il y a là le ministère de la guerre, celui des finances, celui des relations extérieures, etc. Chacune de ces administrations centrales est desservie par des employés spéciaux, hiérarchisés absolument comme en France et en Angleterre. Un président des ministres, placé au-dessus de ceux-ci, contrôle leurs actes, et veille à ce qu'aucun service ne reste en souffrance.

Le plus haut grade militaire est celui de tsiang-kiun (littéralement le général tartare). Ce grade correspond assez bien à l'ancienne dignité de connétable. La politique tartare a jusqu'à présent toujours exclu les Chinois de ce poste important, qui donne au titulaire le commandement de toutes les forces de l'État.

¹ Traduction du P. Lecomte.

² Comment les premiers législateurs chinois, qui ont si fortement constitué la famille, se sont-ils abstenus d'établir des distinctions nobiliaires ? Il y a là matière à de sérieuses réflexions ! Ce qui rend ce fait encore plus remarquable, c'est que le père n'anoblit pas le fils, tandis qu'une action d'éclat d'un fils vaut souvent à son père décide des titres et des honneurs.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Dans notre première partie, en racontant le règne de Tai-Tsou, nous avons exposé l'organisation qu'il introduisit dans l'armée. Cette organisation subsiste encore en grande partie ; nous n'y reviendrons donc point.

L'organisation judiciaire est d'une grande simplicité. Un tribunal suprême, siégeant à Pe-King et présidé par le ministre de la justice, connaît en dernier ressort de toutes les affaires criminelles entraînant la peine capitale. Ces affaires, ordinairement instruites par les tribunaux supérieurs des provinces, sont renvoyées à Pe-King, non pas sur l'appel des parties, mais parce qu'aucun jugement prononçant le dernier supplice ne peut être exécuté avant d'avoir reçu la sanction de la cour suprême. Outre le tribunal supérieur de la province, chaque district, chaque ville, chaque bourg, possède des officiers publics de différents degrés, qui cumulent à la fois les fonctions ^{p.185} de nos juges de paix et de nos commissaires de police. Quant aux affaires civiles, quoique les tribunaux supérieurs ne jugent ordinairement que les affaires importantes et remplissent à peu de chose près le rôle de nos cours royales, cependant un Chinois peut de prime abord porter son affaire, quelle que soit son importance, devant ces tribunaux. Seulement, comme les frais augmentent en raison de la compétence du tribunal, les plaideurs préfèrent ne pas saisir de leur cause une juridiction plus élevée que celle qui peut rigoureusement connaître de la contestation.

Voici comment un jurisconsulte anglais apprécie les lois du Céleste-Empire :

« Le trait le plus remarquable de ce code est sa haute raison et son extrême clarté. Il est écrit simplement, sans emphase, et les classifications qui y sont adoptées n'ont rien d'abstrait ni d'arbitraire. C'est une collection de règlements concis, positifs, pratiques, et qui, pris sous un point de vue chinois, sont dignes de toute notre admiration ¹.

Tant qu'il ne s'agit pas de crimes de haute trahison ou de lèse-

¹ *Revue d'Edimbourg*. — 1810.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

majesté, le code pénal chinois est, en général, assez doux. La gradation des peines est minutieusement calculée, et le législateur définit de la manière la plus claire et la plus distincte toutes les nuances du délit et des peines qui doivent le punir. Il en résulte que le juge n'a réellement aucune liberté d'action, et se trouve réduit à appliquer un texte positif. Or il est évident que, quelle que soit l'équité absolue de cette échelle de crimes et de châtiments, le législateur n'a pu prévoir toutes les circonstances atténuantes ou aggravantes qui résultent des p.186 débats, et modifient le degré de culpabilité d'un accusé.

Parmi les reproches que l'on aurait droit, selon nous, d'adresser au code pénal chinois, il en est deux principaux. Le premier, c'est de contenir quelques dispositions vagues et singulièrement élastiques, telles que celle-ci :

« Celui qui, sans enfreindre un article spécial de la loi, est coupable de mener une conduite répréhensible et contraire à l'esprit de la loi, recevra quarante coups de bambou pour le moins, etc.

Avec cette large porte ouverte à l'arbitraire, il n'est point d'habitant du Céleste-Empire qui puisse se flatter d'être toujours à l'abri d'une poursuite dictée par un esprit de vengeance.

Le second reproche, beaucoup plus grave, s'adresse à la confusion que fait le législateur chinois de l'homicide volontaire et de l'homicide par imprudence. Tuer un homme est en Chine un crime capital, quelles que soient les circonstances qui aient précédé, suivi ou accompagné le meurtre. Le cas de légitime défense n'est pas même une excuse admise en pareil cas :

« Si un homme en tue un autre par un accident imprévu et inévitable, la loi le condamne à perdre la vie ; et quelque favorables que soient les circonstances pour sa justification, l'empereur seul a le pouvoir d'empêcher l'effet de la sentence ; pouvoir dont il n'use presque jamais pour accorder

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

une grâce entière, mais seulement pour commuer la peine décernée par la loi ¹.

Les peines légales sont, en commençant par la peine la plus légère : 1° la bastonnade. L'instrument employé pour administrer les coups est toujours un bambou, dont un article du code spécifie la longueur et le diamètre ². p.187 Ce châtiment *paternel* (c'est l'expression consacrée dans le Céleste-Empire) s'applique indistinctement aux citoyens, aux soldats, aux officiers, aux magistrats, aux premiers fonctionnaires de l'État. L'égalité devant le bambou est complète en Chine.

« Cette pratique si contraire à nos mœurs, dit l'auteur d'un excellent article sur la justice criminelle en Chine, sera peut-être admise plus facilement par nos lecteurs, s'ils veulent bien se souvenir que la base du gouvernement chinois est le sentiment paternel... De sorte que le bambou n'est plus une peine appliquée par un juge, mais un moyen de correction entre les mains d'un père. Le système d'une obéissance filiale, obéissance implicite et universelle due aux supérieurs, s'étend dans toutes les branches du service public. Les officiers des divers départements du gouvernement, agissant sur la grande base de l'autorité paternelle, sont revêtus du droit d'infliger le châtiment du bambou dans toutes les occasions où ils le jugent convenable... Aussi un homme en place est, à la Chine, ce qu'est parmi nous, aux yeux des écoliers, un pédagogue sévère. Mais la tendresse paternelle de l'empereur est reconnue même dans les châtiments, puisque celui qu'on punit

¹ *De la justice en Chine*, par M. L. C.

² Un magistrat chinois cite directement devant lui ceux de ses administrés qui se sont rendus coupables de quelques méfaits, et instruit immédiatement leur procès. Après l'audition des témoins, s'il y en a, et de la défense, ordinairement présentée par l'accusé lui-même, le juge, après un instant de réflexion, prend dans une petite sébile de bois placée à sa portée un certain nombre de chevilles, que sans mot dire il jette sur le plancher. Les exécuteurs les ramassent, et, séance tenante, appliquent au condamné quatre coups de bambou par cheville. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ce procédé expéditif ne s'emploie que pour les affaires dites chez nous de simple police. Les causes importantes, bien loin d'être traitées aussi sommairement, sont longuement étudiées par les juges, qui par des interrogatoires et des enquêtes cherchent à éclairer leur religion.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

peut réclamer l'exemption de chaque cinquième coup de bambou comme une grâce de l'empereur...

p.188 Cette manière si usitée de prouver l'affection paternelle ne s'emploie pas envers le peuple seul, elle s'étend aux personnes de tout âge, de tout rang, de tout état, et ne s'arrête qu'au pied du trône. Chaque officier du gouvernement, en remontant du neuvième rang jusqu'au quatrième, peut dans tous les temps faire administrer une correction à son inférieur, et l'empereur ordonne qu'une volée de coups de bambou soit appliquée à ses ministres et aux quatre premières classes de ses officiers, toutes les fois qu'il le croit nécessaire pour leur bien. L'empereur Khian-Loung fit infliger la correction du bambou à deux de ses fils, qui étaient depuis longtemps d'un âge mûr. L'un de ces princes occupa le trône après lui.

Du reste, cette peine n'a rien de déshonorant, et le Chinois qui a reçu légalement un certain nombre de coups de bambou n'est pas plus humilié qu'un Français condamné à payer une amende par suite d'une contravention de police. Au lieu de coups de bambou, les Tartares ont droit à des coups de fouet. Il faut avouer que, pour saisir la nature de cette *distinction honorable*, la sagacité européenne n'est pas suffisante.

2° Après la bastonnade vient le kia ou cangue. C'est une sorte de lourd collier de bois, ou plutôt un assemblage de fortes planches percées d'un trou, dans lequel on engage le cou du patient, de manière à ce que le poids de la cangue, qui varie de quinze à cinquante kilogrammes, repose sur les épaules du condamné.

La cangue est un véritable pilori mobile, sur lequel on placarde les motifs de la condamnation et les considérants du jugement. Pendant tout le temps que le coupable est chargé de cet énorme fardeau, il ne peut ni se coucher complètement ni porter ses mains à sa bouche. p.189 Ses proches obtiennent, en conséquence, la permission de le faire manger ¹.

¹ L'homme chargé d'une cangue est ordinairement placé sous la surveillance de plusieurs soldats, qui ne le quittent pas, et l'obligent de rester dans les lieux les plus

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

3° Le troisième degré de l'échelle pénale est le bannissement ou l'exil. Le bannissement, toujours temporaire, confine le coupable dans une province éloignée d'une centaine de kilomètres de sa résidence habituelle ; mais l'exil le relègue à perpétuité au delà de la grande muraille.

4° La strangulation. Cette peine s'applique aux homicides, aux voleurs à main armée, aux incendiaires.

5° La décollation, supplice que les Chinois considèrent comme beaucoup plus terrible et plus infamant que la strangulation, et qu'ils réservent aux coupables du crime de trahison ou de parricide.

6° Enfin la mort lente et ignominieuse. Les lois du Céleste-Empire ne vouent à ce genre de mort que les chefs d'une armée rebelle qui résiste aux forces de l'État, et ceux qui assassinent ou tentent d'assassiner l'empereur.

Le texte dit que le coupable sera haché en dix mille morceaux ; mais c'est une pure figure de rhétorique. Le criminel de lèse-majesté est attaché à un poteau et percé à coups de sabre, en sorte que sa mort est presque instantanée ¹.

La prison, comme châtiment, n'est jamais appliquée en Chine, du moins en vertu d'un texte de loi. Les ^{p.190} malheureux renfermés dans les maisons d'arrêt sont tous ou des prévenus, ou des condamnés qui attendent l'époque des exécutions capitales. Nous n'avons trouvé aucun document relatif au régime de ces maisons, détestable selon quelques auteurs, excellent d'après d'autres récits.

Voici quelques dispositions assez curieuses des lois chinoises. Les femmes ne peuvent être préventivement emprisonnées, sauf des cas prévus et déterminés. Elles restent jusqu'au jour du jugement confiées

fréquentés de la ville.

¹ Les sectateurs de Bouddha colportent et répandent à profusion de mauvaises images représentant les souffrances des damnés dans un enfer de leur façon. Plusieurs de ces images sont tombées entre les mains d'Européens, qui se sont figuré que c'était une reproduction des supplices appliqués en Chine. De là mille contes absurdes et des accusations de cruauté que la législation du pays ne mérite nullement.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

à la garde de leurs proches, qui répondent d'elles sur leur tête.

Tous ceux qui vivent sous le même toit que le coupable ne doivent point être inquiétés, soit pour avoir caché son délit, soit pour avoir facilité son évasion. Ils ne sont jamais appelés à déposer contre lui.

La punition la plus infamante que puisse encourir un fonctionnaire public, c'est de se voir préposé à surveiller les préparatifs de la tombe de l'empereur.

Tout vice-roi, tout gouverneur de ville qu'un rescrit impérial a privé de ses titres honorifiques, est obligé de mentionner cette circonstance dans les actes publics émanant de lui.

Tout homme qui en accuse un autre d'un crime qu'il n'a point commis, s'il le fait sciemment, encourt, par cela même, la peine dont le calomnié aurait été passible si la dénonciation avait été vraie et prouvée.

Celui qui s'est rendu coupable d'un délit entraînant la bastonnade ou la cangue obtient ordinairement son pardon si, sans être gradué, il donne aux juges la preuve qu'il connaît parfaitement les lois. Mais, pour invoquer ce privilège, il faut n'avoir jamais subi de condamnation et justifier que la faute commise est *excusable*. Les lois chinoises qualifient d'*excusable* toute contravention ^{p.191} accompagnée de circonstances capables de laisser supposer que le délinquant a plutôt agi par entraînement et par faiblesse que par malice.

Le vol domestique est moins rigoureusement puni que le vol ordinaire.

Tout citoyen ayant à se plaindre d'un officier public peut le traduire devant le tribunal de son supérieur immédiat ; et il n'est pas rare que celui qui a été bâtonné le matin ait le soir la consolation de faire bâtonner son juge.

Il est interdit à tout propriétaire de disposer de ses biens par testament. La loi règle la part des héritiers directs et collatéraux. Les champs mal cultivés, mal tenus, peuvent, pour ce seul motif, être confisqués.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Aucune hypothèque n'est légale, à moins que celui au profit duquel elle est consentie n'entre en possession de la terre ou de la maison, n'en touche les revenus, et n'en paye les taxes.

Dans aucun pays du monde le gouvernement ne fait des efforts plus constants pour répandre l'instruction dans les dernières classes de la société. Les magistrats doivent non seulement veiller attentivement à ce que les enfants des familles pauvres fréquentent les écoles, mais il leur est enjoint de réunir régulièrement leurs administrés pour leur expliquer les lois. Ils doivent même les interroger pour s'assurer s'ils en comprennent l'esprit et le sens véritable.

Dans le même but, les presses impériales publient tous les ans une nouvelle édition du code chinois.

« La méthode et la sagacité qui règnent dans cet ouvrage, dit le docteur Milne, peuvent le faire comparer au commentaire de Blackstone sur les lois d'Angleterre : il contient non seulement les lois dans un ordre régulier, mais ^{p.192} un commentaire succinct ajouté à chaque loi, et une indication des cas où elle doit être appliquée.

Ces lois ne règlent pas seulement, comme en Europe, les rapports physiques et matériels des citoyens, mais elles offrent de fréquentes prescriptions morales. La paresse, le mensonge, l'habitude du jeu, la grossièreté dans le langage, sont des cas punissables ; un fils qui désobéit à son père, un cadet qui manque de déférence envers son aîné, des parents qui ne s'acquittent pas des cérémonies prescrites sur les tombeaux de leurs aïeux, qui rompent le deuil avant le temps marqué, encourrent des amendes et des châtiments corporels. Les lois européennes, sauf quelques rares exceptions, se contentent de punir ; les lois chinoises s'occupent des bonnes actions, soit privées, soit publiques, et les récompensent magnifiquement. En un mot, le magistrat n'est pas seulement institué pour maintenir le bon ordre à la surface de la société, mais pour veiller sur la conduite de tous ses administrés.

Rien ne nous semble plus étrange que de voir comment, en Chine, les

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

fonctionnaires publics s'immiscent dans les relations de famille, y maintiennent l'union et la concorde, et rendent doux et bienveillants les rapports des voisins entre eux. Mais, si l'on considère les résultats de cette intervention paternelle, il est impossible de ne pas reconnaître qu'ils sont excellents. La condition du peuple est, dans le Céleste-Empire, incontestablement préférable à celle dont il jouit sous notre régime de liberté. Tous les missionnaires qui ont *habité le pays* ¹ p.193 ont été frappés de l'expression de bien-être empreinte sur les physionomies. « Chacun travaille gaiement et s'entr'aide » ; les injures, les querelles, les rixes, sont excessivement rares, et il règne, même parmi les gens des plus basses classes, une urbanité et une politesse qui, chez nous, ne sont que l'apanage des personnes bien élevées.

Pour s'expliquer ce fait, il suffit de réfléchir que la rudesse des populations ouvrières de l'Europe provient du manque absolu d'éducation morale. L'artisan, en général ignorant et grossier, commence seulement à s'occuper de ses enfants lorsqu'il peut tirer parti de leur intelligence ou de leur force. Tant qu'ils sont trop faibles pour l'aider dans ses travaux, ils sont abandonnés à eux-mêmes. En Chine, à défaut du père, le magistrat veille à ce que l'enfant soit conduit aux écoles, où non seulement il reçoit de l'instruction, mais où l'on cherche à développer en lui de saines notions de morale. D'un autre côté, le père qui pendant toute sa vie sera responsable des actions de son fils, qui sera récompensé ou puni selon les mérites de ce fils, a un intérêt direct et personnel à ne rien négliger pour qu'il devienne un honnête homme, un bon citoyen. Ajoutons ici que cette responsabilité du chef de famille explique, sans la justifier selon nous, l'autorité absolue qu'il exerce sur les siens, autorité qui va jusqu'au droit de vie et de mort en cas de rébellion ouverte.

¹ Pour apprécier un pays il faut l'habiter, et les missionnaires ont seuls habité la Chine. Aussi, quand il s'agit d'observations de mœurs, accordons-nous sans hésiter la préférence au témoignage des missionnaires. Les membres des diverses ambassades qui ont été admis en Chine, et qui ont lâché de profiter d'un voyage fait à la hâte, et sous la surveillance inquiète et jalouse des officiers chargés de les escorter, pour juger le peuple et le gouvernement chinois, doivent nécessairement avoir commis de nombreuses erreurs avec la meilleure foi du monde.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Toutes les charges civiles et la majeure partie des grades militaires s'obtiennent par des concours publics : p.194 personne ne peut légalement prétendre à un emploi quelconque sans subir les examens appropriés à la carrière qu'il veut suivre. Aucun gouvernement ancien ni moderne n'a fait une si large et si belle part au mérite, au travail, à l'intelligence. Tout homme d'une capacité réelle est sûr de faire son chemin, s'il joint à sa capacité une conduite régulière ; aucune barrière ne s'élève devant lui : ni la naissance, ni la fortune ne donnent à ses concurrents les moyens de l'écraser. Pour remplir une place vacante, le gouvernement choisit celui qui, dans les concours ouverts à cet effet, a donné les plus grandes preuves d'aptitude. La richesse et même la naissance d'un candidat ne lui constituent aucun droit, et, fût-il membre de la famille impériale, s'il veut obtenir le plus mince emploi, il doit passer par les épreuves indiquées par les règlements ¹.

@

¹ Ce principe a toujours été maintenu théoriquement, quoiqu'on s'en soit quelquefois écarté dans la pratique ; et comme il est appliqué à tous (les domestiques, les bas agents de police et les comédiens exceptés), tout le monde est satisfait. En général, ce sont les ambitieux qui bouleversent les empires. En Chine ils n'ont pas besoin de troubler la paix publique, puisque la carrière leur est librement ouverte. On demande seulement, et quelle demande pourrait être plus raisonnable ? qu'ils fournissent les preuves de leur savoir et de leur habileté.

Tous les trois ans, et parfois plus souvent, le gouvernement donne aux ambitieux les moyens de déployer leurs talents. S'il ne peut donner des emplois à tous, du moins il leur accorde des honneurs, et déclare les candidats qui se sont distingués éligibles à tous les grades soit civils, soit militaires, et finalement aux plus hautes positions de l'État. Je laisse au lecteur à apprécier si ce système n'est pas le plus grand secret de l'agrandissement de l'empire chinois. (Docteur Milne.)

II

Grande muraille, monuments, palais, villes, habitations, ameublement, habillement

@

p.195 Avant d'entrer dans quelques détails sur l'architecture chinoise, nous nous occuperons de la grande muraille élevée par Hoang-Ti, environ deux cents ans avant l'ère chrétienne.

Ce prince, nous l'avons dit, après avoir reconstitué l'empire chinois, voulut à la fois isoler ses États du reste du monde, et se rendre immortel par la construction d'un rempart gigantesque.

Cette muraille, d'un développement de deux cent quarante myriamètres (six cents lieues), étreint toute la frontière septentrionale de la Chine, et court sans interruption, tantôt sur la crête des montagnes, tantôt au fond des vallées. Selon les historiens chinois, plusieurs millions d'hommes furent employés à sa construction ; la rapidité avec laquelle elle fut terminée semble confirmer ce témoignage. Il est évident que les travaux durent être simultanément poussés sur un grand nombre de points, p.196 puisque six années suffirent pour achever une œuvre aussi immense.

Tsin-Chi-Hoang-Ti ne permit pas aux ingénieurs de laisser en dehors de la muraille la plus mince parcelle des terres de l'empire. Cette exigence multiplia singulièrement les difficultés de l'entreprise. Ce ne fut qu'avec des efforts inouïs, et en sacrifiant sans pitié plus de quatre cent mille hommes, que l'on put exécuter les ordres de l'empereur et surmonter les obstacles naturels que ce prince, fou d'orgueil, se faisait une gloire de mépriser.

La muraille suivit donc les limites de ses possessions, ici suspendue aux flancs escarpés des montagnes ¹, là perdue dans des gorges

¹ L'une de ces montagnes que franchit la grande muraille a cinq mille deux cent vingt-cinq pieds d'élévation. Les matériaux qui ont servi à la construction de cette fortification

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

profondes, ailleurs enjambant fleuves et torrents, et quelquefois traversant sur pilotis des fondrières et des marécages.

« La construction de cette muraille, dit le P. Gerbillon, qui raconte ce qu'il a vu, est composée de deux faces de mur, chacun d'un pied et demi d'épaisseur, dont l'intervalle est rempli de terre jusqu'au parapet. Elle a quantité de créneaux, comme les tours dont elle est flanquée. A la hauteur de six ou sept pieds depuis le sol, le mur est bâti en grandes pierres carrées, mais le reste est en briques, et le mortier est excellent. La hauteur totale est de dix-huit à vingt pieds, mais il y a peu de tours qui n'en aient au moins quarante, sur une base de quinze à seize pieds carrés, qui diminue insensiblement à mesure qu'elle s'élève. On a fait des degrés en briques ou en pierre sur la plate-forme qui est entre les parapets, pour monter et descendre plus facilement.

p.197 Il résulte de cette description que le rempart chinois est un assemblage de deux murailles liées entre elles par les fondations et par la partie supérieure, et que l'espace compris entre ces deux murailles est rempli de terre fortement battue. Ceci explique l'épaisseur de ce rempart, sur lequel quatre cavaliers peuvent circuler de front.

Les tours, dont parle le P. Gerbillon, sont assez rapprochées pour que les archers de deux tours voisines puissent atteindre avec leurs flèches l'ennemi qui tenterait de franchir un point quelconque de la muraille. En comptant celles qui défendent les principales portes pratiquées de distance en distance, leur nombre s'élève à plus de vingt mille.

La réunion de la Tartarie mantchoue et mongole à l'empire chinois a fait perdre à la grande muraille beaucoup de son importance militaire. Cependant elle sert admirablement la politique d'un gouvernement qui repousse obstinément les étrangers et presque tous leurs produits.

démessurée seraient plus que suffisants, selon M. Barrow, pour bâtir un mur qui ferait deux fois le tour du globe et qui aurait six pieds de hauteur sur deux d'épaisseur.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Comme ligne de douane, il est impossible de rien supposer de plus efficace qu'un mur non interrompu de six cents lieues de long.

L'état de conservation dans lequel se trouve encore aujourd'hui cette construction, qui date de plus de deux mille ans, est très remarquable, et prouve l'habileté des ingénieurs et l'excellence des matériaux employés.

Le P. Parennin, en comparant la grande muraille aux pyramides d'Egypte, s'exprime ainsi :

« Si l'on admire la grandeur de l'ouvrage (les pyramides), je soutiens que la muraille de Hoang-Ti le surpasse de beaucoup et en toute manière, surtout par son utilité et par sa solidité, puisque tant de siècles n'ont pu la détruire, et qu'il n'y a encore d'autres ouvertures ^{p.198} que celles qu'on y a faites à la main et à force de travail. Tout le reste a tenu contre l'injure du temps et contre les tremblements de terre... Le malheur de la Chine, c'est de n'avoir pas encore été explorée par les antiquaires et les savants. Les inscriptions, les caractères ne manquent point à la grande muraille. La différence entre les Égyptiens et les Chinois, c'est que ceux-ci connaissent encore aujourd'hui leurs plus anciens caractères, au lieu que les Égyptiens ne savent plus lire l'écriture de leurs ancêtres.

La Chine ne possède point de monuments capables d'être comparés à ceux de l'Europe. Cela tient probablement au caractère de la nation, plutôt sensuelle qu'artiste, et cherchant avant tout dans les conceptions architecturales le commode et l'utile. On rencontre fréquemment des palais et des maisons de plaisance d'une grande magnificence ; mais cette magnificence est toute de détail, tout intérieure. C'est plutôt une réunion de galeries, de pavillons, de maisonnettes semées au milieu d'un paysage délicieux, qu'un seul édifice dont la masse et les proportions harmonieuses excitent à la fois l'étonnement et l'admiration. Le Chinois bâtit pour lui, et non pour la satisfaction des passants.

Les pagodes et les arcs de triomphe, excessivement multipliés en

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Chine, font seuls exception à cette règle. Les pagodes, presque toutes construites sur le même modèle, ne diffèrent entre elles que par l'élévation, la richesse des ornements, et la beauté des matériaux. Seules, elles ont un caractère vraiment monumental. La plus remarquable est celle de Nan-King, élevée à quelque distance de cette ville, et fondée par l'empereur Hou-Pi-Lie vers l'an 1250. Elle sert de temple aux prêtres de Fo. p.199

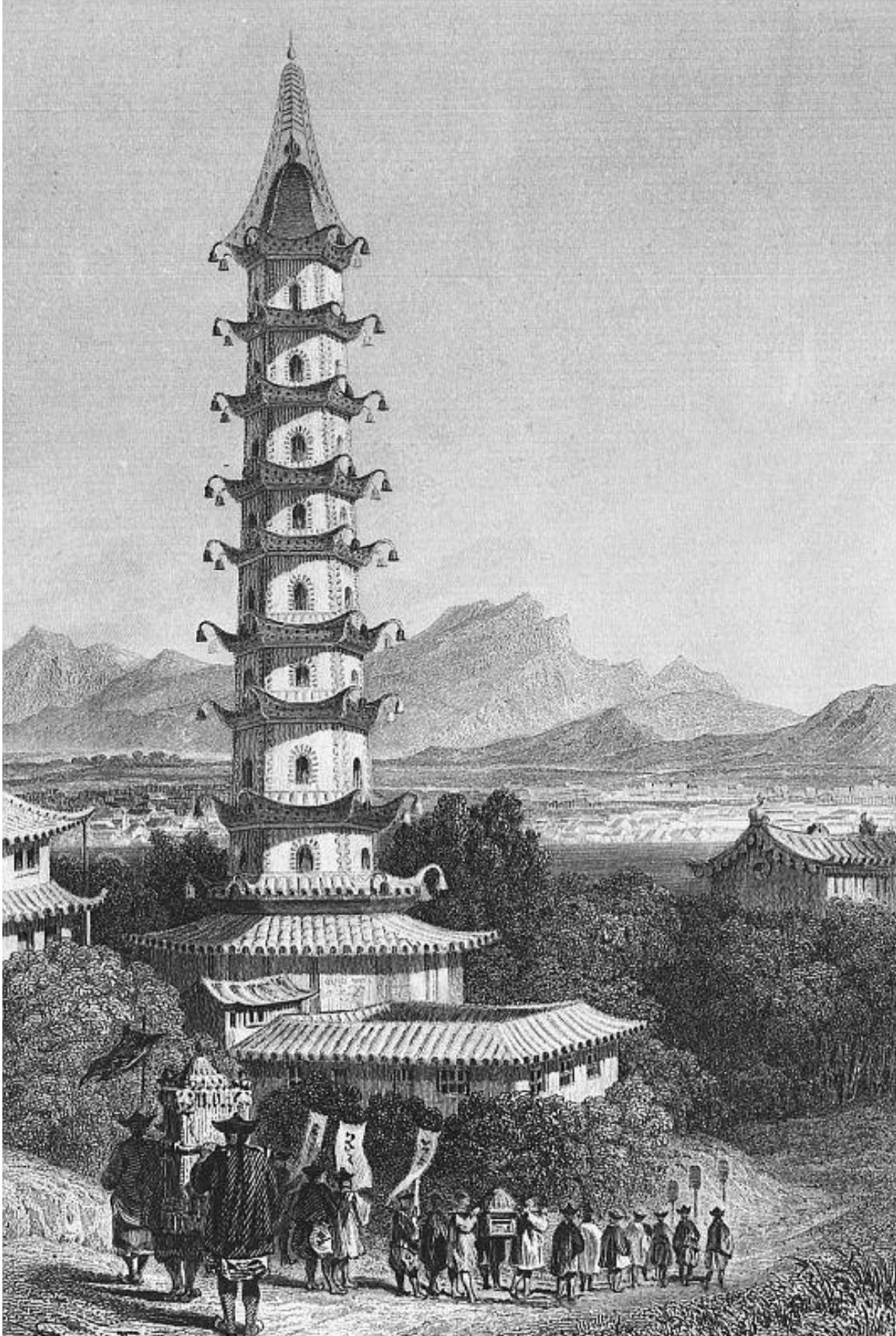
« La pagode de Nan-King, dit le P. Lecomte, est élevée sur un massif de briques qui forme un grand perron entouré d'une balustrade de marbre brut. On y monte par un escalier de dix à douze marches, qui règne tout le long. La salle qui sert de temple a cent pieds de profondeur, et porte sur une base de marbre haute d'un pied, laquelle, en débordant, laisse tout autour une banquette large de deux. La façade est ornée d'une galerie et de quelques piliers. Les toits (selon la coutume chinoise, il y en a deux, l'un qui naît de la muraille, l'autre qui la couvre), les toits, dis-je, sont de tuiles vertes, luisantes et vernissées. La charpente, qui paraît en dedans, est peinte et chargée d'une infinité de pièces différemment engagées les unes dans les autres, ce qui n'est pas un petit ornement aux yeux des indigènes.

Le P. Lecomte paraît avoir été agréablement frappé d'une *forêt de poutres, de tirans, de pignons, de solives*, qui règne de toutes parts ; mais il avoue néanmoins

« qu'au fond tout cet embarras ne vient que de l'ignorance des architectes, qui n'ont pas encore trouvé cette belle simplicité que l'on remarque dans nos constructions modernes, et qui en font la solidité et la beauté.

D'après la citation précédente le lecteur pourrait supposer que la salle principale se trouve renfermée dans la pagode, cependant cette salle, éclairée seulement par ses trois portes, est hors de la pagode. C'est le temple dont la pagode est la tour, en observant que cette tour repose directement sur le sol.

Les Chinois
pendant une période de 4458 années



Tour de Porcelaine à Nan-King.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Sa figure est octogone, et le diamètre de sa base varie de treize à quatorze mètres. Sa hauteur totale est de soixante-sept mètres.

Pour entrer dans la tour il faut passer par le temple, sur les flancs duquel vient s'appuyer des deux côtés ^{p.200} un mur semi-circulaire défendant l'approche de la pagode. Ce mur est recouvert d'un toit dont la partie supérieure se relie avec la pagode elle-même, en sorte qu'il règne autour d'elle une espèce de galerie large de quatre mètres environ.

La tour a neuf étages,

« dont chacun est orné d'une corniche de trois pieds à la naissance des fenêtres, et distingué par des toits semblables à celui de la galerie, à cela près qu'ils ont beaucoup moins de saillie, parce qu'ils ne sont pas soutenus d'un second mur. Ils deviennent même beaucoup plus petits à mesure que la tour s'élève et se rétrécit.

L'épaisseur des murs, au rez-de-chaussée, est de trois mètres. Ils sont revêtus de plaques de porcelaine dont l'éclat, quoique terni, subsistait encore au temps des missionnaires.

Autour d'un pilier rond enfilant l'édifice dans le sens de sa hauteur, et sur lequel toutes ses parties viennent s'appuyer, serpente un escalier fort étroit et très incommode par l'élévation insolite de ses marches. Chaque étage n'a qu'une seule pièce, dont les murs sont criblés de petites niches garnies de figurines aux formes les plus grotesques et les plus bizarres.

Le neuvième étage est surmonté d'une flèche, ou plutôt d'une poutre, qui s'élève à plus de dix mètres dans les airs. Une large bande de fer, contournée en spirale, l'enveloppe dans ses révolutions ;

« et comme elle est éloignée de plusieurs pieds de l'arbre, le tout forme en l'air une espèce de cône vide et percé à jour, sur la pointe duquel on a posé un globe doré d'une grosseur extraordinaire.

Les clochettes en cuivre suspendues à tous les angles saillants des

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

galeries qui règnent à chaque étage achèvent ^{p.201} de donner à ce monument une physionomie profondément originale ¹.

Les arcs de triomphe sont excessivement multipliés en Chine ; on les rencontre de distance en distance sur les grandes routes, et les rues des villes importantes en sont littéralement encombrées. Du reste, si les Chinois prodiguent ces monuments destinés à perpétuer le souvenir de belles actions, leur érection n'est pas très dispendieuse, puisque l'on se contente souvent de trois portes ², deux petites et une grande, placées tout simplement de front.

Tous les arcs de triomphe ne sont cependant pas si mesquins. Il y en a de réellement dignes de ce nom ; alors

« les jambages sont formés par quatre grosses colonnes ou piliers en marbre, quelquefois ronds et plus souvent carrés, dont le fût est d'une seule pierre posée sur une espèce de base irrégulière. Il y en a même où la base ne paraît point, soit qu'en effet il n'y en ait jamais eu, soit qu'on l'ait peu à peu enterrée. On n'y voit point de chapiteau, mais le tronc aboutit ou même est enchâssé dans l'architrave, si l'on veut donner ce nom à quelques moulures et à une bande qui règne au-dessus des poteaux. La frise en est beaucoup mieux marquée, mais elle a trop de hauteur en proportion des autres membres ; on y grave des inscriptions, des figures, et des bas-reliefs d'une beauté surprenante ; des cordons en ^{p.202} saillie, vidés et passés les uns dans les autres ; des fleurs et des oiseaux, presque tous hors-d'œuvre, qui s'élancent avec diverses attitudes, et qui sont, à mon sens, des ouvrages finis ³.

¹ Nous possédons en France, dans le département d'Indre-et-Loire, A quelques lieues de Tours, une pagode dans le style chinois. Son élévation est fort respectable. Elle dépendait du château construit à Chanteloup par le duc de Choiseuil. Cette pagode, parfaitement conservée, est le seul vestige qui ait échappé à la ruine de la somptueuse demeure du ministre de Louis XV.

² Le mot porte est d'autant plus exact, que plusieurs de ces arcs de triomphe ont des battants qui se ferment à volonté ; mais nous devons dire que cette disposition est exceptionnelle.

³ Le P. Lecomte.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

La description que nous avons donnée du palais de l'empereur Tsin-Chi-Hoang-Ti pourrait, en grande partie, s'appliquer à la résidence du monarque actuel. Elle se compose de neuf grandes cours de plain-pied, toutes sur une même ligne et entourées de constructions incohérentes, que des galeries lient entre elles. Les portes communiquant d'une cour à l'autre sont généralement en marbre et surmontées de gros pavillons dont les toits, très saillants et capricieusement contournés, forment le principal ornement.

Si l'œil d'un étranger contemple avec une espèce de surprise cet amas de bâtiments qui grimacent, il cherche vainement à se reposer sur un ensemble harmonieux. Cette absence complète de l'art architectural tient au génie même de la nation chinoise. Ce peuple semble voué à se préoccuper exclusivement des détails, et cela en toutes choses. La conception d'un monument est au-dessus des forces de son intelligence. Le palais des empereurs n'a donc rien de commun avec nos royales demeures. Mais si l'aspect extérieur de ces *corps de logis* sans symétrie a quelque chose de puéril et de mesquin, rien de plus magnifique, de plus grandiose même, que les salles intérieures, dont les portiques, les colonnes, les murs revêtus de tuiles vernissées ou de plaques de porcelaine, les perrons et les escaliers de marbre, diffèrent essentiellement de l'art et du goût européen. Toutes les parties boisées sont couvertes de sculptures délicates ou enduites ^{p.203} de peintures éclatantes, auxquelles un vernis inaltérable donne une apparence et des reflets métalliques.

La salle du trône ne communique point avec les autres appartements de l'empereur. Cinq bases en maçonnerie, superposées les unes sur les autres, la seconde moins large que la première et ainsi de suite, servent de piédestal à un édifice carré, que recouvre un toit de tuiles dorées, dont la partie saillante est soutenue par des colonnes de bois verni. L'aspect de ces énormes massifs de pierre, ornés de balustrades de marbre blanc et couronnés par un pavillon tout brillant d'or et de vernis, paraît avoir vivement impressionné les missionnaires. Le pavillon ne contient qu'une seule salle, celle du trône. D'après le P.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Lecomte, elle est décorée avec beaucoup de simplicité ¹.

Outre son palais de Pe-King, l'empereur possède, à seize kilomètres de la capitale, une maison de plaisance où il passe les trois quarts de l'année. Le P. Attiret, peintre attaché à Khang-Hi, nous a laissé une description assez complète de cette habitation remarquable, description d'autant plus précieuse que ce missionnaire, grâce à sa spécialité, est le seul Européen qui ait encore obtenu l'autorisation d'y pénétrer.

« Cette superbe maison de plaisance, dit à ce sujet le P. Attiret, n'est guère vue que de l'empereur, de ses femmes et de ses eunuques. Il est très rare qu'il introduise dans ses jardins même les grands et les princes du sang au delà des salles d'audience.

Du reste, comme le P. Attiret dépeint avec toute la verve d'un artiste les merveilles des immenses jardins où il passa plusieurs années de sa vie, nos lecteurs nous sauront gré de lui faire de larges emprunts.

« Figurez-vous, dit-il, un vaste enclos où l'on a élevé à la main de petites montagnes, hautes depuis vingt jusqu'à soixante pieds, ce qui forme une infinité de vallons ; des canaux d'une eau claire et limpide y serpentent, et vont en plusieurs endroits se réunir pour former des lacs et des mers en miniature. On parcourt ces canaux, ces mers et ces lacs sur de belles et magnifiques barques. J'en ai vu une de treize toises de longueur et de quatre de largeur, sur laquelle était une superbe maison. Dans chacun de ces vallons, sur le bord des eaux, sont des bâtiments parfaitement assortis de plusieurs corps de logis, de cours, de galeries ouvertes et fermées, de jardins, de parterres, de cascades, ce qui fait un assemblage dont le coup d'œil est admirable. On sort du vallon, non par de belles allées droites comme en Europe, mais par des zigzags,

¹ Le P. Lecomte, auquel nous empruntons une partie de ces détails, ne fut introduit dans la salle du trône que pendant le deuil de l'impératrice. En cette circonstance le cérémonial chinois veut que tous les ornements d'un appartement disparaissent. La simplicité qu'il a remarquée n'était probablement que temporaire.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

par des circuits, qui sont eux-mêmes ornés de pavillons, de grottes, et au sortir desquels on retrouve un second vallon tout différent du premier, soit pour le mouvement du terrain, soit pour la structure des bâtiments.

Ici le P. Attiret décrit avec bonheur les arbres et les fleurs qui couvrent toutes ces collines d'un immense dôme de verdure, diapré des plus éclatantes couleurs. La surprise et le ravissement du missionnaire s'expliquent d'autant plus facilement que, de son temps, les horticulteurs français s'essayaient encore bien timidement à tirer des pays lointains, pour les multiplier dans nos serres, un petit nombre d'arbustes et de fleurs.

« Les canaux ne sont point bordés de pierres de taille tirées au cordeau, mais de roches bizarrement amoncelées, et qui semblent un jeu de la nature. Outre les ^{p.205} canaux, un dédale de sentiers, jonchés de petits cailloux de toutes couleurs, s'éparpillent en tous sens, et conduisent d'un vallon à l'autre. Quelquefois, au détour d'un vallon, on aperçoit la façade d'un bâtiment entièrement composé de portes et de fenêtres, séparées seulement par de légères colonnettes. Le tout est doré, peint, vernissé. Les toits eux-mêmes, couverts de tuiles polies et de mille couleurs différentes, forment une agréable variété de compartiments et de dessins.

Ces bâtiments n'ont presque tous qu'un rez-de-chaussée ; quelques-uns cependant ont un étage où l'on monte, non par des degrés de pierre façonnés, mais par des rochers juxtaposés sans ordre et comme au hasard.

Presque chaque vallon a ses pavillons, petits, eu égard à l'étendue de l'enclos, mais la plupart assez considérables pour loger le plus grand de nos seigneurs d'Europe avec toute sa suite. Plusieurs de ces constructions sont en bois de cèdre, que l'on amène de cinq cents lieues d'ici. Mais combien croiriez-vous qu'il y a de ces palais dans les différents vallons de l'enclos ? Il y en a plus de deux cents, sans compter

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

autant de maisons pour les eunuques ; car ce sont eux qui ont la garde de chaque palais, et leur logement est toujours à côté, à quelques toises de distance ; logement assez simple, et qui, pour cette raison, est toujours caché par un bout de mur ou par les montagnes. Les appartements intérieurs répondent parfaitement à leur destination ; leur distribution est commode : des vases de marbre, de porcelaine et de cuivre, remplis de fleurs, des urnes pour brûler des parfums, décorent les cours, les vestibules et les galeries.

Les canaux sont de distance en distance coupés par des ponts, tantôt en pierres de taille, tantôt en briques, tantôt en bois, mais toujours assez élevés pour ne pas ^{p.206} gêner la circulation des barques. Ces ponts, que l'on imite aujourd'hui dans nos jardins paysagers, diffèrent tous les uns des autres. Par un caprice étrange, la plupart, au lieu de traverser directement le canal,

« vont en tournant et en serpentant, de sorte que tel pont pourrait n'avoir que trente à quarante pieds s'il était en droite ligne, qui, par les contours qu'on lui fait faire, se trouve en avoir plus de deux cents. On en voit qui, soit au milieu, soit à l'extrémité, ont des pavillons de repos portés sur quatre, huit ou seize colonnes.

Ces pavillons sont ordinairement placés au point où le coup d'œil est le plus original et le plus pittoresque.

« Mais ce qui est un vrai bijou, c'est une île ou rocher d'une forme raboteuse et sauvage, qui s'élève au milieu de la mer en miniature dont je vous ai déjà parlé ¹. Sur ce rocher on a bâti un petit palais, où cependant l'on compte plus de cent chambres ou salons. Il a quatre faces. On y jouit d'une vue admirable ; de là on voit toutes les constructions répandues çà et là sur les bords de l'eau, les montagnes qui s'y terminent, les canaux qui y aboutissent, les ponts qui les

¹ Ce bassin artificiel a, selon le P. Attiret, une demi-lieue de diamètre.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

traversent, les pavillons ou arcs de triomphe qui ornent ces ponts, les bosquets qui séparent ou couvrent les palais, pour empêcher que ceux qui sont du même côté ne puissent avoir vue les uns sur les autres. Les bords de ce charmant bassin sont variés à l'infini, aucun endroit ne ressemble à l'autre : ici ce sont des quais de pierres de taille où aboutissent des galeries, des allées et des chemins ; là ce sont des quais de rocaïlle, etc. ; en un mot, une reproduction en miniature des rivages de l'Océan.

Enfin, pour vous faire sentir toute la beauté de cet ^{p.207} endroit, je voudrais vous y transporter lorsque ce bassin est sillonné en tous sens par des barques vernies, dorées, tantôt pour la promenade, tantôt pour la pêche, tantôt pour les combats et les joutes ; mais surtout une belle nuit, lorsqu'on y tire des feux d'artifice et qu'on illumine tous les palais, toutes les barques et presque tous les arbres.

Le logement ordinaire de l'empereur est immédiatement après les portes d'entrée, les premières salles et les salles d'audience. Il est entouré par un canal large et profond. C'est dans les appartements qui le composent qu'on voit tout ce que l'on peut imaginer de plus riche en fait de meubles, d'ornements, de peintures (dans le goût chinois), de bois précieux, de vernis du Japon, de vases antiques, de porcelaines, de soieries, d'étoffes d'or et d'argent. De ce logement de l'empereur le chemin conduit presque tout droit à une petite ville bâtie au milieu de l'enclos. Son étendue a un quart de lieue en tous sens ; elle a ses quatre portes aux quatre points cardinaux, ses tours, ses murailles, ses créneaux, ses parapets, ses rues, ses places, ses temples, ses halles, ses marchés, ses boutiques, ses tribunaux, ses palais, son port ; enfin tout ce qui se trouve en grand dans la capitale de l'empire s'y trouve en petit.

Cette ville, d'un kilomètre de diamètre, n'est en réalité qu'une vaste

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

scène, qu'un théâtre construit par l'empereur Young-Tching, dans le but de se donner, quand il le voudrait, le spectacle d'une grande ville avec tout son fracas, ses foires, ses marchés, ses habitants, depuis l'humble artisan jusqu'au ministre d'État... Mais laissons parler le P. Attiret, témoin oculaire d'une de ces représentations, qui semblent réclamer l'intervention de la baguette des fées.

« p.208 Au jour marqué, chaque eunuque prend l'habit de l'état ou de la profession qui lui sont assignés. L'un est marchand, l'autre artisan, celui-ci soldat, celui-là officier. Bientôt les vaisseaux arrivent au port, les boutiques s'ouvrent, on étale les marchandises : celui-ci vend des meubles, l'autre de la soie, des porcelaines, des ornements pour les femmes, des livres pour les savants ; il y a des cabarets pour le thé et le vin, des auberges pour des gens de tous états. Des colporteurs vous présentent des fruits de toutes espèces, des rafraîchissements en tous genres ; des merciers vous tirent par la manche et vous harcèlent pour vous faire prendre leurs marchandises. Là tout est permis ; on y distingue à peine l'empereur (qui s'est mêlé parmi les groupes) du dernier de ses sujets. Bientôt il y a des gens qui se querellent, qui se battent. La garde les arrête, les conduit au tribunal d'un juge qui examine gravement l'affaire, et condamne souvent les turbulents à la bastonnade. L'arrêt s'exécute, et, pour faire plaisir à l'empereur, le malheureux acteur reçoit des coups de bambou trop réels.

« Les filous ne sont pas oubliés...

Ce que nous avons peine à comprendre, c'est que l'empereur ose se livrer à l'effroyable dépense qu'entraîne une semblable fête, pour son propre amusement et celui de ses femmes ; car les grands dignitaires de l'État et même les princes du sang considèrent comme une grande faveur d'être admis à ces représentations, et encore n'entrent-ils jamais que sur la fin, lorsque toutes les femmes se sont retirées.

Le P. Attiret, qui nous a transmis tous ces détails, passa une grande

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

partie de sa vie dans cette maison de plaisance, où du matin au soir il était occupé à peindre. Kien-Loung l'avait installé dans un de ces petits pavillons ^{p.209} répandus avec tant de profusion dans son parc, et mit plus d'une fois la patience et l'activité du missionnaire à de rudes épreuves.

Les mandarins ont aussi leurs villas, mais en les construisant et en les décorant ils sont obligés de se conformer à certains règlements qui définissent rigoureusement l'étendue et l'élévation que peuvent avoir les murs extérieurs des habitations des mandarins du premier, du second, du troisième rang, etc. L'ouverture des portes, leur nombre, la superficie des cours d'honneur, la matière même des constructions, sont également l'objet d'ordonnances, qui doivent être considérées comme de véritables lois somptuaires.

Pour compléter ce que nous avons à dire de l'architecture chinoise, nous allons emprunter à sir G. Staunton sa description toute technique de l'habitation d'un mandarin de premier rang ¹ :

« Ce palais, bâti sur le plan des habitations des mandarins d'un rang supérieur, formait un parallélogramme entouré d'un haut mur de briques, dont l'extérieur offrait une surface unie, à l'exception d'un des angles, près duquel était placée la porte ouvrant sur une rue étroite, et que l'on franchissait sans se douter qu'elle donnât accès à une demeure somptueuse. Le mur, dans toute sa longueur, supportait un toit en pente, dont l'extrémité inférieure reposait sur un autre mur intérieur parallèle au premier, et abritait une rangée d'appartements destinés aux domestiques. Le reste de l'enceinte était subdivisé en plusieurs cours quadrangulaires, de grandeur différente. Dans chaque quadrangle étaient des constructions élevées sur des plates-formes de granit et entourées ^{p.210} d'une colonnade. Les colonnes étaient en bois et avaient seize pieds de hauteur, autant de pouces de diamètre dans le bas, et diminuant d'un sixième à l'extrémité supérieure ; elles

¹ *Relation de l'ambassade anglaise en Chine.*

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

n'avaient ni base, comme dans les ordres d'architecture grecque, ni chapiteaux, ni entablement ; elles étaient unies depuis le bout qui soutenait la corniche, jusqu'à celui qui reposait au milieu d'un creux taillé dans la pierre pour le recevoir, et qui formait autour d'eux comme une espèce d'anneau, dans le style toscan. Entre les colonnes étaient divers ornements, sculptés sur bois, pouvant servir d'entablement, et dont la couleur différait de celle des colonnes, lesquelles étaient rouges, et supportaient la partie du toit qui se projetait en saillie, formant une courbe relevée aux angles. Au moyen de ces colonnades, on pouvait visiter à couvert toutes les parties de ces vastes édifices. Le nombre total des piliers n'était pas moindre de six cents.

Un bâtiment élevé, attenant au principal appartement réservé à l'ambassadeur, servait tout à la fois de théâtre bourgeois et de salle de concert. Il était entouré d'une galerie pour les spectateurs, et derrière se trouvaient plusieurs appartements des femmes, et qui s'élevaient dans le quadrangle le plus central. Le long de la façade régnait une salle haute avec des fenêtres garnies de papier décoré, au travers duquel les gens du dehors ne pouvaient rien voir de ce qui se passait dans l'intérieur. Derrière cette salle se trouvait une galerie, haute d'environ dix pieds, qui conduisait à diverses petites pièces, éclairées seulement par la salle. Les fenêtres intérieures étaient en gaze de soie, ornée de fleurs, de fruits et d'insectes exécutés à l'aiguille. A cette partie du bâtiment était spécialement affectée une petite cour avec des cuisines. p.211

Dans l'un des quadrangles extérieurs était une pièce d'eau, au milieu de laquelle s'élevait une chambre de pierre, qui avait exactement la forme d'une des barques couvertes du pays. Dans d'autres quadrangles on voyait des plantations d'arbres, et dans le plus grand un amas de rochers amoncelés d'une

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

manière pittoresque ; puis, un peu plus loin, un jardin en miniature, qui ne paraissait pas avoir été fini.

A l'exception de Pe-King, toutes les villes de la Chine ont, à ce qu'il paraît, à peu près le même aspect. Aucune fenêtre ne s'ouvre sur leurs rues, sales, étroites, et bordées de maisons beaucoup plus profondes que larges. Celles de ces maisons habitées par des personnes de distinction ont ordinairement trois portes d'entrée : deux petites, qui servent tous les jours, et une grande à deux battants, uniquement destinée à laisser passer les visiteurs que le propriétaire veut spécialement honorer. Deux lanternes, placées de chaque côté de cette porte de cérémonie, éclairent pendant la nuit une inscription indiquant les noms et les titres du propriétaire de la maison. Quelquefois cette indication se trouve peinte sur les lanternes elles-mêmes.

La première pièce que l'on rencontre ordinairement après avoir franchi une des portes extérieures est la salle à manger, ayant la même destination que nos antichambres ; vient ensuite le salon de réception. Contrairement à nos usages, on y sert les dîners d'apparat. Un Chinois laisse rarement pénétrer, même ses amis, plus loin que ce salon, à moins qu'il n'ait un cabinet de curiosités ou une collection de livres rares et précieux ; dans ce cas, le désir de faire parade de ses richesses archéologiques ou littéraires peut seul déterminer un riche habitant du Céleste-Empire à introduire un étranger dans ^{p.212} la pièce où sont disposés avec un soin extrême ses vases, ses tableaux, ses porcelaines ou ses livres.

On ne rencontre des maisons ayant un étage que dans les rues les plus fréquentées et les plus centrales des villes du premier ordre. Les Chinois ont à ce sujet des préjugés fort singuliers. Ils s'imaginent que l'homme qui vit habituellement au-dessus du sol s'expose à de grands malheurs.

Les murs extérieurs des maisons sont toujours excessivement ornés. Depuis un quart de siècle, le goût chinois, en faisant invasion en Europe, nous a trop familiarisés avec la physionomie de ces enjolivements pour que nous les décrivions. Ce sont toujours des

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

formes bizarres et contournées, une profusion de figures fantastiques, d'animaux fabuleux, et souvent des paysages plus fabuleux encore. Les portes et les fenêtres, au lieu d'affecter comme chez nous des formes régulières, sont tantôt rondes, tantôt carrées, tantôt ovales, tantôt découpées de manière à ce que leur ouverture représente des vases, des fleurs, des oiseaux ¹.

Beaucoup de maisons possèdent de grandes cours intérieures et jusqu'à des jardins. Comme les Chinois jugent de l'importance d'une maison par l'étendue de terrain qu'elle occupe, les propriétaires de ces cours et de ces jardins emploient toutes sortes de moyens pour tromper l'œil et les faire paraître beaucoup plus vastes qu'ils ne le sont en effet. Il faut avouer que nulle part on ne sait mieux tirer parti du moindre espace, et que souvent, grâce à des dispositions ingénieuses, on se croit en ^{p.213} pleine campagne au milieu d'un enclos de quelques ares.

Les boutiques, très profondes, sont éclairées par des fenêtres prenant ordinairement jour sur des cours intérieures, et non pas sur la rue. Les marchands des mêmes denrées et les ouvriers de même profession se réunissent le plus souvent dans la même rue, que l'on désigne alors du nom des objets qui s'y vendent ou s'y fabriquent. Ainsi il y a la rue des cordonniers, celle des forgerons, des libraires, des marchands de curiosités, etc.

Les Chinois attachent une grande importance à l'apparence, et, convaincus que c'est par les yeux que l'on agit le plus sûrement sur l'imagination, poussent très loin la charlatanerie de l'affiche : d'immenses tableaux vernis et ciselés indiquent au passant, non seulement le nom du marchand, mais les principaux articles de son commerce, le tout assaisonné d'épithètes pompeuses. Ces tableaux sont extérieurs et placés de champ, afin qu'on puisse les lire des deux côtés. A l'intérieur, des pancartes et des inscriptions, véritables réclames à l'adresse des acheteurs, sont souvent rédigés de la manière

¹ « Il me fallait venir ici pour voir des portes et des fenêtres de toutes façons et de toutes figures : de rondes, d'ovales, de carrées et de tous les polygones, en forme de fleurs, de vases, d'éventail, d'oiseaux, d'animaux, de poissons, enfin de toutes les formes régulières et irrégulières. » (Le P. Attiret.)

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

la plus divertissante pour les Européens, qui, à Canton, rangent la lecture des placards dont les boutiques sont illustrées au nombre des récréations qu'offre le faubourg de cette ville, seul ouvert aux étrangers avant la dernière guerre.

En réunissant les traits principaux et communs à toutes les cités chinoises, nous avons fait nos réserves à l'égard de Pe-King. Cette capitale renferme en effet des rues larges, spacieuses, et presque toutes tirées au cordeau. Les boutiques y sont beaucoup plus ouvertes et plus apparentes que dans les autres villes de l'empire. Sans la fange et la poussière qui les rendent aussi insupportables en été qu'en hiver, les rues de Pe-King, bordées de ^{p.214} magasins bariolés de couleurs éclatantes, et toujours encombrées par un peuple immense dont les mandarins et leur pittoresque cortège fendent avec peine les flots pressés, offriraient un curieux et piquant spectacle. Les quartiers les plus peuplés de Londres et de Paris sont bien loin de donner une idée de l'animation de ceux de la capitale de la Chine. Cela tient, dit le P. Lecomte, à trois causes :

La première, c'est que les hauts dignitaires de l'État et les princes du sang, obligés de se rendre fréquemment à la cour, sortent toujours escortés d'un gros de cavalerie et de soldats. Un juge, de son côté, ne fait point un pas hors de chez lui sans que tout son tribunal le suive en procession ; enfin une douzaine de domestiques accompagnent toujours la chaise des personnes de qualité.

La seconde, c'est qu'en Chine la plupart des artisans travaillent dans les maisons des particuliers. Les cordonniers, les tailleurs et jusqu'aux forgerons courent continuellement la ville pour chercher des pratiques, traînant avec eux, sur une petite charrette, les outils dont ils ont besoin pour leur besogne ordinaire.

De plus, comme la majeure partie des denrées et des fardeaux se transporte à bras d'homme, il en résulte une cohue épouvantable de portefaix. La manière dont ces derniers, au moyen d'une longue perche, divisent sur les épaules de six ou huit d'entre eux une charge qu'ils ne pourraient autrement ébranler, offre une nouvelle preuve de la

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

simplicité des procédés industriels et mécaniques dont se servent généralement les Chinois.

Pe-King n'est pas une seule ville, mais une réunion de trois villes distinctes, séparées les unes des autres par des murailles et des barrières, quoique englobées dans un ^{p.215} rempart commun. Les Chinois nomment ces trois villes : la ville impériale, la ville tartare, et la ville chinoise.

La ville impériale est l'immense espace occupé par les jardins et les palais de l'empereur et de sa famille. Un mur jaune la protège, même contre les regards indiscrets, et personne ne peut franchir son enceinte sans une autorisation formelle.

La ville tartare enveloppe de toutes parts la ville impériale, et est exclusivement habitée par des Tartares, la plupart attachés au gouvernement et remplissant les plus hautes dignités de l'empire. Cette ville, entourée de murailles, est sévèrement gardée, et soumise par conséquent à des règlements de police fort incommodes pour ses habitants. C'est dans la cité tartare que se trouvent les temples du Ciel et de la Terre, l'observatoire, les académies, les magasins publics, et en général tous les édifices consacrés au culte ou à l'administration.

La ville chinoise, également enceinte de murs, est indifféremment habitée par des Chinois et des Tartares. Ces derniers la préfèrent, parce que l'on y vit beaucoup plus librement que dans leur cité, où l'autorité militaire et la police déploient pour la sécurité de l'empereur un luxe de précautions essentiellement vexatoires.

Les fortifications de Pe-King consistent en un mur crénelé, haut de dix mètres, et offrant à sa base une épaisseur de six à sept mètres. Mais comme ce mur forme extérieurement un talus, la largeur de son sommet se trouve réduite à trois mètres. Sa construction date de la fondation de la ville tartare ¹. La rareté des pierres dans ^{p.216} les

¹ Selon Marco Polo, l'empereur Hou-Pi-Lie fit bâtir la ville tartare pour contenir la ville chinoise, des astrologues lui ayant prédit que la ville de Pe-King serait la cause de la destruction de sa race, « *et por ceste chaison le grant Kan fit faire ceste cité près de l'autre qui ne y a qu'un fleuve (le canal impérial) entre.* »

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

environs fit employer simultanément des pierrailles, des briques, des débris de vieux édifices, et même de la terre. L'excellence du ciment et un revêtement uniforme de briques bleues suppléèrent à l'imperfection de ces matériaux. De distance en distance, des tours carrées, dont la plate-forme ne dépasse guère le parapet des remparts, saillaient sur la campagne. Un large fossé profond, mais sec, complète ce système de défense. Un second mur, en fer à cheval, protège chacune des portes de la ville. Ces portes, percées dans des pavillons lourds et massifs, n'ont pas leur ouverture placée sur le front extérieur des pavillons, mais sur un de leurs flancs ; les ingénieurs chinois ayant espéré les préserver par cette disposition d'être enfoncées à coups de canon. Après avoir franchi la première porte latérale, l'on se trouve dans une place d'armes garnie d'artillerie, et où cinq cents hommes pourraient manœuvrer ; un second pavillon, faisant face au premier et également garni d'une porte, donne accès dans la ville. Les deux pavillons dont nous venons de parler servent de caserne aux troupes chargées de veiller à la sûreté de la capitale.

On voit combien de pareilles fortifications seraient impuissantes pour arrêter une armée européenne. Or, comme le mur de Pe-King a servi de modèle aux murs de toutes les villes de l'empire, il en résulte qu'il n'y a en Chine aucune place capable de soutenir un siège régulier.

La population de Pe-King a été diversement appréciée. Davis prétend qu'elle excède à peine la population de Londres (1.400.000 habitants) ; selon les statistiques chinoises, elle s'élève à 2.500.000 personnes. Ce chiffre, adopté par les missionnaires, qui ont pendant de longues années résidé à Pe-King, et que l'étendue de la ville rend ^{p.217} possible, nous semble devoir être plus près de la vérité que celui de Davis.

Après avoir parlé des habitations, il nous reste à dire quelques mots des meubles d'utilité ou d'agrément qu'elles renferment.

De tous les peuples de l'Asie, les Chinois sont les seuls dont l'ameublement se rapproche singulièrement du nôtre. Ainsi ils se servent, comme nous, de chaises, de tables et de lits. Leurs chaises,

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

lourdes et massives, de formes contournées, ressemblent aux sièges de la renaissance, qu'un caprice de la mode a ramenés dans nos salons. Les tables sont dans le même style, à l'exception de petits guéridons fort légers, destinés à la fois à décorer un appartement et à supporter une multitude de colifichets dont les Chinois sont grands amateurs.

Dans la partie méridionale de l'empire, les lits sont extrêmement simples, l'élévation habituelle de la température dispensant d'une foule de précautions nécessaires pour se garantir du froid : les gens riches se servent de véritables cadres ¹ ; quelques planches, posées sur des tréteaux et couvertes d'un matelas de mousse ou de paille de riz, composent la couche des ouvriers et des petits marchands. En hiver, les personnes de la classe aisée disposent autour de leurs cadres des rideaux de soie ou de coton, qu'ils remplacent pendant l'été par un riche filet à moustiques.

Dans les environs de Pe-King, au contraire, où le thermomètre descend fort bas, la plupart des lits sont en p.218 briques. Le dessus est garni d'une espèce de drap très épais, sur lequel se posent les matelas ; dans la partie inférieure est disposé un fourneau, où l'on place, pendant la nuit, de la braise allumée. Des conduits donnent issue à la vapeur du charbon.

Ces lits ne rachètent que faiblement par la douce chaleur qu'ils procurent leur principal inconvénient. Une multitude de petits insectes fort incommodes se logent dans la couverture feutrée, ainsi que dans les interstices des briques.

« Pour dormir avec un tel voisinage, il faut, dit naïvement un missionnaire, une longue habitude.

Puisque nous sommes à l'article du chauffage, constatons que l'usage des calorifères est fort ancien dans la Chine. Le P. Benoît donne la description de ces appareils, et en parle comme d'une chose

¹ Le cadre est une espèce de hamac où les officiers de marine couchent à bord de nos vaisseaux ; il est fort en usage dans les colonies françaises et espagnoles. Le cadre a la forme de nos lits ; mais, sauf quelques traverses en bois ou en fer, il est entièrement en toile, en soie ou en gros filet. On en fait de très riches et de très ornés.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

inconnue en Europe :

« Outre les brasières, les personnes un peu aisées font usage ici d'une espèce d'étuve, formée par des canaux qui circulent par dessous les pavés de la chambre, et y portent la chaleur du fourneau auquel ils aboutissent. Ce fourneau est enfoncé en terre hors de la chambre, ordinairement du côté opposé aux fenêtres. La chaleur de ce fourneau, en circulant dans les canaux, échauffe tout le pavé et par conséquent l'appartement d'une manière uniforme, sans y causer ni fumée ni mauvaise odeur.

La Chine, a-t-on dit depuis longtemps, est le pays des paravents ; il est certain que dans tous les appartements chinois les paravents jouent un grand rôle. Quelques-uns sont réellement magnifiques, ou du moins rien n'a été négligé pour les rendre tels. Comme la variété constitue aux yeux des Chinois le premier caractère de la beauté, ils poussent si loin la recherche en ce ^{p.219} genre, que rarement les feuilles de leurs paravents de luxe se ressemblent. Ainsi, à côté d'un compartiment représentant un paysage, il s'en trouvera un autre de couleur éclatante et couvert d'arabesques métalliques.

Les artistes et les ouvriers chinois, entraînés par le goût national, semblent prendre à tâche d'éviter la ligne et l'angle droits ; ils se torturent l'imagination pour donner à la plupart des meubles des formes bizarres, et de plus une apparence qui fasse supposer une destination toute différente de la destination réelle. Ainsi un objet que l'on prendrait même de près pour un pot à fleurs, n'est souvent autre chose qu'une boîte à thé, etc. Ce que nous avons dit des paravents doit s'appliquer aux dressoirs, aux bibliothèques, dont chaque tablette jure souvent avec sa voisine.

Grands amateurs de calligraphie, les Chinois emploient pour écrire à leurs amis des papiers d'une finesse extrême, et embellis d'enjolivements de toutes couleurs. Il est certain que la multiplicité et la complication des caractères qui constituent ce qu'on a très improprement appelé l'écriture chinoise, se prête merveilleusement à

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

composer des pages très flatteuses pour l'œil. Chaque fois qu'un Chinois reçoit une lettre d'un ami, il ne manque point de la placer en évidence, absolument de la même manière que nous plaçons un tableau ou une gravure, pour peu que la lettre soit peinte et coloriée avec soin et recherche.

Depuis le mandarin du premier rang jusqu'au dernier artisan, il n'est personne qui ne possède quelques objets en porcelaine. La seule différence, c'est que les uns se servent pour une foule d'usages de vases d'un grand prix, et que les autres placent dans l'endroit le plus p.220 apparent de leurs taudis trois ou quatre tasses communes auxquelles ils ne touchent jamais.

En général, l'antiquité d'un vase augmente singulièrement son mérite. Aussi y a-t-il des fabricants qui s'efforcent de donner à leurs produits la forme, la couleur et la teinte de vétusté des vases anciens. Ces contrefaçons sont souvent si habilement traitées, que les plus fins connaisseurs s'y laissent prendre ¹.

En comparant le costume des personnages représentés sur les plus anciennes peintures chinoises avec les vêtements aujourd'hui en usage en Chine, il est facile de s'assurer combien les habitants de ce pays sont restés étrangers aux fluctuations de la mode, si fréquentes en Europe. Cela tient à deux causes : à l'attachement aux vieux usages, et à ce que l'habillement de tous les citoyens est réglé par le ministère des rites et cérémonies, arbitre suprême de la coupe, de la matière et de la couleur des habits. Tous les Chinois portent l'*uniforme* comme nos troupes et nos fonctionnaires, avec cette seule différence qu'ils ne le quittent jamais.

L'habillement d'été est toujours une longue robe de soie, de gaze ou de coton, croisée et boutonnée sur le côté droit de la poitrine. Cette robe, fort ample, descend jusqu'à la cheville ; une ceinture large et d'un tissu solide la serre au-dessus des hanches, et s'agrafe au moyen

¹ Voir pour plus de détails le chapitre qui traite de l'industrie chinoise.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

d'un crochet de jade ou d'agate, crochet que les Chinois appellent *yu*. Sous leur robe ils portent une espèce de caleçon, qui a beaucoup de rapport avec le pantalon de nos spahis et de nos zouaves d'Afrique.

La ceinture dont nous parlions tout à l'heure, remplace pour les Chinois les poches dont nos vêtements sont ^{p.221} pourvus. C'est à cette ceinture qu'ils suspendent, à l'aide de crochets et de cordons, certains petits meubles dont ils ne se séparent jamais, tels qu'un couteau, une paire de bâtonnets (nous en indiquerons plus loin l'usage), une montre, une fiole à tabac (tabac à priser), un éventail, une pipe, une blague et un briquet, enfin une bourse plus ou moins garnie, mais toujours richement brodée.

Le costume d'hiver se compose des vêtements d'été, auxquels ils ajoutent un spencer court, en gros drap ou en fourrure, et deux fourreaux également en fourrure, qu'ils passent par dessus leur caleçon. Ces fourreaux, que nous ne pouvons mieux comparer qu'à un pantalon en deux pièces, montent plus haut que la ceinture et se perdent sous le spencer. Il s'ensuit qu'un Chinois, pour ne pas être obligé de défaire ses fourreaux chaque fois qu'il veut prendre l'un des ustensiles pendus autour de lui, réunit en paquet au bas de ses reins, au point où ses fourreaux offrent une solution de continuité, sa bourse, sa pipe, sa montre, etc. Tous ces objets lui forment alors une espèce de grosse queue qui n'est rien moins que gracieuse.

Les gens aisés portent en hiver des bas de soie ou de coton, et des bottines à semelles très épaisses ; ces bottines en peau, en velours ou en fourrure, ne peuvent point résister au contact de l'humidité. Celles du peuple, en drap feutré, ne sont guère meilleures, et ne valent pas nos plus mauvais souliers.

Le bonnet d'été et celui d'hiver constituent la partie importante du costume chinois. C'est par le bonnet que l'on distingue la qualité des personnes. La boule qui le surmonte, tantôt en soie, tantôt en or, et quelquefois enrichie de pierres précieuses, jouit dans le ^{p.222} Céleste-Empire des prérogatives de notre épaulette, à la différence que celle-ci

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

n'indique chez nous que les grades militaires, tandis qu'en Chine la boule est le signe distinctif de toutes les dignités, même littéraires.

Au commencement des deux saisons d'hiver et d'été, le vice-roi de chaque province prend son bonnet d'été ou d'hiver. L'insertion de ce fait dans la gazette officielle équivaut pour les administrés à un ordre de changer de coiffure.

Les dames chinoises s'enveloppent de la tête aux pieds de longues robes très amples, qui n'accusent aucune des formes du corps. Elles considèrent, sous ce rapport, nos modes comme très indécentes. A l'inverse des hommes qui se rasent la tête et ne laissent croître qu'une longue queue, les jeunes filles tressent leur chevelure en plusieurs nattes. Jusqu'à ce qu'elles se marient, elles laissent flotter ces nattes sur leurs épaules ; devenues femmes, elles les relèvent avec deux longues aiguilles, et les ornent de perles, de fleurs, et de rubans. L'habitude de se peindre la figure est générale à toutes les classes de la société. Jeunes et vieilles emploient le noir pour donner à leurs sourcils la forme d'un demi-cercle, et placent une grosse mouche de vermillon sous leur lèvre inférieure.

Chacun sait qu'il règne en Chine une bizarre et affreuse coutume qui soumet les pieds de toutes les femmes à une cruelle mutilation. Cette mode, car c'en est une, ne date pas de fort loin. Elle s'est introduite en Chine vers le règne de Tai-Tsou (du neuvième au dixième siècle). Le plus incompréhensible, c'est qu'un tel usage puisse être devenu universel. On rencontre dans les rues des grandes villes, des femmes obligées de se livrer, pour vivre, aux plus rudes travaux, dont les pieds ont été écrasés.

Les pieds d'une Chinoise adulte ne sont guère plus ^{p.223} longs que ceux d'un enfant de quatre ans. Ce résultat s'obtient en enfermant les pieds des petites filles dans des souliers de métal, qu'elles ne quittent que fort tard. Dans cette étroite prison, le pied, dans l'impossibilité de prendre son développement régulier, se moule forcément sur la forme du métal. Les doigts se contournent, et s'appliquent presque toujours sur

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

la plante des pieds. Une femme ainsi mutilée marche avec difficulté, et boite horriblement. Croirait-on que ce balancement, qui ne serait pour nous qu'un objet de pitié et de dégoût, inspire l'imagination poétique des Chinois, et qu'il existe une foule de vers où cette boiterie est comparée aux ondulations des fleurs, aux balancements du saule pleureur, etc. ¹ ! Les Tartares ont eu le bon esprit de ne pas prendre aux vaincus cette stupide coutume. Les dames tartares laissent leurs pieds se développer en liberté, et ne s'en croient pas moins belles pour cela.

Une autre mode chinoise consiste à porter les ongles des doigts de la main excessivement longs ; afin de garantir leur fragilité, tous ceux qui, par la nature de leurs occupations purement intellectuelles, peuvent se permettre cette singulière recherche, renferment leurs ongles dans de légers tuyaux de bambou.

Pour en finir sur ce chapitre, nous ajouterons qu'en général les Chinois, ni sur eux, ni dans leurs maisons, ne sont très délicats. L'auteur hollandais qui prétend que la saleté des Chinois passe toute imagination, pourrait être taxé d'exagération par certains peuples de l'Europe ; mais il nous paraît dans le vrai, si, en lançant cette p.224 accusation, il compare les habitudes chinoises à celles de ses compatriotes.

Les Chinois ne se servent presque point de linge de corps, soit de toile, soit de coton. La plupart de leurs vêtements ne se lavent pas ; cela, joint à l'usage très fréquent des fourrures de toute espèce, nous permet de conclure qu'il ne faut pas parler de la propreté en énumérant les bonnes qualités des habitants du Céleste-Empire.

@

¹ Malgré la gêne qu'elles éprouvent, il paraît que les Chinoises ne sont sédentaires que par nécessité. Voici une observation du P. Lecomte qui semble le prouver : « En dépit de cette mutilation, les Chinoises marchent volontiers, et elles marcheraient, je crois, tout le jour, si elles avaient la liberté de sortir ».

III

Cuisine, repas, visites, voyages, mariages, fêtes et cérémonies, amusements

@

p.225 La cuisine chinoise est très variée, mais, à l'exception du riz, il est très peu d'estomacs européens qui puissent s'accommoder des singuliers et détestables ragoûts inventés par les gastronomes du Céleste-Empire. Du reste, si ces derniers affichent la prétention d'avoir reculé les limites de l'art culinaire, ce n'est pas sans raison, puisqu'on rencontre sur les meilleures tables des lombrics (vers de terre), des nids d'oiseaux, des ailerons de requin, et une foule de mets de ce genre, dont l'aspect et l'odeur suffisent pour calmer le plus robuste appétit d'un étranger.

Le plat qu'un Chinois préférera toujours est une bouillie grasse et gélatineuse, fortement épicée avec de l'huile de ricin. Le bœuf et le mouton paraissent rarement un jour d'apparat. Le fonds d'un dîner fin consiste en gibier et en poisson. Mais à force d'additions et de préparations compliquées ce gibier et ce poisson sont devenus tout à fait méconnaissables.

p.226 Pour donner à nos lecteurs une idée complète d'un repas chinois, nous transcrivons quelques pages où le capitaine La Place, de la marine française, rend compte d'un gala que lui offrirent de riches négociants de Canton :

« Le premier service était contenu dans un grand nombre de saucières en porcelaine peinte, et consistait en divers hors-d'œuvre froids, tels que des vers de terre salés, préparés et fumés, mais si bien hachés, que je ne sus ce que c'était qu'après les avoir mangés ; du poisson également salé ou fumé, et du jambon coupé par tranches excessivement minces. On servit ensuite ce qu'ils appellent du cuir japonais ;

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

c'est une espèce de peau foncée, assez dure, qui a un goût fort peu agréable. On eût dit qu'on l'avait macérée dans de l'eau quelque temps. Tous ces aliments et bien d'autres, parmi lesquels je reconnus la liqueur nommée *soy*, tirée de fèves du Japon, et adoptée depuis longtemps par les gourmets d'Europe pour ranimer leur appétit blasé, étaient employés comme assaisonnement dans un grand nombre d'étuvées qui se suivaient sans interruption. Tous les mets en général nageaient dans les sauces. D'un côté figuraient des œufs de pigeon, cuits au jus ; puis des canards et des poulets, coupés par petites tranches et arrosés d'une sauce noirâtre ; de l'autre, de petites boulettes faites de nageoires de requin, des œufs cuits au feu, dont l'odeur et le goût nous révoltèrent ; enfin d'énormes grubes (poissons de mer d'une espèce particulière), des crabes et des crevettes pilées.

Assis à la droite de notre excellent amphitryon, j'étais l'objet de toutes ses prévenances : je ne m'en trouvais pas moins fort embarrassé de savoir comment me servir des baguettes d'ivoire qui, avec un couteau à lame ^{p.227} longue, mince et étroite, formaient tous mes ustensiles gastronomiques. J'éprouvais une grande difficulté à saisir ma proie au milieu de ces bols remplis de jus. Enfin j'essayai de tenir mes bâtonnets entre le pouce et les deux doigts de la main droite, à l'instar de mon hôte ; les maudites baguettes manquaient leur coup à tout moment, et me laissaient désespéré vis-à-vis du morceau dont je convoitais la possession. Il est bien vrai que le maître de la maison, touché de mon inexpérience, qui cependant l'amusait infiniment, daigna me secourir en jetant dans mon plat ses deux instruments, dont les deux bouts venaient d'être en rapport avec une bouche que les infirmités de la vieillesse et l'usage constant du tabac à fumer et à chiquer ne rendaient rien moins qu'attrayante ; mais je me serais très volontiers passé d'un pareil secours, car mon

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

estomac avait assez à faire de lutter contre les ragoûts qui lui étaient imposés, et dont j'avais été contraint de manger *nolens volens*. Après d'héroïques efforts, je parvins à me rendre maître d'une soupe préparée avec ces fameux nids d'oiseaux qui font la gloire épicurienne des Chinois. La substance ainsi préparée est réduite en filaments très minces, transparents comme de la colle de poisson, ressemblant à du vermicelle, mais dépourvus de goût. J'étais fort inquiet de savoir comment nous pourrions, avec nos misérables bâtonnets, venir à bout de goûter des diverses soupes qui étaient placées devant nous ; je commençais à me rappeler la fable du Renard et de la Cigogne, quand mes deux voisins chinois, plongeant dans les bols avec la petite saucière placée à côté de chaque convive, nous tirèrent de ce pénible embarras.

Pour les jeunes convives, toutes ces choses si nouvelles furent un ample canevas à plaisanteries qui ^{p.228} parurent réjouir le digne marchand hong et son frère, bien que ni l'un ni l'autre n'en comprissent un mot. Pendant ce temps le vin faisait le tour de la table, et les toasts se succédaient rapidement. Ce vin, que l'on boit toujours chaud, se rapproche assez du madère pour la couleur et le goût, mais il ne porte nullement à la tête. Nous le prîmes dans de petites tasses dorées, qui avaient la forme d'un vase antique à deux anses, d'un travail parfait. Les serviteurs, qui se tenaient debout, avec de grands ustensiles d'argent semblables à des cafetières, avaient soin de nous les remplir constamment. La manière de faire raison ressemble un peu à celle des Anglais. La personne qui désire témoigner cette politesse à un ou plusieurs convives les en avertit par un domestique, puis, prenant la tasse pleine à deux mains, elle l'élève au niveau de sa bouche, et la vide après avoir fait un signe de tête fort comique ; elle attend ensuite que son partenaire ait fini ; elle

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

répète alors son signe de tête, et tient la coupe abaissée pour montrer qu'elle est entièrement vide.

Après toutes ces bonnes choses, servies coup sur coup, et dont je vis la dernière avec bonheur, arriva le second service. Il fut précédé d'une petite cérémonie probablement pour mettre à l'épreuve l'appétit des convives. Sur le bord de quatre bols arrangés en carré on plaça trois autres bols remplis d'étuvées, et qu'on surmonta d'un huitième, de manière à former une pyramide. La coutume veut que l'on ne touche à aucun de ces mets, bien que l'amphitryon ne manque pas de vous y inviter. Sur le refus de l'assemblée, on enleva les huit bols, et l'on couvrit aussitôt la table de pâtisseries et de sucreries. On plaça dans le milieu une salade composée des filaments les plus tendres du bambou, et quelques ^{p.229} préparations à l'eau qui exhalaient une odeur fort désagréable.

Les hauts goûts, qui avaient été le seul assaisonnement de tous les mets dont j'ai parlé, le furent aussi des bols de riz que les domestiques placèrent alors pour la première fois devant chacun de nous. Je regardais avec un certain embarras mes deux petits bâtonnets ; car, malgré l'expérience que j'avais acquise depuis le commencement du repas, il me semblait très douteux de pouvoir prendre le riz grain par grain. J'attendais que mon hôte en mangeât, pour l'imiter : il joignit les deux bouts de ses bâtonnets, en prit adroitement une assez grande quantité, et les jeta dans sa bouche, qu'il tenait ouverte autant qu'il lui était possible. Le second service dura moins longtemps. Les domestiques couvrirent la table de paniers de fleurs, de bonbons et de gâteaux de diverses formes. A côté du plantin jaune, on voyait les li-tchi, dont la pellicule forte et cramoisie protège une espèce de noyau enveloppé d'une pulpe blanche, et qui est supérieure pour le goût à la plupart des fruits des tropiques. Le li-tchi croît dans les provinces

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

maritimes ; lorsqu'il est nouvellement cueilli, il offre aux habitants une nourriture aussi saine que délicieuse en été ; et quand il est séché, c'est une excellente provision pour l'hiver. A ces fruits des climats chauds étaient mêlés ceux de la zone tempérée, tels que des noisettes, des châtaignes (petites et inférieures à celles de France), des pommes, des raisins et des poires de Péking, qui, agréables à la vue, n'avaient que le goût des fruits sauvages. La conversation, interrompue fréquemment dans le commencement du repas pour faire raison aux toasts de notre hôte, devint alors animée, générale, et même assez bruyante, au grand étonnement des Chinois qui étaient ^{p.230} devant nous ; mon voisin surtout, peu accoutumé à une joie aussi expansive, était tout à fait ravi, et témoignait sa satisfaction par de gros éclats de rire, auxquels se joignait incessamment le bruit sonore de son estomac quelque peu surchargé. Selon les usages reçus parmi les Chinois, j'aurais dû suivre cet exemple pour prouver que mon appétit avait été amplement satisfait, mais je ne pus m'y résoudre, malgré tout le désir que j'avais de contenter notre excellent amphitryon. Cette coutume, qui en France paraîtrait plus que singulière, n'était point nouvelle pour moi, car je l'avais déjà remarquée dans les meilleures sociétés de Manille. Devais-je être surpris de trouver les Chinois si peu délicats dans leurs usages gastronomiques, quand nos proches voisins les Espagnols ne sont point encore défaits de ce dernier reste de grossièreté des temps anciens.

Après cela nous passâmes dans une autre chambre pour prendre le thé, commencement et conclusion indispensables de toutes les visites et de toutes les cérémonies chinoises. Les domestiques nous le présentèrent dans des tasses en porcelaine, à couvercles, pour empêcher l'arôme de s'évaporer ; on avait jeté de l'eau bouillante sur les quelques feuilles contenues au fond de chaque tasse, et l'infusion à

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

laquelle on n'avait point ajouté de sucre, selon l'usage du pays, exhalait une odeur délicieuse et suave, dont les meilleurs thés importés en Europe ne peuvent donner aucune idée.

Le vin dont parle le capitaine La Place n'est pas du vin de raisin, mais une liqueur fermentée, dont le riz forme la base. Il est très extraordinaire que les Chinois, qui ont des vignes en abondance, n'aient jamais songé à faire du vin. A l'occasion cependant ils boivent volontiers nos vins de France.

p.231 Si, comme on vient de le voir, les riches cherchent à satisfaire leur sensualité par des mets recherchés, les pauvres, quand il s'agit de vivre, font à peu près flèche de tout bois. Sans compter les chats, que revendiquent les meilleures tables après quelques mois d'engraissement, ils mangent sans scrupule (scrupule d'estomac) des animaux pour lesquels nous éprouvons une répulsion si générale que l'on pourrait la considérer comme instinctive. Les bouchers chinois tiennent constamment des quartiers de chien à la disposition des petites bourses ; et si les artisans et les journaliers de la campagne font une guerre acharnée aux rats, aux mulots, aux souris, c'est pour varier par ce gibier leur ordinaire de riz et de porc.

Il existe, dans la plupart des grandes villes, des espèces de restaurants où beaucoup d'ouvriers et de petits marchands vont prendre leurs repas ; il paraît qu'ils trouvent beaucoup d'économie dans cette manière de vivre.

Quoique les Chinois connaissent depuis assez longtemps la pomme de terre, importée à Macao par les Hollandais, ils n'en font presque aucun usage. Leur légume fondamental est le pe-tsai, espèce de chou blanc ¹ dont la culture commence à se propager en Europe.

¹ Le *pe-tsai* appartient au genre *brassica*, où il constitue une espèce distincte, à peu près intermédiaire entre le chou et le navet... L'aspect de la plante développée est plutôt celui d'une romaine que d'un chou... Cette plante est précieuse autant par la rapidité de sa croissance, que parce qu'elle offre à tous les points de son développement un légume sain, agréable, et d'une digestion beaucoup plus facile que les choux. (Vilmorin.)

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Pour en finir de ces détails, dignes de la cuisinière bourgeoise, nous dirons que nul peuple ne consomme autant de glace. En été, par une température de 35 degrés, on rencontre à chaque pas, dans les rues de p.232 Canton, des marchands portant au bout d'une longue perche un panier de glace qu'ils offrent à très bas prix.

Les Chinois sont le peuple le plus cérémonieux de la terre. Le tribunal des rites a promulgué un véritable code où tout ce qui regarde l'étiquette a été minutieusement réglé et défini. Le nombre et la forme des saluts, les préséances dues à chacun, et qui varient nécessairement suivant les rangs respectifs des interlocuteurs, forment l'objet d'autant de prescriptions que personne n'oserait enfreindre. Un Chinois bien élevé est ordinairement très ferré sur ce chapitre, et sait parfaitement, en toutes circonstances, de quels termes honorifiques il doit se servir, quelle place il doit offrir et occuper, comment il doit s'asseoir, boire, manger, passer par une porte. L'excessive et ridicule susceptibilité dont les mandarins font parade vis-à-vis des étrangers, rendra pendant longtemps encore tous les rapports diplomatiques et officiels très difficiles avec le gouvernement chinois.

Un homme comme il faut, qui va rendre une visite, se fait précéder par un domestique portant une immense pancarte roulée où sont inscrits ses noms et ses titres. Cette singulière carte est si longue, qu'elle ferait facilement le tour d'une chambre moyenne. En recevant cette carte, *le visité* se hâte de mettre ses bottes, s'il les avait quittées ¹, et s'avance plus ou moins loin au-devant du visiteur. Dès qu'ils sont en présence, tous deux commencent une série de salamalecs, entrecoupés d'instances pour prévenir des marques de déférence, dont chacun est fermement décidé de ne pas rabattre un iota.

Quand le visiteur est assis, des domestiques p.233 apportent le thé et une boîte à compartiments où sont disposées, avec beaucoup de goût, des friandises de toutes sortes. Aussitôt recommence un nouveau

¹ Il est très inconvenant pour un Chinois de paraître sans bottes ; s'il les quitte par hasard à cause de la chaleur, il les laisse toujours à sa portée. C'est un peu l'histoire de la cravate européenne.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

manège ; il faut prendre la tasse d'une certaine façon, la vider presque en mesure, et la rendre au valet en saluant légèrement le maître de la maison. On se retire comme on est entré, et, selon l'excellente expression d'un missionnaire, il en coûte autant pour finir la comédie que pour la commencer.

Voilà pour les visites ordinaires. Quand il s'agit d'une visite dite chez nous de cérémonie, alors les choses ne se passent pas si sans façon... Quelques lignes du P. Lecomte nous en donneront idée :

« Si l'on est admis, on se met auprès de la porte du salon sur la même ligne, et l'on se courbe jusqu'à terre : ensuite viennent les génuflexions, les détours qu'il faut prendre pour être tantôt à droite et tantôt à gauche, le salut des chaises (car on leur fait des compliments comme aux personnes, on les frotte avec un pan de sa veste pour en ôter la poussière, on se courbe devant elles avec respect), on offre, on refuse la première place... Mais tout se passe dans l'ordre, et comme ils sont faits à ce manège, ils s'attendent mutuellement dans les cérémonies, et l'on n'y voit ni embarras, ni confusion.

Les chaises sont toujours disposées de manière à ce que chacun ait un vis-à-vis. On ne peut, sans manquer aux convenances, remuer les pieds ou les bras.

« Il faut se tenir droit, fixe, les yeux baissés, les mains étendues sur les genoux, et les pieds également avancés ;

les croiser serait le comble de l'impudence ¹.

p.234 La conversation répond à la tenue. Elle se borne à un échange de phrases banales, où chacun se rabaisse à plaisir et exalte son interlocuteur outre mesure.

Il paraît que c'était une rude corvée pour les missionnaires résidents à la cour de Pe-King d'apprendre à fond cette civilité compliquée, et qu'il fallait plus de six mois d'études aux nouveaux venus pour oser se

¹ Dans un acte d'accusation dressé par un mandarin contre un missionnaire on lisait, parmi d'autres griefs, celui d'avoir croisé les jambes pendant un interrogatoire.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

commettre en public.

Un Chinois de distinction ne sort jamais à pied, très rarement en voiture. Les militaires seuls se servent habituellement du cheval. Le mode de transport le plus usité, soit à la ville, soit en voyage, est le palanquin ou chaise à porteurs. Ce palanquin, tant pour la forme que pour la manière dont il est porté, ressemble à nos anciennes chaises. La différence essentielle, c'est que les porteurs chinois placent les bâtons sur leurs épaules, au lieu de se servir de bretelles, comme autrefois nos laquais.

Les palanquins des mandarins de première classe sont décorés avec beaucoup de luxe ; ils ont des palanquins de voyage et des palanquins de cérémonie. Ces derniers, découverts et entièrement dorés, ont une forme particulière. Rien de pompeux et de théâtral comme le cortège d'un grand dignitaire de l'État, allant avec toute sa suite par les rues d'une ville. Ses estafiers le précèdent, portant des chaînes et des bâtons de bambou (de ceux dont on se sert pour la bastonnade). Autour de la chaise, des officiers subalternes soutiennent des parasols et de grands tableaux de bois vernis, sur lesquels on lit en gros caractères d'or les titres et les dignités du fonctionnaire ; un groupe de domestiques se pressent derrière le palanquin, et cinq à six cavaliers ferment le cortège.

Les gens de guerre, depuis le grade qui correspond à peu près à notre grade de capitaine, ne marchent jamais ^{p.235} qu'accompagnés d'un gros de cavaliers, dont le nombre indique exactement le rang de l'officier. Les princes du sang, tels que les frères et les oncles de l'empereur, en franchissant le seuil de leur palais, sont entourés d'une centaine de cavaliers ; pendant toute la durée du trajet, ces cavaliers ne conservent aucun ordre, mais veillent seulement à ce que le prince se trouve juste au milieu d'eux.

Les officiers chinois, qui, en général, ont les plus tristes montures du monde, cherchent à suppléer à la mauvaise mine de leurs chevaux par la richesse de la selle et de la bride. Mais, malgré les dorures, les houppes de soie, et les enjolivements de toute espèce dont le harnais

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

est couvert, il est digne du coursier, tant il est lourd et incommode.

Les postes, en Chine, ne sont pas desservies par des chevaux, mais par des porteurs. Il existe, sur toutes les routes de l'empire, de véritables relais de ces hommes robustes et infatigables. A chaque relais, le voyageur trouve un chef qui, suivant la rapidité avec laquelle il veut voyager, lui donne deux, quatre, six, douze, vingt-quatre porteurs. Le prix du transport est immédiatement payé au chef, qui remet en échange un cachet par porteur. Lorsque ceux-ci ont achevé leur traite, ils reçoivent à leur tour les cachets, qu'ils doivent représenter, sous peine d'être sévèrement punis.

Quel que soit le nombre de vos porteurs, si vous êtes simple particulier, deux seulement travailleront à la fois. Mais si vous en avez pris six, par exemple, comme ils pourront se relayer plus souvent, ce qu'ils feront sans s'arrêter, vous franchirez régulièrement 8 kilomètres par heure ¹.

p.236 Sur les routes principales, le gouvernement entretient des relais de chevaux pour le service des courriers chargés de dépêches ministérielles. Quand l'empereur daigne écrire de sa propre main à un vice-roi, la missive est roulée dans un tube de bambou peint en jaune et verni, et le tout est confié à un mandarin de premier ordre, qui, au moyen de cordons de soie, attache horizontalement le tube sur son dos, et le porte au destinataire. Il peut, dans ce cas, faire usage des chevaux du gouvernement ; le mandarin chargé d'une pareille mission reçoit le long de sa route des témoignages du plus profond respect ; chacun s'incline devant lui et se range pour lui faire place.

Quand, par goût ou par nécessité, un Chinois veut voyager avec économie, il prend passage à bord des jonques, qui sillonnent en tous sens les fleuves et les innombrables canaux de l'empire. Ces jonques partent à jour et à heure fixes, et sont ordinairement remorquées par

¹ Les particuliers, en Chine, ne peuvent en aucune circonstance avoir plus de deux porteurs ; les magistrats ordinaires en ont six, les vice-rois huit, l'empereur seize. (Davis.) Ceci ne doit s'entendre que du nombre des porteurs portant à *la fois*, car un chef de relais en donne aux voyageurs autant qu'ils en demandent, sans s'informer de leurs titres ou qualités.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

des haleurs de profession, embrigadés de la même manière que les porteurs de palanquins.

Les riches ont, pour leur usage personnel, des bateaux de voyage dont les aménagements sont parfaits. Ils contiennent un petit appartement complet, et offrent toutes les commodités désirables. Ce sont de véritables maisons flottantes, d'une propreté d'autant plus remarquable qu'elle contraste avec la saleté des habitations *solides*.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien les Européens d'aujourd'hui trouveraient ces modes de ^{p.237} transport d'une lenteur désespérante. Ils n'ont qu'un seul avantage sur nos diligences, nos bateaux à vapeur, et nos locomotives : avec les jonques et les palanquins, on est toujours certain d'arriver sain et sauf à sa destination.

Il y a fort peu de chevaux en Chine, et partant encore moins de voitures. Presque uniquement employées par les dames tartares, ces voitures à deux roues sont détestables ; lourdes, non suspendues, et n'ayant que des coussins pour sièges, il faut absolument s'y tenir les jambes allongées et se soulever sur les poignets pour amortir les cahots, chaque fois qu'un cri particulier du conducteur annonce la rencontre d'une ornière. Enfin ces malencontreux véhicules ne vont guère plus vite que le palanquin.

Le gouvernement fait continuellement preuve d'une grande sollicitude pour la sécurité et le bien-être des voyageurs. Il y a une foule de règlements qui imposent aux entrepreneurs de transports, soit par terre, soit par eau, des obligations dont nos polices devraient s'occuper un peu plus sérieusement. C'est quelque chose d'aller vite, mais ce n'est pas tout.

Dans un pays où l'autorité paternelle n'a presque point de limites, où les enfants appartiennent au père, où il peut les vendre, il est tout simple qu'il les marie comme il l'entend. En Chine, les parties contractantes sont, à parler rigoureusement, non pas les enfants, mais les pères des deux époux ; car ceux-ci, rarement consultés, ne sont

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

souvent prévenus que lorsque, d'après les lois chinoises, il n'est plus possible de rompre les engagements pris entre les familles.

Une coutume assez générale donnera une juste idée de la manière arbitraire dont deux pères agissent en cette ^{p.238} circonstance. Il arrive très fréquemment

« que deux amis, sans enfants encore, se promettent d'une manière solennelle d'unir par le mariage les enfants qui leur naîtront, s'ils sont de sexe différent. La solennité de cette promesse consiste à déchirer sa tunique et à s'en donner réciproquement la moitié ¹.

Ces engagements, quoique valides aux yeux de la loi, sont sévèrement blâmés par le livre des rites, qui en fait ressortir tous les inconvénients. Rien de plus sage, dit le P. Benoît, que les conseils répandus à ce sujet dans ce code. On y exhorte les pères et les mères à être plus attentifs à la sympathie, qui est le nœud de toutes les unions, qu'aux richesses et à l'opulence de ceux qu'ils choisissent pour bru ou pour gendre.

« Si vous prenez un homme riche, s'il n'est sage, il dissipera ses richesses. Si l'épouse que vous recherchez pour votre fils est d'une famille plus riche et plus distinguée que la vôtre, elle en sera aussi plus superbe, plus arrogante, plus indocile. Les parents qui sacrifient leurs filles à l'intérêt sont des barbares qui les vendent comme esclaves au plus offrant.

Ces citations suffisent pour prouver que, si les législateurs n'ont pas osé restreindre l'excessive latitude laissée au père de famille, de peur de porter atteinte au principe fondamental de la constitution sociale, ils ont néanmoins senti tous les dangers du droit exorbitant de marier ses enfants sans les consulter.

Les Chinois sont monogames, en ce sens que chaque homme ne peut épouser qu'une seule femme ; mais la loi autorise un mari à prendre chez lui autant de femmes que bon lui semble. Ces dernières

¹ Le P. Benoît, *Lettres*.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

sont de droit, sinon ^{p.239} toujours de fait, sous la dépendance de l'épouse légitime. Le plus étrange, c'est que les enfants de ces femmes ne leur accordent point le titre de mère. Par une fiction légale, leur véritable mère est l'épouse légitime, dont ils portent le deuil, et à laquelle ils doivent amour, obéissance et respect. Tous les enfants nés du père ont des droits égaux, qu'ils soient issus de la femme légitime ou non.

La réclusion dans laquelle les Chinois retiennent leurs femmes et leurs filles rend les mariages impossibles sans l'office d'*entremetteurs* et d'*entremetteuses*, qui exercent presque un emploi public. Leur intervention est réglée par des lois, et ces lois punissent très sévèrement la moindre irrégularité dans la négociation. Toute supercherie, toute fraude, toute substitution de personnes, toute alliance en temps prohibé, rend les entremetteurs passibles de peines qui peuvent aller jusqu'à la strangulation.

Mais, en dépit des plus sages règlements, les entremetteurs, gagnés à prix d'argent, louent quelquefois outre mesure les grâces et les mérites de la fiancée. Comme le futur la voit pour la première fois lorsqu'il ouvre la portière du palanquin qui l'amène chez lui, il ne lui reste d'autre ressource, s'il a été trompé par de faux rapports, que de renvoyer immédiatement à ses parents la demoiselle, et de congédier toute la noce. Cependant les aventures de ce genre sont assez rares, par la raison qu'en rompant ainsi son mariage, un Chinois perd à la fois et la somme d'argent qu'il a comptée au beau-père pour obtenir sa fille, et les présents qu'il a faits à cette dernière.

Une loi, attribuée à l'empereur Fo- Hi, et qui est encore exécutée dans toute sa rigueur, prohibe le mariage entre ^{p.240} les personnes portant le même nom ou parentes, fût-ce au vingtième degré. Cette prohibition entraîne la nullité des mariages conclus.

Le code des rites admet le divorce dans un assez grand nombre de cas. Les époux divorcés sont libres de convoler à de secondes noces, comme si la mort d'un des conjoints avait rendu l'autre libre.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Les Chinois ne peuvent se marier aussi longtemps qu'ils portent le deuil de leur père ou de leur mère. Comme ce deuil dure trois ans, si, pendant les préliminaires du mariage, l'un des futurs venait à perdre son père ou sa mère, l'autre se trouverait, par ce fait seul, dégagé de toutes les promesses faites. La loi interdit encore la célébration d'un mariage, lorsqu'un proche parent d'une des parties contractantes est emprisonné ou sous le coup d'une accusation.

« Quand deux familles sont convenues d'un mariage par le moyen des entremetteurs (nous citons le P. Lecomte), et que le contrat est signé, on commence les cérémonies, qui se réduisent à six chefs :

1° Convenir du mariage ;

2° Demander le nom de la fille, le jour, le mois, l'année de sa naissance ;

3° Consulter les devins sur le mariage futur, et en porter l'heureux augure aux parents de la fille ;

4° Offrir des étoffes de soie et d'autres présents ;

5° Proposer le jour des noces ;

6° Enfin aller au-devant de l'épouse, pour la conduire ensuite dans la maison de l'époux.

Toutes ces démarches, qui nous paraîtraient aussi simples que faciles, sont pour les Chinois de très grandes et de très importantes affaires. Elles durent pendant cinq jours dans les classes élevées de la société, où l'on se ^{p.241} pique de suivre à la lettre le cérémonial prescrit. Les ancêtres n'y sont point oubliés ; et, pour ne point fatiguer nos lecteurs de détails fastidieux, nous nous bornerons à transcrire un passage d'une lettre du P. Bourgeois, dans laquelle il rend compte de la manière dont on donne avis aux ancêtres du mariage projeté.

« On orne le temple domestique avec autant de magnificence qu'il est possible. Tous les membres qui composent la famille s'y rassemblent, les hommes à gauche, et les femmes à droite. Après avoir lavé leurs mains, ils découvrent les tablettes, sur lesquelles sont écrits les noms de leurs aïeux et

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

de leurs aïeules jusqu'à la quatrième génération. Ensuite ils évoquent leurs esprits. Le père de famille prend des parfums qui sont sur une table dressée en forme d'autel, et, fléchissant le genou, il les jette dans une urne pleine de charbons allumés ; alors toute l'assemblée se prosterne pour saluer les ancêtres. Après quoi le chef de famille lit un discours écrit en lettres d'or, par lequel il instruit les ancêtres du mariage qui a été concerté :

« L'an, etc., moi, votre petit-fils, voulant vous témoigner ma piété et ma vénération, je vous fais savoir que mon fils, n'ayant point de femme et étant en âge d'en prendre une, délibère avec ses parents sur son mariage futur avec la fille de N. Nous vous regrettons infiniment, et nous vous offrons ces parfums et ces vins afin que vous soyez informés de ce qui se passe dans votre famille. »

Quand le chef a lu son discours, il le brûle, et l'assemblée prend congé des aïeux en remettant le voile sur les tablettes.

Comme chez presque tous les peuples du monde, le jour des noces se passe en festins et en réjouissances.

Les Chinois attachent une extrême importance aux cérémonies funéraires. C'est un crime puni par la loi de ne pas observer les rites qui prescrivent de visiter à p.242 certaines époques les tombeaux de ses parents. Du reste, les Chinois sont si persuadés que la moindre négligence à ce sujet attirera sur eux les vengeances célestes, qu'ils s'acquittent en conscience des plus insignifiantes cérémonies.

Par une coïncidence assez étrange, la forme invariablement adoptée pour les tombeaux est celle de l'oméga grec Ω . Les cercueils sont de bois épais, soigneusement travaillés, et vernis. Le cadavre y est placé sur un lit de chaux vive. Dans un pays aussi peuplé que la Chine, cette précaution hygiénique, jointe à celle de disperser les sépultures sur les collines incultes, est peut-être une des principales causes d'un état sanitaire bien supérieur à celui de la plupart des provinces de l'Europe.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Quoique les Chinois brûlent de l'encens devant les tombeaux, et offrent aux morts des oblations et des sacrifices, il paraît qu'ils regardent ces cérémonies comme de simples témoignages de respect et de vénération. Tel a été du moins l'avis des RR. PP. de la Compagnie de Jésus, qui n'ont trouvé aucun inconvénient à ce que les Chinois convertis continuassent d'honorer leurs ancêtres selon les rites consacrés par des usages qui remontent à la plus haute antiquité.

Notre dernière citation du P. Bourgeois nous montre un père de famille sacrifiant dans la salle des ancêtres. Il n'est point de maison qui ne renferme une salle de ce genre. Le peuple, qui n'a souvent qu'une seule chambre, arrange dans un coin une espèce de petit autel, où il suspend les tablettes indiquant le nom et la profession de ses aïeux, et brûle de l'encens devant elles.

Rien n'égale le respect des Chinois pour cette partie de leur habitation, que des lampes allumées éclairent sans cesse. C'est là qu'ils se retirent pour prendre des p.243 résolutions importantes, pour chercher des consolations, si un événement malheureux vient à les frapper.

Il en résulte qu'en Chine le souvenir des défunts ne s'efface que très lentement. L'image d'un père, d'une mère, plane sans cesse sur la famille, et tout rappelle aux enfants les sages conseils et les exemples de vertu qui leur ont été légués, et qu'ils doivent à leur tour léguer à leur postérité. Le fils honore son père vivant comme il voit celui-ci honorer son père mort, et il est incontestable qu'il faut attribuer à la vivacité de ces traditions familiales la concorde et l'harmonie qui règnent dans les ménages chinois, ordinairement très nombreux.

Les enfants portent pendant trois années le deuil de leurs parents. Ils ne peuvent exercer aucune fonction publique aussi longtemps qu'il dure, et sont obligés de se démettre des charges qu'ils occupent. Ces règles ne souffrent aucune exception, et l'empereur lui-même, succédant à son père, reste pendant trois ans éloigné des affaires, laissant le soin du gouvernement à des régents nommés par lui ou même par son prédécesseur.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

La couleur blanche est celle adoptée pour le deuil ; le bonnet, la veste, le surtout, les bas, et même les bottes sont en toile écrue. Les autres accessoires, tels que la ceinture, sont également en chanvre à peine tordu.

Les Chinois, qui n'ont dans le cours de l'année que deux époques de réjouissance, le nouvel an et la fête des lanternes, semblent vouloir se dédommager amplement ces jours-là de la sévérité de leur calendrier.

Un mois avant la fin de l'année, chacun se prépare à fêter dignement celle qui va commencer. Les négociants arrêtent leurs comptes, les magistrats et les officiers publics s'efforcent, comme nous le disons en France, de ^{p.244} se mettre au pair en expédiant tout l'arriéré, les artisans travaillent jour et nuit pour se procurer quelque argent, et commettent même au besoin une foule de petits vols dont le nombre prend à cette époque un accroissement prodigieux.

Chacun, selon la somme dont il peut disposer, procède discrètement à ses emplettes ; car les Chinois, qui ont inventé tant de choses, ont probablement aussi inventé les surprises, qui ordinairement ne surprennent personne.

Enfin, au moment précis où le soleil commence sa nouvelle évolution, une cloche, qui ne sonne que la minute suprême de l'année, fait entendre de joyeux carillons. A ce signal (tout vrai Chinois l'attend debout et dans une anxiété fébrile), une foule immense, armée de fusées, de pétards, de boîtes d'artifices, se précipite dans les rues. C'est à qui brûlera plus de poudre et allumera les plus beaux feux de joie.

A ce vacarme, à cette confusion, dont il est impossible de se faire une idée, succèdent avec le jour des scènes d'un autre genre. Aussitôt que dans leurs maisons, lavées, nettoyées, parfumées, jonchées de fleurs, les chefs de famille ont exécuté devant les statuetstes des dieux domestiques toutes les cérémonies prescrites, ils se rendent dans les temples, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, pour ne rentrer chez eux qu'après avoir rendu les visites obligatoires. Comme chacun a revêtu ses plus pompeux habits, il n'est point, pour un

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Européen, de spectacle plus étrange et plus curieux à la fois que cette foule bigarrée des plus éclatantes couleurs, qui s'incline, se prosterne, s'agenouille, et se livre au milieu de la rue à toutes les évolutions éminemment grotesques de la courtoisie chinoise.

Aux visites de cérémonie succèdent les visites ^{p.245} d'amitié. Celles-ci sont toujours accompagnées de cadeaux. Ces cadeaux se composent d'objets de fantaisie et d'agrément, tels que petits meubles délicatement travaillés, fleurs artificielles, laques, bonbons, raretés.

Presque toutes les cartes de visite portent pour emblème les trois principales félicités chinoises, savoir : un héritier, un emploi public, et une longue vie, que l'on représente traditionnellement en Chine par un enfant) un mandarin, et une cigogne. Ces cartes sont d'une dimension formidable, comme celles dont nous avons déjà parlé.

Il est de bon goût de ne pas accepter la totalité des cadeaux qu'un parent ou qu'un ami vous adresse. Sur le catalogue qui accompagne les objets, le destinataire ajoute de sa main une note indiquant ceux qu'il accepte ou refuse. La haute valeur d'un vase ou d'un bijou sert toujours de prétexte à ce refus, sur lequel l'envoyeur compte parfois, dit-on.

Ces réjouissances se prolongent plus ou moins longtemps, selon la position des personnes. Les ouvriers qui vivent au jour le jour de leur travail, se remettent forcément les premiers à la besogne ; mais pour les gens aisés, ils ne reprennent leurs occupations qu'au bout de dix jours, et passent tout ce temps en festins, en visites, en divertissements.

La fête des lanternes se célèbre le jour de la première pleine lune de chaque nouvelle année. Comme ce soir-là le plus pauvre artisan se procure un falot, il s'ensuit qu'au coucher du soleil une innombrable quantité de lanternes s'allument de tous côtés. C'est la plus brillante et la plus complète illumination que l'on puisse imaginer. Il y a des lanternes de toutes les formes, de toutes les espèces, en papier, en bois, en corne, en soie, en verre, ^{p.246} en nacre ; de grandes comme une chambre, de petites comme une orange. Quelques-unes valent plus

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

de deux mille écus, selon le témoignage des PP. Lecomte et Attiret ¹. Les fenêtres, les toits, les colonnes des maisons, en sont surchargés. Au milieu des places on en dispose de véritables faisceaux, de manière à représenter des figures fantastiques ou naturelles.

De grands cerfs-volants portent quelques-unes de ces lanternes jusqu'au milieu des airs, où l'on voit briller parmi les astres de la nuit des soleils, des lunes, et des étoiles de toutes couleurs.

Dans les palais et les jardins de l'empereur il n'y a point de salle, de galerie, de pavillon, de pont et presque d'arbre qui n'ait sa lanterne ;

« il y en a sur tous les canaux, sur tous les bassins, en façon de petites barques, que les eaux amènent et ramènent ; elles sont toutes d'un ouvrage fin et délicat, en figures de poissons, d'oiseaux, de vases, de fruits, de fleurs, de jonques... Rien n'est comparable à ce spectacle ².

Outre les lanternes et les feux de joie, les Chinois, qui raffolent de feux d'artifices, se cotisent pour en tirer au moins un sur chaque place publique.

Les pièces les plus curieuses de ces feux sont celles figurant des arbres entiers couverts de feuilles, de fleurs et de fruits. Les premiers missionnaires, qui ne connaissaient point encore les procédés employés, regardèrent ces représentations comme des chefs-d'œuvre de l'art pyrotechnique ; rien de plus simple cependant. Les artificiers chinois possèdent une gomme excessivement ^{p.247} inflammable, et avec laquelle ils produisent à volonté des feux de toutes couleurs, d'un éclat et d'une douceur extraordinaires. Lorsqu'ils veulent, par exemple, représenter un arbre, ils enduisent toutes les parties d'un arbre naturel d'une couche de gomme préparée de manière à ce qu'en brûlant, les couleurs de la flamme correspondent à la couleur des parties enduites. L'arbre entier s'enflamme donc à la fois, et se dessine en traits de feu sur l'horizon.

¹ Il y a tel seigneur qui retranche toute l'année quelque chose de sa table, de ses habits, de ses équipages, pour être magnifique en lanternes. (Le P. Lecomte.)

² Le P. Attiret.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Au moyen de cette gomme, qui se consume très lentement, les Chinois, dans leurs illuminations, représentent non seulement des arbres, mais des hommes, des chevaux, des palais, des vaisseaux. Si, pour celui qui ne connaît pas le secret, ce genre de spectacle a quelque chose de merveilleux, l'homme mieux instruit n'en admire pas moins l'effet obtenu. Il est impossible de donner à des matières embrasées une forme plus nette et plus arrêtée.

Puisque nous parlons ici des fêtes des Chinois, nous dirons un mot de leurs amusements.

Quoique le jeu soit très sévèrement prohibé dans le Céleste-Empire, les Chinois jouent aux cartes. Ces cartes diffèrent essentiellement des nôtres, mais l'usage que l'on en fait est le même. Elles ont été introduites en Chine par les Tartares, joueurs forcenés s'il en fut. Les Chinois y ont pris goût, et aujourd'hui il n'est pas rare de voir un de ces derniers perdre successivement en une seule séance son argent, ses meubles, sa maison, sa femme, et ses enfants.

Sans compter les représentations dramatiques qui servent ordinairement d'intermèdes à tous les repas de cérémonie, les Chinois ont des théâtres publics. Mais ces théâtres, pauvres et mesquins, ne peuvent sous aucun ^{p.248} rapport être comparés à ceux des grandes villes de l'Europe. L'intérieur des grandes baraques qui s'élèvent sur nos places pendant la durée des foires peut donner une idée d'une salle de spectacle chinoise. Les décorations sont d'une simplicité extrême. Pour représenter un palais, un *régisseur* chinois plante à l'endroit voulu un écriteau portant cette naïve légende :

« Figurez-vous qu'il y a ici un château, dont les murailles sont garnies de soldats et hérissées de machines de guerre, etc.

En Chine, comme autrefois à Athènes et à Rome, les femmes sont complètement exclues de la scène, et leurs rôles confiés à des jeunes gens.

A part le jeu et le spectacle, les amusements des Chinois sont en

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

général des plus puérils, ce qui a droit de surprendre chez un peuple qui vise autant à la gravité. Ainsi la passion des cerfs-volants est générale ; enfants, vieillards, hommes d'un âge mûr, tout le monde s'en mêle et s'efforce de surpasser ses *rivaux* dans la construction de ces jouets de prédilection. Du reste, ils les font dans la perfection ; sans parler de la hauteur vraiment prodigieuse à laquelle ils savent les élever, ils excellent à leur donner toutes sortes de formes. Ce sont des oiseaux, des génies, des moulins, des navires, qu'ils promènent dans les airs au bout d'un fil.

Le P. de Mailla raconte que pendant la première année de son séjour à Pe-King il fut un jour très surpris de voir planer au-dessus de son jardin un oiseau d'une taille gigantesque. A l'aide d'une lunette il examina longtemps l'étrange volatile, dont le mouvement des ailes et de la queue imitait à s'y méprendre le vol des milans. L'idée d'un cerf-volant ne lui vint nullement à l'esprit ; mais en calculant, d'après la distance présumée, l'immense envergure de l'animal, il ne pouvait en croire ses yeux. ^{p.249} Sa perplexité dura d'autant plus longtemps, que plusieurs Chinois présents s'amuserent à prolonger son embarras par des explications moitié sérieuses, moitié plaisantes. Le P. de Mailla avoue que l'illusion avait été si complète, qu'il fallut pour le convaincre lui apporter l'oiseau de soie et de bambou.

Il n'est pas rare en Chine de rencontrer, dans les promenades et les jardins, des hommes d'un âge mûr *jouant* avec un oiseau attaché au bout d'un fil et dressé à venir se percher à l'appel de son maître sur une espèce de petite béquille ; d'autres s'amuse avec des bateaux de papier. Ce mélange de gravité et d'enfantillage est peut-être un des traits les plus distinctifs du caractère chinois. Plus on étudie les lois, les mœurs et la littérature de ce peuple, dont aucun frottement étranger n'a encore altéré le type primitif, plus on retrouve cet inexplicable mélange, qui seul peut expliquer certaines parties de l'organisation politique et sociale du pays.

Résumons en quelques mots ce que nous avons dit dans nos précédents chapitres du gouvernement, des lois, et des habitudes du peuple chinois.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Le gouvernement est monarchique pur ; mais les lois fondamentales et une foule d'institutions franchement libérales (mot inconnu dans le Céleste-Empire), sans entraver l'action du pouvoir pour opérer le bien, imposent un frein salutaire à l'empereur qui, dans l'intérêt de ses passions, voudrait mésuser de son omnipotence.

En Chine, tous les grades, sans exception, depuis le simple employé jusqu'au vice-roi, se confèrent publiquement après des concours spéciaux. Il en résulte qu'un homme éminent, si modeste et si peu intrigant qu'il soit, est certain de parvenir, et qu'on ne voit pas aussi fréquemment qu'ailleurs d'ambitieuses médiocrités étaler ^{p.250} leur impuissance dans les plus hautes fonctions de l'État.

Si les magistrats jouissent en Chine de grands privilèges, d'un autre côté leur responsabilité est immense. Ils répondent à l'empereur de la moralité et du bien-être des populations qui leur sont confiées. Toute négligence, toute imprudence, toute malversation, est sévèrement punie. On leur fait un crime de ne pas savoir prévenir par la sagesse de leur administration les mécontentements et les révoltes. Enfin, pour qu'aucune place ne soit une sinécure, à des époques fixées les fonctionnaires subissent de nouveaux examens, dont il faut sortir honorablement, sous peine de destitution.

Au premier abord on se sent tenté de reprocher aux Chinois leur politesse, tant soit peu grimacière, leur aversion pour les étrangers, la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes.

Mais, en réfléchissant que cette politesse rend essentiellement pacifiques toutes les relations entre concitoyens et prévient les querelles, les rixes, les mots grossiers, on pardonne volontiers le ridicule attaché au moyen en faveur du résultat.

Le mépris des étrangers et la bonne opinion d'eux-mêmes, sentiments blâmables au fond, ont toutefois préservé les Chinois de cette manie d'imitation qui travaille les sociétés modernes. N'est-il pas permis d'être glorieux et content de son gouvernement et de ses usages, quand pendant quarante siècles ils ont suffi au bonheur d'une

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

population innombrable, dont un écrivain chinois exprimait récemment le sentiment national dans les lignes suivantes :

« Que je me félicite d'être né en Chine ! Je pense constamment à ce qu'aurait été mon sort si j'avais reçu le jour au delà de la mer !... où les hommes ne connaissent ^{p.251} ni les maximes de nos anciens monarques, ni les doux liens domestiques. Alors, quoique né de la race des humains, je serais semblable à une bête brute. Oh ! que je suis donc heureux d'être né en Chine ! En vérité, la félicité la plus grande est mon partage.

En comparant ce fragment d'un livre entièrement écrit sur ce ton avec les doléances de la presse anglaise et française, on regretterait presque à son tour de n'être pas né en Chine.

@

IV

Agriculture, règne végétal, règne animal

@

p.252 Quand Marco Polo visita la Chine, et lorsque les missionnaires y pénétrèrent plus tard, ils furent également saisis d'un profond étonnement à la vue des immenses campagnes admirablement cultivées qui se déroulèrent de tous côtés devant leurs yeux. Jamais pareil spectacle ne s'était offert ni à leurs regards, ni à leur imagination.

Étonnement bien naturel ! ces voyageurs venaient d'Europe, où l'agriculture, encore dans l'enfance, languissait entre les mains de paysans pauvres, ignorants, suivant aveuglément les plus détestables routines ; et ils se voyaient sans transition au milieu d'un vaste empire, dont aucune parcelle de terre n'était en friche, dont les plus mauvais sols et jusqu'aux flancs escarpés des montagnes avaient été fécondés par un travail séculaire ; dans un empire enfin où, grâce à des procédés intelligents, les plus riches moissons, se succédant sans interruption, nourrissaient la population la plus agglomérée du globe.

p.253 Les premiers récits des missionnaires, empreints, il est vrai, d'un vif sentiment d'admiration, furent d'abord taxés d'exagération ; mais depuis on a reconnu qu'à part quelques erreurs de détails, erreurs rectifiées souvent dans une lettre suivante, les renseignements fournis par la correspondance des missionnaires sont d'une grande exactitude.

Malgré l'impulsion vigoureuse donnée depuis un demi-siècle à l'agriculture française, il nous paraît positif que les cultivateurs chinois étaient, avant l'ère chrétienne, généralement beaucoup plus avancés que nos cultivateurs ne le sont aujourd'hui. Les Anglais, qui, systématiquement et dans un but assez facile à comprendre, cherchent en toute occasion à rabaisser les Chinois, sont forcés à ce sujet d'avouer que les agronomes les plus distingués du Royaume-Uni cherchent encore la solution de problèmes agricoles depuis longtemps

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

résolus en Chine. Ils reconnaissent que l'agriculture chinoise est à la fois la plus simple, la plus féconde et la plus économique ; enfin, que l'exploitation anglaise, d'une étendue de terre donnée, ne nourrirait pas autant de personnes que l'exploitation chinoise.

Les bornes et la nature de cet ouvrage ne nous permettent point de faire une longue excursion dans le domaine de l'agriculture. Nous exposerons sommairement la constitution agricole du pays, et citerons ceux des procédés qui s'éloignent le plus de notre mode d'exploitation.

En Chine, les fermes sont en général très petites, et chaque famille, soit tenancière, soit propriétaire, ne fait valoir que la portion de terre qu'elle peut cultiver elle-même sans le secours de journaliers.

Ce système, excellent dans un pays très peuplé (nous en avons de nombreux exemples en France), fait ^{p.254} naturellement éclore des méthodes simples, expéditives, économiques. Chacun travaillant pour soi travaille avec ardeur, avec soin, comme ne travaillent presque jamais des salariés. Ceux-ci, en effet, n'ayant aucun intérêt direct à la réussite de la plantation ou de l'ensemencement confié à leurs soins, ne cherchent ordinairement qu'à gagner leur journée le plus commodément possible.

D'un autre côté, les Chinois, patients, adroits, industriels, ont successivement découvert une foule d'outils et de mécaniques pour s'aider dans les plus rudes travaux, de toutes les forces naturelles à leur portée. Partout dans les campagnes il existe une multitude d'appareils ordinairement construits en bambou, et dont l'utilité et la simplicité sont également admirables.

Ces mécanismes ont habituellement pour moteurs, soit une chute d'eau artificielle, soit la force d'un courant, soit celle du vent, soit encore l'élasticité d'un arc très puissant et fortement tendu ¹. Il n'est point de paysan qui ne possède quelque engin de sa façon soit pour l'irrigation de ses terres, soit pour moudre son riz, extraire son huile et son sucre, et

¹ Les Chinois installent sur toutes leurs voitures à bras un mât et une voile, et profitent d'un vent favorable pour transporter presque sans fatigue de très lourds fardeaux.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

préparer son coton. Les roues à irrigation, de sept à dix mètres de diamètre, et qui par conséquent élèvent jusqu'à dix mètres une prise d'eau courante, ont paru à sir G. Staunton, attaché à l'ambassade anglaise de lord Macartney, des chefs-d'œuvre de simplicité. Ces roues, d'après l'estimation de ce savant, déversent l'énorme masse de trois cents tonnes de liquide dans l'espace de vingt-quatre heures.

Voici la description que donne sir Staunton de ces ^{p.255} roues hydrauliques :

« Ce sont deux immenses cerceaux, de diamètre inégal. La roue est par conséquent double, et unie à l'axe par dix-huit perches fixées obliquement (comme les rayons des roues de voitures) près de chaque côté de l'axe, et se traversant l'une l'autre à environ deux tiers de leur longueur. Elles sont renforcées par un cercle concentrique et attachées ensuite aux cerceaux. Entre les cerceaux et les traverses des perches est un treillis d'osier, servant de palette, et qui, recevant l'action du courant, fait tourner tout l'appareil.

Seize ou vingt bambous creux, fermés à une extrémité, sont attachés à ces cerceaux, servent de seaux, et se déchargent, en arrivant au sommet de la roue, dans un vaste conduit placé pour recevoir l'eau.

Ces roues, d'une grande solidité, ne contiennent pas une parcelle de fer. Excepté les tuteurs, qui sont en bois dur, tout le reste de l'appareil est en bambou.

Quand le champ à irriguer n'est pas à proximité d'une eau courante, mais d'un lac ou d'un réservoir artificiel, les Chinois emploient une pompe à chaîne, qu'ils mettent en mouvement au moyen de pédales fixées à un arbre tournant circulairement et sur lesquelles deux ou trois hommes se placent, quittant l'une à mesure qu'elle se dérobe sous eux, et posant le pied sur celle qui se présente.

Les moteurs animés, tels que chevaux, buffles et dromadaires, sont très rarement employés par les cultivateurs chinois, et c'est un des

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

caractères les plus distinctifs de leur agriculture de ne point entretenir d'animaux domestiques ; le cochon seul fait exception à cette règle. La plupart des paysans ne possèdent ni vache, ni cheval, ni moutons, ni volaille.

L'élève du bétail est une industrie spéciale reléguée ^{p.256} dans les cantons offrant des pacages non cultivables. Un fermier interrogé à ce sujet répondit qu'il ne comprenait pas pourquoi il ferait manger son bien par des animaux dont, avec son intelligence et ses bras, il pouvait facilement se passer.

Les Chinois remplacent le fumier que nos cultivateurs tirent de leurs étables par des composts ¹. Dans de grandes citernes ils enfouissent tous les débris végétaux qu'ils peuvent se procurer, et y ajoutent les produits des latrines et une certaine quantité de chaux pour hâter la décomposition des matières. Ces engrais, recueillis et conservés avec un soin extrême, suffisent pour entretenir en bon état une terre souvent et profondément remuée.

Les os, les cheveux, les résidus des fabriques de soie et de laine, sont également recherchés à cause de leurs principes fertilisants ; et, pour donner un échantillon des idées économiques du peuple chinois, nous dirons que les barbiers conservent précieusement les cheveux et la barbe de leurs pratiques après les avoir rasées. Ce singulier produit a une valeur commerciale, un cours, et se paye assez cher ².

Il est indubitable que si les Chinois possédaient et employaient, proportion gardée, autant de gros animaux domestiques que nous, leur territoire ne suffirait pas à l'alimentation de ses habitants. Des calculs rigoureusement établis démontrent que la quantité de terre nécessaire pour produire la masse de nourriture consommée par un cheval pendant une année, peut assurer l'existence d'une famille composée de dix individus.

¹ On donne ce nom à tous les fumiers artificiels.

² Les expériences récentes faites empiriquement dans nos fermes-modèles et les analyses de M. Payen confirment l'excellence des cheveux comme engrais. Il est très remarquable que notre science donne presque toujours raison aux vieux procédés chinois.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

p.257 De tout temps cette vérité a frappé les Chinois ; de là probablement l'usage des porteurs, des portefaix, des haleurs de bateaux. Nous avons parlé des premiers ; quant aux seconds, leur adresse et leur force sont incroyables ¹ ; ils savent si bien diviser le poids d'une charge à l'aide de longs bâtons flexibles, et agir avec tant d'ensemble dans le déploiement de leur puissance musculaire, qu'ils enlèvent et transportent avec facilité des fardeaux que l'on n'ébranle chez nous qu'à l'aide de chevaux et de voitures.

Les haleurs traînent les bateaux sur les canaux et les fleuves. Ils sont embrigadés comme les porteurs de palanquin, et tout est prévu par des règlements pour que le service des transports par eau s'effectue avec promptitude et régularité.

Dans quelques provinces montagneuses, de simples particuliers, secondés par le gouvernement, ont, à l'aide de murs de terrassement et de plates-formes superposées, donné à certaines montagnes l'aspect d'un gigantesque escalier, dont chaque marche est un champ fertile ; ailleurs, les habitants de districts à peu près stériles ont transporté sur les surfaces rocheuses les terres provenant du creusement des étangs nécessaires à l'irrigation. Grâce à ce procédé héroïque, des bourgs entiers tirent leur subsistance de contrées où quelques herbes sauvages poussaient à peine sur des rocs, avant que la main de l'homme ne les eût enfouis sous une épaisse couche de terre végétale.

p.258 De tels travaux, et bien d'autres encore, entrepris par un peuple qui ignore nos sciences et nos superbes théories d'économie politique, sont bien capables de nous humilier un peu, en songeant surtout que la moitié des populations industrielles des cités de l'Europe vit plus misérablement que le plus pauvre Chinois. N'est-ce pas parce qu'en France les trois quarts des bras que réclame l'agriculture quittent

¹ « J'admirai en ce lieu la force d'un Chinois. J'avais deux caisses de livres qui pesaient plus de trois cents livres (poids de France). Mon muletier avait fait de grandes difficultés pour les recevoir, disant qu'elles étaient trop pesantes, et que son mulet ne pourrait pas les porter pendant un si long voyage. Le batelier vint, les prit, les chargea toutes deux sur ses épaules et les porta dans sa barque avec l'attirail qui servait à les lier. » (Lettres du P. Fontaney.) — Nous citons ce fait entre cent autres.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

la bêche et la charrue pour l'industrie, et concourent à créer ces produits manufacturiers dont la masse dépassera bientôt la somme des besoins, tandis qu'en Chine l'agriculture, honorée par tous, encouragée par le gouvernement, dont le chef, dans une cérémonie imposante, trace lui-même un sillon, se développe en même temps que la nation s'accroît ; tandis qu'en Chine toutes les forces vives du pays s'attaquent à la terre, cette mère commune, et trouvent dans son sein inépuisable l'abondance et le bien-être.

Cependant, il faut l'avouer, la position isolée de l'empire chinois l'expose souvent à d'épouvantables famines. Par système, le gouvernement a brisé ou empêché de se former tous les liens qui unissent un peuple avec les peuples voisins. Il en résulte que si, par suite d'intempéries, les récoltes viennent à manquer en Chine, la misère y devient tout à coup extrême, parce que aucun pays limitrophe n'y verse son superflu. Dans ces cas désespérés, l'empereur, il est vrai, autorise l'importation du riz étranger ; mais comme les relations commerciales ne se forment pas du jour au lendemain, rarement cet appel produit une amélioration notable dans la situation du pays, et les quantités de riz importées restent complètement au-dessous des besoins.

Quoique les Chinois cultivent la plupart de nos ^{p.259} céréales, le riz est pour eux ce que le blé est pour nous. Il forme la base de l'alimentation.

Cette plante, comme on sait, ne peut se développer, qu'autant qu'elle végète dans un terrain inondé ; l'irrigation est donc d'une nécessité absolue.

Les procédés chinois pour la culture du riz se rapprochent sur beaucoup de points de la culture de l'Inde et de l'Amérique. Cependant ils offrent une particularité trop remarquable pour que nous ne la mentionnions pas. Partout ailleurs on ensemeince un champ destiné à une récolte de riz ; on sème en place, pour nous servir de l'expression consacrée. Cette méthode, il faut l'avouer, semble au premier abord la seule praticable, la seule possible. Les Chinois, au lieu de semer en

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

place, sèment le riz en pépinière, et, lorsque les jeunes plants ont pris un certain développement, ils les repiquent les uns après les autres dans le champ où ces plants doivent fructifier.

Malgré l'effrayante main-d'œuvre que ce repiquage entraîne, les cultivateurs chinois trouvent que, tout bien calculé, la beauté de la récolte obtenue par ce procédé compense les frais et dédommage amplement de ce surcroît de travail.

Deux arbres, le thé ¹ et le mûrier, jouent en Chine un rôle trop important pour que nous ne leur consacrons pas quelques pages.

Il y a deux espèces de thé, le thé noir et le thé vert. L'un et l'autre sont de jolis arbrisseaux d'un mètre cinquante centimètres à deux mètres de hauteur. Les botanistes les rangent dans la famille des orangers. Les ^{p.260} feuilles du thé noir sont ovales, dentées et persistantes. A une époque de l'année, cet arbuste se couvre de fleurs blanches, auxquelles succèdent des fruits verdâtres, non mangeables ².

Les feuilles du thé vert sont plus petites, plus vertes et plus roides. La fleur, de moindre dimension, est en tout semblable à celle du thé noir. La province de Tché-Kiang produit le meilleur thé vert, et celle de Fo-Kien, le thé noir le plus estimé.

Le thé n'aime pas les pays plats, et ne prospère que sur le penchant des collines et même des montagnes exposées au sud-est. Un sol maigre mais profond lui est très favorable. La culture du thé est excessivement simple ; elle consiste en binages et en arrosements. Le mode de multiplication le plus usité est le marcottage.

On fait indifféremment du thé noir et du thé vert avec les deux arbrisseaux dont nous venons de parler, c'est-à-dire du thé vert avec

¹ Les Chinois ne disent pas *thé*, mais *tcha*. *Thé*, dit le P. Lecomte, est un méchant mot patois de la province du Fou-Kien. Les gens comme il faut ne l'emploient jamais.

² Il est très probable que le thé croîtrait dans les parties les plus méridionales de la France, la température de plusieurs de nos départements se rapprochant singulièrement, en moyenne, de la température des provinces de la Chine renommées pour la qualité de leur thé. On parle depuis quelque temps, dans le monde horticole, de tentatives sérieuses pour acclimater chez nous cet arbuste.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

l'arbuste à thé noir, et *vice versa*. Tout dépend des procédés de préparation.

Aucune denrée peut-être n'arrive en Europe aussi falsifiée ou du moins aussi dénaturée que le thé ; mais on aurait grand tort de rejeter tout l'odieux de ces fraudes sur les Chinois seuls. Forcés de se conformer aux exigences des négociants étrangers, qui veulent avoir à bon marché des thés ayant l'apparence de thés supérieurs, les fabricants chinois ont recours à la sophistication pour arriver à ce résultat.

Il y a une douzaine d'espèces de thés préparés. La ^{p.261} finesse des feuilles, les soins qui ont présidé à leur cueillette, à leur triage, à leur disséction, déterminent en grande partie la valeur et la qualité du thé.

Il entre tous les ans dans le commerce une énorme quantité de thés avariés ou falsifiés avec des matières souvent inoffensives, mais quelquefois nuisibles à la santé. Il y a notamment dans les environs de Canton de véritables fabriques exclusivement occupées à donner à des feuilles de thé noir fortement endommagées par l'humidité la couleur des thés verts. Le prussiate de fer (bleu de Prusse) sert à consommer cette infâme sophistication.

Le thé vert redoute excessivement l'humidité. En cessant d'être sec, il entre immédiatement en fermentation ; cette fermentation détruit son arôme, et finit par le gâter tout à fait. Ceci explique pourquoi l'on trouve si difficilement de bon thé en Europe. La longueur de la traversée et l'humidité, dont il est presque impossible de préserver un bâtiment, influent toujours plus ou moins sur la cargaison. Malgré les plus grandes précautions, il peut se faire que des thés, partis irréprochables de Chine, arrivent en France gravement endommagés ; mais ceux-là du moins ne contiennent point de bleu de Prusse.

Nous avons déjà vu que la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie remontaient en Chine à la plus haute antiquité. Aujourd'hui les hommes spéciaux reconnaissent que, malgré ses progrès récents en France et en Italie, l'industrie séricicole n'obtient que des résultats bien inférieurs à ceux qu'obtiennent couramment les Chinois.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

M. Stanislas Julien, professeur au Collège de France, a traduit en 1837 un ouvrage composé par ordre de l'empereur pour servir de guide à ceux de ses sujets qui ^{p.262} s'occupent de l'éducation des vers à soie. Ce livre est un résumé des principaux traités sur la matière.

La traduction de M. Stanislas Julien, entreprise sous les auspices du gouvernement et imprimée à l'Imprimerie royale, est venue prouver aux esprits les plus prévenus toute la supériorité des éducateurs chinois. Nous y avons vu avec étonnement que les améliorations les plus réelles et les plus récentes, introduites dans les magnaneries de France et d'Italie, étaient depuis des siècles adoptées en Chine. La France possède aujourd'hui à peu près toutes les variétés de mûriers cultivées dans le Céleste-Empire. Mais nous sommes moins heureux pour les races de vers à soie : la plupart des œufs qui ont été récemment expédiés de Canton et de Macao, par les soins de M. Hébert, envoyé exprès en Chine avec une mission officielle, ne sont pas éclos, ou ont donné des vers inférieurs aux vers des races connues et acclimatées en Europe.

La Chine, outre les céréales, produit abondamment la plus grande partie des arbres, des fruits et des légumes répandus sur la surface du globe.

Les montagnes sont couvertes de pins, de frênes, de mélèzes, d'ormeaux, et de cèdres ¹. Toute la famille des palmiers végète dans les provinces méridionales.

Si le chêne manque aux Chinois, ils ont pour le remplacer *le bois de fer*, dont la dureté est excessive, et le bambou, le plus commun et le plus utile de tous les grands végétaux qui croissent en Chine. Le bambou, en effet, sert aux usages les plus divers ; il se façonne en tables, en lits, en chaises, en éventails ; on en fait des roues hydrauliques, des flèches, des voiles de navire, des canaux pour conduire les eaux d'un point à un autre, etc., etc.

^{p.263} Parmi les fruits les plus remarquables par leur saveur et leur

¹ Le cèdre est l'arbre des tombeaux.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

parfum, il faut ranger les oranges ¹, les goyaves, les melons, les manges, et les li-tchi.

« La mangle, dit un voyageur, ravit par son odeur ; sa chair est jaune, et pleine d'un suc si acide que les taches qu'il fait sont ineffaçables. Le li-tchi est de la grosseur d'une noix ; le noyau, long et gros, paraît couvert d'une chair molle, pleine d'eau, et si agréable au goût que je ne connais aucun fruit qui en approche.

La canne à sucre réussit si bien dans les provinces méridionales, que jusque vers la fin du dix-huitième siècle le sucre candi n'y valait, au détail, que vingt centimes le demi-kilogramme.

Les Chinois récoltent deux espèces de cire, celle provenant des abeilles, et celle récoltée sur un arbuste.

Le P. Chauseaume nous fournit sur cette dernière des détails d'autant plus intéressants qu'ils sont le fruit de ses expériences...

« Non seulement ces arbustes, dit-il, ne portent point la cire en question sans être mise en œuvre par une espèce de petits insectes, mais ces insectes ne se trouvent pas d'eux-mêmes sur les arbres ; il faut les y appliquer. Rien au reste de plus facile et de plus tôt fait. Au commencement de l'hiver, sur les arbres qui ont porté de la cire, on voit naître de petites tumeurs qui vont toujours en croissant jusqu'à ce qu'elles aient la grosseur d'une petite noisette. Ce sont autant de nids remplis d'œufs ; on fait des paquets de paille ; sur chaque paquet on met six à huit nids, et l'on attache ces paquets ^{p.264} aux branches inclinées, préférant celles qui sont de la grosseur du doigt, et dont l'écorce est vive et peu ridée. Si l'arbrisseau est haut de cinq pieds, il peut supporter deux ou trois paquets. Vers le milieu d'avril, les arbres que j'avais ainsi chargés commencèrent à se couvrir de

¹ L'oranger est originaire de Chine. En 1500 il n'existait encore qu'un seul pied d'oranger en France. Cet oranger, semé en pot en Espagne, après avoir successivement décoré les serres de Chantilly et de Fontainebleau, a été transporté dans l'orangerie de Versailles, où les curieux l'admirent encore aujourd'hui. Il est âgé de trois siècles au moins ; l'on prétend même qu'il a été semé en 1425 à Pampelune, ce qui lui donnerait 419 ans.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

feuilles. Le 23 mai suivant, les fleurs d'un de ces arbres bien exposé au soleil s'ouvrirent. Le 30 mai, les œufs appliqués commencèrent à éclore ; les insectes qui en sortirent se mirent aussitôt à courir le long des branches. Ils finirent par se coller contre les feuilles et y pratiquer une espèce d'enfoncement où ils se blottirent. Le 17 juin, la cire commença à se déclarer sur l'arbre le mieux exposé. C'étaient des filaments d'une laine très fine qui s'élevait autour des insectes... Peu à peu la cire s'élève en duvet, qui s'épaissit de plus en plus pendant les chaleurs de l'été, et qui couvre de tous côtés les insectes, les défendant à la fois du froid, du chaud, de la pluie, des fourmis... En septembre on détache la cire et on la purifie de la manière suivante : on met dans de l'eau bouillante un vase plein de riz à moitié cuit et très épais. Dans ce riz on enfonce une calotte de porcelaine, l'ouverture en haut ; et dans cette calotte on place une autre calotte également en porcelaine, plus petite et renversée. Sur le sommet convexe de cette petite calotte on place une certaine quantité de cire brute, qui se fond lentement et coule parfaitement pure dans la calotte inférieure, laissant toute sa crasse sur les parois de la calotte où elle a été d'abord déposée... Cette cire est très blanche, luisante, et a de la transparence jusqu'à l'épaisseur d'un pouce.

Les Chinois emploient également pour leur éclairage une espèce de suif végétal dont ils font des chandelles.

L'arbre qui le produit est de la taille de nos cerisiers ; ^{p.265} ses branches sont noueuses et tourmentées, son feuillage touffu et d'un rouge éclatant ; le fruit, comme la châtaigne, est renfermé dans une enveloppe qui crève et s'ouvre à l'époque de la maturité, et laisse à découvert trois petits corps blancs et sphéroïdes, de la grosseur d'une noisette.

« Toutes les branches sont surchargées et couvertes de ces fruits, et ce mélange de rouge et de blanc fait à la vue le plus bel

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

effet du monde. La campagne où ces arbres sont ordinairement plantés en échiquier paraît de loin un immense parterre ¹.

Ces fruits ont l'odeur, l'aspect, et la consistance du suif. Les Chinois les font fondre, et, sans se donner la peine de purifier la matière grasse obtenue aussi facilement, en fabriquent des chandelles, qui vaudraient les nôtres si elles étaient pourvues de mèches de coton ; mais, au lieu de coton, les Chinois se servent d'une baguette de bois sec et léger, entourée d'une légère couche de moelle de sureau ou de jonc.

« Ce bois qu'on allume, non seulement diminue l'éclat de la flamme, mais augmente la fumée et la mauvaise odeur ².

L'arbre à poivre, de la grosseur de nos noyers dont il affecte le port, se couvre, vers le mois de juin, d'une espèce de petite cerise de couleur grisâtre, qui ne tarde pas à s'ouvrir et à laisser voir un noyau noir comme du jais. C'est l'époque de la cueillette. L'odeur que répandent ces fruits est si âcre et si forte,

« qu'on ne peut, sans s'incommoder, demeurer longtemps dans l'arbre, et que les hommes chargés de la récolte sont obligés de se relayer fréquemment ³.

Aussitôt après la cueillette on étend au soleil ces espèces de cerises, dont le noyau achève ainsi de se détacher. Ce ^{p.266} noyau possède des propriétés tellement âpres et caustiques, qu'il est impossible de s'en servir, même comme de condiment. La pulpe seule, après avoir été complètement desséchée et pilée, remplace le poivre dans les ragoûts et les sauces.

Les Chinois, qui, comme nous l'avons vu, attachent une médiocre importance aux animaux domestiques, ne paraissent pas avoir sérieusement songé à améliorer leurs races. Les buffles, les taureaux, qu'ils châtrent habituellement, les vaches, les brebis, les chèvres, sont médiocres et d'assez triste apparence. Les chevaux, généralement fort

¹ Le P. Lecomte.

² Le P. Lecomte.

³ Le P. Lecomte.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

doux, n'ont aucune qualité. Cela tient en grande partie à la mauvaise nourriture qu'on leur donne avec beaucoup de parcimonie. Dans les combats contre les Tartares, les historiens chinois avouent que les chevaux de leur cavalerie s'enfuyaient souvent au seul hennissement des coursiers ennemis.

Les porcs chinois constituent une espèce excellente. Les Anglais s'en sont emparés, et, au moyen de croisements, ont obtenu une race connue des cultivateurs sous le nom de race anglo-chinoise. Ces animaux, dont la robe est noire, les jambes courtes, les reins larges, les membres ramassés, possèdent au plus haut degré la propriété de prendre très facilement la graisse. Leur chair est savoureuse, et leur lard blanc et ferme. Comme toute leur charpente osseuse est, en outre, d'un moindre volume que celle des porcs européens, l'abattage des anglo-chinois donne fort peu de déchet.

Les Chinois ne consomment le lait des vaches et des chèvres qu'en nature, et n'en font ni beurre ni fromage. Ils remplacent le beurre par le saindoux et l'huile de ricin.

Dans les montagnes et les forêts des provinces ^{p.267} méridionales on rencontre encore assez fréquemment des tigres de très petite espèce ; mais le tigre royal a presque complètement disparu du Céleste-Empire. Les singes, au contraire, même ceux de la plus grande taille, se sont maintenus dans quelques cantons. Le Chan-Si et les provinces environnantes en tirant vers le nord et vers l'ouest sont quelquefois infestés par des bandes d'ours qui viennent probablement des déserts de la Tartarie. Les vice-rois ordonnent alors des battues générales ; mais il s'échappe toujours un certain nombre d'individus, qui s'établissent dans le pays et y perpétuent l'espèce.

Parmi les reptiles dangereux, nous citerons le crocodile (alligator), et plusieurs serpents dont la morsure cause les accidents les plus graves.

Généralement on peut dire de la Chine que c'est un pays très giboyeux. Les daims, les cerfs, les chevreuils abondent dans la plupart des provinces.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Les fleuves, les lacs, les rivières et les canaux sont également peuplés d'une multitude de poissons. Cette abondance est le résultat de mesures préservatrices prises depuis un temps immémorial par le gouvernement. Les œufs des poissons sont partout recueillis avec le plus grand soin et placés dans des réservoirs, véritables pépinières d'où sortent chaque année des myriades de poissons de toute espèce qui comblent les vides faits par la pêche. Outre les filets et l'hameçon, dont les Chinois se servent comme nous, ils ont deux manières de pêcher qu'eux seuls pratiquent.

Pendant les nuits éclairées par la lune, cinq à six hommes montent dans une barque longue et étroite, et portant clouée sur l'un de ses bords une planche enduite d'un vernis blanc et luisant. Cette planche est inclinée au dehors et effleure l'eau. Celui qui dirige la barque la ^{p.268} conduit de façon que les rayons de la lune frappent en plein sur la planche. Les poissons, confondant sa blancheur avec la couleur de l'eau, s'élancent sur cette planche, où les pêcheurs les saisissent.

L'autre méthode est encore plus originale. Dans diverses provinces on élève et on dresse des cormorans comme on dresse en France les chiens de chasse et les faucons.

« Un pêcheur, dit le P. Lecomte, peut facilement en gouverner plus de cent. Ils restent perchés sur le bord du bateau, tranquilles, et attendant avec patience qu'ils soient arrivés au lieu de la pêche. Là, au signal du maître, ils prennent tous leur essor, et s'envolent, partageant entre eux toute la largeur de la rivière ou de l'étang. Ils cherchent et plongent jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une proie. Alors ils la saisissent avec le bec et l'apportent au bateau. Quand le poisson est trop gros, ils s'entr'aident mutuellement ; l'un le prend par la queue et l'autre par la tête ; ils nagent ainsi vers le pêcheur, qui leur présente des espèces de perches plates pour les aider à remonter dans la barque.

Un anneau passé dans le cou des cormorans les empêche d'avaler les plus petits poissons.

V

Sciences, arts, industrie, commerce, navigation

@

p.269 Quatre grandes découvertes sont venues successivement apporter de graves modifications au milieu social où l'homme se trouve placé. Il est assez remarquable que de ces quatre découvertes la Chine puisse en revendiquer trois.

Ne serait-il pas permis de conclure de ce fait que CELUI qui dans sa sagesse infinie préside aux destinées des nations, livre à chacune d'elles, à mesure qu'elle s'avance dans la voie de la civilisation, un de ces puissants secrets qui ouvrent une ère nouvelle au génie et à l'activité des peuples ? Les quatre inventions capitales dont nous parlons n'ont-elles pas attendu, pour éclater, le moment précis où une société était arrivée à son apogée relativement aux moyens laissés à sa disposition, au moment précis où les *outils* allaient manquer à son intelligence, à ses bras, pour faire de nouveau quelques pas vers le perfectionnement individuel et social ?

La Chine s'est trouvée la première mûre pour ces révélations providentielles.

p.270 Sous le règne de Hoang-Ti, 2698 ans avant J.-C., et 289 ans après le déluge, les historiens chinois font mention d'un char magnifique qui, désignant toujours exactement les quatre parties du monde, permettait à l'empereur de se diriger et de retrouver son chemin. Depuis cette époque aucun historien chinois ne mentionne la découverte des propriétés de l'aimant, d'où nous concluons que la connaissance de la boussole remonte à Hoang-Ti ; car il serait absurde de prétendre que les auteurs chinois, si minutieux et si habitués à noter les inventions les plus futiles, eussent passé sous silence la découverte de l'aiguille aimantée. Ce qui prouverait, au reste, que les Chinois ne doivent la boussole à aucun peuple étranger, c'est qu'ils prétendent encore aujourd'hui que

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

leur aiguille marque le sud avec une légère variation de l'est ; mais cette erreur ne les gêne en rien dans la pratique ¹.

Les Chinois conservent précieusement quelques livres imprimés dans le cours du dixième siècle. Le procédé mis _{p.271} en usage à cette époque, quoique différant essentiellement des procédés de Gutenberg, doit néanmoins être considéré comme une solution définitive du problème de la reproduction mécanique des caractères qui expriment la pensée.

Les Chinois commencèrent par graver des blocs de pierre. Une fois gravés, ils les noircissaient avec une encre très grasse et y appliquaient une feuille de papier. Par cette méthode ils obtenaient des caractères blancs sur un fond noir.

De ces premiers essais à la gravure en relief il n'y avait qu'un pas. Mais, au lieu d'employer des caractères mobiles, ils se servirent de planches d'un bois très dur, sur lesquelles ils découpèrent autant de caractères que le format de leur papier en pouvait contenir, et ils obtinrent ainsi des épreuves stéréotypées.

Aujourd'hui, quoiqu'ils connaissent l'emploi des caractères mobiles, ils donnent cependant la préférence à la stéréotypie ², et continuent à

¹ Lorsque les Portugais commandés par Vasco de Gama pénétrèrent pour la première fois dans la mer des Indes, ils trouvèrent un nombre prodigieux de vaisseaux et un commerce réglé sur toutes les côtes des Indes, ce qui les surprit beaucoup. Mais leur étonnement n'eut plus de bornes lorsque Vasco de Gama, ayant pris un pilote du pays, le vit se servir de la boussole, du quart de cercle, et de cartes géographiques.

En Europe, Guyot de Provins, qui écrivait dans le douzième siècle, nous a cependant laissé les vers suivants, où il décrit l'aiguille aimantée sous le nom de marinette ou marinière :

Un art font qui mentir ne peut
Par vertu de la marinette
Une pierre laide et noirette
Ou li fer volontiers se joint
Et qui regarde le droit point
Puisque l'aiguille l'a touchée.

.
En l'eau li mettent sans plus
Et li fétu, li tient dessus.

(Note du P. de Mailla.)

² La combinaison de vingt-cinq lettres constitue, à deux ou trois lettres près, toutes les langues européennes. Nos compositeurs peuvent donc placer à leur portée les cases contenant ces vingt-cinq lettres, de manière à n'avoir qu'à allonger le bras pour les prendre. Mais en Chine, où chaque mot est représenté par un caractère, il y a autant de caractères que de mots. On en compte environ en tout quatre-vingt mille, dont le quart est d'un emploi presque usuel. A moins de procédés mécaniques très compliqués, le compositeur serait donc obligé d'aller chercher fort loin la lettre dont il aurait besoin s'il devait composer une page en caractères mobiles.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

graver sur bois. Voici leur méthode.

Un écrivain calligraphe commence par copier sur une feuille de papier très mince la page à stéréotyper ; l'ouvrier graveur prend cette page et l'applique sur une p.272 planche de bois dur, parfaitement plane, et enduite préalablement avec de l'eau de riz.

Malgré la nécessité où il se trouve de coller la partie écrite contre la planche pour obtenir des caractères renversés, la transparence excessive du papier lui permet de distinguer très facilement tous leurs linéaments.

Alors, à l'aide de plusieurs outils, il creuse et enlève le bois partout où il n'est pas couvert par l'écriture, et cela avec une netteté et une prestesse qu'une longue habitude peut seule expliquer. Le graveur obtient ainsi une gravure en relief.

Le grand inconvénient du procédé chinois, c'est qu'il faut autant de planches que de pages ; en sorte que, d'après l'observation du P. Lecomte, une chambre de médiocre grandeur ne suffit pas pour contenir les petites tables qui ont servi à l'impression d'un gros volume.

L'auteur conserve ordinairement ces planches chez lui, et ne fait tirer des exemplaires de son livre qu'à mesure qu'il en a besoin. Bien n'est plus simple et plus facile, puisque, comme les cordonniers et les forgerons, des imprimeurs ambulants, munis de tout leur attirail, parcourent journellement les rues.

L'imprimeur chinois ne se sert point de presses, et un seul homme suffit à l'opération. Il tient dans chaque main une brosse, l'une légèrement enduite d'encre, l'autre parfaitement sèche. Il promène la première sur la planche gravée, y applique le papier blanc, et, passant une ou deux fois la brosse sèche sur le tout, obtient ainsi jusqu'à deux mille épreuves par journée.

Ce qui prouve au reste que les Chinois ne sont pas étrangers à l'impression en caractères mobiles, c'est qu'ils s'en servent depuis longtemps pour les almanachs et les inscriptions.

Malgré les difficultés que présente ce système, on fond en ce moment, à Paris, des caractères chinois mobiles.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Le papier employé en Chine est trop faible et trop transparent pour pouvoir être écrit ou imprimé des deux côtés. Chaque feuillet d'un livre, qui constitue deux pages, est replié de façon à ce que les parties blanches se p.²⁷³ touchent. Or, comme ce pli existe le long de la tranche extérieure du livre, il s'ensuit qu'un livre chinois ne se coupe jamais comme les nôtres, et conserve toujours l'apparence d'un livre non ébarbé.

Le format de ces livres ne diffère pas essentiellement du nôtre ; seulement il paraît être moins régulier. Chaque livre a, pour ainsi dire, un format particulier, à moins que ce ne soit un ouvrage en plusieurs volumes. Quoique les Chinois aient des espèces d'in-folios aussi grands que nos plus grands livres, et des formats qui se rapprochent de nos in-32, la taille de nos in-8° est la dimension la plus ordinaire et la plus usitée.

D'après plusieurs écrivains cités par le P. Amiot (*Supplément à l'art militaire des Chinois, Mémoires, t. VIII, p. 336*), les Chinois fabriquaient la poudre à canon et se servaient de bouches à feu longtemps avant notre ère. Ils avaient même inventé des compositions inflammables et détonantes d'une puissance effroyable, et qui avaient une grande analogie avec le feu grégeois. Comme les mots ne peuvent être inventés avant les choses, il serait très difficile de prétendre que les mots suivants : — *feu dévorant*, — *tube à feu*, — *globe à feu*, employés par les plus vieux historiens dans leurs descriptions de batailles et de sièges, ne signifiassent pas une artillerie grossière si l'on veut, incommode sans doute, mais tout aussi bonne que les premiers canons employés en Europe.

Jusqu'à l'établissement des missionnaires dans leur pays, les Chinois se servaient exclusivement de canons formés de bandes de fer battu, juxtaposées comme les douvelles de nos tonneaux, et solidement reliées ensemble par des cercles de fer très rapprochés.

Aujourd'hui la plupart des fusils chinois sont encore à mèche et à pivot comme nos vieilles arquebuses.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

p.274 La poudre fabriquée dans le Céleste-Empire a été analysée par un savant anglais, M. Wilkinson. Cette analyse a démontré que la composition de la poudre chinoise se rapproche singulièrement de la composition de la poudre anglaise. Si elle n'est ni aussi inflammable ni aussi forte, cela vient sans doute du peu de pureté des ingrédients que les Chinois emploient, et qu'ils ne savent pas raffiner.

La détention des armes à feu est prohibée en Chine. Des ordonnances sévères ont plusieurs fois enjoint aux gouverneurs des provinces d'opérer des visites domiciliaires pour s'assurer si leurs administrés possédaient des fusils ou des pistolets. Il est également défendu aux armuriers d'en fabriquer ou d'en vendre clandestinement.

De toutes les sciences proprement dites, l'astronomie est la seule que les Chinois cultivent depuis plus longtemps. Nous avons déjà exposé que leurs observations astronomiques dataient de la plus haute antiquité.

Nos lecteurs s'étonneront peut-être de ce qu'un peuple, qui connaissait, bien avant la naissance de Jésus-Christ, l'aplatissement des pôles de la terre, qui avait calculé avec précision la durée des révolutions solaires et lunaires, et prédit les éclipses, en soit, à peu de choses près, resté là.

Nous l'avons déjà dit : les Chinois sont essentiellement pratiques et positifs. Ils ne comprennent point que l'on fasse de la science pour la science. Ils n'envisagent jamais que l'*immédiatement utile*, ne se préoccupent que de ce qui est *immédiatement applicable*. Ils avaient besoin de consulter le ciel pour régler leur calendrier, subdiviser l'année, les jours et les nuits, dresser des cadrans solaires ; une fois le but atteint, ils ne se sont plus souciés d'étudier les hauts problèmes astronomiques. p.275 N'ayant plus rien à apprendre dans le firmament dont ils pussent tirer parti pour leur bien-être matériel, ils ont dédaigneusement laissé rouler les astres dans l'espace, sans s'inquiéter des lois admirables qui président à leurs mouvements.

D'un autre côté, les membres du tribunal d'astronomie ayant le

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

monopole des observations, en ce sens que leurs décisions sont obligatoires et sans appel, au lieu d'avoir cherché, par de nouveaux procédés et de nouvelles découvertes, à reculer les limites de la science, se sont efforcés d'en arrêter le progrès. Ennemis implacables de tout ce qui aurait pu doubler leurs occupations et leur responsabilité sans augmenter leur considération et leurs appointements, ils ont lutté même contre l'empereur Khang-Hi, lorsque ce prince voulut remplacer leurs instruments lourds, fautifs et incommodes, par des instruments venus d'Europe ¹ et infiniment supérieurs.

Si, comme le remarque très judicieusement le P. Parennin, la Chine avait dans son voisinage un royaume indépendant où l'on cultivât les sciences, et dont les écrivains fussent capables de relever les erreurs des astronomes chinois, peut-être ceux-ci, piqués au vif, chercheraient-ils à sortir de leur apathie ; mais rien de pareil n'existe. Aucune voix satirique ou railleuse ne trouble leurs calculs, et le tribunal des mathématiques se repose, p.276 orgueilleux et satisfait, sur ses lauriers cueillis il y a plus de trente siècles.

En chimie, en physique, en médecine, les Chinois sont d'une ignorance déplorable. Malgré les volumineux traités qu'ils possèdent sur les propriétés et la composition des corps, leurs notions à ce sujet sont tellement vagues, tellement incohérentes, qu'avec la meilleure volonté du monde il est impossible d'y voir autre chose qu'un fatras d'absurdités.

Cependant, pour être juste, nous serons forcé d'avouer que, si les Chinois n'ont aucun système scientifique digne de ce nom, s'ils manquent de théories et de vues générales, s'ils n'ont découvert aucun de ces principes larges et féconds d'où découle une foule de corollaires

¹ L'empereur Khang-Hi, qui a fait réformer les tables astronomiques et placer dans l'observatoire de Pe-King tant de beaux instruments, qui savait d'ailleurs mieux que personne combien les lunettes et les pendules (chronomètres) sont nécessaires pour faire des observations exactes, n'en a point osé ordonner l'usage à ses mathématiciens. Sans doute que ceux-ci se sont fortement opposés à cette innovation, et qu'ils ont fait valoir l'attachement de la nation pour les anciens usages, tandis qu'ils n'étaient guidés que par leur propre intérêt... « Pourquoi, disaient-ils, se jeter dans de nouveaux embarras, qui nous exposent à des fautes qu'on ne manque jamais de punir par le retranchement d'une ou deux années de nos appointements ? N'est-ce pas chercher à mourir de faim pour se rendre utile aux autres ? » (Le P. Parennin.)

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

lumineux, ils ont conquis, on ne sait comment, une multitude de recettes industrielles, qui ne peuvent être que le résultat d'expériences et de tâtonnements empiriques poursuivis avec une patience à toute épreuve pendant des centaines d'années. C'est probablement ainsi que ce peuple a successivement trouvé la poudre à canon, les feux d'artifice colorés, les verres de couleur, les bésicles ¹, la porcelaine, et bon nombre de préparations médicinales, telles que le muriate de mercure, l'oxyde sulfurique de mercure, le sulfate de fer, le sulfate de soude, etc.

Le P. Parennin, dans une de ses lettres, raconte avec assez de détails diverses expériences qu'il fit en présence des premiers docteurs chinois, dont la surprise fut sans égale. Ces expériences étaient cependant de la plus grande ^{p.277} simplicité, puisqu'il ne s'agissait que de composer de la glace artificielle et de la poudre fulminante. Ces deux faits nous semblent suffisants pour démontrer où les Chinois en sont encore en physique et en chimie. Comme ils ne pratiquent aucune amputation et éprouvent une répulsion invincible pour la dissection, qu'ils condamnent à l'égal d'un crime abominable, ils ne se doutaient point, avant l'arrivée des missionnaires, de la structure du corps humain. Les médecins chinois médicamentent les malades d'après certaines théories fort étranges ; la seule citation de quelques-uns de leurs aphorismes en donnera une idée.

« La partie supérieure du corps participe de la nature du ciel, par conséquent les remèdes qui conviennent à cette partie du corps sont les têtes des plantes. Le corps des plantes est pour les affections du milieu ².

Mais si les praticiens chinois n'entendent rien au traitement des maladies graves, compliquées, organiques, ils possèdent pour certaines indispositions des remèdes ou plutôt des recettes excellentes. Beaucoup d'Européens résidants à Canton se sont fort bien trouvés

¹ Les Chinois attachent leurs bésicles avec des cordons de soie qui, comme les bras de nos lunettes, passent derrière les oreilles. Un petit ornement de métal suspendu à l'extrémité de chaque cordon fait contre-poids et applique les verres contre les yeux. Ces verres sont larges comme une pièce de cinq francs.

² Cité par Davis.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

d'abandonner les docteurs anglais pour les médecins chinois, quand il s'agissait de fièvres intermittentes et de dysenteries rebelles ¹.

p.278 Ces mêmes médecins chinois, qui savent à peine aujourd'hui que le cœur est à gauche et que le poumon est plus haut que l'estomac, connaissent cependant avant nous la circulation du sang : des livres très anciens en font foi ; et, ce qui est plus étrange, leurs auteurs distinguent le sang veineux du sang artériel. On trouve aussi dans ces vieux ouvrages d'excellents préceptes d'hygiène. Les règles proposées pour vivre longtemps sont fort sages, et ne dépareraient pas les ouvrages de nos meilleurs physiologistes. Malheureusement ces préceptes, très raisonnables et très judicieux au fond, sont appuyés sur des considérations puériles et ridicules tirées de l'influence des astres, des mauvais sorts, des mauvais regards, etc.

Par une contradiction inexplicable, les Chinois, si soucieux de leurs aises et de leur santé, traitent en général fort cavalièrement les médecins. Ils ne leur accordent aucune considération. Cela tient sans doute à l'ignorance de ces derniers, réduits souvent à répéter leur adage favori : « Le médecin peut dompter la maladie, mais non le sort » ; car c'est ainsi qu'ils se consolent très philosophiquement de leurs nombreuses défaites. Du reste leur charlatanisme est extrême. Il n'est point de ruses qu'ils n'emploient pour extorquer de l'argent aux malades. Un des amis du P. Lecomte ayant été blessé par un éclat de bois, il en résulta une plaie qui dégénéra en une espèce d'ulcère. Le chirurgien chargé de la cure, après avoir épuisé ses remèdes, finit par

¹ « Les Chinois ont acquis une connaissance particulière du pouls assez remarquable. Il y a plus de quatre mille ans que l'empereur Hoang-Ti a composé un traité sur ce sujet, et depuis ce temps-là les Chinois regardent cette science comme le fondement de toute la médecine... Ils touchent le pouls de manière à faire rire ceux qui n'y sont pas accoutumés. Après avoir appliqué les quatre doigts le long de l'artère, et pressé fortement et uniformément le poignet du malade, ils relâchent la pression peu à peu, jusqu'à ce que le sang arrêté ait repris son cours ordinaire. Ils recommencent un moment après à serrer le bras comme auparavant, ce qu'ils continuent assez longtemps à diverses reprises. Ensuite, comme des gens qui voudraient toucher du clavecin, ils élèvent et abaissent les doigts successivement l'un après l'autre, appuyant mollement ou avec force, quelquefois plus vite et quelquefois plus lentement, jusqu'à ce que l'artère réponde aux touches que le médecin remue, et que la force, la faiblesse, le dérèglement et tous les autres symptômes du pouls se manifestent. » (Le P. Lecomte.)

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

dire que tout le mal était causé par un petit ver qui s'était insinué dans les chairs, et que la gangrène se déclarerait ^{p.279} infailliblement si l'on ne trouvait moyen de faire sortir ce ver. Il ajouta que lui seul dans le pays avait ce secret, et qu'il l'emploierait en faveur du malade, pourvu qu'on lui donnât une grosse somme d'argent. Le malade, trop crédule, en avança une partie. Alors le fourbe appliqua sur la plaie un emplâtre dans lequel il avait caché un petit ver. Une heure après il leva l'appareil, et montra triomphalement le ver. Malheureusement pour le charlatan, un médecin qui avait été appelé en consultation, et qui n'avait rien gagné à ce manège, découvrit la ruse.

« Mais, ajoute le P. Lecomte, témoin du fait, il n'était plus temps, le chirurgien avait empoché l'argent, et se consola plus facilement de la perte de sa réputation que le malade de la perte de ses écus.

Presque tous les médecins chinois se mêlent plus ou moins d'astrologie, et s'occupent du fameux breuvage d'immortalité dont les annales de l'empire font si souvent mention. Ce breuvage a été et est encore la pierre philosophale de la Chine. Nos alchimistes et nos astrologues cherchèrent longtemps à faire de l'or ; les Chinois, tout aussi fous, mais probablement plus contents de leur sort, se préoccupent de reculer indéfiniment les bornes de leur vie. Folie pour folie, celle des derniers nous semble plus honorable.

Il n'y a dans le Céleste-Empire aucune école publique destinée à l'enseignement de la chirurgie et de la médecine. L'histoire ne cite aucune célébrité médicale, et, bien plus, elle ne fait mention d'aucune cure remarquable.

Nous terminerons ce que nous avons à dire de la médecine chinoise par deux observations. Le seul remède usité en Chine contre le choléra-morbus est l'application à la plante des pieds d'une pelle rougie au feu. Ce remède réussit souvent. La goutte, la pierre, la ^{p.280} gravelle et la sciatique, sont des maladies presque inconnues dans le Céleste-Empire. Comme ces maladies sont aussi beaucoup plus rares dans les contrées

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

de l'Europe où l'on consomme beaucoup de thé, peut-être l'usage habituel de cette infusion serait-il un véritable préservatif contre ces cruelles affections. De grands praticiens ne semblent pas éloignés de le croire.

Les Chinois ne paraissent point s'être beaucoup occupés d'algèbre ni de géométrie. Ce qu'ils en savent aujourd'hui, ils le doivent en grande partie aux missionnaires. Cependant vers l'an 720, sous le règne de l'empereur Hiouan-Tsoung, une commission, composée d'une vingtaine de savants astronomes et mathématiciens, se livra à des essais de triangulation, que l'imperfection des instruments employés dut rendre fort difficile.

Lorsque sous le règne de Khang-Hi, vers 1700, les missionnaires, d'après les ordres de ce monarque, dressèrent de nouvelles cartes de l'empire, on mit à leur disposition des cartes et des traités de géographie remontant à plus de dix siècles ayant l'ère chrétienne. Il paraît que ces cartes, très détaillées et assez semblables à nos grands plans cadastraux, servaient aux mandarins à vérifier si les propriétaires n'anticipaient pas sur les champs de leurs voisins. Elles indiquaient exactement les limites du territoire des villes, des districts et des provinces.

Le P. Amiot dit textuellement

« qu'il existe une géographie du temps des Ming (1350 après J.-C.), avec les cartes de toutes les provinces, assez bien gravées, et une géographie ancienne et moderne, où l'on donne, par chaque dynastie, depuis les Hia (2205 avant J.-C.), la carte de l'empire comparée avec celle d'aujourd'hui ; que les missionnaires géographes n'eurent presque rien ^{p.281} à changer aux anciennes cartes, comme on peut bien s'en convaincre par l'*Atlas sinensis* du P. Martini, imprimé avant que les nouvelles cartes fussent faites. L'atlas de Martini (et c'est ce qui en fait le mérite) n'est qu'une traduction et une réduction de la grande géographie des Ming.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Les Chinois aiment beaucoup la musique, dont ils font remonter l'invention à Fou-Hi, l'un des empereurs qui régnèrent avant Hoang-Ti. Ils se servent d'un nombre considérable d'instruments à cordes et à vent, mais on aurait tort d'en conclure que les musiciens chinois ont fait des progrès réels dans leur art.

Ils ignorent encore l'existence des demi-tons, et n'ont aucune idée du contre-point. Quand plusieurs instrumentistes exécutent ensemble un morceau, ordinairement ils jouent tous à l'unisson, sans aucune espèce d'accompagnement.

Cependant, depuis une dizaine d'années, quelques virtuoses des environs de Canton ont introduit dans plusieurs orchestres un perfectionnement évidemment copié sur ce qu'ils avaient entendu chez les résidents anglais. Pendant qu'une partie des instruments joue dans l'octave aigu, l'autre partie joue dans l'octave grave. Cultiver pendant quatre mille ans la musique pour en arriver là, est une de ces anomalies que la Chine seule présente.

Comme peintres et dessinateurs, les Chinois n'ont aucune connaissance des ombres et du clair-obscur. Ils négligent aussi complètement les premières règles de la perspective. Les portraits et les tableaux venus d'Europe les jettent fréquemment dans de singulières méprises. Ils prennent sérieusement l'ombre portée du nez pour une tache sur la toile ou pour un défaut de conformation dans la figure du modèle. D'autres fois ils s'imaginent que les personnes représentées ont le ^{p.282} visage de différentes couleurs. Mais si les artistes chinois n'entendent rien aux procédés par lesquels nos peintres savent donner du relief, de la saillie à certaines parties de leurs œuvres, et repousser les autres, ils exécutent avec un rare bonheur les dessins au trait. Il y a dans beaucoup de livres des portraits qui ne manquent ni de cette vigueur, ni de cette netteté, ni de ce mouvement qui distingue le crayon de nos grands maîtres.

Dans toutes les peintures chinoises on ne voit jamais que la tête et les mains des personnages. Les autres parties du corps sont soigneusement cachées par les vêtements. Un bras nu serait considéré

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

comme très indécent. Il y a quelques années, un navire de commerce français, portant à sa proue un triton doré dont le buste était nu, arriva à Canton. La police chinoise fit à ce sujet les plus énergiques représentations au capitaine du bâtiment, qui, pour avoir la paix, cacha le malencontreux triton sous les plis d'une voile.

Lorsque le catholicisme était publiquement toléré en Chine, les missionnaires se virent souvent obligés de renoncer à décorer leurs églises de la plupart des tableaux et des statues qu'ils recevaient de France et d'Espagne : tant est grande la susceptibilité des Chinois sur le chapitre des nudités.

Les Chinois possèdent, avons-nous dit, une foule de recettes industrielles ; nous allons passer en revue les plus importantes.

Commençons par la porcelaine. Les premiers fours furent établis vers l'an 450 de notre ère, d'après les historiens indigènes. Toutefois il paraît certain qu'avant cette époque divers essais avaient été tentés, puisque l'on a retrouvé des bouteilles de porcelaine qui remontent évidemment à un siècle avant Jésus-Christ.

p.283 Vers l'an 1100, la fabrication de la porcelaine avait déjà pris une grande extension dans la province de Kiang-Si, où elle a fini par se concentrer.

Le seul district de la ville de Jao-Tcheou possède plus de cinq mille fours à porcelaine, dont trois mille dans le seul bourg de King-Te-Tching. Ce bourg, auquel il ne manque qu'une enceinte murée pour devenir une des plus grandes villes du monde, contient près d'un million d'habitants.

Le P. d'Entrecolles a longtemps résidé à King-Te-Tching, et a profité de cette circonstance pour étudier à fond la fabrication de la porcelaine. Comme il nous serait impossible de trouver un guide plus consciencieux et plus sûr, nous analyserons rapidement le précieux travail que ce savant missionnaire nous a laissé.

King-Te-Tching est placée dans une plaine dominée par de hautes

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

montagnes ; deux rivières se réunissent devant la ville et forment un vaste bassin de près de quatre kilomètres de long sur deux kilomètres de large. Le voyageur qui, pendant la nuit, s'avance vers King-Te-Tching, croit d'abord apercevoir dans le lointain les sinistres lueurs d'une cité embrasée ; en approchant plus près, ce n'est plus une cité embrasée qui frappe les regards, mais une immense fournaise dont les flammes s'échappent par des milliers de soupiraux. L'illusion est si complète, qu'elle cesse à peine lorsque l'on entre dans les rues de la ville.

La fabrication de la porcelaine occupe presque toute la population de King-Te-Tching. Hommes, femmes, enfants, vieillards, estropiés, aveugles même, tous trouvent un genre de besogne proportionné à leur intelligence et à leurs forces. Le broyage des pierres et des couleurs, exigeant un travail purement mécanique, est ^{p.284} le lot ordinaire des gens qui, par suite d'infirmités ou d'accidents, n'ont que l'usage de leurs bras.

La matière de la porcelaine ¹ se compose de deux sortes de pâtes artificielles, l'une appelée petun-tsé, et l'autre kao-lin.

Le petun-tsé est une pâte formée d'une pierre réduite en poudre et délayée ensuite dans une certaine quantité d'eau. Le broyage des quartiers de roche qui donnent le petun-tsé s'exécute au moyen de gros pilons de fer, mis en mouvement soit par des moulins à vent, soit par des roues hydrauliques.

Le kao-lin, beaucoup moins dur que la pierre dont nous venons de parler, se trouve en forme de grumeaux dans des mines très profondes. Ces grumeaux, porphyrisés avec le plus grand soin, se changent en une poudre aussi douce au toucher que la plus belle farine ; cette poudre, délayée comme celle du petun-tsé, est comme elle moulée en forme de briques.

Les carrières et les mines qui produisent le petun-tsé et le kao-lin ne se trouvent point dans la province de Kiang-Si. Aussi arrive-t-il

¹ Le mot porcelaine n'a aucune racine chinoise. C'est un mot d'origine portugaise. « Il est si peu chinois, dit le P. Parennin, qu'aucune des syllabes qui le composent ne peut ni être prononcée ni être écrite par des Chinois, ces sons ne se trouvant pas dans leur langue. »

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

continuellement à King-Te-Tching une multitude innombrable de bateaux chargés des briques dont nous venons de décrire la composition.

Avant d'employer ces briques, les ouvriers les réduisent de nouveau en pâte, et dégagent soigneusement cette pâte de tous les corps étrangers que la cupidité ou la négligence y ont laissés.

Quand le kao-lin et le petun-tsé sont reconnus bons à être mis en œuvre, il s'agit de faire un juste mélange des deux substances. Pour les porcelaines fines, on met autant ^{p.285} de l'une que de l'autre ; pour les moyennes, on met quatre dixièmes de kao-lin sur six dixièmes de petun-tsé ; enfin pour les communes, quatre douzièmes de kao-lin sur huit douzièmes de petun-tsé.

Aussitôt après le pesage, on jette le mélange dans un grand bassin pavé et cimenté, puis on foule et on pétrit toute la masse, jusqu'à ce qu'elle présente de la consistance. Ce travail est fort rude.

De cette masse ainsi préparée on tire différents morceaux, que l'on étend sur de larges ardoises. Là, on les pétrit de nouveau, on les roule en tous sens, afin de rendre la pâte parfaitement compacte et homogène. Il paraît que, si l'on négligeait de la façonner, ou si l'on y laissait le moindre vide ou le plus petit corps étranger, tel qu'un cheveu ou une paille, la porcelaine se fêlerait et se déjetterait à la cuisson.

Les Chinois, pour donner à cette pâte la forme désirée, se servent successivement de la roue et du moule. Toutes les pièces unies se commencent à la roue ; pour les autres, on ne s'en sert pas.

Dans nos manufactures, une pièce reçoit sur la roue, à très peu de chose près, la forme qu'elle doit avoir. Il n'en est pas ainsi en Chine ; une tasse, par exemple, quand elle sort de dessus la roue, n'est qu'une calotte imparfaite, dont la hauteur et le diamètre sont seuls indiqués. Elle passe aussitôt dans la main d'un second ouvrier, puis d'un troisième, qui, à l'aide du ciseau et du moule, donne à la tasse sa forme définitive. Ce n'est que le quatrième ouvrier qui la racle, la polit, et régularise son épaisseur. Le P. d'Entrecolles affirme qu'une pièce de porcelaine cuite a passé par les mains de plus de soixante-dix

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

personnes. Rien ne saurait donner une idée, dit-il, de la vitesse avec laquelle ces objets circulent de main en main.

p.286 Les grands vases, les figures d'animaux, etc., se composent partie par partie, ainsi que les ornements qui les décorent. Si les ornements ne sont pas trop saillants, ils s'impriment sur l'épaisseur du vase au moyen de *cachets* ; dans le cas contraire ils sont modelés à part, appliqués ensuite, et collés contre la pièce destinée à les recevoir, au moyen de pâte de porcelaine délayée de manière à n'avoir plus que la consistance de notre colle forte.

L'huile ou le vernis dont les Chinois se servent pour émailler leur porcelaine est un mélange de deux corps visqueux, extraits l'un du petun-tsé, l'autre des cendres de fougères brûlées cinq ou six fois de suite sur un lit de chaux. Ce vernis s'applique tantôt par immersion et tantôt au pinceau, toujours avant la première cuisson pour les pièces qui ne vont qu'une fois au four ; quant aux pièces destinées à être recuites, on les émaille ordinairement plusieurs fois.

La fabrication de l'huile de petun-tsé est très simple, puisque ce n'est que la pâte connue sous ce nom qu'on force à rester à l'état liquide au moyen d'une addition d'alun ¹. Celle de la cendre de fougère offre des particularités assez curieuses.

« On prend de gros quartiers de chaux vive, sur lesquels on jette un peu d'eau pour les dissoudre et les réduire en poudre. Ensuite on fait une couche de fougère sèche, sur laquelle on étend une autre couche de chaux amortie. On met ainsi plusieurs couches alternatives les unes sur les autres, après quoi on met le feu à la fougère. Lorsque tout est consumé, l'on partage ces cendres sur de nouvelles couches de fougères sèches. Cela se fait au moins cinq à six fois de p.287 suite ; on peut le faire plus souvent, et l'huile en est meilleure... La nature de la chaux et de la fougère

¹ Nous pensons que le P. d'Entrecolles se trompe en traduisant le mot chinois *che-kaou* par *alun*. Le *che-kaou* doit être une autre substance sans analogie avec l'alun, si ce n'est peut-être l'apparence extérieure.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

contribue aussi à la bonté de l'huile, et j'ai remarqué que celle qui vient de certains endroits est bien plus estimée que celle qui vient d'ailleurs... Quand on a des cendres de chaux et de fougères jusqu'à une certaine quantité, on les jette dans une urne pleine d'eau. Sur cent livres il faut y dissoudre une livre de che-kaou, bien agiter cette mixtion, ensuite la laisser reposer jusqu'à ce qu'il paraisse sur la surface un nuage ou une croûte qu'on ramasse et qu'on jette dans une deuxième urne, et cela à plusieurs reprises. Quand il s'est formé une espèce de pâte au fond de la seconde urne, on en verse l'eau par inclinaison, on conserve ce fond liquide, qui constitue l'huile cherchée.

Nous laisserons aux personnes plus familiarisées que nous avec les opérations de la chimie l'appréciation du procédé chinois.

A King-Te-Tching, la porcelaine ne se cuit pas à feu nu. Toutes les pièces, quelle que soit leur grandeur, sont renfermées dans des caisses d'argile d'un égal diamètre, mais dont la hauteur seule varie suivant le volume des objets qu'elles doivent contenir. On place au fond, sur un lit de sable, plusieurs tasses ou un seul vase. Ces caisses n'ont point de couvercle, mais s'emboîtent les unes dans les autres de manière que la supérieure prenne appui sur l'inférieure, et lui serve de couvercle ; ainsi superposées, elles se rangent dans l'intérieur du fourneau.

L'ouvrier chargé d'encaisser la porcelaine ne touche aucune pièce avec les mains, parce que le contact des doigts en ternirait infailliblement le poli. C'est par le moyen d'un lacet attaché d'un côté aux deux branches ^{p.288} d'une fourchette de bois qu'il exécute cette opération. D'une main il tient la fourchette, et de l'autre, saisissant les deux bouts du lacet, il les croise, engage dans l'espèce de boucle formée par le lacet la tasse ou le vase, l'enlève et le pose dans sa caisse avec une dextérité et une délicatesse merveilleuses.

Les fours, dont la hauteur varie de trois à quatre mètres et la profondeur de six à huit mètres, et dont la largeur est toujours égale à l'élévation, sont traversés dans le sens de leur largeur par une tranchée

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

de cinquante à soixante centimètres carrés qui sert de foyer, et se trouve située à l'entrée du four.

Quand un four est plein de piles de caisses placées fort près les unes des autres, sans se toucher pourtant, et liées entre elles par le haut, le bas et le milieu, au moyen de morceaux de terre glaise, on allume le foyer et l'on en mure la porte, n'y laissant qu'une ouverture nécessaire pour l'alimentation du feu.

Du côté du four opposé à la porte, il existe un soupirail par où s'échappent continuellement des tourbillons de flamme et de fumée. Outre ce soupirail, la voûte du four est percée de cinq à six trous que les Chinois nomment yeux, et qui servent autant au dégagement de la fumée qu'à juger de l'état de la porcelaine. On chauffe médiocrement le four pendant un jour et une nuit ; mais ensuite, jusqu'à la cuisson complète de sa charge, deux hommes, qui se relèvent, jettent, sans discontinuer, dans le foyer des blocs de bois longs d'un pied environ. On brûle communément pour une fournée cent quatre-vingts brassées de bois ¹. p.289

« ...A en juger par ce que je lis dans un vieux livre chinois, remarque à ce sujet le P. d'Entrecolles, cette quantité de bois ne devrait pas être suffisante. Il assure qu'anciennement on brûlait deux cent quarante charges de bois, et vingt de plus si le temps était pluvieux, bien qu'alors les fourneaux fussent moins grands de moitié que ceux-ci. On y entretenait d'abord un petit feu pendant sept jours et sept nuits ; le huitième jour on faisait un feu très ardent ; il est à remarquer que les caisses de la petite porcelaine étaient déjà cuites à part avant que d'entrer dans le four ; aussi faut-il avouer que l'ancienne porcelaine avait plus de corps que la moderne. On observait encore une chose qui se néglige aujourd'hui : quand il n'y avait plus de feu dans le four, on ne démurait la porte

¹ D'après plusieurs passages, nous pensons que la brassée dont il est ici question pèse environ 75 kilogrammes, ce qui donnerait approximativement 13.500 kilogrammes de combustibles par fournée.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

qu'après dix jours pour les grandes pièces, et qu'après cinq jours pour les petites. Maintenant on diffère, à la vérité, de quelques jours à ouvrir le fourneau et à en retirer les grandes pièces, car sans cette précaution elles éclateraient ; mais pour ce qui est des petites, si le feu a été éteint à l'entrée de la nuit, on les retire dès le lendemain ».

Les ouvriers qui chauffent les fours mettent habituellement du sel dans leur thé, afin d'en pouvoir boire à discrétion sans être incommodés ; ils tiennent beaucoup à ce singulier remède, dont l'effet devrait être d'augmenter encore leur altération, déjà surexcitée par la chaleur dévorante à laquelle ils sont exposés.

Les peintres sur porcelaine, que les Chinois nomment *hoa-peï*, ont, comme les autres ouvriers dont nous avons parlé, un travail spécial et excessivement restreint. L'un est uniquement occupé, et cela pendant toute sa vie, à tracer le cercle colorié qui orne les bords de la porcelaine ; l'autre trace les fleurs que peint un ^{p.290} troisième. Celui-ci est pour les eaux et les montagnes, celui-là pour les oiseaux, et ainsi de suite. Il résulte d'une telle division du travail une incroyable rapidité d'exécution, quelquefois obtenue, il est vrai, aux dépens de la perfection.

La couleur la plus ordinairement employée est le bleu vif sur un fond blanc. Mais il y a des pièces entièrement rouges avec des arabesques d'or, de la porcelaine noire très estimée, de la porcelaine jaune uniquement destinée à l'empereur, enfin de la porcelaine excessivement mince, et néanmoins brodée de moulures opaques qui n'altèrent en rien son poli, parce que ces moulures ont été appliquées sur la pâte avant l'émaillage, et se trouvent de cette manière renfermées dans les parois du vase entre l'émail extérieur et l'émail intérieur.

La porcelaine chinoise se distingue par l'éclat et la vivacité des couleurs, la dureté de l'émail, la finesse de la pâte, et son homogénéité parfaite. Les formes des vases sont en général hardies et gracieuses.

Les Chinois, grands amateurs d'antiquités, attachent beaucoup de

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

prix aux vieilles porcelaines. Plus elles sont anciennes, plus elles sont recherchées. Mais les riches amateurs, qui payent une simple tasse dont le seul mérite réel est de dater d'une dizaine de siècles jusqu'à cinquante taëls, sont journellement exposés à de cruels mécomptes. Dans la ville de King-Te-Tching, un mandarin a trouvé le secret d'imiter complètement la forme, la couleur, la matière, et même le son des plus anciennes assiettes que l'on connaisse.

Un mandarin chargé de veiller à l'exécution des commandes faites par l'empereur réside toujours à King-Te-Tching. Tant que le monarque se borne à demander des vases ordinaires, les ouvriers sont assez tranquilles ; mais ^{p.291} si, pour satisfaire les caprices de sa vanité, il envoie l'ordre de confectionner immédiatement une pièce extraordinaire et offrant de grandes difficultés d'exécution, alors commence pour ces pauvres ouvriers une série de tribulations et de mauvais traitements inévitables ; car le mandarin qui préside aux travaux, étant personnellement responsable de la réussite de la commande, abuse étrangement de la bastonnade pour stimuler l'adresse et le zèle des porcelainiers. Tout retard, tout échec de leur part, est sans excuse.

Le P. d'Entrecolles rapporte à ce propos une tradition populaire.

Un jour, un ouvrier de King-Te-Tching, n'ayant pu parvenir à copier la forme et la matière d'un vase envoyé par un empereur qui en voulait un second, après plusieurs tentatives également infructueuses, se jeta, de désespoir, dans son four embrasé.

Par une circonstance inexplicable, soit que la combustion de son corps activât un feu trop lent, soit toute autre cause, il se trouva que les pièces de la fournée purent, pour la finesse et la perfection de la pâte, rivaliser avec celle du fameux vase envoyé comme modèle.

Cet événement merveilleux fit grand bruit, comme toujours, et dès ce moment le malheureux ouvrier devint le génie tutélaire des fournaises.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Si la porcelaine tient la première place parmi les produits de l'industrie chinoise, les soieries viennent immédiatement après. Les velours, les damas, les satins à fleurs qui sortaient du Céleste-Empire furent pendant longtemps préférés aux plus belles étoffes européennes ; et si aujourd'hui les brocatelles, les velours et les satins unis de Lyon surpassent ceux de la Chine, ce dernier ^{p.292} pays possède encore le secret de ses crêpes de soie, restés inimitables.

Les Chinois de la classe aisée, s'habillant presque uniquement de soie, emploient pour remplacer notre linge de corps une espèce de taffetas léger et moelleux à la fois. Ce taffetas est d'une souplesse telle, qu'il ne prend jamais aucun pli, se lave très bien, et dure fort longtemps. Depuis une vingtaine d'années seulement nos fabricants ont commencé à imiter ce tissu, connu en France sous le nom de *foulard* ; mais pour cette étoffe encore les Chinois sont restés nos maîtres. Le foulard chinois est mieux teint, plus souple, et beaucoup plus solide que le foulard de Lyon.

Les Chinois commencent à peine à fabriquer des draps grossiers et bien inférieurs à ceux de l'Europe ; les seules étoffes qu'ils tissent et teignent assez bien sont des droguets, des serges et des étamines. Quant aux toiles de chanvre, elles sont en général écrues et grossières. Celles de coton, au contraire, surpassent les nôtres en solidité et les égalent presque en finesse. Tout le monde connaît les nankins, dont la couleur inaltérable fait le désespoir des teinturiers européens ¹.

L'invention du papier remonte, en Chine, au commencement de l'ère chrétienne. On le fit d'abord en coton, aujourd'hui on le fabrique avec une pellicule qui se trouve sous la première écorce du bambou. Dans les provinces où il y a beaucoup de mûriers, la seconde écorce des jeunes branches de cet arbre sert au même usage. En général, le papier chinois, beaucoup plus uni ^{p.293} et plus mince que le nôtre, est moins solide et ne résiste pas à la moindre humidité. Toutefois les

¹ En général toutes les couleurs chinoises sont excellentes. Leur solidité est extrême. Si les dessins étaient aussi élégants et aussi variés que les nôtres, comme ils les surpassent par la richesse et l'éclat des couleurs, notre infériorité à cet égard serait incontestable.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Coréens, qui payent en papier le tribut qu'ils doivent à l'empereur, en fabriquent d'excellent. Il est si fort, sans être très épais, que les Chinois le réservent pour garnir les châssis des fenêtres et doubler les habillements.

Ce papier a deux propriétés singulières : froissé longtemps avec les mains, il devient aussi doux et aussi maniable que la toile la plus fine ; si une feuille se trouve trop épaisse pour l'usage que l'on en veut faire, en la laissant tremper elle se dédouble deux et trois fois avec la plus grande facilité.

L'encre connue sous le nom d'*encre de Chine* est la seule employée dans l'empire. Elle se compose de noir de fumée. Mais toute fumée ne donne pas une encre également fine, également brillante. La fumée produite dans un petit appareil par une lampe alimentée avec de la graisse de porc, et recueillie avec certaines précautions, forme la base de l'encre dite *impériale*.

Les Chinois vernissent la plupart de leurs meubles.

« On s'est trompé, dit le P. Lecomte, quand on a cru que le vernis était une composition et un secret : c'est une gomme qui découle d'un arbre.

S'il est vrai que le vernis soit une espèce de résine, nous doutons fort que les Chinois l'emploient pure. Avant d'être appliquée sur le bois, elle doit recevoir une préparation quelconque. C'est cette préparation qui constitue réellement le secret des Chinois. Leur vernis est incomparablement plus brillant, plus dur, et plus solide que le nôtre. La preuve, c'est qu'ils se servent de théières en bois verni, résistant fort bien à l'action de l'eau bouillante.

Les châssis, les tables, les bibliothèques, les portes, reçoivent ordinairement une couche ou deux d'un vernis ^{p.294} très clair, qui, sans cacher les veines et la couleur du bois, lui donne un beau poli et un aspect brillant. Ce vernis a en outre la propriété de le conserver et d'empêcher la poussière de s'y attacher.

Pour les petits meubles ou pour les grands meubles de luxe, on

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

multiplie les couches de vernis, auxquelles on a mêlé une légère dose de peinture, soit rouge, soit bleue, qui doit servir de fond aux dessins coloriés que l'on y ajoute ensuite. Ces dessins sont à l'huile ou à l'aquarelle. On les recouvre, à leur tour, de trois à quatre couches de vernis d'une transparence extrême. Cette dernière opération, bien loin de nuire à l'éclat des couleurs, les relève encore et les rend inaltérables. Un guéridon ainsi préparé a une apparence métallique, et la lumière s'y reflète comme dans le miroir le mieux poli.

Il existe encore un autre procédé que les Chinois ont emprunté aux Japonais, dont les laques sont sans rivales dans le monde.

Au lieu de vernir sur le bois même, on y colle une espèce de carton composé de filasse, de papier et de chaux, et l'on opère comme nous venons de l'indiquer plus haut, à l'exception qu'au lieu de mêler les couleurs au vernis, on alterne les couches de peinture et de vernis. Cette méthode est d'une lenteur désespérante, car entre l'application de chaque couche il faut laisser un intervalle de plusieurs jours, et vingt couches suffisent à peine pour obtenir un fond d'une homogénéité parfaite. D'un autre côté, l'ouvrier perd par la plus légère négligence le fruit de son travail ; tout est manqué si le vernis qu'il emploie est ou trop clair, ou trop épais, et s'il ne le distribue pas avec une égalité rigoureuse.

L'art de forger, de ciseler et de fondre les métaux ^{p.295} remonte en Chine à l'antiquité la plus reculée, puisque Hoang-Ti, 2.698 années avant la naissance de Notre-Seigneur, fit fondre de grosses cloches. Les vases d'airain et d'alliage d'or et d'argent dont nous avons parlé dans notre précis historique, attestent également à quel degré d'habileté les Chinois sont parvenus depuis des siècles.

Si, laissant de côté ces productions artistiques, dignes sous tous les rapports d'être comparées aux productions les plus renommées du génie européen, nous passons aux outils proprement dits, nous trouverons encore les Chinois aussi avancés que l'Angleterre, la France et l'Allemagne. Leurs scies, leurs marteaux, leurs cisailles, leurs haches, valent les nôtres. La trempe en est excellente. Celle des rasoirs

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

surtout, si difficile, ne le cède en rien à la trempe tant vantée des Anglais.

L'art de sculpter le bois, l'ivoire et la corne, a atteint en Chine une perfection remarquable. Non seulement il sort de véritables petits chefs-d'œuvre des mains des ouvriers chinois, mais la rapidité avec laquelle ceux-ci exécutent les découpures et les figurines les plus délicates *étonne et confond l'imagination*, selon l'expression de l'un des membres de l'ambassade de lord Macartney. Ce que nous avons dit du *goût* et du *beau idéal chinois* explique cette dextérité. Comme les meubles, les boiseries intérieures et même extérieures des maisons sont surchargées d'ornementations ; il en résulte que la sculpture sur bois, à peu près restée chez nous dans le domaine de l'art, est tout simplement en Chine un métier exercé par une innombrable quantité de pauvres diables que la concurrence force de travailler vite et à bon marché.

Gela est si vrai, que parmi ces hommes, dont la ^{p.296} plupart excellent à décorer un meuble, à y semer avec profusion les plus délicieuses broderies, il ne s'en est jamais trouvé un seul qui se soit réellement élevé jusqu'à l'art du statuaire.

Les musées, tant publics que particuliers, si communs en Chine, ne possèdent aucune représentation de la figure humaine en état de soutenir le parallèle avec les statues de nos jardins royaux et de nos places publiques.

Les Chinois, qui ont inventé depuis un temps immémorial une foule de mécanismes ingénieux pour soulever des fardeaux et faire mouvoir avec facilité des pilons, des marteaux et de grosses cisailles, n'ont cependant pas encore dépassé l'horloge et le tournebroche. Leurs machines, dont la simplicité constitue le principal mérite, n'ont aucun caractère manufacturier ; ce sont des machines usuelles, domestiques, que fabrique presque toujours celui qui doit s'en servir.

L'excessive division du travail, l'absence d'usines proprement dites et de tout grand établissement industriel, a puissamment contribué à cet état de choses. Avec l'organisation actuelle de l'industrie en Chine,

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

organisation qui tient aux habitudes et au caractère même de la nation, aucun de nos grands appareils mécaniques ne trouverait d'emploi dans le Céleste-Empire.

Nous ne dirons rien de la manière dont les Chinois exploitent leurs mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, de mercure, etc. Nous manquons à ce sujet de renseignements satisfaisants. L'or qu'ils livrent au commerce contient une assez forte proportion d'alliage. Outre le cuivre ordinaire, ils en ont du blanc, qui a beaucoup de ressemblance avec l'argent, et du jaune, qui prend très difficilement le vert-de-gris, et se vend en ^{p.297} lingots comme l'or, dont le prix est proportionnellement moins élevé.

En 1827, le P. Imbert a visité la province de Sse-Tchuen, où se trouvent les puits à feu et les puits salants, sur lesquels nous ne possédions encore que des détails fort incomplets. Ce zélé missionnaire a consigné dans deux lettres publiées par les *Annales de la Propagation de la foi* (n° de janvier 1829) ses observations faites sur les lieux mêmes, et qui nous ont semblé trop neuves et trop intéressantes pour que nous en privions nos lecteurs.

« ...Pour en revenir aux puits salants, il y en a quelques dizaines de mille dans l'espace d'environ dix lieues de long sur quatre ou cinq lieues de large. Chaque particulier, un peu riche, se cherche quelque associé, et creuse un ou plusieurs puits. C'est une dépense de mille et quelques taëls. Leur manière de creuser ces puits n'est pas la nôtre. Ce peuple fait tout en petit, et ne sait rien faire en grand. Il vient à bout de ses desseins avec le temps et la patience, et avec moins de dépenses que nous. Il n'a pas l'art d'ouvrir les rochers par la mine, et tous les puits sont dans le rocher. Ces puits ont ordinairement de quinze à dix-huit cents pieds français de profondeur, et n'ont que cinq ou au plus six pouces de largeur... Devinez comment ils peuvent les creuser... Toute votre physique n'en viendrait pas à bout... Voici donc leur procédé... Si la surface est de terre de trois ou quatre pieds

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

de profondeur, on y plante un tube de bois creux, surmonté d'une pierre de taille qui a l'orifice désiré, de cinq ou six pouces ; ensuite on fait jouer dans ce tube un mouton, ou tête d'acier, de trois cents ou quatre cents livres pesant. Cette tête d'acier est crénelée en couronne, un peu concave par-dessus et ronde par-dessous. Un homme ^{p.298} fort, habillé à la légère, monte sur un échafaudage, et danse toute la matinée sur une bascule qui soulève cet éperon à deux pieds de haut et le laisse tomber de son poids ; on jette de temps en temps quelques seaux d'eau dans le trou, pour pétrir les matières du rocher et les réduire en bouillie. L'éperon, ou tête d'acier, est suspendu par une bonne corde de rotin, petite comme le doigt, mais forte comme nos cordes de boyaux : cette corde est fixée à la bascule ; on y attache un bois en triangle, et un autre homme est assis à côté de la corde. A mesure que la bascule s'élève, il prend le triangle et lui fait faire un demi-tour, afin que l'éperon tombe dans un sens contraire. A midi il monte sur l'échafaudage, pour relever son camarade jusqu'au soir... La nuit, deux autres hommes les remplacent. Quand ils ont creusé trois pouces, on tire cet éperon, avec toutes les matières dont il est surchargé, par le moyen d'un grand cylindre qui sert à rouler la corde. Je vous en parlerai bientôt... De cette façon, ces petits puits ou tubes sont très perpendiculaires et polis comme une glace. Quelquefois tout n'est pas roche jusqu'à la fin ; mais il se rencontre des lits de terre, de charbon, etc. ; alors l'opération devient des plus difficiles, et quelquefois infructueuse ; car, les matières n'offrant pas une résistance égale, il arrive que le puits perd sa perpendiculaire ; mais ces cas sont rares. Quelquefois le gros anneau de fer qui suspend le mouton en vient à casser ; alors il faut cinq ou six mois pour pouvoir, avec d'autres moutons, broyer le premier et le réduire en bouillie. Quand la roche est assez bonne, on avance jusqu'à deux pieds dans les vingt-quatre heures. On reste au moins

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

trois ans pour creuser un puits. Pour tirer l'eau, on descend dans le puits un tube de bambou, long de vingt-quatre pieds, au fond duquel il y a une ^{p.299} soupape ; lorsqu'il est arrivé au fond du puits, un homme fort s'assied sur la corde et donne des secousses ; chaque secousse fait ouvrir la soupape et monter l'eau. Le tube étant plein, un grand cylindre, en forme de dévidoir, de cinquante pieds de circonférence, sur lequel se roule la corde, est tourné par deux, trois ou quatre buffles ou bœufs, et le tube monte ; cette corde est aussi de rotin. Ces pauvres animaux ne tiennent guère à ce travail, et il en meurt en quantité... Si les Chinois avaient nos machines à vapeur, ils feraient bien moins de dépenses ; mais des milliers de gens de peine mourraient de faim... L'eau est très saumâtre ; elle donne à l'évaporation un cinquième et plus, quelquefois un quart de sel. Ce sel est très âcre ; il contient beaucoup de nitre. Les personnes qui ne fument point n'ont bientôt plus de dents. Il y a ici beaucoup d'aveugles et de sourds, ce que j'attribue à ce sel : quelquefois il attaque tellement le gosier, que cela devient une maladie ; alors il faut se servir du sel de mer, venu de Canton ou du Tong- King.

L'air qui sort de ces puits est très inflammable. Si l'on présentait une torche à la bouche d'un puits quand le tube plein d'eau est près d'arriver, il s'enflammerait en une grande gerbe de feu de vingt à trente pieds, et brûlerait la brelle avec la rapidité et l'explosion de la foudre. Cela arrive quelquefois par l'imprudence ou la malice d'un ouvrier qui veut se suicider en compagnie. Il est de ces puits d'où l'on ne retire point de sel, mais seulement du feu ; on les appelle puits de feu. Je vais vous en faire la description. Un petit tube en bambou ferme l'embouchure des puits et conduit l'air inflammable où l'on veut ; on l'allume avec une bougie, et il brûle continuellement. La flamme est bleuâtre, ayant trois ou quatre pouces de haut et un pouce de diamètre. Ici, ^{p.300} ce

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

feu est trop petit pour cuire le sel ;... les grands puits de feu sont à Tsé-Lieou-Tsing, à quarante lieues d'ici.

...Pour évaporer l'eau et cuire le sel, on se sert d'une espèce de grande cuvette en fonte, qui a cinq pieds de diamètre, sur quatre pouces seulement de profondeur. Elle a au moins un pouce d'épaisseur. Quelques autres marmites plus profondes l'environnent, contenant de l'eau qui bout au même feu, et sert à alimenter la grande cuvette ; de sorte que le sel, quand il est évaporé, remplit absolument la cuvette et en prend la forme. Le bloc de sel, de deux cents livres pesant et plus, est dur comme la pierre. On le casse en trois ou quatre morceaux, pour être transporté pour le commerce. Le feu est si ardent, que la grande cuvette devient absolument rouge, et que l'eau jaillit à gros bouillons, au centre de la cuvette, à la hauteur de huit ou dix pouces. Quand c'est du feu fossile des puits à feu, elle jaillit encore davantage, et les cuvettes sont calcinées en fort peu de temps, quoique celles qu'on expose à ces sortes de feux aient jusqu'à trois pouces d'épaisseur en fonte.

... Pour tant de puits il faut du charbon en quantité. Il y en a différentes sortes dans le pays. Les lits de charbon sont d'une épaisseur qui varie depuis un pouce jusqu'à cinq. Le chemin souterrain qui conduit à l'intérieur de la mine est quelquefois si rapide, qu'on y met des échelles de bambou ; et il arrive souvent qu'un ouvrier, pour se suicider en compagnie, se laisse tomber du haut de l'échelle, et tue une dizaine, ou plus, de malheureux qui le suivent. Le charbon est en gros morceaux. La plupart de ces mines contiennent beaucoup de l'air inflammable dont je vous ai parlé, et on ne peut pas y allumer de lampes. Les mineurs vont à tâtons, s'éclairant avec un mélange de sciure de bois et de résine, qui brûle sans p.³⁰¹ flamme et ne s'éteint pas. En ouvrant les petits puits de sel, ils trouvent quelquefois, à plusieurs centaines de pieds de

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

profondeur, des couches de charbon fort épaisses ; mais ils n'osent pas ouvrir ces grandes mines, parce qu'ils ne savent pas se servir de la poudre pour cet usage, et qu'ils craignent d'y trouver de l'eau en quantité, ce qui rendrait leur travail inutile.

...Quand ils creusent les puits de sel, ayant atteint mille pieds de profondeur, ils trouvent ordinairement une huile bitumineuse qui brûle dans l'eau. On en recueille par jour jusqu'à quatre ou cinq jarres, de cent livres chacune. Cette huile est très puante ; on s'en sert pour éclairer la halle où sont les puits et les chaudières de sel... Les mandarins, par ordre du prince, en achètent souvent des milliers de jarres pour calciner sous l'eau les rochers qui rendent le cours des fleuves périlleux. Un bateau fait-il naufrage, on trempe un caillou dans cette huile, on l'enflamme, et on le jette dans l'eau ; alors un plongeur, et plus souvent un voleur, va chercher ce qu'il y avait de plus précieux sous ce bateau. Cette lampe sous-aqueuse l'éclaire parfaitement.

...Si je connaissais mieux la physique, je vous dirais ce que c'est que cet air inflammable et souterrain dont je vous ai parlé. Je ne puis croire que ce soit l'effet d'un volcan souterrain, parce qu'il a besoin d'être allumé ; et une fois allumé, il ne s'éteint plus que par le moyen d'une boule d'argile qu'on met à l'orifice du tube ou à l'aide d'un vent violent et subit. Les charlatans en remplissent des vessies, les portent au loin, y font un trou avec une aiguille, et l'allument avec une bougie, pour amuser les badauds. Je crois plutôt que c'est un gaz ou esprit de bitume ; car ce feu est fort puant, et donne une fumée noire et épaisse. Les Chinois païens ^{p.302} et chrétiens croient que c'est le feu de l'enfer, et ils en ont grand peur. De fait, il est beaucoup plus violent que le feu ordinaire.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

... Ces mines de charbon et ces puits de sel occupent ici un peuple immense.

... Il y a des particuliers riches qui ont jusqu'à cent puits en propriété.

... Le 6 janvier 1827 j'arrivai à Tsé-Lieou-Tsing (puits de l'eau coulante), après une marche de dix-huit lieues, faite avec mes gros souliers à crampons de fer d'un pouce de hauteur, à cause de la boue qui rendait le chemin glissant. Cette petite chrétienté ne contient que trente communicants ; mais j'y trouve la plus belle merveille de la nature et le plus grand effort de l'industrie humaine que j'aie rencontré dans mes longs voyages. C'est un volcan maîtrisé.

... Cet endroit est dans les montagnes, au bord d'un petit fleuve ; il contient, comme Ou-Tong-Kioa, des puits de sel creusés de la même manière, c'est-à-dire avec un éperon ou tête de fer crénelée en couronne, lourde de trois cents livres et plus. Il y a plus de mille de ces puits ou tubes qui contiennent de l'eau salée. En outre, chaque puits contient un air inflammable que l'on conduit par un tube de bambou ; on l'éclaire avec une bougie, et on l'éteint en soufflant vigoureusement. Quand on veut puiser l'eau salée, on en éteint le tube de feu ; car, sans cela, l'air, montant en quantité avec l'eau, ferait l'explosion d'une mine. Dans une vallée se trouvent quatre puits qui donnent du feu en une quantité vraiment effroyable, et point d'eau. C'est là, sans doute, le centre du volcan. Ces puits, dans le principe, ont donné de l'eau salée ; l'eau ayant tari, on creusa, il y a une douzaine d'années, jusqu'à trois mille pieds et plus de profondeur pour trouver de l'eau en ^{p.303}abondance : ce fut en vain ; mais il sortit soudainement une énorme colonne d'air qui s'exhala en grosses particules noirâtres. Je l'ai vue de mes yeux : cela ne ressemble pas à la fumée, mais bien à la vapeur d'une fournaise ardente. Cet air s'échappe avec un

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

bruissement et un ronflement affreux qu'on entend de fort loin. Il respire et pousse continuellement, et il n'aspire jamais : c'est ce qui m'a fait juger que c'était un volcan qui aura son aspiration dans quelque lac, peut-être même dans le grand lac de Hou-Quang, à deux cents lieues de distance. Il y a bien sur une montagne éloignée d'une lieue un petit lac d'environ une demi-lieue de circuit, excessivement profond ; mais je ne puis croire qu'il suffise pour alimenter le volcan. Ce petit lac n'a aucune communication avec le fleuve, et ne se fournit que d'eau de pluie.

...L'orifice du puits est surmonté d'une caisse de pierre de taille, qui a six ou sept pieds de hauteur, de crainte que, par inadvertance ou par malice, quelqu'un ne mette le feu à l'embouchure du puits. Ce malheur est arrivé en août dernier. Ce puits est au milieu d'une vaste cour, et au centre de quatre grandes halles ou cuisines où se trouvent les chaudières qui cuisent le sel. Dès que le feu fut à la surface du puits, il se fit une explosion affreuse et un assez fort tremblement de terre. A l'instant même toute la surface de la cour fut en feu. La flamme, qui avait environ deux pieds de hauteur, voltigeait sur la superficie du terrain, sans rien brûler. Quatre hommes se dévouent et portent une énorme pierre sur l'orifice du puits ; aussitôt elle vole en l'air ; trois hommes furent brûlés, le quatrième échappa au danger : ni l'eau, ni la boue, ne purent éteindre le feu. Enfin, après quinze jours de travaux opiniâtres, on porta de l'eau en quantité sur ^{p.304} la montagne voisine ; on y forma un lac, et on lâcha l'eau tout à coup ; elle vint en quantité avec beaucoup d'air, et elle éteignit le feu. Ce fut une dépense d'environ trente mille francs, somme considérable en Chine.

A un pied sous terre, sur les quatre faces du puits, sont entés quatre énormes tubes de bambou qui conduisent l'air sous les chaudières. Un seul puits fait cuire plus de trois cents

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

chaudières. Chaque chaudière a un tube de bambou, ou conducteur du feu. Sur la tête du tube de bambou est un tube de terre glaise, haut de six pouces, ayant au centre un trou d'un pouce de diamètre. Cette terre empêche le feu de brûler le bambou. D'autres bambous mis en dehors éclairent les rues et les grandes halles ou cuisines. On ne peut employer tout le feu. L'excédent est conduit par un tube hors de l'enceinte de la saline, et y forme trois cheminées, ou énormes gerbes de feu, flottant et voltigeant à deux pieds de hauteur au-dessus de la cheminée. La surface du terrain de la cour est extrêmement chaude et brûle sous les pieds : en janvier même, tous les ouvriers sont à demi nus, n'ayant qu'un petit caleçon pour se couvrir. J'ai eu, comme tous les voyageurs, la curiosité d'allumer ma longue pipe au feu du volcan ; ce feu est extrêmement actif. Les chaudières de fonte ont jusqu'à quatre ou cinq pouces d'épaisseur : elles sont calcinées et coulent en peu de mois. Les porteurs d'eau salée, des aqueducs en tubes de bambou, fournissent l'eau. Elle est reçue dans une énorme citerne, et un chapelet hydraulique, agité jour et nuit par quatre hommes, fait monter l'eau dans un réservoir supérieur, d'où elle est conduite par des tubes et alimente les chaudières. L'eau, évaporée en vingt-quatre heures, forme un pâté de sel de six pouces d'épaisseur, pesant environ trois cents livres : il est dur comme de la ^{p.305} pierre. Ce sel est plus blanc que celui de Ou-Tong-Kiao, et prend moins au gosier ; sans doute que le charbon qu'on emploie en Ou-Tong-Kiao, ou même la différence de l'eau salée, produit ces variantes. L'eau de Tsé-Lieou-Tsing est bien moins saumâtre qu'en Ou-Tong-Kiao ; celle-ci produit jusqu'à trois onces et même quatre onces de sel par livre. Mais en Ou-Tong-Kiao le charbon est cher, au lieu qu'en Tsé-Lieou-Tsing le feu ne coûte rien. D'ailleurs ces deux pays vendent leur sel dans des villes différentes, et des douaniers empêchent de troubler cet accord impérial, fait et approuvé

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

par Sa Majesté fils du Ciel, car c'est le nom que prend l'empereur de Chine.

J'oubliais de vous dire que ce feu ne produit presque pas de fumée, mais une vapeur très forte de bitume, que je sentis à deux lieues loin du pays. La flamme est rougeâtre comme celle du charbon ; elle n'est pas attachée et enracinée à l'orifice du tube, comme le serait celle d'une lampe ; mais elle voltige environ à deux pouces de l'orifice, et elle s'élève d'environ deux pieds. Dans l'hiver, les pauvres, pour se chauffer, creusent en rond le sable à environ un pied de profondeur ; une dizaine de malheureux s'asseoient autour ; avec une poignée de paille ils enflamment ce creux, et ils se chauffent de cette manière aussi longtemps que bon leur semble ; ensuite ils comblent ce creux avec le sable, et le feu est éteint.

*

Jusqu'à nos jours le commerce chinois est resté essentiellement intérieur ; car, si élevé que nous paraisse le chiffre des exportations et des importations, il est tout à p.306 fait insignifiant à côté de l'immense mouvement d'affaires qui a lieu dans le pays même. Pour l'apprécier il suffit de songer à l'excessive population du Céleste-Empire, à son étendue, à la diversité de ses productions naturelles ou manufacturées, à la facilité des communications.

Le transport des marchandises et des denrées s'effectue presque exclusivement par eau ; aussi, en entrant en Chine, tous les étrangers ont-ils été frappés d'étonnement à la vue des véritables flottes de jonques qui encombrent les canaux et les fleuves.

En général, les marchands et les négociants chinois apportent beaucoup de bonne foi dans leurs relations commerciales quand ils font des affaires entre eux ; mais les mêmes magistrats qui punissent sévèrement toute fraude dont la population de l'empire serait victime,

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

laissent sophistiquer sous leurs yeux les denrées destinées à l'exportation. Tromper les étrangers sans honte ni scrupule passe presque, en Chine, pour un acte de patriotisme. « Voler les barbares, les parasites qui viennent pomper la graisse du pays », est juste et licite, et les Cantonais surtout mettent impudemment en pratique cette singulière maxime. Le gouvernement, sans approuver ouvertement ces dispositions, les encourage par son attitude et par sa répugnance à admettre les plus justes réclamations des négociants anglais, hollandais, français ou américains.

Le taël, qui vaut environ six francs cinquante centimes de notre monnaie, sert de base aux transactions commerciales. Le taël n'est point une pièce de monnaie proprement dite : c'est un lingot d'argent d'un poids déterminé, que chacun coupe soi-même. L'or, en Chine, est considéré comme marchandise ; il se vend et s'achète comme tel.

La seule véritable monnaie qui existe dans le ^{p.307} Céleste-Empire est le denier de cuivre, dont mille font un taël. Ces deniers sont frappés au coin, ronds et percés d'un trou au milieu. Pour plus de commodité, les Chinois les enfilent dans un cordon par chapelets de cinquante, de cent et de cinq cents.

La propension presque invincible qu'éprouvent les Chinois pour le faux monnayage rendra toujours l'usage du numéraire d'or et d'argent excessivement dangereux et difficile dans leur pays. Ils portent continuellement sur eux de petites balances fort coquettes, composées d'un plateau, d'une verge, et d'un poids courant, le tout renfermé dans un étui, et ne reçoivent jamais un taël sans le peser et l'examiner. Chacun a le droit de faire couper en deux le taël qu'on lui présente ; mais la grande habitude a rendu les Chinois très experts en cette matière. Au seul aspect de l'argent ils reconnaissent sa pureté ou son altération, et n'ont presque jamais recours au coupage du lingot.

Il eût été très extraordinaire que l'art nautique fût des progrès sensibles chez un peuple qui, comme les Chinois, a une horreur instinctive des courses aventureuses, et se suffit à lui-même. Aussi les navigateurs du Céleste-Empire sont-ils peut-être les plus tristes

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

navigateurs du monde. Il serait difficile à un marin d'imaginer quelque chose de plus mal construit, de plus mal gréé, de plus mal commandé que les jonques dont les Chinois se servent exclusivement, et avec lesquelles, quand la mousson est favorable, ils se hasardent habituellement jusqu'au Japon, regardant un voyage à Batavia ou au détroit de Malaca comme une expédition de premier ordre.

Il faut convenir toutefois qu'avec les tristes navires dont ils conservent religieusement les formes défectueuses et la mauvaise installation, ces excursions, du p.308 ressort du cabotage, sont plus dangereuses mille fois qu'une traversée de l'Inde en Europe sur un bon bâtiment français.

Les plus grandes jonques, même celles de guerre, ne jaugent pas plus de six à huit cents tonneaux ; le tonnage ordinaire des jonques de commerce fréquentant la mer, varie entre cent cinquante et deux cents tonneaux. Ces bâtiments, très tonturés, à fonds presque plats, n'ont point d'étrave, mais deux espèces d'ailerons qui s'élèvent au-dessus de la flottaison, et offrent l'aspect d'un double éperon ; l'arrière est fendu par le milieu et présente un renforcement de deux à trois mètres, dans lequel est installé le gouvernail, que les Chinois espèrent ainsi mettre à l'abri des coups de mer. Cette disposition absurde a causé la perte d'une infinité de jonques, car les lames s'engouffrant dans cette ouverture soulèvent l'arrière du bâtiment et le jettent de travers à la lame.

Les Chinois ne calfatent point leurs navires avec du goudron, mais avec une gomme qui s'incruste dans les jointures, et les rend parfaitement étanches. Au lieu d'ancres de fer, ils ont des ancres de bois ; mais d'un bois dont la pesanteur spécifique surpasse celle de l'eau, en sorte qu'il coule immédiatement à fond. Sa solidité est extrême. Les cordages employés sur les jonques sont en filaments de coco, en chanvre, et en rotin. Les premiers sont forts et roides, les seconds mal faits ; les troisièmes, tressés en forme de nattes, joignent à l'avantage d'être souples et de flotter à la surface de l'eau celui de durer très longtemps.

Les jonques n'ont ordinairement que deux mâts, plus un petit

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

mâtereau à l'arrière, destiné à arborer une voile insignifiante et une kyrielle de flammes et de pavillons. Ces deux mâts gréent des basses voiles et des huniers. ^{p.309} Les basses voiles sont composées de nattes de bambou, cousues ensemble, et divisées par feuilles comme les paravents. Entre chacune de ces feuilles il y a une perche de bambou. Deux vergues, l'une supérieure, l'autre inférieure, soutiennent ces voiles d'un poids énorme et très difficiles à manier. Elles sont surmontées d'un hunier en toile de coton.

Vent arrière, une jonque ne marche pas trop mal, surtout quand la mer est belle ; grand largue, son allure commence à se ralentir ; au plus près, elle ne fait que dériver, en sorte qu'elle tombe inévitablement à la côte si le vent et la marée l'y poussent.

Les matelots chinois sont en tout point dignes de leurs navires. C'est ordinairement un ramas de vauriens fuyant la justice, et de pauvres diables s'embarquant pour ne pas mourir de faim. Celui qui, dans une jonque, remplit tant bien que mal les fonctions de capitaine, n'a sur son équipage qu'une autorité... *de persuasion*. Toutes les résolutions un peu importantes se prennent, dans le cours d'une traversée, à la pluralité des voix ; et si le capitaine veut tenter une manœuvre extraordinaire, il doit commencer par faire entendre à son monde qu'elle est avantageuse et capable de sauver le bâtiment.

Ordinairement tout l'équipage perd la tête aussitôt qu'éclate une tempête sérieuse. Ce sont alors des cris et une confusion inexprimables ; chacun ne songe qu'à soi. Les plus braves, au lieu de s'occuper de manœuvrer, brûlent devant une petite idole des feuilles de papier doré, ou invoquent l'aiguille aimantée.

Quand par un temps forcé un de nos navires de guerre ou de commerce vient à rencontrer une jonque en détresse, il arrive souvent que la lâcheté ou l'ignorance de l'équipage chinois paralyse et rend inutiles tous les efforts ^{p.310} tentés pour le sauver. Il ne seconde en rien ceux qui se dévouent pour lui. En voici un exemple : en 1832, un trois-mâts du Havre parvint, après une heure entière de manœuvres toutes

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

plus périlleuses les unes que les autres, à faire passer un cordage à une petite jonque qui coulait bas. A l'aide de ce cordage, les Chinois auraient pu essayer de passer à bord du navire français. Aucun n'eut le courage ou la présence d'esprit de tenter ce moyen extrême, et la jonque s'abîma avec tous ceux qui la montaient, aux yeux de nos compatriotes stupéfaits.

Plusieurs auteurs ont prétendu que c'est par stupidité que les Chinois ne prennent point modèle sur nos constructions navales, d'une incontestable supériorité. Nous ne saurions partager cette opinion. Il se peut que le peuple, aveuglé par la haine et par l'amour-propre, se fasse gloire de n'imiter en rien les barbares ; mais nous pensons que la nullité de la marine militaire et marchande du Céleste-Empire est une conséquence du système politique adopté depuis des siècles. Tandis que les autres nations cherchent des gages de puissance, de stabilité, de prospérité, de richesse, dans les alliances et les relations commerciales, les Chinois ont cherché et trouvé toutes ces choses dans un isolement absolu. Les lois fondamentales de l'État, les règlements d'administration et de police, ont jusqu'à ce jour tendu vers le maintien de cet isolement, et il est impossible d'étudier la constitution civile et politique de la Chine, sans être frappé des efforts constants que le gouvernement n'a jamais cessé de faire pour opposer une digue aux influences extérieures, et préserver ses sujets de tout contact étranger.

Or ce gouvernement, qui sait très bien que, du moment où le pavillon chinois flotterait sur des navires capables d'entreprendre des voyages au long cours, la ^{p.311} soif des richesses pousserait les capitaines jusqu'aux extrémités du monde, a voulu rendre ces voyages impossibles, en s'opposant à tout changement dans l'installation et la forme des jonques ; et, pour faire accepter cette prohibition, il a surexcité le sentiment national, et mis en avant les saintes et vénérables traditions de l'antiquité.

Voilà, nous en avons la conviction intime, la seule cause pour laquelle les Chinois se contentent de leurs détestables navires. Les empereurs préfèrent se priver d'un grand élément de force, et protéger

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

leurs côtes avec de tristes bateaux plats, plutôt que d'équiper des vaisseaux et de sanctionner par cet exemple la construction de bons navires de commerce, navires qui auraient bientôt forcé le cordon sanitaire dont la Chine est enveloppée, parce que l'échange des idées suivrait de près l'échange des marchandises.

On ne saurait trop se défier de la plupart des jugements portés sur les Chinois. Si, en voulant apprécier la politique, l'histoire, les mœurs, les lois, les usages de cette nation, on ne procède pas synthétiquement ; si, s'arrêtant aux détails, on perd l'ensemble de vue, les plus grossières erreurs deviendront inévitables. Le peuple chinois est peut-être le peuple le plus conséquent de la terre. Tout chez lui se lie, se coordonne, s'emboîte. Pour le comprendre, il faut partir de son point de départ, se placer à son point de vue. Mais si, au lieu de suivre cette marche rationnelle, on prend pièce à pièce les lois et les usages des Chinois pour les comparer aux nôtres ; si, sans y songer, on accouple une de leurs institutions avec les nôtres, alors ce qui est au fond plein de sagesse et de raison paraîtra souverainement absurde et ridicule.

Du reste, les nouvelles relations commerciales établies ^{p.312} depuis la dernière guerre avec les nations européennes vont probablement modifier les idées du gouvernement par rapport à ses forces maritimes, et l'on dit même que l'empereur fait construire en ce moment de grandes frégates sur le modèle des nôtres.

VI

Langue, littérature, enseignement, grades scientifiques et militaires ¹

@

p.313 Ce qui distingue essentiellement la langue chinoise de toutes les langues tant anciennes que modernes, c'est l'absence d'un alphabet proprement dit. Les Chinois n'ont pas de lettres, mais ils emploient deux cent quatorze caractères radicaux, autour desquels viennent se grouper un nombre infini de caractères composés. Ces caractères expriment des idées simples ou composées.

« On est tout d'abord frappé, dit M. Stanislas Julien, de la nature elliptique de la langue chinoise, dont les mots, tous monosyllabiques, n'ont aucune terminaison qui indique les genres, les cas, les nombres des substantifs, les voix, les temps et les personnes des verbes ; et p.314 cependant cette absence complète des désinences grammaticales est une des moindres difficultés de la langue chinoise ».

Les livres chinois, dit ailleurs ce savant, commencent où les nôtres finissent ; les lignes sont rangées en colonnes verticales, qui partent du sommet et vont de droite à gauche.

Le chinois, on le voit, n'a aucun rapport, ni avec l'hébreu, ni avec le grec. L'homme courageux qui veut l'étudier *a tout à apprendre* ; et, possédât-il la connaissance la plus approfondie des langues savantes et parlées de l'Europe, comme il n'existe aucune analogie entre elles et le chinois, il ne peut, en aucune façon, se guider par l'application des

¹ L'auteur, dans ce chapitre, se borne à résumer et à commenter les opinions des sinologues les plus distingués de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne. Son ignorance de la langue chinoise lui imposait cette réserve, car, s'il a cru possible, au moyen de traductions d'une authenticité et d'une fidélité incontestables, d'étudier l'histoire du peuple chinois, et de se rendre compte de sa constitution politique et sociale, il sait que prétendre juger une langue et une littérature sans comprendre les auteurs originaux serait souverainement ridicule.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

règles fondamentales qui forment la base du grec, du latin et de ses dérivés.

Cependant, d'après M. J. Davis, toutes les assertions émises sur les difficultés insurmontables que présentent les caractères chinois à cause de leur multiplicité et de leur variété, ne sont que des exagérations de l'ignorance ; les racines ou signes primitifs ne sont qu'au nombre de deux cent quatorze. On pourrait même avec un peu d'analyse les réduire encore. Prémare, dit-il, a très bien remarqué,

« qu'il n'est personne qui ne puisse lire les livres chinois et composer dans cette langue quand une fois il en connaît bien quatre ou cinq mille mots ¹.

Les racines, continue M. Davis, servent, comme notre alphabet, à la classification des mots dans le grand dictionnaire chinois, composé, il y a plus de cent ans, sous l'empereur Kang-Hi. Ils y sont si méthodiquement rangés, qu'il n'est pas plus difficile d'y trouver n'importe quel mot que dans nos dictionnaires européens.

Nous citerons encore les observations de M. Abel de ^{p.315} Rémusat sur les résultats du système qui a servi de base à la langue écrite :

« Comme les deux cent quatorze racines ou caractères radicaux (dont la combinaison avec d'autres caractères forme toute la langue) ne servaient dans l'origine qu'à des usages bornés, ou représentaient simplement les principaux objets de la nature, ou les idées primitivement acquises, les Chinois classèrent tous ces radicaux en catégories de genres et d'espèces existant dans la nature, et formèrent par là les éléments d'un système philosophique.

A mesure que le cercle de leurs connaissances s'étendit, le besoin de mots nouveaux se faisant sentir, les instituteurs du langage, au lieu de créer de nouveaux caractères,

¹ *Neminem esse qui non possit libros legere et sinice componere quando semel quatuor vel quinque millia verborum bene novit.*

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

imaginèrent ingénieusement de les exprimer en combinant les symboles élémentaires qu'ils possédaient déjà. Ainsi, par exemple, au nombre des racines se trouve *cheval, chien, métal* ; plus l'addition de quelque autre symbole exprimant une propriété particulière, et servant à désigner les principales espèces comprises sous les principales catégories.

La grammaire chinoise nous paraît être extrêmement simple. Tous les mots étant invariables et indéclinables, il en résulte que leur position respective, la construction, établit seule les rapports qu'ils doivent avoir entre eux.

Ainsi, par exemple, le verbe doit toujours suivre son sujet et précéder son régime.

Les Chinois ne divisent tous leurs mots qu'en trois grandes classes :

1° *Les mots vivants*, c'est-à-dire les verbes ;

2° *Les mots morts* : sous cette dénomination ils rangent les vocables, que nous appelons adjectifs, substantifs, adverbes ; p.316

3° *Les auxiliaires de la parole* : ce sont une foule de particules qui remplacent nos désinences, nos temps, nos modes, nos cas, et qui concourent à établir les rapports des mots entre eux.

Une des particularités qu'offre encore le chinois, c'est que les caractères écrits de cette langue ne représentent pas des mots, *mais des idées*. En sorte qu'on peut comparer ces mêmes caractères aux chiffres arabes, que les Anglais, les Allemands, les Espagnols comprennent tout en les prononçant différemment.

« C'est ainsi qu'une population de quatre cent millions d'habitants, couvrant une étendue de pays égale à l'Europe, peut, malgré des différences de prononciation, communiquer par écrit.

Il s'ensuit encore que la prononciation, qui finit toujours par modifier plus ou moins la représentation de la pensée elle-même, lorsque cette pensée est exprimée par des mots composés de lettres alphabétiques

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

(comme cela est arrivé pour nos langues anciennes et modernes) n'a eu aucune influence sur le chinois. La prononciation seule a varié ; mais les livres, si vieux qu'ils soient, pour être lus différemment, sont restés parfaitement intelligibles.

Du reste, si dans chaque province de l'empire la prononciation est différente, elle est uniforme pour les classes élevées. C'est cette prononciation que les Européens ont nommée *prononciation mandarinique* ; et que tout homme doit apprendre lorsqu'il veut étudier le chinois, parce qu'avec elle il pourra converser ou du moins se faire entendre dans les diverses parties de l'empire.

Enfin un avantage immense de la langue chinoise, c'est que l'on peut, sans s'occuper le moins du monde de la prononciation, apprendre à lire les ouvrages chinois, c'est-à-dire à lire en français les caractères chinois, ces ^{p.317} caractères représentant purement et simplement des idées. Ne compte-t-on pas, pour en revenir à notre comparaison, en anglais et en français avec les mêmes chiffres arabes ?

Mais la langue chinoise, claire et précise pour celui *qui lit*, devient d'une obscurité désolante pour celui qui écoute, et ce n'est pas chose facile, même pour un mandarin lettré, de saisir toujours le discours d'un orateur médiocre.

En voici la raison :

Chaque mot chinois peut recevoir cinq espèces d'accents, qui modifient sa prononciation et sa signification. A la lecture il n'y a aucune difficulté, parce qu'on a l'accent devant les yeux et que tout équivoque est impossible. Mais il est aussi difficile à la personne qui parle de donner à sa voix, en prononçant un mot, l'inflexion voulue pour exprimer sa pensée, qu'à la personne qui écoute de saisir la valeur de cette inflexion, et par conséquent la pensée de son interlocuteur : or la moindre erreur de part ou d'autre a pour effet de la dénaturer complètement ; car le même mot, qui, prononcé d'une certaine façon, est un compliment, devient une grosse injure avec une intonation différente.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Comme ces accents ¹ embarrassent les Chinois eux-mêmes, ils font nécessairement le désespoir des étrangers. L'Allemand, en écorchant le français, se fera comprendre ; mais tout homme qui veut s'exprimer en chinois ne peut commettre la plus légère faute de prononciation sans p.318 devenir complètement inintelligible et sans tomber dans les plus bizarres équivoques ².

Pour écrire, les Chinois ne se servent point de plumes, mais d'un pinceau, et encore le tiennent-ils d'une manière toute particulière. L'écrivain chinois, au lieu de tenir son pinceau obliquement comme nos peintres, attaque le papier perpendiculairement, et la pointe de son instrument forme un angle droit avec le papier.

Tout le monde a vu ces petits bâtons d'une pâte noire et compacte, plus ou moins ornés d'arabesques d'or, et connus sous le nom d'encre de Chine. Lorsqu'un Chinois veut tracer les caractères de sa langue, il prend un de ces bâtons, en trempe le bout dans un peu d'eau, le frotte sur une tablette de marbre ou d'ivoire, et compose ainsi son encre. Cette encre, d'un noir vif et brillant, a la propriété de ne jamais s'étendre au delà de la ligne tracée par le pinceau.

¹ Voici, d'après le P. Lecomte, la valeur approximative de ces accents :

« Le premier est une prononciation uniforme, sans élever ou abaisser la voix. Le second élève la voix notablement plus haut. Le troisième est très aigu. Dans le quatrième, de ce ton aigu on descend tout à coup à un ton grave. Dans le cinquième on passe encore à une note plus profonde, et, si j'ose m'exprimer ainsi, creusant et formant une espèce de basse. » — [Mémoires sur la Chine, lettre VII.](#)

² Voici comment le P. Bourgeois rend compte de ses tribulations pour apprendre et réciter son premier sermon chinois :

« ...Je reviens aux mots. On m'avait dit : Chou signifie livre. Je comptais que chaque fois que reviendrait le mot chou, je pourrais conclure qu'il s'agissait d'un livre. Point du tout ; chou revient, il signifie un arbre. Me voilà partagé entre chou livre et chou arbre. Ce n'est rien que cela. Il y a chou grandes chaleurs, chou raconter, chou aurore, chou plume, chou charité, chou accoutumés, chou perdre une gageure. Encore si l'on pouvait s'aider par la lecture des livres, mais non, leur langage est tout différent de celui d'une simple conversation. Ce qui sera surtout et éternellement un écueil pour tout Européen, c'est la prononciation... Chaque mot peut se prononcer de cinq tons différents ; et il ne faut pas croire que chaque ton soit si marqué que l'oreille le distingue aisément. Ces monosyllabes passent avec une vitesse étonnante, et de peur qu'il ne soit trop facile de les saisir à la volée, les Chinois font encore tant d'élisions qu'il ne reste presque rien de deux monosyllabes. D'un ton aspiré il faut passer de suite à un ton uni, d'un sifflement à un ton rentrant. Tantôt il faut parler du gosier, tantôt du palais, presque toujours du nez. J'ai récité au moins cinquante fois mon sermon devant mon domestique avant que de le dire en public. Je lui donnais pleins pouvoirs pour me reprendre, et je ne me lassais pas de répéter. Encore il est tels de mes auditeurs chinois qui de six parties, comme ils disent, n'en ont entendu que trois. Quelle corvée de meubler une vieille tête comme la mienne de seize pages de monosyllabes décousues ! »

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Nous avons déjà dit quelques mots de l'importance que ^{p.319} l'on attache en Chine à la calligraphie ; tandis que chez nous les gens instruits ont pendant longtemps semblé tirer vanité de l'imperfection déplorable de leur écriture, les lettrés chinois s'efforcent de tracer avec sûreté et avec grâce les symboles de la pensée. On a vu des gens devenir célèbres par le seul fait de leur habileté calligraphique, et une page de leurs mains être recherchée comme le sont en Europe les tableaux des bons peintres.

C'est probablement cet amour pour les caractères qui pousse les Chinois à décorer les vases les plus précieux de sentences dont le seul mérite consiste souvent dans les formes gracieuses des lettres employées pour les exprimer ; car les Chinois ont des lettres de prédilection, des lettres qui leur semblent se rapprocher du type de la beauté. Ce sont celles-là qu'ils multiplient le plus possible dans les inscriptions et même dans les billets à leurs amis, afin d'offrir à ceux-ci l'occasion d'exposer aux regards une missive dont l'exécution matérielle a été soignée.

Le respect des Chinois pour tout ce qui tient de loin ou de près à la littérature est si grand, que jamais on ne les verra employer du papier écrit ou imprimé à faire des enveloppes ou à d'autres usages. Ils éviteront même de fouler aux pieds les fragments d'un livre usé ; ils brûlent respectueusement un volume devenu, par sa vétusté ou par une autre cause, impropre à tout service.

La littérature chinoise est incontestablement la première de l'Asie, si l'on tient compte du nombre et de l'authenticité de ses monuments.

En 1773, l'empereur Khian-Long institua une commission chargée de rééditer les principaux livres chinois sur toutes les connaissances humaines. Cette commission devait, selon l'importance et le mérite des ouvrages, les ^{p.320} commenter, les analyser, ou les donner simplement *in extenso*.

Depuis 1773 le travail des commissaires a marché sans interruption ; en 1818, 78.627 volumes avaient déjà paru ; on a calculé qu'il faudra encore 82.000 volumes pour achever cette immense anthologie.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Les productions les plus importantes et les plus curieuses de la littérature chinoise sont :

Le *Y-King*, attribué à Fou-Hi ;

Les ouvrages classiques nommés *King*, qui sont au nombre de cinq et remontent également à la plus haute antiquité ;

Le *Chou-King*, ou livre de morale attribué à Confucius ¹, qui vivait l'an 550 avant J.-C. Ce livre est regardé avec raison comme le plus beau de l'antiquité profane. Un de ses chapitres, consacré à la description géographique de la Chine, est, suivant M. Abel de Rémusat, *un trésor inestimable*. La traduction de cet ouvrage, entreprise et achevée par un missionnaire français, le R. P. Gaubil, de la Compagnie de Jésus, passe aux yeux des Orientalistes pour un véritable tour de force.

Mais ce sont surtout les études historiques qui de tout temps ont été les études de prédilection des lettrés chinois. Nous nous sommes déjà efforcé d'établir que les annales de ce peuple, les mieux suivies et les plus complètes qui existent en aucune langue, méritent sous tous les rapports une sérieuse attention.

Les historiens chinois les plus renommés sont :

Sse-Ma-Than, qui, deux siècles avant Jésus-Christ, commença par mettre en ordre les chroniques de Confucius, et recueillit une foule de commentaires et de ^{p.321} discours qui avaient échappé à l'incendie ordonné par Tsin-Chi-Hoang-Ti.

Sse-Ma-Thian, fils du précédent, « s'éleva ² comme historien à la hauteur d'Hérodote ». Il naquit un siècle environ avant Jésus-Christ, et voulut, comme le père de l'histoire grecque, visiter les lieux témoins des grands événements qu'il se proposait de raconter. Il parcourut successivement toutes les provinces de l'empire, étudiant les monuments que le temps avait respectés, recueillant les traditions locales, dont il vérifiait l'exactitude par des recherches géographiques

¹ Voir l'article biographique que nous lui avons consacré.

² Abel de Rémusat.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

et archéologiques. De retour chez lui, après une absence de plusieurs années, il coordonna les précieux matériaux qu'il avait rassemblés, et composa, sous le modeste titre de Mémoires historiques, le grand ouvrage parvenu jusqu'à nous, *Sse-Ki*.

Le *Sse-Ki* est divisé en cinq livres, subdivisés eux-mêmes en cent trente chapitres.

Le premier livre contient le récit des événements généraux depuis Hoang-Ti jusqu'au septième prince de la dynastie des Han, 122 ans après ¹ Jésus-Christ.

Le second livre est une espèce d'atlas historique ; la troisième partie est consacrée aux rites et à l'état des sciences pendant la période de vingt-deux siècles qu'embrasse son travail.

La quatrième partie établit la généalogie des familles princières qui ont régné, soit sur la Chine entière, soit sur une partie de son territoire.

Enfin la cinquième partie se compose de dissertations géographiques, biographiques, et critiques.

Voici comment M. Abel de Rémusat apprécie les mémoires de Sse-Ma-Thian :

« L'ordre que l'on y admire ne constitue qu'un de ses moindres mérites. La ^{p.322} multitude des faits qui y ont trouvé place, la manière toujours nette et vive dont ils sont présentés, la simplicité constante et la noblesse soutenue du style, suffisent pour justifier la haute estime dont jouit encore aujourd'hui cet ouvrage, dont la disposition méthodique sert de modèle aux historiens qui lui succédèrent.

Dans ce nombre nous rangerons au premier ordre Pan-Kou et sa sœur Pan-Hoei-Pan, tous deux chargés de continuer l'histoire de Sse-Ma-Thian. Ils vivaient en l'an 100 après Jésus-Christ.

Sse-Ma-Tching, que les missionnaires surnommèrent le Suétone chinois. Il est fâcheux que cet auteur, qui écrivait avec goût et

¹ [c.a. : il faut bien entendu lire "avant"].

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

élégance, se soit complu à raconter des histoires scandaleuses. On lui reproche encore, en Chine, d'avoir puisé à des sources peu sûres et changé l'histoire en roman. Il écrivait l'an 800 après Jésus-Christ.

Sse-Ma-Kouang composa en 1018 une histoire générale qui embrasse une période de 1362 années. Ma-Touan-Lin, au treizième siècle, se livra à des recherches archéologiques d'un grand intérêt.

Parmi les anciens poètes chinois nous citerons Thou-Fou et Li-Taï-Pe.

« Ces deux poètes, dit M. de Rémusat, contemporains et rivaux, peuvent passer pour les réformateurs de la poésie chinoise, puisqu'ils ont contribué plus que tous autres à lui donner les règles qu'elle observe encore aujourd'hui. Leurs œuvres jouissent de la plus grande célébrité : ils sont considérés comme classiques. Ils florissaient vers l'an 750 après Jésus-Christ.

Les premières poésies chinoises, d'après l'opinion des lettrés indigènes et des sinologues étrangers, ont été des chansons et des ballades destinées à être chantées avec accompagnement de musique.

« Les sentiments, lorsqu'ils sont excités, prennent la ^{p.323} forme des paroles ; lorsque les paroles sont insuffisantes pour les exprimer, les signes ou les sons inarticulés leur succèdent ; lorsque ces derniers aussi sont impuissants, alors on a recours à la poésie ¹.

Telle est, selon les Chinois, l'origine de la poésie. Il existe encore bon nombre de ces vieilles pièces de vers, les plus anciennes qui soient parvenues jusqu'à nos jours. Il n'est point de Chinois qui n'en sache quelques-unes par cœur, et cette connaissance est même indispensable à celui qui veut comprendre les poètes modernes, naturellement entraînés à faire dans leurs écrits des allusions continuelles à ces précieux vestiges littéraires de la plus haute antiquité.

Quoique essentiellement monosyllabique, la langue chinoise,

¹ [Cité par Davis et traduit par A. Prichard.](#)

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

habilement maniée, ne manque ni de nombre, ni d'harmonie. Comme tous les mots sont accentués et ont une valeur prosodique qui correspond assez bien au *pied* grec ou latin, le poète, par un arrangement judicieux, peut composer des périodes parfaitement cadencées, et arriver aux plus grands effets d'*harmonie imitative*.

Les règles de versification se rapprochent du grec et du latin par la *quantité*, et des langues modernes par la *rime*. Les vers chinois les plus courts sont de trois mots, et les plus longs, de sept.

Voici comme spécimen de la poésie chinoise une petite pièce de vers traduite du chinois par M. S. Davis ; cette espèce d'élégie a plus de trois mille ans de date.

Le nid que bâtit cet artiste ailé là-bas,
L'oiseau voleur (le coucou) le lui arrachera.
C'est ainsi que, privée de ses espérances, la fiancée
Devient, malgré elle, la proie d'un grand seigneur. p.324

L'oiseau, en voltigeant, dispose son gîte,
Dans lequel le destructeur s'installera bientôt ;
La fiancée contrainte s'éloigne en versant des pleurs.
Cent chars augmentent l'éclat de son cortège.

Pleurez le frêle architecte !
Un oiseau plus fort que lui l'a dépossédé de son nid.
Pleurez la fiancée, abandonnée, ravie !
Oh ! que la pompe est vaine pour adoucir les regrets de son cœur.

Outre l'histoire et la poésie, les Chinois ont une multitude innombrable d'ouvrages d'éducation, de contes, de fables, de romans, de pièces de théâtre. Depuis une vingtaine d'années, les sinologues français ont traduit des comédies et des romans qui, mieux que tous autres documents, nous ont initiés à la vie intime des Chinois, à leurs mœurs, à leurs usages, à leurs croyances. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que toutes ces œuvres, d'une apparence futile, ont un but moral et instructif. Elles sont remplies de maximes de sagesse et de conseils excellents. Nulle part les livres ne sont aussi nombreux qu'en Chine. Deux circonstances y contribuent puissamment : c'est d'un côté leur

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

bas prix, et de l'autre l'énorme quantité de gens qui lisent. On peut dire, sans hyperbole, que tous les Chinois, même des dernières classes, sont en état de s'exprimer au besoin par écrit, et que le goût de l'instruction y est universel. En considérant la vaste étendue de l'empire et son innombrable population, les exceptions à la règle générale que nous venons de poser sont tellement rares, qu'elles confirment notre proposition, tout étrange qu'elle puisse paraître.

Pour achever de donner à nos lecteurs une idée de la littérature chinoise, nous transcrivons un fragment d'une comédie intitulée *l'Avare* et traduite par M. Saint-Julien ¹. Il est assez curieux de comparer ce morceau avec la pièce de Molière. Le comique chinois peut très souvent supporter le rapprochement sans trop de désavantage.

QUATRIÈME ACTE

Kou-Jin (c'est le nom de l'avare), devenu veuf, est malingre, cacochyme, moribond. Il s'avance appuyé sur le bras de son fils adoptif.

. Aïe ! que je suis malade ! Hélas ! que les jours sont longs pour un homme qui souffre ! Il y a bientôt vingt ans que j'ai acheté ce jeune écervelé. Je ne dépense rien pour moi, pas un denier, pas un demi-denier ; et lui, l'imbécile, il ignore le prix de l'argent. L'argent n'est pour lui qu'un moyen de se procurer des vêtements, de la nourriture ; passé cela, il ne l'estime pas plus que de la boue. Sait-il toutes les angoisses qui me tourmentent, lorsque je suis obligé de dépenser le dixième d'une once (soixante-quinze centimes) ? — Mon père, est-ce que vous ne voulez pas manger ? — Mon fils, tu ne sais pas que cette maladie m'est venue d'un accès de colère. Un de ces jours, ayant envie de manger un canard rôti, j'allai au marché, dans cette boutique, là, que tu connais. Justement on venait de rôtir un canard, d'où décollait le jus le plus succulent. Sous le prétexte de le marchander, je le prends dans ma main et j'y laisse mes cinq doigts appliqués jusqu'à ce qu'ils soient bien imbibés de jus. Je reviens chez moi sans l'acheter, et je me fais

¹ Cet extrait a été donné par M. Naudet, dans son second volume du Théâtre de Plaute.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

servir un plat de riz cuit dans l'eau. A chaque cuillerée de riz je suçais un doigt. A la quatrième cuillerée, le sommeil me prit tout à coup, et je m'endormis sur ce banc de bois. Ne voilà-t-il pas que, pendant mon sommeil, un chien ^{p.326} vient me sucer le cinquième doigt ! Quand je m'aperçus de ce vol à mon réveil, je me mis en une telle colère, que je tombai malade. Je sens que mon mal empire de jour en jour ; je suis un homme mort... Allons, il faut que j'oublie un peu mon avarice et que je me mette en dépense. — Mon fils, j'aurais envie de manger de la purée de fèves. — Je vais en acheter pour quelques centaines de liards. — Pour un liard, c'est bien assez. — Pour un liard ! à peine en aurais-je une demi-cuillerée. Et quel marchand voudrait m'en vendre si peu ?

Un domestique parlant bas au jeune homme :

Achetez-en pour une once d'argent. — S'il donne cinq liards pour acheter de la purée de fèves, il écrira sur son livre de dépenses qu'il m'a avancé cinq liards, et demain il voudra me les faire rembourser !

Le jeune homme achète de la purée de fèves pour dix liards au lieu d'un ; mais il n'a pu tromper l'œil toujours vigilant de l'avare, et il essuie des reproches à son retour.

— Mon fils, je t'ai vu tout à l'heure prendre dix liards et les donner tous à ce marchand de purée. Peut-on gaspiller ainsi l'argent ? — Il me doit encore cinq liards sur la pièce que je lui ai donnée. Un autre jour je les lui redemanderai. — Avant de lui faire crédit de cette somme, lui as-tu bien demandé son nom de famille, et quels sont ses voisins de droite et ses voisins de gauche ? — Mon père, à quoi bon prendre des informations sur ses voisins ? — S'il vient à déloger et à s'enfuir avec mon argent, à qui veux-tu que j'aille réclamer mes cinq liards ? — Mon père, pendant que vous vivez, je veux faire peindre l'image du dieu du bonheur, afin qu'il soit favorable à votre fils, à vos petits-fils, et à vos descendants les plus reculés. — Mon fils, si tu fais peindre le dieu du ^{p.327} bonheur, garde-toi bien de le faire peindre de face : qu'il soit peint par derrière, cela suffit. — Mon père, vous vous trompez, un portrait se fait toujours de face. Jamais peintre s'est-il contenté de représenter le dos du personnage dont il devait faire le portrait ? — Tu ne sais donc pas,

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

insensé que tu es, que, quand un peintre termine les yeux dans la figure d'une divinité, il faut lui donner une gratification ? — Mon père, vous calculez trop. — Mon fils, je sens que ma fin approche... Dis-moi, dans quelle espèce de cercueil me mettras-tu ? — Si j'ai le malheur de perdre mon père, je lui achèterai le plus beau cercueil de sapin que je pourrai trouver. — Ne va pas faire cette folie ; le bois de sapin coûte trop cher. Une fois qu'on est mort, on ne distingue plus le bois de sapin du bois de saule... N'y a-t-il pas derrière la maison une vieille auge d'écurie ? Elle sera excellente pour me faire un cercueil. — Y pensez-vous ? Cette auge est plus large que longue ; jamais votre corps n'y pourra entrer, vous êtes d'une trop grande taille. — Eh bien ! si l'auge est trop courte, rien n'est plus aisé que de raccourcir mon corps. Prends une hache et coupe-le en deux. Tu mettras les deux moitiés l'une sur l'autre, et le tout entrera facilement... J'ai encore une chose importante à te recommander : ne va pas te servir de ma bonne hache pour me couper en deux ; tu emprunteras celle du voisin. — Puisque nous en avons une chez nous, pourquoi s'adresser au voisin ? — Tu ne sais pas que j'ai les os extrêmement durs : si tu ébréçais le tranchant de ma bonne hache, il faudrait dépenser quelques liards pour la faire repasser. — Comme vous voudrez... Mon père, je désire aller au temple pour y brûler de l'encens à votre intention ; donnez-moi de l'argent. — Mon fils, ce n'est pas p.³²⁸ la peine ; ne brûle pas d'encens pour obtenir la prolongation de mes jours. — Il y a longtemps que j'en ai fait le vœu ; je ne puis pas tarder davantage à l'acquitter... — Ah ! ah ! tu as fait un vœu. Je vais te donner un denier. — C'est trop peu. — Deux. — C'est trop peu. — Je t'en donne trois. C'est assez... C'est trop, c'est trop, c'est trop... Mon fils, ma dernière heure approche ; quand je ne serai plus, n'oublie pas d'aller réclamer ces cinq liards que te doit le marchand de purée de fèves.

*

Nous terminerons ce chapitre par quelques détails sur le système d'enseignement suivi en Chine.

Quoique les écoles soient nombreuses et publiques, la plupart des

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

familles riches entretiennent des maîtres particuliers. Quelquefois plusieurs pères se cotisent ensemble pour donner un précepteur à leurs enfants ; enfin il n'y a que les pauvres gens dont les fils, fréquentant les écoles, sont privés de répétiteurs.

L'étude des cinq livres canoniques ou sacrés forme la base de l'instruction d'un jeune Chinois. Il passe ordinairement plusieurs années à les copier, à les apprendre par cœur, à en chercher le véritable sens, et à les commenter.

Outre ces cinq livres, il y en a quatre autres nommés simplement *les quatre livres*. Les jeunes gens qui se destinent aux professions libérales sont obligés de les étudier à fond, parce que les examens à subir pour obtenir les différents grades roulent en grande partie sur les questions traitées dans ces livres. Le premier grade, pour nous servir des expressions françaises équivalentes, est le baccalauréat.

p.329 A des époques déterminées, les gouverneurs des provinces convoquent des assemblées d'étudiants. Ceux-ci se réunissent dans une vaste salle et rédigent une composition dont le sujet, choisi par le gouverneur, est ordinairement un commentaire raisonné d'un chapitre ou même d'un simple paragraphe des ouvrages classiques.

Cette composition n'est qu'une espèce d'examen préparatoire destiné à éliminer de prime abord les étudiants jugés incapables et indignes de subir les épreuves exigées pour le plus modeste des grades. Une liste de tous les jeunes gens sortis victorieux de ce premier concours est immédiatement dressée, et c'est déjà un titre public que d'avoir figuré sur cette liste.

A partir du jour d'inscription jusqu'à celui de l'examen définitif qui donne le grade de bachelier, les aspirants subissent encore deux épreuves à une année d'intervalle, en sorte qu'il s'écoule toujours trois années entre l'inscription préliminaire et l'obtention du diplôme.

A chacun de ces examens annuels, un grand nombre de candidats se trouvent naturellement écartés et perdent le bénéfice de leurs examens antérieurs, quelle que soit la supériorité dont ils aient pu y

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

faire preuve.

Quand le jour du concours définitif est arrivé, tous les aspirants sont conduits et renfermés dans une des salles du palais du gouverneur. Avant de les introduire dans cette salle, des soldats tartares les fouillent minutieusement, pour s'assurer s'ils ne portent sur eux ni livres ni notes manuscrites. Aussi longtemps que durent les compositions, ces mêmes soldats circulent autour des tables sur lesquelles travaillent les étudiants, veillant à ce qu'ils n'échangent aucune parole, et à ce qu'ils ne s'absentent sous aucun prétexte.

p.330 Il est à noter que cette dernière épreuve n'est pas seulement un examen proprement dit, mais un concours, puisque le grade de bachelier est le prix des meilleures compositions, et que le nombre des diplômes à distribuer a été fixé d'avance.

Le corps des bacheliers est divisé en cinq classes ; c'est un grand honneur pour un père de voir son fils entrer dans les deux premières ; mais les étudiants considèrent comme un affront d'être relégué dans la quatrième et la cinquième catégorie.

Les examens pour la licence sont en grande partie calqués sur ceux du baccalauréat ; il y a deux exercices préparatoires et une épreuve décisive.

Celle-ci se subit avec un luxe de précautions qui nous paraît puéril, et qui pourrait bien nous donner une médiocre idée de la loyauté et de la probité des examinés et des examinateurs.

Pendant trois jours entiers les candidats sont séquestrés dans un édifice spécial divisé en une centaine de petites cellules, juste assez grandes pour contenir un homme ; c'est dans ces cellules que les aspirants sont renfermés, après avoir été fouillés en présence du vice-roi, qui appose lui-même son sceau sur la porte des cellules. Les candidats y trouvent une petite planchette de bois sur laquelle est gravé le sujet de la composition. Celle-ci terminée, ils livrent immédiatement leur manuscrit à un écrivain qui le transcrit, et dont la copie seule passe sous les yeux des examinateurs.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Les mandarins, désignés par l'empereur lui-même comme juges des compositions, sont ordinairement pris parmi les membres du collège impérial de Pe-King. Dans aucun cas, et sous peine de nullité, ils ne peuvent être envoyés dans la province dont ils sont originaires et où p.331 ils ont des liens de parenté. S'ils se laissaient gagner à prix d'argent, la peine de mort pourrait être prononcée contre eux.

Le jour où les noms des nouveaux licenciés sont affichés dans l'endroit le plus apparent de la métropole de la province, le gouverneur leur donne un grand festin et remet à chacun d'eux, de la part de l'empereur, une tasse en argent et un bonnet surmonté d'un bouton de vermeil ; le lendemain ils reçoivent la visite de tous les fonctionnaires de la ville, visite qu'ils rendent immédiatement en grande cérémonie.

Le doctorat s'obtient de la même manière que la licence. Seulement c'est à Pe-King, sous la présidence de l'empereur lui-même, qu'il faut passer les examens. Il y a trois classes de docteurs : trois titulaires constituent la première, mais le nombre des membres des deux autres classes est illimité.

Les Chinois ont aussi des degrés militaires, des bacheliers et des docteurs d'armes. Pour devenir bachelier il suffit d'exceller dans le maniement du sabre, de l'épée, de l'arc, dans l'équitation et la gymnastique. Le grade de docteur ne s'accorde qu'à ceux qui possèdent en stratégie des connaissances profondes, et se montrent capables de conduire une armée, de diriger de grandes opérations militaires, d'attaquer et de défendre des places.

Malgré tous les efforts des Tartares pour donner une importance réelle aux *grades d'armes*, l'opinion publique met une grande différence entre les docteurs civils et les docteurs militaires. Le vœu de Cicéron, *cedant arma togæ*, est complètement réalisé dans le Céleste-Empire.

VII

Notices biographiques : Lao-Tseu, Khoung-Tseu, Meng-Tseu, Pan-Hoei-Pan, Y-Hang

@

Lao-Tseu

p.332 Nous commencerons par dégager la vie de Lao-Tseu des contes ridicules et bizarres que ses sectateurs s'évertuent à débiter à son sujet. Au fond rien n'est plus facile, puisque les historiens qui parlent de lui n'en font ni une espèce de divinité, ni même un homme doué de facultés surnaturelles, mais le représentent comme un sage prêchant et pratiquant la vertu.

Lao-Tseu était fils d'un pauvre paysan. Pauvre lui-même, ses premières occupations furent la garde des troupeaux. Entraîné par la nature contemplative de son esprit, que la solitude dans laquelle il vivait surexcitait encore, il se plut à s'enfoncer dans les profondeurs de la métaphysique et osa aborder successivement les plus hautes questions philosophiques et morales.

Son intelligence, qu'aucun système n'avait faussée, son cœur droit et pur furent d'abord ses seuls guides.

L'époque où vivait Lao-Tseu (604 ans avant J.-C.) était p.333 pour la Chine une époque de troubles, de décadence, de corruption ¹. En comparant le bonheur calme et profond dont il jouissait dans sa retraite avec les malheurs et les catastrophes qui frappaient les riches et les puissants, avec les agitations des ambitieux, avec les déceptions amères de ceux qui croyaient arriver à la félicité en s'abandonnant à la fougue de leurs passions, il en conclut que, pour l'homme, le véritable bonheur résidait dans la contemplation, dans le silence des passions, dans le mépris des richesses et des honneurs.

¹ Voir la partie historique.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

C'est tout ce que l'on sait de la première moitié de la vie de Lao-Tseu. Soit que l'étrangeté de ses doctrines le fît regarder comme un rêveur et un fou sans conséquence, soit qu'il ne communiquât à personne le fruit de ses méditations, il resta complètement ignoré.

Comment devint-il bibliothécaire d'un roi de Theou ¹ ? L'histoire se tait complètement à cet égard, et se contente d'enregistrer ce fait avec tant d'autres ; mais dès ce moment elle ne cesse plus de s'occuper de lui. Elle nous le montre successivement chargé de l'administration d'une ville, d'un district, d'une province, sans cesser de se livrer avec ardeur à de nouvelles études, et comparant le point où il était arrivé par ses seules forces individuelles avec les théories des sages qui l'avaient précédé.

Il est fort probable, pense M. Pauthier, que Lao-Tseu, qui jusque-là n'avait suivi que ses inspirations, connut alors des écrits apportés de l'Inde, où de vagues notions hébraïques avaient évidemment pénétré.

Bientôt les troubles et les malheurs de toutes sortes qui vinrent fondre sur sa patrie forcèrent Lao-Tseu de ^{p.334} chercher une retraite et un asile dans la solitude. Il alla donc se cacher au fond de la province de Hou-Kouang, où il composa le magnifique ouvrage qu'il a laissé sous le titre de *Livre de la raison suprême et de la vertu*. Dans ce livre,

« il commence par établir (nous citons M. Pauthier, ce jeune et savant sinologue qui nous promet prochainement une traduction du livre de Lao-Tseu) que tous les êtres visibles de l'univers, que tous les êtres qui le composent, en y comprenant le ciel, c'est-à-dire tout le système planétaire, la terre que nous habitons et tous les êtres vivants ont été formés du chaos primordial ; car avant la naissance du ciel et de la terre il n'existait qu'un silence immense dans l'espace illimité, un vide incommensurable dans ce silence absolu. Seul, le *suprême Tao* ² circulait dans cette vide et immense infinité.

¹ La Chine était alors en pleine féodalité, et divisée en une multitude de principautés et de petits royaumes indépendants.

² Remarquons en passant que Tao a une analogie frappante avec le mot grec qui exprime Dieu, Θεός.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Lao-Tseu, ne pouvant nommer ce premier être de son vrai nom, de son nom éternel, JEHOVAH, le qualifie de ses principaux attributs, et le nom de Tao, raison universelle suprême, n'est à ses yeux qu'une dénomination impuissante qu'il a soin d'expliquer au début de son livre.

On a, continue M. Pauthier, le spectacle inouï d'un philosophe qui vient dire aux hommes :

« Il existe un être suprême qui a fécondé le chaos de la matière première et qui en a fait sortir les éléments, ainsi que tous les êtres et tous les corps que nous voyons : je ne sais pas son nom, inconnu dans cet univers, mais je le désignerai par ses attributs les plus frappants.

Voici la traduction littérale du texte chinois :

« Les êtres aux formes corporelles ont été formés de la matière première confuse. p.335

Avant l'existence du ciel et de la terre,

Ce n'était qu'un silence immense, un vide incommensurable sans formes perceptibles.

Seul il existait infini, immuable ;

Il circulait dans l'espace illimité sans éprouver aucune altération.

On peut le considérer comme la mère de l'univers ; moi j'ignore son nom, mais je le désigne par la dénomination de Tao, *raison universelle suprême*. Forcé de lui faire un nom, je le dis grand, élevé. Étant grand, élevé, je le dis s'étendant au loin ; étant reconnu étendu au loin, je le nomme infini ; étant reconnu éloigné, infini, je le nomme ce qui est opposé à moi.

L'homme a sa loi dans la terre.

La terre a sa loi dans le ciel.

Le ciel a sa loi dans le Tao.

Le Tao a sa loi en lui-même.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Voilà sans doute une belle et sublime page où brillent pour ainsi dire quelques reflets de nos livres sacrés. Aussi n'hésitons-nous pas à penser que Lao-Tseu ne demeura pas étranger aux traditions hébraïques répandues de proche en proche jusqu'aux extrémités de l'Asie.

Du reste, jamais Pythagore, Platon ni Socrate ne se servirent d'un plus magnifique langage pour parler du souverain créateur de toutes choses, n'entrevoient plus clairement ses attributs.

La morale que Lao-Tseu prêchait à ses contemporains était en tous points digne d'aussi admirables prémisses. S'appuyant sur la distinction du monde spirituel et du monde matériel, le philosophe, que l'ignorance a quelquefois appelé l'Épicure chinois, ne cesse de recommander aux hommes de se dégager des liens matériels du corps.

« C'est par l'anéantissement de toutes les passions ^{p.336} matérielles, de tous les penchants charnels, par l'éloignement des plaisirs du monde et la contemplation de la nature spirituelle divine, que l'homme peut se rendre digne d'elle, retourner à elle, s'identifier avec elle, et rétablir cette primitive harmonie des natures spirituelles rendues à la source dont elles étaient émanées.

Une citation achèvera de donner à nos lecteurs une idée de la morale de Lao-Tseu :

« L'homme saint n'a point un cœur inexorable ; il fait son cœur selon le cœur de tous les hommes. L'homme vertueux, nous devons le traiter comme un homme vertueux.

L'homme vicieux, nous devons également le traiter comme un homme vertueux.

Voilà la sagesse et la vertu.

L'homme sincère et fidèle, nous devons le traiter comme un homme sincère et fidèle.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

L'homme non sincère et non fidèle, nous devons également le traiter comme un homme sincère et fidèle.

Voilà la sagesse et la sincérité.

Le saint homme vit dans le monde tranquille et calme.

C'est seulement à cause du monde, pour le bonheur des hommes, que son cœur éprouve de l'inquiétude.

Parce que tous les hommes ne pensent qu'à satisfaire leurs oreilles et leurs yeux.

Tous ceux qui sont dans un état de sainteté les traiteront comme un père traite ses enfants.

Lao-Tseu écrivait environ 600 ans avant l'ère chrétienne. Il fut par conséquent contemporain de Pythagore, et précéda Socrate et Platon.

Après avoir composé son ouvrage, il quitta sa retraite et disparut complètement de la scène du monde. Quelques ^{p.337} commentateurs supposent que, malgré son grand âge, il s'enfonça dans l'Asie septentrionale, où il mourut ignoré et inconnu.

Nous ne dirons rien des sectateurs de Lao-Tseu ; non contents d'en faire un dieu et d'entourer sa naissance et sa vie de fables puérides, ils ont encore dénaturé sa doctrine, méconnu ses préceptes ; ce sont eux qui prétendent avoir trouvé ce fameux breuvage d'immortalité, dont il a été si souvent question dans les annales chinoises.

Les disciples de Lao-Tseu ont été tour à tour honorés et persécutés. Aujourd'hui leur nombre est excessivement restreint. Ce sont la plupart des jongleurs, des alchimistes et de prétendus sorciers, qui disent la bonne aventure et se vantent de guérir les plaies et les maladies par des paroles magiques.

Pour se distinguer et se reconnaître, ils fixent leurs cheveux sur le sommet de la tête au moyen d'une longue épingle.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Khong-Tseu

Khong-Tseu (Confucius) naquit dans la province de Chan-Tong, 551 ans avant notre ère et 54 après Lao-Tseu. Les historiens, qui ont été si sobres de renseignements biographiques relatifs à ce dernier, semblent avoir pris à tâche de transmettre à la postérité les moindres particularités de la vie de Confucius. Grâce à une multitude incroyable de documents où les auteurs descendent parfois dans les plus infimes détails, il est encore possible aujourd'hui de suivre pas à pas le philosophe chinois, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Le P. Amiot s'étant appliqué à rechercher et à traduire ^{p.338} les passages les plus saillants des auteurs chinois qui se sont occupés de Confucius, nous profiterons des immenses travaux du savant missionnaire pour nous guider dans l'appréciation que nous nous proposons de faire de la personne et des œuvres du législateur de la Chine.

Dès sa plus tendre enfance, Confucius se distinguait parmi tous les enfants de son âge par son obéissance, sa modestie, et son goût pour les choses sérieuses.

Il fréquenta fort jeune les écoles publiques, et devança promptement ses camarades, dont il devint le répétiteur bénévole. Une particularité assez remarquable, c'est que sa supériorité et ses succès ne lui suscitèrent ni jaloux ni ennemis. Il était au contraire aimé et estimé de ses condisciples, qui le choisissaient pour arbitre de leurs différends et lui formaient une espèce de petite cour.

A seize ans il avait terminé ses études, et acquis toutes les connaissances qui constituaient alors l'éducation première d'un mandarin.

Malgré son extrême jeunesse, il avait déjà une telle réputation d'instruction et de sagesse, que le gouverneur lui offrit la surveillance des marchés et des greniers publics.

Confucius accepta à la prière de sa mère, et se livra aux devoirs de

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

sa charge avec un zèle et une intelligence extraordinaires.

Grâce à lui, les monopoles et les abus nombreux qui s'étaient glissés dans cette branche de l'administration, disparurent comme par enchantement. Sans employer les châtements, et par la seule force de la persuasion, il réussit à faire comprendre aux vendeurs et aux acheteurs que la justice et la loyauté dans les transactions seraient à chacun d'eux plus avantageuses que la fraude et la ^{p.339} mauvaise foi, dont ils étaient alternativement victimes.

Il ne se contenta pas de surveiller la qualité des denrées apportées aux marchés, il s'occupa de l'agriculture qui les produit ; quand il apercevait du riz ou du froment de mauvaise qualité, il s'informait si cette infériorité provenait d'une mauvaise culture ou d'une mauvaise conservation, et prenait immédiatement des mesures pour donner au fermier les moyens d'apporter à la vente d'aussi belles céréales que celles de ses voisins.

Toutes les semaines il consacrait un ou deux jours à parcourir les terres de son district, s'enquérant des méthodes suivies par les cultivateurs, recueillant les avis des plus habiles pour les porter aux ignorants, et s'instruisant lui-même à fond des meilleurs procédés agricoles.

Une telle conduite, au-dessus de tout éloge, ne tarda pas à être appréciée à la cour même, et bientôt le ministre, voulant mettre à profit le zèle et les talents de Confucius, le nomma *inspecteur général des campagnes et des troupeaux, avec pleins pouvoirs d'abroger et d'établir tels usages qu'il jugerait à propos pour l'avantage public.*

Ce fut dans cette nouvelle position que Confucius montra ce qu'il serait un jour. Mettant à profit les connaissances agricoles qu'il avait déjà acquises et celles qu'il puisait continuellement dans ses conversations avec les fermiers et les agronomes, il changea en quelques années la face de la contrée sur laquelle s'étendait sa juridiction. C'était, disent les historiens, un spectacle vraiment admirable que celui d'un tout jeune homme, qui, par l'ascendant de sa

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

haute raison, par la justesse de ses remarques, par sa parole simple mais persuasive, semblait obtenir sans peine des fermiers et des éleveurs ^{p.340} de troupeaux qu'ils changeassent de fond en comble leurs procédés vicieux pour adopter une culture plus rationnelle et plus féconde. Souvent il les réunissait, et, se plaçant au milieu d'eux, leur développait les principes qui devaient guider leurs travaux. Dans ces espèces de conférences, jeunes et vieux, riches et pauvres recueillaient chacune de ses maximes comme des oracles infaillibles. Plus d'une fois il lui arrivait de les initier aux problèmes les plus élevés de l'économie politique, et de dérouler devant eux le tableau de la solidarité des membres de la grande famille répandue sur toute l'étendue de l'empire. Il passait en revue leurs devoirs respectifs, et préluait ainsi aux enseignements qu'il devait donner plus tard, lorsqu'il s'efforcera de trouver les règles éternelles qui doivent présider à toutes les relations des hommes entre eux.

Au bout de quatre années, Confucius perdit sa mère. Rigide observateur des vieilles mœurs, des vieux usages ¹, il se démit immédiatement de sa charge et refusa les offres les plus brillantes.

Cette conduite, qui contrastait avec ce qui se passait alors en pareille circonstance, fit une profonde sensation. Confucius en profita pour engager tout le monde à suivre son exemple. A ses parents, à ses amis, qui venaient lui adresser leurs compliments de condoléance, il essaya de faire comprendre

« que l'homme étant ce qu'il y a de plus précieux sous le ciel, tout ce qui le compose était digne du plus grand respect, et que c'est en quelque sorte le dégrader de sa dignité et le mettre au niveau des brutes, que de n'avoir que de l'indifférence pour ce qui ^{p.341} reste de lui après que le souffle de la vie ne l'anime plus.

Enfin il leur persuada

¹ Un article spécial du livre des rites et cérémonies déclarait impropres au service public pendant un certain temps ceux qui perdaient leur père ou leur mère.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

« que le moyen le plus naturel et le plus simple de s'acquitter envers ceux qui ne sont plus était de leur rendre les hommages et les honneurs prescrits par le rit ancien, et que le seul moyen de réformer les abus existants était de revenir complètement aux usages des premiers siècles de la monarchie.

De tous côtés on se hâta de se conformer aux vues de Confucius : preuve évidente de la haute considération dont il jouissait déjà. En effet, de la mort de la mère de Confucius date la reprise des cérémonies mortuaires, complètement négligées pendant un siècle, mais observées sans interruption depuis cette époque jusqu'à nos jours.

Notre philosophe se renferma donc pendant trois années dans sa maison, pour pleurer sa mère et en porter le deuil.

Il mit à profit la retraite presque absolue à laquelle il se condamnait pour rapprendre ce qu'il avait appris étant enfant. Ce sont ses propres expressions.

A l'expiration de la troisième année, Confucius, après avoir déposé ses habits de deuil sur le tombeau de sa mère, entreprit plusieurs voyages, et visita successivement les différents royaumes qui, à cette époque, divisaient la Chine en autant d'États indépendants. Presque tous les princes voulurent l'attacher à leur personne, et lui offrirent richesses et pouvoir ; mais Confucius, après leur avoir donné quelques conseils, continuait sa route, suivi d'une foule de disciples, dont le nombre s'accroissait de jour en jour.

Cependant il finit par accepter, à cinquante ans, le gouvernement d'un district du royaume de Lou, et bientôt après la place de premier ministre.

p.342 Confucius essaya alors de mettre en pratique les maximes qu'il avait prêchées jusque-là, et de leur donner la sanction de l'expérience. En effet, après avoir offert aux princes et aux magistrats des règles et des instructions, il devait avoir à cœur de montrer les bons résultats pour le bonheur général de la complète observation de ces mêmes règles.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Son attente ne fut point trompée. Six mois à peine après son entrée en fonctions, le calme et l'abondance avaient succédé aux dissensions et à la misère. Aussi le roi de Lou dit-il à Confucius :

— Mon royaume est dans l'état le plus florissant ; mes sujets sont devenus soumis et laborieux ; c'est là votre ouvrage. Il n'est pas encore parfait, mais je ne doute pas qu'il ne le soit avant peu.

Confucius, investi de nouveaux pouvoirs qui lui permettaient de faire pénétrer les plus importantes réformes dans toutes les branches de l'administration, n'en négligea aucune. L'agriculture, le commerce, la justice, les finances, appelèrent principalement son attention, et les règlements qu'il a laissés à ce sujet sont encore regardés aujourd'hui en Chine comme le type de la perfection.

La mort du roi de Lou engagea Confucius à se démettre de ses honneurs et dignités, et à reprendre le cours de ses voyages.

Nous ne le suivrons pas dans ses pérégrinations de royaume en royaume, offrant aux peuples et aux princes ses réformes et ses principes. Les uns le repoussèrent, les autres l'accueillirent ; mais même chez ses admirateurs,

« au lieu d'un sincère retour à la justice et à la vertu, il ne trouva que de stériles protestations de respect et de déférence.

Au bout de quatorze années d'absence, Confucius ^{p.343} revint dans sa patrie, le royaume de Lou (actuellement la province de Chan-Tong), et ne s'occupa plus

« qu'à enseigner et à propager sa doctrine, à former de nouveaux disciples, et à terminer ses ouvrages commencés.

Presque tous les jours il se rendait dans un grand pavillon public destiné au repos des promeneurs, et là, entouré de ses disciples et de tous ceux qui voulaient l'entendre, il expliquait ses doctrines. Parmi ses disciples, il y en avait douze qu'il affectionnait particulièrement. Ce furent eux qu'il chargea de continuer son œuvre quand il ne serait plus.

Confucius aimait passionnément la musique, à laquelle il attribuait

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

une grande puissance de moralisation. Les chants qu'il a laissés, chants élégiaques pour la plupart, sont presque tous aussi remarquables par leur forme poétique que par l'élévation des pensées morales.

Nous nous bornerons à en citer un seul ; il le composa sur le tombeau d'un grand général.

« Lorsque les chaleurs finissent, le froid se met en chemin ; après le printemps, l'automne s'avance à grands pas ; quand le soleil se lève, c'est pour s'avancer rapidement vers l'occident, et les eaux ne s'écoulent vers l'orient ¹ que pour aller s'engloutir dans le sein de la vaste mer. Cependant le chaud et le froid, le printemps et l'automne recommencent chaque année. Le soleil reparaît chaque jour au point où il doit se lever, et de nouvelles eaux remplacent sans cesse celles qui se sont écoulées... Mais ce général qui fit construire ce tombeau, son cheval de bataille et tous ceux qui eurent part à ses exploits, que sont-ils devenus ? Hélas ! pour tout p.344 monument de leur gloire, il ne leur reste que les débris d'un tertre couvert de plantes sauvages.

Nos lecteurs trouveront peut-être ces images triviales et rebattues. Peut-il en être autrement ? Voilà plus de deux mille ans qu'elles servent de pâture aux poètes. Mais du temps de Confucius elles avaient encore leur fraîcheur et leur éclat primitif, et certes, sous ce point de vue, le morceau cité est extrêmement remarquable.

Après avoir raconté les principaux événements de la vie de Confucius, nous terminerons par quelques éclaircissements sur ses doctrines, plus sociales que philosophiques, plus pratiques que spéculatives.

Lao-Tseu, comme nous l'avons vu, envisageait plutôt l'homme que l'humanité. A ses yeux la vie n'était pour l'homme qu'une époque transitoire, qu'un point en comparaison de l'immortalité dont Dieu

¹ « D'après la direction du versant de la Chine, remarque M. Pauthier, dont nous empruntons la traduction de ce passage, les eaux s'écoulent presque toutes vers l'orient ».

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

l'avait doté. Partant de ce principe incontestable au fond, son seul tort à nos yeux a été d'en outrer les conséquences, et de proposer pour type de perfection une vie purement contemplative, inoffensive il est vrai, mais stérile pour le bonheur commun.

Confucius, au contraire, voulut jeter les bases d'une société fondée sur les lois de la plus pure morale. A ses yeux la vertu ne consiste pas seulement à s'abstenir d'actions condamnables, mais à se rendre utile à ses semblables, à concourir activement, chacun dans sa sphère, au bonheur général.

L'un envisageait la civilisation comme un mal, comme la cause de la décadence du genre humain ; l'autre acceptait la civilisation comme la destinée de l'homme sur la terre. Tandis que le premier des deux sages se perdait dans les profondeurs de la métaphysique, le second proposait des lois, des règlements, des usages.

En un mot, Lao-Tseu fut un grand philosophe, et Confucius un grand législateur. Tous les ouvrages qu'il nous a laissés se distinguent par leur caractère essentiellement pratique.

Ils forment ce que les Chinois appellent les livres canoniques ou sacrés.

Ce sont : 1° le *Ta-Hio*, ou la grande étude (dans ce sens *Études des grandes personnes*) ;

2° Le *Tchoung-Young*, ou l'Invariable dans le milieu ;

3° Les Dialogues moraux (*Lun-Yu*).

Dans le *Ta-Hio*, Confucius commence par établir (nous empruntons cette citation à M. Pauthier, qui traduit en ce moment l'ouvrage dont nous nous occupons) que dès que l'esprit de l'homme a acquis assez de maturité, il doit se livrer à l'étude des devoirs qui lui sont imposés dans les différentes conditions de la vie. Ces devoirs, il les résume ainsi : 1° donner le plus grand développement possible à la faculté morale intelligente qui est en nous, et qui reste à l'état de germe ou obscurcie par les passions si nous ne la cultivons pas sans cesse, si nous ne lui faisons pas produire ses effets naturels ; 2° renouveler le peuple, c'est-

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

à-dire l'éclairer, l'instruire, lui faire part des vérités morales que la culture que nous avons pu faire de notre intelligence nous a fait connaître, et que sa condition de peine et de misère ne lui permet pas de chercher à découvrir par lui-même ; 3° placer sa destination définitive dans le souverain bien, c'est-à-dire dans la perfection à laquelle il est donné à l'homme d'atteindre dans les différentes conditions de la vie. Voilà la science des devoirs.

La pensée dominante du livre intitulé *l'Invariable dans le milieu*¹ est celle-ci :

« Quelle que soit la puissance ou la richesse d'un homme, il ne doit jamais s'en enorgueillir ; quel que soit le degré d'abaissement ou de malheur où il descendra, il ne doit ni se désespérer, ni s'avilir.

Les conversations ou sentences sont en général des maximes de morale usuelle, des paraboles et des entretiens qui rappellent souvent ceux de Socrate.

C'est dans ce livre que Confucius, interrogé quelle était la règle la plus sûre et la plus générale qui pût guider constamment l'homme dans toutes les circonstances de la vie, répondit : FAIRE AUX AUTRES CE QUE VOUS VOUDRIEZ QU'ILS VOUS FASSENT.

Voici quelques-uns des aphorismes contenus dans les livres canoniques attribués à Confucius :

- L'homme privé d'emploi doit chercher à se rendre digne d'en obtenir un, et, lorsqu'il en a obtenu un, se rendre digne de le conserver.
- Ne vous affligez pas d'être inconnu des hommes, mais affligez-vous de ne pas les connaître vous-même.
- L'homme vraiment supérieur est celui dont les œuvres répondent aux paroles et les paroles aux œuvres.

¹ M. Davis a trouvé que ce titre se rapprochait d'une manière frappante de la maxime grecque : Η δε μεσοθης εν πασιν ασφαλεστερα : Le milieu en toutes choses est la règle la plus sûre.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

- Un prince qui veut que ses sujets lui obéissent et respectent les lois, doit *veiller à ce qu'ils ne les ignorent pas*. Vouloir qu'ils soient bons sans s'être donné la peine de les instruire est une absurdité et une injustice.
- Celui qui recherche toujours son avantage personnel sera détesté de tout le monde.
- L'homme supérieur est lent en paroles, mais prompt dans l'action.

Confucius mourut dans la soixante-treizième année de son âge, neuf années avant la naissance de Socrate.

p.347 Son tombeau, dans le principe, ne fut qu'un tertre de gazon surmonté d'une pierre de deux mètres carrés ; mais comme la vénération qu'inspirait sa mémoire grandit et s'étendit sans cesse, ses disciples, qui formèrent bientôt la presque totalité de la nation, élevèrent autour du tombeau des édifices d'une magnificence extraordinaire. Ce tombeau est donc aujourd'hui placé au milieu de constructions grandioses, ayant toutes un caractère symbolique. L'arbre kiaï, planté par l'un des disciples chéris de Confucius le jour même de son inhumation, existe encore, et son tronc desséché, dont le feuillage abritait il y a vingt-deux siècles le tombeau du grand instituteur de la Chine, n'est pas un des objets les moins curieux de ceux qui décorent sa sépulture.

Il nous est impossible, à nous autres Européens, de nous faire une idée du respect que les Chinois, depuis l'empereur jusqu'au simple artisan, professent envers Confucius. On l'honore par une espèce de culte, et toutes les personnes attachées au gouvernement, quel que soit leur grade ou leur position, sont obligées d'aller tous les ans déposer leurs hommages sur le tombeau de celui qu'ils reconnaissent pour leur maître, et dont ils se font gloire d'être les disciples.

Comme l'étendue du territoire chinois rendait impossible pour un grand nombre un voyage au tombeau de Confucius, dans toutes les villes on a élevé un miao ou temple en son honneur, où ceux qui ne peuvent se rendre au tombeau s'acquittent des cérémonies prescrites.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Par une décision impériale, les descendants de Confucius possèdent seuls le titre de nobles héréditaires, et jouissent d'une foule de privilèges attachés à leur naissance, en sorte que la seule noblesse reconnue en Chine se compose de la famille de Confucius.

p.348 Nous terminerons cette notice par les réflexions suivantes, que nous empruntons à la plume de M. Pauthier, déjà si souvent cité par nous dans ce chapitre.

« On ne trouverait pas dans l'histoire du monde une figure à opposer à celle du législateur chinois pour l'influence si longue et si puissante que ses doctrines et ses écrits ont exercée sur ce vaste empire qu'il a illustré par sa sagesse et son génie ; et tandis que les autres nations de la terre élevaient de toutes parts des temples à des êtres intelligents ou à des dieux imaginaires, la nation chinoise en élevait à l'apôtre de la sagesse et de l'humanité, de la morale et de la vertu, dont les enseignements se soutiennent depuis plus de trois mille ans et se concilient maintenant l'admiration et l'amour de plus de trois cents millions d'hommes.

Comme nos lecteurs l'ont remarqué sans doute, Confucius ne s'est point occupé de doctrines religieuses proprement dites. L'édifice social qu'il a construit recevrait du catholicisme une sanction divine, et le peuple chinois est peut-être le seul peuple en dehors de la religion chrétienne qui puisse se *convertir* sans changer d'institutions civiles.

Meng-Tseu

Meng-Tseu (Mencius) vécut un siècle plus tard que Confucius, et doit être considéré comme *son continuateur*. Il consacra sa vie à propager la doctrine du législateur chinois, et le livre qu'il composa forme le cinquième des livres sacrés dont nous avons parlé dans notre notice sur Confucius.

Les légendes chinoises attribuent le savoir et les vertus p.349 de Mencius à l'excellente éducation que lui donna sa mère, et à l'attention

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

soutenue qu'elle porta à développer le bon naturel de son fils.

A l'exemple de son prédécesseur et de son maître, Mencius passa une grande partie de sa vie à voyager. Il s'adressa surtout aux dépositaires du pouvoir, et ne craignit pas de prodiguer aux princes et aux grands les plus sévères leçons ; et comme les devoirs des gouvernants et des gouvernés étaient le thème habituel de ses enseignements, l'on peut dire que Mencius fut plutôt un publiciste qu'un philosophe proprement dit.

En lisant l'ouvrage de Mencius, composé pour une monarchie absolue, on est frappé d'y trouver une foule de maximes et de sentences tout à fait *libérales*, dans l'acception moderne de ce mot.

Si le style de Mencius, si la forme sous laquelle il exposait ses principes n'ont ni l'élévation, ni la grandeur, ni la majestueuse simplicité des écrits de Confucius, cette infériorité relative se trouve rachetée par une vivacité *toute française*, par une clarté, une précision, une verve, qui contrastent singulièrement avec *le faire* chinois.

En considérant Mencius comme un écrivain politique (c'est, à nos yeux, son véritable titre), on ne saurait trop admirer la juste mesure qu'il ne cesse de garder. En aucune circonstance les droits des peuples ne lui font oublier le respect dû aux dépositaires de l'autorité, et jamais il ne cède à ces entraînements auxquels les publicistes anciens et modernes se laissent continuellement aller. Tandis que ceux-ci sacrifient systématiquement, soit les rois aux peuples, soit les peuples aux rois, Mencius trace d'une main ferme et sûre la ligne de leurs devoirs respectifs. Ceux des gouvernants sont aussi clairement établis que ceux des gouvernés. Partant de ce principe p.350 fondamental en Chine que le monarque est le père de ses sujets, que son autorité n'est autre chose qu'une délégation de l'autorité paternelle, il en conclut que les devoirs du souverain sont identiquement ceux du père de famille, et les devoirs des sujets ceux que Dieu impose aux enfants.

Aussi peut-on affirmer que le livre de Mencius est en quelque sorte la *charte* des Chinois.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Voici quelques citations qui, mieux que tout ce que nous pourrions dire, achèveront de faire connaître cet homme remarquable.

Mencius venait de faire à un prince des représentations sur l'injustice d'un impôt. Ce prince reconnut la vérité de ses observations, mais proposa de laisser subsister la taxe pour l'année courante et de l'abolir ensuite.

Mencius lui répliqua :

— Prince, ce serait agir comme un homme qui déroberait les biens de son voisin, et qui, blâmé, répondrait : « Je continuerai à le voler cette année, mais je cesserai l'année prochaine ». Si vous reconnaissez l'injustice de la taxe, vous devez y renoncer immédiatement.

— Y a-t-il de la différence, demanda un jour Mencius au roi de Weï, entre tuer un homme avec une épée ou avec un bâton ?

— Non certes, répondit le roi.

— Eh bien ! reprit Mencius, il n'y a pas de différence non plus entre égorger ses sujets par le fer et les faire périr par une administration inhumaine.

Le roi de Tsi, espérant l'embarrasser, demanda un jour au philosophe :

— Est-ce qu'il est permis aux sujets de détrôner leurs souverains ?

Mencius répondit : p.351

— Celui qui vole son voisin est appelé voleur et puni ; comment appellera-t-on celui qui fait un vol au peuple tout entier ?

Voici une de ses maximes :

« Celui qui subjugue les hommes par la force est un tyran ; celui qui les subjugue par l'affection est un roi. Ceux qui subjuguent par la force ne subjuguent pas le cœur ; mais ceux qui

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

subjuguent les hommes par la vertu, gagnent les cœurs de ceux qu'ils ont subjugués, et leur soumission est durable.

Mencius mourut dans un âge très avancé ; cependant, malgré sa grande réputation de sagesse et de vertu, ce ne fut qu'environ dix siècles après sa mort qu'on plaça sa statue dans les temples élevés à Confucius, et qu'on commença à lui rendre des hommages publics.

Pan-Hoei-Pan

Le P. Amiot, dans ses *Mémoires sur les Chinois*, a consacré une [longue notice](#) à cette femme, aussi remarquable par ses écrits et par l'étendue de ses connaissances que par sa modestie et son attachement à tous ses devoirs.

Nous ferons de larges emprunts à cette notice, extraite de manuscrits originaux, parce que nous y trouverons le double avantage de donner à nos lecteurs une idée de la condition des femmes en Chine cent ans avant Jésus-Christ, et de répéter des conseils empreints d'une haute sagesse.

Pan-Hoei-Pan avait deux frères ; élevés dans la maison paternelle, ces deux frères recevaient tous les jours les leçons de professeurs d'un grand mérite.

p.352 Pan-Hoei-Pan, entraînée par un vif désir de s'instruire, écoutait à la dérobée leurs leçons, et ne manquait pas, quand ses frères étaient en récréation, de s'emparer de leurs livres et de leurs cahiers.

Il en résulta que ses progrès égalèrent ceux de ses frères ; à treize ans elle était aussi versée qu'eux dans la littérature et les sciences.

Mariée l'année suivante à un mandarin, elle fut obligée d'abandonner ses études de prédilection pour s'occuper de ses devoirs domestiques, et consacra seulement à la lecture les courts moments que les femmes de son rang donnaient à des amusements et à des conversations frivoles.

La mort prématurée de son époux, en lui rendant la liberté, lui permit de reprendre ses travaux littéraires.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Retirée chez son frère Pan-Kou, qui occupait la charge d'historiographe de l'empire, elle l'aida dans les immenses travaux dont il était chargé.

Bientôt après, Pan-Kou fut enveloppé dans la disgrâce du général Teou Hian, son parent et son ami, et mourut en prison, laissant la plupart de ses ouvrages inachevés.

Tous les lettrés de l'empire déplorèrent la fin cruelle de Pan-Kou, et désignèrent à l'empereur Pan-Hoei-Pan comme seule capable de mettre en ordre les précieux matériaux historiques que son frère avait réunis ; ils le conjurèrent en outre, dans un mémoire qui existe encore, de donner à Pan-Hoei-Pan les moyens de sauver de l'oubli des trésors d'une valeur scientifique inappréciable. L'empereur fit droit à la requête ; il assigna non seulement à *la femme de lettres* les revenus attachés à la place que remplissait Pan-Kou, mais il lui donna un appartement dans son palais, à *portée de ses bibliothèques et des salles* p.353 *où étaient renfermés les manuscrits et les antiquités.*

Pan-Hoei-Pan y fit transporter les papiers de son frère, et, après plusieurs années d'un travail opiniâtre, mit tous les ouvrages de Pan-Kou en état d'être livrés au public.

Cette publication plaça définitivement son auteur au-dessus des écrivains de son siècle, et de tous les points de l'empire ce fut un concert unanime d'éloges et de félicitations ; mais Pan-Hoei-Pan, dont la modestie égalait le mérite, s'efforça de les faire remonter à son malheureux frère.

L'empereur, pour lui donner un témoignage éclatant de sa satisfaction, lui accorda les titres de maîtresse de poésie, d'éloquence et d'histoire, et lui confia la direction de la jeune impératrice ¹.

Pan-Hoei-Pan, selon la remarque du P. Amiot, ne laissa pas se perdre son talent dans les honneurs et les frivolités de la cour ; mais ayant toujours en vue le bonheur de son sexe, elle composa, pour

¹ Cette charge tenait le milieu entre la gouvernante et la dame d'honneur.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

l'éclairer sur ses devoirs, un [ouvrage en sept chapitres](#), dont voici quelques extraits :

« ... ¹ Nous tenons le second rang dans l'espèce humaine : nous sommes la moitié faible du genre humain ; les fonctions les moins relevées sont et doivent être notre partage...

Les deux principales vertus d'une femme doivent être un respect sans bornes pour celui dont elle porte le nom, et une attention continuelle sur elle-même.

Le respect attire le respect. Un respect sans bornes fait naître l'estime, et de l'estime il se forme une affection p.354 durable, à l'épreuve de tous les événements. L'attention sur soi-même peut seule faire éviter les fautes ; une attention continuelle est le correctif des défauts auxquels nous sommes sujettes.

La vertu d'une femme doit être solide, entière, constante, à l'abri de tout soupçon. Elle ne doit avoir rien de farouche, rien de rude ni de rebutant, rien de puénil. Ses paroles doivent être toujours honnêtes, douces, mesurées. Elle ne doit être ni taciturne, ni babillarde et évaporée. Elle ne doit rien dire de trivial ni de bas ; mais elle ne doit point pour cela rechercher ses expressions, ni n'en employer que de peu communes, ni vouloir paraître bel esprit...

Nous ne pousserons pas nos citations plus loin. Le livre de cette femme, malgré ses deux mille ans de date, serait encore aujourd'hui un des livres les plus dignes de servir de base à l'éducation des femmes dans notre société civilisée.

Voici, du reste, comment les Chinois apprécient Pan-Hoei-Pan. L'inscription suivante a été officiellement gravée sur son tombeau :

« Pan-Hoei-Pan, surnommée Tsao la grande dame, femme de Tsao, fille de Pang-Chi, sœur de Pan-Kou, a mis la dernière

¹ Traduction du P. Amiot.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

main aux ouvrages de son frère, qu'elle a expliqués et embellis.

Elle a été maîtresse de l'impératrice et des dames du palais ; en donnant à ses illustres élèves des leçons sur la poésie, l'éloquence et l'histoire, elle leur apprit à parer l'érudition des ornements de la littérature, et à enrichir la littérature des trésors de l'érudition.

Par une distinction dont aucune femme n'avait joui avant elle et qui n'a été accordée à aucune autre, l'empereur lui donna la surintendance de ses bibliothèques, qui ^{p.355} renfermaient le dépôt précieux des manuscrits anciens et modernes ¹ non encore débrouillés.

A la tête d'un nombre de savants choisis, elle travailla dans cette bibliothèque avec un succès qui fit l'admiration de tous les lettrés, et qui surpassa ses propres espérances. Elle tira du profond oubli où elles étaient ensevelies quelques productions utiles des savants des siècles passés. Elle expliqua avec une clarté parfaite des ouvrages précieux, qu'une grande obscurité et un goût tout à fait bizarre rendaient presque inintelligibles.

Elle s'éleva, sans y prétendre, au rang des auteurs les plus sublimes, parmi lesquels la profondeur de son érudition et la justesse de sa critique, la finesse de son goût, la beauté de son style, lui firent décerner une place distinguée.

Elle s'abaissa de son plein gré jusqu'au niveau des femmes les plus ordinaires, auxquelles elle servit d'exemple par la simplicité de ses mœurs, par son assiduité à vaquer aux affaires domestiques, et par son attention scrupuleuse à ne négliger aucun des petits détails du ménage. Elle ne dédaigna pas le plus mince de ces devoirs pour montrer aux femmes que, quel que soit le rang qu'elles occupent, les devoirs

¹ Modernes ! un siècle avant J.-C. !

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

particuliers à leur sexe doivent toujours être remplis de préférence, comme les plus essentiels et les plus obligatoires.

Jouissant de tous les honneurs que l'on accorde au vrai mérite, estimée des gens de lettres dont elle était l'oracle, respectée des personnes de son sexe, auxquelles elle n'avait pas craint d'adresser les plus sévères vérités, elle vécut jusqu'à une extrême vieillesse dans le sein du travail et de la vertu, toujours en paix avec elle-même et avec les autres. p.356

Puisse ce précieux souvenir de ses vertus et de son mérite la faire vivre dans les siècles à venir, jusque chez les plus reculés de nos descendants.

Qu'ajouter à un si magnifique éloge ?

Y-Hang

Y-Hang, justement célèbre par ses connaissances astronomiques, vivait vers l'an 700 de l'ère chrétienne. Nous possédons peu de détails biographiques sur lui. Ceux que nous avons pu recueillir nous apprennent seulement qu'une éclipse s'étant trouvée calculée d'une manière inexacte, l'empereur Hiouan-Tsoung offrit la présidence du tribunal astronomique à un bonze de la secte de Bouddha, nommé Y-Hang, dont les découvertes et les travaux faisaient à cette époque l'admiration de tous les savants de l'empire.

Y-Hang commença par vouloir fixer d'une manière certaine la position des principales villes, et des montagnes les plus élevées de la Chine.

Pour arriver à ce résultat par des procédés scientifiques et rigoureux, il envoya au nord et au sud deux commissions composées de mathématiciens, avec ordre d'observer tous les jours, au moyen d'un gnomon de huit pieds, la hauteur méridienne du soleil, ainsi que la hauteur de l'étoile polaire.

Y-Hang calcula ensuite lui-même la longueur de la ligne terrestre correspondant à un degré de latitude. Son opération, que le P. Gaubil

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

considère comme une *véritable triangulation*, est la plus ancienne et la première dont les annales du monde fassent mention.

p.357 Y-Hang, pour compléter ses observations destinées à former la base d'un traité complet d'astronomie, envoya également des savants au Tonquin, en Cochinchine, et jusqu'aux confins du lac Baï-Kal en Tartarie. Quelques-uns même s'embarquèrent et s'écartèrent assez loin du littoral pour étudier la marche des étoiles qui ne paraissaient jamais sur l'horizon de la Chine.

A mesure que les membres des différentes commissions revenaient dans la capitale, Y-Hang, qui les y avait précédés, examinait leurs travaux, vérifiait leurs calculs, et de la comparaison des nombreux documents dont il se vit possesseur, il établit en principe :

1° Que l'étoile polaire est éloignée du pôle de trois degrés ;

2° Que trois cent cinquante-un li et quatre-vingts pas correspondent sur terre à un degré de latitude ;

3° Que la planète Jupiter achève un peu plus de douze révolutions dans l'intervalle de cent vingt années solaires.

« En outre, dit le P. Gaubil, les observations des mathématiciens qu'il avait envoyés lui servirent beaucoup pour les catalogues étendus qu'il fit de la grandeur des jours, de la différence des méridiens ; pour le calcul des éclipses, des déclinaisons du soleil, de la grandeur des ombres méridiennes du gnomon, des latitudes de la lune et autres.

Y-Hang fit encore exécuter, pour rendre ses démonstrations astronomiques accessibles à toutes les intelligences, une espèce de pièce mécanique, qui, mue par une chute d'eau, représentait le mouvement commun et particulier des astres, et les positions respectives du soleil, de la lune, des planètes et des étoiles.

Malheureusement ce grand astronome mourut à la fleur de l'âge, et ne laissa que des ouvrages inachevés, ou p.358 plutôt une foule de matériaux et de notes. Lui seul eût été capable d'en tirer tout le parti

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

possible... Elles furent néanmoins mises en ordre et livrées au public ; mais cette publication laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'ensemble et de la clarté.

@

VIII

Aperçu des relations des Chinois avec les Européens, motifs de la dernière guerre entre les Chinois et les Anglais, opérations militaires, traité de commerce

@

p.359 Si l'on peut établir comme une règle générale que le gouvernement chinois s'est toujours montré hostile aux étrangers, et a prohibé même les communications écrites entre ses sujets et les autres peuples, cependant on a vu plus d'une fois différents monarques du Céleste-Empire se relâcher de leur sévérité vis-à-vis des Barbares, et permettre à quelques nations privilégiées de nouer des relations commerciales sur différents points du territoire chinois ; mais, en accordant les autorisations nécessaires, ces monarques imposèrent aux négociants étrangers une foule de formalités, et limitèrent leurs opérations par des ordonnances, fort gênantes il est vrai, mais dont on ne pouvait raisonnablement invoquer les bénéfices sans en accepter les charges.

p.360 Les Portugais furent les premiers Européens qui parurent à Canton ¹. C'était en 1517. L'expédition, composée de plusieurs vaisseaux, était commandée par Fernand d'Andrada. Thomas Pereira, revêtu du titre d'ambassadeur du roi de Portugal auprès de l'empereur de la Chine, l'accompagnait.

D'Andrada fut assez heureux ou assez adroit pour captiver la bienveillance du vice-roi de Canton, et arrêta avec lui les bases d'un traité de commerce. De son côté, Pereira obtint l'autorisation de se rendre à Pe-King.

Malheureusement d'Andrada avait laissé deux de ses vaisseaux au

¹ Jean Carpin, de l'ordre de Saint-François, pénétra en Chine dans le douzième siècle. Marco Polo, dans le courant du treizième siècle, résida plusieurs années à Pe-King. En disant donc que les Portugais furent les premiers Européens qui parurent à Canton, nous ne voulons nullement parler de voyageurs isolés, mais de relations internationales.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

bas de la rivière de Canton ; les officiers et les soldats qui les montaient, au lieu de modeler leur conduite sur celle de leur chef et d'imiter sa modération, sa douceur et sa bonne foi, mirent tant de brutalité, de rapacité et de fourberie dans leurs rapports avec les Chinois, que ceux-ci, exaspérés, coururent aux armes, et forcèrent les Portugais à se rembarquer et à gagner précipitamment le large.

D'Andrada, toujours à Canton, ne dut qu'à l'amitié et à l'estime du vice-roi de s'éloigner sain et sauf avec ses hommes et ses navires. Pereira, qui se trouvait presque aux portes de Pe-King lorsque ces tristes événements se passèrent, fut, comme on le pense bien, très mal accueilli du monarque, qui, contre le droit des gens, le fit charger de chaînes et jeter dans un cachot, où il mourut.

Quelques années plus tard, un vice-amiral portugais offrit au gouvernement chinois de purger ses côtes d'une nuée de pirates qui interceptaient toute communication ^{p.361} maritime et dévastaient le littoral depuis l'île de Haï-Nan jusqu'à l'embouchure du Kiang. Ces hardis aventuriers avaient une organisation à peu près régulière, et disposaient de plus de jonques que l'empereur lui-même. L'offre du vice-amiral venait tellement à propos qu'elle fut acceptée avec joie. Pendant une année entière les vaisseaux portugais traquèrent les flibustiers de baie en baie, et finirent par dissoudre et anéantir cette puissante association de brigands.

Pour récompenser le vice-amiral, dont un succès complet avait couronné l'entreprise, l'empereur l'autorisa à fonder une ville dans la presqu'île de Macao. Malgré de fréquentes interruptions dans le commerce et de nombreuses alternatives de bonne et de mauvaise intelligence, les Portugais se sont, jusqu'à ce jour, maintenus à Macao.

Il serait cependant très difficile de décider si la souveraineté de cette ville appartient réellement au roi de Portugal. Macao est administré, il est vrai, par un gouverneur nommé par ce prince ; mais un mandarin chinois y exerce une grande autorité. Les deux gouvernements semblent, du reste, laisser d'un commun accord la question de propriété en suspens.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

En 1623, un vaisseau hollandais, revenant du Japon, fut poussé par la tempête sur l'île Formose. Un navire japonais l'y avait précédé, et l'officier qui le commandait, trouvant le pays à sa convenance, s'occupait déjà à y jeter les fondements d'une colonie.

Les Hollandais eurent la même idée, et, pour gagner du temps, demandèrent d'abord aux Japonais la permission de radouber leur bâtiment, puis celle de construire une maison.

« Les Japonais, dit un historien chinois cité et traduit ^{p.362} par le P. de Mailla, rejetèrent d'abord la proposition ; mais les Hollandais insistèrent de telle sorte, en assurant qu'ils n'occuperaient de terrain que ce qu'en pouvait renfermer une peau de bœuf, qu'enfin les Japonais y consentirent. Les Hollandais prirent donc une peau de bœuf, qu'ils coupèrent en lanières très fines, les mirent bout à bout, et s'en servirent pour mesurer le terrain qu'ils souhaitaient. Les Japonais furent d'abord un peu fâchés de la supercherie ; mais enfin, après quelques réflexions, la chose leur parut plaisante ; ils s'adoucirent, et permirent aux Hollandais de faire de ce terrain ce qu'ils jugeraient à propos. C'est sur ce terrain qu'ils bâtirent un fort, auquel ils donnèrent le nom de Castel-Zélанда. Ce fort fut achevé en 1634.

En 1660, un de ces partisans chinois dont nous avons parlé dans notre précis historique, après des efforts inouïs pour résister à l'invasion tartare, fut obligé de se réfugier à Formose avec les débris de ses troupes. Ne voulant à aucun prix se soumettre aux conquérants de sa patrie, il résolut de s'emparer de l'île Formose, et de s'y maintenir indépendant. Comme le voisinage des Hollandais contrariait ses vues (parce que ceux-ci ne songeaient qu'à profiter de la révolution dynastique dont la Chine venait d'être le théâtre, pour nouer des relations commerciales), il somma le gouverneur de Castel-Zélанда de lui remettre la place, le menaçant, en cas de refus, de l'y contraindre par la force des armes. Le général chinois ne demandait aux Hollandais qu'une évacuation complète, leur laissant la faculté d'emporter tout ce

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

qu'ils voudraient, armes, munitions, marchandises, et mettant même sa flotte à leur disposition pour effectuer leur départ. Après de longs pourparlers qui n'aboutirent à aucun arrangement, les hostilités commencèrent, et, malgré une vigoureuse ^{p.363} défense, les Hollandais, acculés dans leur dernier fort, furent obligés de se rembarquer avec des pertes considérables.

Vers 1668, les navires anglais parurent à leur tour dans les mers de Chine, et les négociants de la Grande-Bretagne, qui jusque-là n'avaient fait aucune tentative sérieuse pour donner à leurs relations commerciales avec les Chinois des bases durables, semblèrent tout à coup pressentir l'immense développement que ces relations étaient appelées à prendre un jour. Le gouvernement anglais seconda habilement les efforts des armateurs et des négociants, qui, de leur côté, agirent avec beaucoup de circonspection et de concert, et recueillirent bientôt les fruits de leur adresse et de leur persévérance.

Nous voyons en effet, en 1685, les Anglais en possession d'un comptoir à Canton et trafiquant librement à Macao. Ce résultat était d'autant plus beau qu'il avait été obtenu malgré les intrigues combinées des Portugais, des Espagnols, et des Hollandais. Mais, pour être juste envers tout le monde, nous devons dire que, si les Anglais furent en butte aux plus atroces calomnies, aux imputations les plus contradictoires, aux insinuations les plus perfides, les Anglais, de leur côté, ne se firent pas faute d'employer les mêmes armes contre leurs concurrents. Jusqu'en 1727, ce fut entre les trafiquants, tous également peu scrupuleux dans le choix des moyens pour accaparer les marchés chinois, une guerre acharnée, une lutte déloyale, dont le récit a quelque chose de profondément triste et de répugnant. Encore si les négociants seuls avaient trempé dans ces machinations ; mais les représentants officiels des diverses nations prirent une part active à ces infâmes menées, que la cupidité explique, mais que rien ne saurait justifier. Les Chinois, au milieu ^{p.364} d'un conflit perpétuel d'accusations à peu près pareilles, finirent par croire qu'il y avait du vrai au fond de cet amas de calomnies, et conçurent pour les Européens en général un

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

mépris, un dégoût dont ils seront longtemps à revenir.

En 1727, les transactions, souvent interrompues avant cette époque, tantôt pour un motif, tantôt pour un autre, prirent une forme régulière par la création des marchands hongs.

Les marchands hongs forment une compagnie, ou plutôt une corporation solidaire, dont les membres sont seuls autorisés à acheter et à vendre aux Européens. Ce privilège, qu'ils achètent fort cher, est pour eux la source de profits énormes, sur lesquels le gouvernement chinois prélève une large part. Les Hongs, rançonnés de toutes façons, se vengent sur le commerce étranger, et abusent singulièrement de leur position. De là des contestations sans fin, qui donnent fort à faire au vice-roi et aux magistrats de Canton.

Depuis l'entrée des missionnaires français en Chine, quelques-uns de nos navires de commerce ont également fréquenté les ports de Canton et de Macao ; mais jamais les importations et les exportations par navires français n'ont été considérables.

Pour achever de donner une idée de ce que pouvait être la nature des relations entre les Européens et les Chinois, nous citerons les maximes suivantes, qui servent de base à la conduite des autorités du Céleste-Empire, quand il s'agit des premiers. Ces maximes ne sont pas extraites d'un libelle, mais d'un document officiel.

« Les Barbares sont des animaux dangereux, qu'il est impossible de gouverner comme les Chinois. On essaierait en vain de les diriger par la justice et la raison, ^{p.365} choses qu'ils n'apprécient ni ne comprennent. On ne parviendra jamais à les maintenir dans la soumission que par le désordre.

Or les Chinois entendent par le désordre la mauvaise foi, la perfidie, la violence.

Certes, pour que ce peuple ait été amené à ériger de pareilles maximes en principes, il faut que les Européens se soient bien profondément déconsidérés à ses yeux. On a souvent voulu expliquer la répulsion dont les Chinois nous frappent en masse par leur amour-

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

propre excessif, par leur méfiance instinctive ; on a prétendu que les habitants du Céleste-Empire cèdent aveuglément à de ridicules préventions quand il s'agit des nations européennes. Sans chercher à disculper entièrement le caractère chinois, n'oublions pas que le jour défavorable sous lequel les étrangers se sont montrés en mainte occasion justifie en grande partie la sévérité du jugement porté sur eux, jugement dont le seul tort est de n'admettre aucune exception.

Pour ne citer qu'un seul fait contemporain, quoi de plus immoral, de plus injuste que les motifs qui ont poussé l'Angleterre à déclarer la guerre à la Chine ?

Est-il croyable qu'à la face du monde un gouvernement ait osé, ait pu afficher la prétention de forcer un monarque indépendant à sanctionner l'introduction dans ses États d'une immense quantité d'opium ?

S'il ne s'agissait pas d'une drogue pernicieuse qui décime les populations, comme l'attestent des relevés officiels, mais seulement d'une marchandise ordinaire, l'Angleterre, imposant ses produits naturels ou manufacturés à la Chine, commettrait un de ces abus de force trop communs dans l'histoire ; ce serait inique, injustifiable au fond ; mais tout cœur honnête n'éprouverait pas cette indignation, dont le cri a retenti d'un bout de p.366 l'Europe à l'autre, en voyant un gouvernement chrétien prendre ouvertement fait et cause pour des empoisonneurs, et protéger leur trafic à coups de canon.

En vain le ministère anglais a essayé de couvrir le véritable motif de la guerre sous des voiles spécieux ; la discussion, en plein parlement, des affaires de la Chine a dû éclairer les esprits les plus indulgents. La guerre a été résolue aussitôt que le gouvernement de la Grande-Bretagne s'est aperçu que l'empereur de la Chine prenait des mesures efficaces pour arrêter l'importation de l'opium.

Depuis dix ans, la culture de l'opium était une source de richesses pour l'Inde anglaise ; aucune culture n'était, sur les bords du Gange et de l'Indus, ni aussi lucrative, ni aussi facile. En 1839, une masse

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

d'opium, représentant la valeur de cent douze millions de francs, avait été importée en Chine. Or la Chine, en refusant, en 1840, de recevoir cette drogue, laissait brusquement sur les bras des planteurs et des négociants anglo-indous au moins cent cinquante millions d'opium, qui n'avait plus d'écoulement probable ou même possible.

Sans doute la position de ces spéculateurs imprudents était digne d'intérêt, parce que leur ruine pouvait entraîner des désastres incalculables. Mais, pour conjurer une catastrophe imminente, l'Angleterre devait-elle violer aussi outrageusement les règles de la justice et de l'équité ? Ce qu'il y a de positif, c'est qu'elle ne balança pas à soutenir ses marchands, repoussa toutes les demi-mesures qui auraient pu pallier le mal, et se montra inébranlablement décidée à recourir à la force des armes pour introduire dans le Céleste-Empire ses poisons, menacés de rester sans acheteurs.

Quand un État du premier ordre veut déclarer la guerre ^{p.367} à plus faible que lui, les prétextes ne manquent pas. Le plus absurde suffit ; nous le verrons bientôt.

Établissons d'abord la position du commerce anglais à Canton.

Le bail de la Compagnie des Indes venait d'expirer, et la Compagnie était dissoute. Tant qu'elle avait dominé à Canton, grâce à son monopole exorbitant, la crainte de perdre les immenses avantages que lui offraient ses opérations avec la Chine, lui fit employer tous les moyens imaginables pour éviter de froisser ouvertement la susceptibilité des autorités chinoises. Les concessions, les présents ne lui coûtaient pas. D'un autre côté elle imposait un frein à la cupidité des négociants, traçait aux abus une certaine limite, et si la contrebande se faisait au su de tous, c'était avec des précautions et des ménagements qui permettaient aux mandarins chinois de fermer les yeux et de ne point voir.

Mais quand le commerce fut devenu libre, quand aux agents de la Compagnie des Indes succédèrent des agents officiels, en même temps que les rapports entre les autorités anglaise et chinoise devinrent plus

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

roides, plus acerbes, les négociants, peu soucieux de l'avenir, ne songèrent qu'à s'enrichir par une seule opération, dût-elle avoir pour résultat l'anéantissement du commerce anglais en Chine.

Voici comment, à cette époque, se traitaient les affaires d'opium. Des navires, transformés en magasins flottants, étaient mouillés dans la rivière de Canton, à une certaine distance de cette ville. A mesure que l'opium se vendait sur échantillon, les marchands chinois envoyaient des barques longues, étroites, et montées par vingt, trente, et jusqu'à cinquante rameurs, qui venaient en plein jour prendre livraison de la marchandise vendue. Par ^{p.368} l'incroyable rapidité de leur marche, ces barques échappaient aux croiseurs chinois et aux bateaux de la douane.

Le gouvernement lançait vainement des édits terribles contre les *navires-magasins* mouillés dans la rivière. Protégés par le pavillon anglais, ils bravaient des menaces impuissantes.

Enfin l'empereur envoya à Canton un homme énergique, muni de pleins pouvoirs pour couper le mal dans sa racine. Ce fonctionnaire avertit le commandant des forces anglaises dans les mers de Chine que si, dans un temps donné, les *étrangers* n'avaient pas exporté des comptoirs de Canton tout l'opium qui s'y trouvait, il le ferait saisir et jeter à la mer.

Cette saisie eut effectivement lieu. Les Anglais prétendirent qu'elle était illégale et contre les droits des gens. De son côté, le gouvernement chinois soutint qu'en principe il avait le droit de régler les affaires intérieures du pays comme il l'entendait, et, par conséquent, de prohiber ou de permettre l'introduction dans ses ports de telle ou telle marchandise ; que dans le cas actuel il était à l'abri de tout reproche, puisqu'il avait *en temps utile* prévenu les Anglais de sa détermination ; qu'en outre les Anglais ne pouvaient pas prétexter cause d'ignorance, puisque des avertissements et des notifications officielles leur avaient été régulièrement adressées.

Battus sur le terrain des conférences, les Anglais en appelèrent à

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

leurs canons, et les hostilités commencèrent sans aucune des formalités usitées entre nations civilisées.

Ce fut le 26 août 1839 que les résidents anglais de Canton quittèrent leurs comptoirs et leurs habitations. L'embarquement se fit avec une précipitation et un désordre inexprimables. Femmes, enfants, malades, durent s'entasser sur quelques navires sans emménagements et ^{p.369} en outre très faiblement approvisionnés, en sorte que les malheureux réfugiés se trouvèrent bientôt exposés aux plus dures privations. Le capitaine d'un de ces bâtiments résolut de tenter une descente sur un point écarté de la côte pour se procurer des vivres frais, mais il fut vigoureusement repoussé et manqua complètement le but de son expédition.

Par une imprudence ou une fatalité inconcevable, un seul vaisseau de ligne se trouvait dans les mers de Chine. Le commandant anglais, lord Elliot, ne put donc rien entreprendre avant d'avoir reçu des renforts. L'unique fait d'armes important qui signala l'année 1839 fut le combat entre le brick *le Volage* et vingt-neuf jonques chinoises. Le mandarin qui commandait cette flottille fit des efforts désespérés pour s'emparer du brick, qui foudroya presque impunément de misérables barques, puisqu'il ne perdit qu'un seul homme et tua plus de cinq cents Chinois. Vers le milieu de l'année 1840 parut enfin la division anglaise. Elle était composée de trois vaisseaux de ligne, deux frégates et quatre bateaux à vapeur armés en guerre. Dix-huit transports l'accompagnaient, portant trois régiments de troupes européennes et un fort détachement de cipayes ¹, en tout trois mille cinq cents hommes.

En dirigeant vers Canton des forces aussi considérables, le gouvernement anglais comptait beaucoup sur l'effet que produirait parmi les Chinois un appareil militaire dont ils n'avaient aucune idée. Le but évident était d'intimider et de reprendre les négociations lorsque la peur aurait rendu les Chinois plus souples.

¹ Soldats indiens engagés au service de l'Angleterre. Ce sont des troupes régulières et manœuvrant à l'europpéenne.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Ce qui donne une grande probabilité à cette hypothèse, p.370 c'est que, lorsque lord Elliot, convaincu de l'inutilité de la démonstration, voulut ouvrir sérieusement la campagne, il reconnut que les troupes de débarquement manquaient de vivres, de munitions, et d'approvisionnements de toute espèce.

L'amiral commandant la flotte débuta par mettre la rivière de Canton en état de blocus. Cette mesure, aussi imprudente qu'illusoire, faillit amener des complications fort graves entre les Anglais d'une part et les Portugais et les Américains de l'autre. Macao n'a point de territoire, et tire de la Chine tous les objets de première nécessité. Bloquer la rivière, c'était littéralement affamer Macao. Lord Elliot fut obligé de reconnaître de droit et de fait la neutralité de Macao, et de laisser passer les jonques chinoises qui approvisionnaient cette ville de viande, de fruits, de légumes, etc.

Le 4 juillet 1840, quelques navires détachés de l'escadre anglaise attaquèrent l'île de Chusan, et le 5, après une courte canonnade, le commodore Bremer, qui dirigeait cette expédition, arbora son pavillon sur la capitale de l'île, dont les habitants s'étaient enfuis à l'approche de l'ennemi.

La conquête de Chusan doit être considérée comme la première phase de la guerre contre les Chinois ; jusqu'à la prise de cette ville, Anglais et Chinois ne pensaient pas que les choses en viendraient à la dernière extrémité ; mais les agresseurs, voyant avec quelle facilité une notable portion du Céleste-Empire tombait en leur pouvoir, s'imaginèrent qu'ils n'auraient qu'à se présenter pour soumettre tout le pays. La partie leur parut trop belle pour l'abandonner, tandis que, de son côté, le gouvernement chinois, exaspéré et n'ayant plus aucune mesure à garder, *décréta l'extermination des Barbares* et mit à p.371 prix la tête des officiers anglais. Ceux-ci se moquèrent des proclamations foudroyantes du céleste-empereur, et, grâce à l'incontestable supériorité de leurs vaisseaux, de leur artillerie, et de leur tactique, parcoururent en véritables triomphateurs les mers de la Chine. Les forts s'écroulèrent sous le feu de leurs canons, et des villes

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

réputées imprenables résistèrent à peine quelques heures. Canton, menacé à la fois par terre et par mer, se rendit pour échapper aux horreurs d'un bombardement. De Canton la flotte anglaise remonta vers le nord, et le 26 août Amoi, l'un des boulevards de l'empire, après deux jours d'une résistance qui fut tout ce qu'elle pouvait être, se soumit aux vainqueurs. Un fait assez significatif, c'est que les Anglais trouvèrent dans les fortifications d'Amoi des canons d'un modèle européen, et bien supérieurs aux canons qui garnissaient les batteries de Canton.

A peu près vers cette même époque, les chefs de l'expédition anglaise, l'amiral Elliot et le commodore Bremer, faillirent être pris par les Chinois. Le navire qu'ils montaient se brisa sur des rochers, et les deux officiers eurent toutes les peines du monde à gagner la terre. Échappés du naufrage, ils se réfugièrent chez un pêcheur, qu'ils décidèrent, par l'offre d'une somme considérable, à les conduire à Macao dans une misérable barque. Pendant la traversée elle fut accostée par une jonque de guerre. Si la visite eût été plus sévère, c'en était fait de l'amiral Elliot et de son lieutenant.

Après la prise d'Amoi, une partie des vaisseaux anglais s'engagea dans le Kiang jusqu'au point où le Wo-Seng mêle ses eaux à celles de ce fleuve ; là eut lieu un combat d'artillerie qui dura deux heures. Pour la première fois les Chinois soutinrent résolument le choc, et se firent hacher sur leurs pièces plutôt que de lâcher pied. Les ^{p.372} Anglais forcèrent néanmoins le passage, et s'avancèrent vers la ville de Chin-Haë, l'un des premiers ports de la Chine.

Pendant ce temps, l'autre partie de la flotte s'emparait sans coup férir de Ning-Po, et menaçait Nan-King.

Chin-Haë, d'après l'opinion de M. de Rosamel, l'un des officiers les plus distingués de notre marine, est une ville qui, défendue par une poignée d'Européens, tiendrait une armée entière en échec. L'extrême facilité avec laquelle les Anglais s'en rendirent maîtres prouve que les Chinois n'ont pas la plus légère teinture de l'art de défendre les places. Ce n'est point, comme on pourrait se l'imaginer, le courage personnel

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

qui leur manque, mais la tactique. La preuve, c'est que plusieurs fois les Anglais virent soldats et officiers chinois s'entr'égorger eux-mêmes quand leur défaite était certaine.

L'empereur, qui, depuis l'ouverture de la campagne, n'avait pas obtenu le plus léger succès pour se consoler de ses désastres, reconnut enfin son impuissance et renonça à prolonger une lutte dont l'issue ne pouvait être douteuse. Les négociations furent donc reprises ; mais autant les Chinois avaient été d'une infériorité désespérante sur les champs de bataille, autant ils se montrèrent habiles diplomates. Le plénipotentiaire de Sa Majesté britannique se vit bientôt dans le plus cruel embarras ; chaque jour il perdait du terrain, et les résidents étrangers de Macao, seuls en position de suivre la marche des événements et de les apprécier, s'aperçurent, non sans surprise, qu'au bout de trois mois de conférences le plénipotentiaire chinois, Keschen, avait réussi à rétablir la discussion sur les bases primitives, en sorte qu'après toutes leurs victoires les Anglais n'étaient, au fond, pas plus avancés que la veille des hostilités.

p.373 Lord Elliot changea alors de système, et formula un ultimatum sur lequel il refusa d'ouvrir toute discussion. *C'était à prendre ou à laisser.*

Après la cruelle expérience que les Chinois venaient de faire de leur incapacité militaire, que pouvaient-ils, du moment où il fallait opter entre un traité ou une nouvelle guerre ? Rien, que se résigner à subir une humiliation presque sans exemple dans les annales de l'empire. Toutefois Keschen parvint à introduire dans l'ultimatum du plénipotentiaire anglais des clauses fort insignifiantes en apparence, mais qui offriront un jour au céleste-empereur les moyens de revenir sur un traité entaché d'injustice et de violence, lorsqu'il ne sera plus à la merci d'une poignée de Barbares.

A nos yeux, la dernière guerre entre les Anglais et les Chinois est un événement politique de la plus haute importance. On ne prouve pas impunément à un peuple de quatre cent millions d'hommes que trois mille soldats bien armés et bien commandés peuvent le forcer à

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

demander grâce. Le gouvernement chinois, si confiant dans sa vieille supériorité sur ses voisins, si rassuré par ses vieilles conquêtes, ne voulait, ne devait pas croire aux prodiges de la stratégie moderne ; aujourd'hui qu'une rude et sanglante leçon lui a ouvert les yeux, un monarque qui préside aux destinées d'un des empires les plus florissants, les plus étendus de l'univers, consentira-t-il à rester à la merci de quelques régiments anglais ou français ?

Au fond, que manque-t-il aux Chinois pour équiper et discipliner à l'européenne une armée telle que nul royaume n'en pourrait lever ? Que manque-t-il aux Chinois pour construire des vaisseaux et des frégates, créer des arsenaux, et remplacer par une artillerie moderne et p.374 des fusils à percussion des canons inoffensifs et des fusils à mèche, dont les Anglais viennent de leur apprendre la triste valeur ?

Rien, absolument rien. Que demain l'empereur de Chine le veuille sérieusement, comme il le veut peut-être, et avant vingt ans il aura des flottes et des armées capables de faire trembler l'Angleterre jusque sur les bords du Gange, et de défier toute invasion, toute agression étrangère.

Cette proposition peut paraître étrange aux personnes qui se doutent à peine qu'il existe au fond de l'Asie un peuple puissant et civilisé, mais nous espérons qu'elle semblera de la dernière évidence aux lecteurs de notre livre.

Nous annexerons à ce dernier chapitre les conventions commerciales imposées aux Chinois par les Anglais ; la lecture de ce document suffit pour démontrer que les derniers événements ont lancé la Chine dans une ère nouvelle, et ont profondément modifié les anciennes bases de son organisation civile et politique. A son système d'isolement va nécessairement succéder un système d'expansion et d'influence extérieure.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

Règlements généraux pour le commerce entre l'Angleterre et la Chine dans les cinq ports de Canton, d'Amoï, de Fout-Chou, de Ning-Po, et de Shang-Haï.

1° Des pilotes chinois, dont la rémunération sera équitablement fixée par le consul anglais de chaque port, entreront et sortiront les navires de commerce anglais.

2° Le surintendant chinois de la douane commettra deux officiers à la surveillance, dans l'intérêt du trésor, p.375 de chaque navire de commerce anglais. Ces officiers seront payés par la douane.

3° Les capitaines des bâtiments de commerce anglais devront, sous peine de deux cents dollars d'amende, déposer, dans les vingt-quatre heures qui suivront leur arrivée, tous leurs papiers de bord entre les mains du consul. La présentation d'un faux manifeste entraînera cinq cents dollars d'amende et confiscation des marchandises débarquées. La permission est accordée, après communication, au surintendant de la douane du tonnage du navire et des détails de la cargaison.

4° La responsabilité solidaire des marchands hongks, pour les dettes contractées envers les commerçants anglais, n'existe plus par suite de l'abolition de leur monopole ; les marchands anglais n'ont plus de recours à exercer que contre leurs débiteurs eux-mêmes ; mais les autorités chinoises devront faire tous leurs efforts pour mettre sous la main de la justice le marchand chinois qui aurait disparu frauduleusement ou contracté des dettes qu'il ne pourrait payer.

5° Le droit de tonnage est de cinq marcs (3 fr. 70 c.) par tonne pour tout droit de navigation. Les droits antérieurs d'entrée et de sortie et autres sont abolis.

6° Un tarif fixe sera établi pour l'importation. Les droits devront être acquittés dans leur totalité avant le départ, et c'est sur la présentation de l'acquit de la somme que le consul rendra les papiers de bord et permettra la sortie du port.

7° Les cargaisons à débarquer ou à embarquer seront visitées par un agent de la douane, sous la surveillance d'une personne dûment

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

qualifiée pour défendre les intérêts du marchand anglais, qui, sans cette précaution, ne serait point admis à se plaindre plus tard.

p.376 En cas de discussion sur le tarif d'un droit *ad valorem*, le prix le plus élevé, offert par un des marchands experts appelés par chacune des parties, servira de base à l'établissement du droit.

Pour déterminer la taxe sur les marchandises en caisse, en cas de contestation, chacune des deux parties prendra un certain nombre de caisses par cent ; ces caisses seront réunies, on en vérifiera la tare, et la tare moyenne déterminera la tare pour le tout.

Si l'on ne pouvait s'accorder sur d'autres points, le marchand anglais en appellerait à son consul, lequel s'entendrait avec le surintendant de la douane, afin qu'il soit décidé à l'amiable.

8° Des shroffs (changeurs) ou banquiers, choisis par le surintendant, et d'une solvabilité reconnue, seront autorisés à recevoir les droits acquittés par les marchands anglais, et la quittance de ces shroffs équivaldra à un acquit du gouvernement.

Les consuls anglais s'entendront avec le surintendant pour déterminer les monnaies étrangères et fixer le tant pour cent nécessaire pour établir l'égalité avec l'argent pur, *sayci*.

9° Des balances et des mesures modèles, estampées et scellées, seront déposées entre les mains des surintendants, pour servir de régulateurs dans les transactions. Ces balances et mesures seront pareilles à celles dont il a été fait usage jusqu'à ce jour à Canton.

10° La location des allèges ou bateaux de charge se traitera de gré à gré entre le marchand anglais et les bateliers, sans aucune intervention du gouvernement, qui ne répond pas de l'infidélité des bateliers.

11° Aucun transbordement de marchandises ne peut avoir lieu sans autorisation. En cas d'urgence, le consul p.377 délivrerait un certificat d'après lequel le surintendant enverrait un officier spécialement chargé d'assister au transbordement.

Les Chinois

pendant une période de 4458 années

12° Dans les cinq ports, un officier dépendant du consul sera chargé de prévenir toutes les querelles qui pourraient s'élever entre les marins anglais et les Chinois. Cet officier accompagnera les Anglais dans leurs promenades ; on n'empêchera pas les Chinois de venir à bord pour y vendre les objets nécessaires aux matelots.

13° Quand un sujet britannique aura raison de se plaindre d'un Chinois, il sera tenu d'aller sur-le-champ faire connaître ses griefs au consul, qui cherchera à faire terminer à l'amiable le différend, selon les circonstances du fait. Si la querelle était de nature à rendre une conclusion amiable impossible, on la déférera à l'autorité chinoise. Les Anglais ne pourront être punis que par le consul, et conformément aux lois de leur pays. Il en sera de même des Chinois.

14° Un croiseur du gouvernement anglais sera en station dans chacun des cinq ports, à la disposition du consul. Ces croiseurs, ne portant pas de marchandises, seront affranchis de toutes les obligations imposées aux navires de commerce.

15° L'usage des cautions par les marchands hongks étant aboli, les consuls anglais serviront de répondants pour tous les navires qui fréquenteront les cinq ports ouverts au commerce.

@